

LILIANE HELD-KHAWAM

DÉPOSSESSION

Préface du prof. Marc Chesney

Comment l'hyperpuissance
d'une élite financière
met États et citoyens à genoux



Chez le même éditeur : Réorganisation du Monde

Coup d'Etat Planétaire,

Comment une élite financière s'arroge le pouvoir absolu par la captation universelle des ressources

Liliane Held-Khawam, 2019

Après la crise,

Chronique de l'émergence d'un nouvel ordre monétaire international

Vincent Held, 2019

Une Civilisation en Crise,

L'Occident à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle

Vincent Held, 2020

De la même auteure

Le Management par le Coaching MPC™,

Le cadre à la recherche de ses repères

Editions Pro Mind, 2002

Avertissement

Des annexes sont disponibles à l'adresse :

<https://reorganisationdumonde.com/annexes-des-ouvrages>

DÉPOSSESSION

A PROPOS DE L'AUTEURE

Economiste d'entreprise et journaliste libano-suisse, mais aussi entrepreneure et engagée socialement, Liliane Held-Khawam milite activement depuis 1989, que ce soit à travers son entreprise, les sites qu'elle a fondés ou encore les blogs qu'elle administre quotidiennement et qui sont visités par des milliers de personnes originaires de plus de 185 pays, pour une réhumanisation de l'économie.

Elle a aussi mis au point un système de gestion qui intègre le développement des processus, des projets et des compétences humaines. Cette méthodologie, appelée MPC™, vise une gestion d'entreprise basée sur l'Humain. Elle est décrite dans son ouvrage *Le Management par le Coaching, le cadre à la recherche de ses repères* (éditions Pro Mind, 2002).

ISBN : 978-2-9701262-0-1

Copyright © 2018 by Liliane Held-Khawam

Liliane Held-Khawam

DÉPOSSESSION

COMMENT L'HYPERPUISSANCE
D'UNE ÉLITE FINANCIÈRE
MET ÉTATS ET CITOYENS À GENOUX



Avertissement

Les annexes mentionnées se trouvent aussi à l'adresse :
www.reorganisationdumonde.com/annexes-des-ouvrages

Elles sont répertoriées dans le texte qui
suit par leur numéro d'ordre.

PRÉFACE

Dans ce livre choc, Liliane Held-Khawam met en lumière l'hyperpuissance de l'oligarchie financière qui s'approprie sans vergogne les richesses de ce monde et qui dispose d'un pouvoir insensé. Elle décrit comment l'alliance entre banques commerciales et centrales, soutenue par le monde politique, est un facteur clé accentuant la concentration aberrante de richesses.

Elle critique l'explosion de la dette, qui prend tant les individus que l'État en otage, ainsi que le délitement et l'impuissance de ce dernier face au secteur financier. Le système bancaire parallèle, non-régulé, qui permet toutes sortes de montages douteux et de manipulations de marchés, est aussi passé au crible de son analyse. L'humain, qui devrait être placé au centre de l'économie est maintenant marginalisé et spolié dans le cadre d'une finance casino débridée. Ce livre fournit ainsi une analyse salutaire et sans concession, essentielle à tout lecteur, en vue de mieux comprendre le monde actuel! Il est temps de se réveiller!

DR. MARC CHESNEY

Professeur de Finance
à l'université de Zurich
et auteur de *La crise permanente*
(PPR, 2018).

INTRODUCTION

« *Celui qui emprunte est l'esclave de celui qui prête* »¹. Ce proverbe millénaire n'a pas pris une ride à l'heure où le marché global de la dette, qui s'élevait à 87 000 milliards de USD en l'an 2000, culmine à 230 000 milliards. De plus, il devient clairement impossible de la rembourser puisqu'elle représente le triple du PIB mondial. À côté de cette dette pharaonique, 1,2 quadrillion de produits dérivés (cf. tableau en fin de livre), véritable arme de destruction massive du système financier global, serait dans les circuits de la haute finance internationale.

Les richesses réelles dont disposent les créanciers de la planète en contrepartie sont inconnues, mais d'une valeur très certainement inégalée dans l'histoire de l'humanité. La raison première en est très simple. Des transferts massifs de privilèges — parfois régaliens — ont afflué de la planète entière à destination du marché financier, représenté par un nombre d'acteurs toujours plus restreint. Les privilèges transmis ont été si nombreux et si essentiels à la vie constitutive d'un État d'abord et d'un État de droit ensuite, qu'ils vont conférer tout naturellement aux représentants de la haute finance internationale une hyperpuissance au détriment du secteur public.

Deux groupes vont au fil du temps se faire face, avec d'une part cette espèce de superentité financière planétaire, et de l'autre l'ensemble des États du monde, citoyens inclus. L'endettement public et les prérogatives monétaro-financières retirées aux États, sont en train de mettre un terme à l'existence de ceux-ci, et au principe même de la chose publique. Quant aux entreprises et aux populations locales, elles souffrent d'endettement excessif, d'assèchement des liquidités destinées au crédit, et d'investissements soumis à un tempo dicté par les gros établissements financiers supranationaux.

Un gouffre toujours plus grand va détacher les deux entités l'une de l'autre. Chemin faisant, l'entité privée, forte de la détention des créances gigantesques envers l'humanité, va se

¹ Proverbe 22 de la Bible.

libérer et s'affranchir des législations nationales. À partir de là, le marché de la haute finance peut s'autoalimenter par les excès d'endettement, et l'extension de la financiarisation à tous les secteurs privés et publics de la société.

Partant, le système financier va devenir le centre de gravité de la planète, et peser toujours plus sur la vie de l'humanité. Actuellement, il domine tellement l'espace planétaire que ses flux financiers traversent le globe de manière dense dans tous les sens possibles et imaginables. Aucun pays ne peut lui résister, faute de quoi il est condamné à l'asphyxie tôt ou tard.

La suprématie de l'entité financière est alors actée tacitement par les législateurs nationaux. Nous l'avons vu avec le gouvernement grec dit d'« extrême gauche ». L'émergence d'un nouvel empire planétaire devient réalité tous les jours un peu plus. Celui-ci peut alors imposer sa propre stratégie, son agenda et ses normes à toutes et à tous. Dans ces conditions les États, vidés de leurs substances, peinent à cacher leur impuissance, laissant présager une fin proche.

Ce nouveau paradigme qui présente le monde sous une forme inédite façonne de plus en plus la vie de la cité selon les normes *techno-financières*. L'humain n'en est plus le centre et risque de devenir, à terme, une ressource comme une autre, à l'image de ce qui se passe dans une entreprise où la performance financière est devenue l'alpha et l'oméga. D'ailleurs, la chose n'est plus si taboue comme nous le verrons.

Le phénomène qui métamorphose l'organisation de la vie sur terre est si avancé que nous pouvons supposer que les bases de ce « *super-État* » sont déjà posées dans les faits, et d'ores et déjà largement implantées. Cette évolution, ou plutôt révolution est silencieuse car très peu relayée par des médias de masse, souvent propriété de représentants du marché de la haute finance (cf. annexe 1). Il est à relever que ceux-ci livrent quand même énormément d'informations, mais en vrac. Il manque la communication autour de la vision globale et de la finalité de la restructuration dans laquelle s'insèrent ces informations. Du coup, le citoyen normal a du mal à faire le lien entre les données publiées et leur impact sur son propre quotidien. L'ignorance qui en résulte évite une trop forte opposition populaire, et installe sentiment d'insécurité et climat anxiogène.

.....

Dans une atmosphère de transition à la fois chaotique et contrôlante, le nouveau monde se déploie. Crises, crash financiers, scandales, haute trahison, guerres, déflation, grèves, élections, mesures de gouvernance anticonstitutionnelles ou liberticides, rien ne semble freiner la progression du nouveau Système-monde. Planétaire et privé, celui-ci supplante, progressivement, l'ensemble des États publics tels que nous les avons connus jusqu'à présent.

Certains de ses acteurs ultra-puissants en constituent le cœur nucléaire. En effet, nous avons constaté que le centre névralgique du nouveau système s'appuie sur une solide alliance entre au moins trois parties que sont les banques commerciales, les banques centrales et les gestionnaires d'actifs.

Ces agents ont pu se déployer dans un espace mondialisé libéré des barrières et des contraintes nationales (contrôle et régulation). Porté par des outils technologiques ultra-puissants et structuré par une ingénierie financière d'une efficacité redoutable, le système financier s'est mondialement ramifié et densifié. Aucun État public n'a plus les moyens de le pénétrer, et encore moins de le censurer ou le sanctionner.

A cette alliance financière ultra-performante et très problématique, peut s'inviter la mafia globalisée dont l'apport financier, en pleine croissance, offre une contribution dopante, mais parfois indispensable comme cela a pu être le cas au lendemain de la crise de 2007. Une phrase du célèbre journaliste d'investigation antimafia, Francesco Forgione, vient en écho amplifier ce constat : « *Les mafias participent activement aux processus d'internationalisation économique et financière ; avec la force de petits États, elles contribuent à la formation du PIB (produit intérieur brut) mondial* ». Selon lui, elles auraient acquis une place de premier rang mondial dans le cadre du processus de mondialisation. Leurs atouts principaux au-delà du crime sont leur exceptionnelle facilité, leur système constitué d'entreprises, leurs acquisitions de participations dans l'actionnariat de sociétés et d'établissements de crédit, à faire circuler les capitaux³.

³ « Mafia export. Comment les mafias ont colonisé le monde », de Francesco

Dans ces conditions, que l'argent soit sale ou propre devient secondaire et n'a plus d'importance.

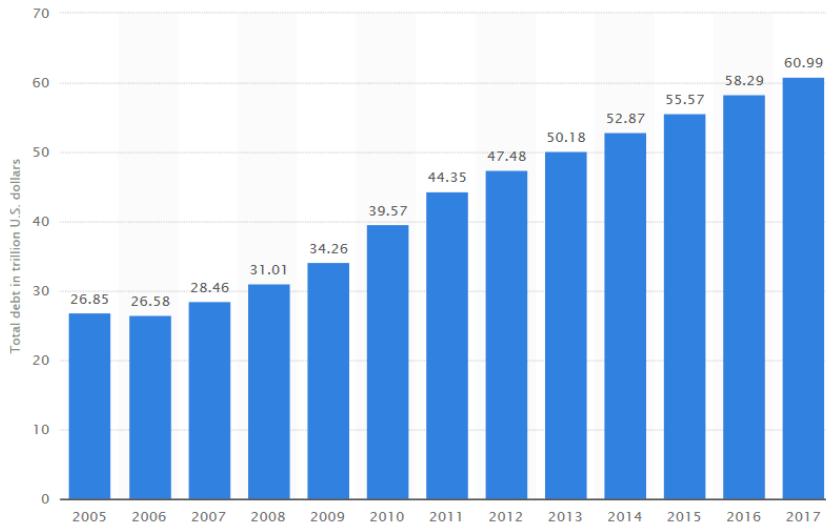
Il faut aussi savoir qu'à côté des opérations bancaires classiques qui font l'objet d'une plus grande attention depuis la crise de 2007, se déploie l'espace financier non bancaire, non régulé. L'essentiel des opérations financières s'y déroule. Appelé marché de l'ombre, ou *Shadow banking system*, il bénéficie de ses bourses privées les *dark pools*⁴ et toutes sortes de produits dérivés et structurés y circulent dans la plus parfaite opacité.

Mais alors qui sont ces nouveaux gouvernants-proprétaires qui s'approprient la planète par acquisition intensive des ressources, et par émission de créances ? Quelle place y occupe, in fine, l'aristocratie mafieuse mondialisée ? Personne ne peut dire qui sont les bénéficiaires finaux tant la planète finance est ancrée dans des réseaux denses d'entreprises et de holdings qui croissent loin des projecteurs. Il serait judicieux pourtant de connaître la part de l'argent sale présent pour savoir si un jour les détenteurs de l'argent du crime pourraient devenir les patrons du nouveau monde. Hypothèse que nous ne pouvons exclure au vu de l'anonymat que le système peut offrir à travers la construction en cascade de sociétés-écrans.

En revanche, nous tenterons de clarifier la nature des relais intermédiaires, ainsi que les mécanismes qui ont permis un mouvement croissant d'*hyperconcentration* des richesses, génératrice d'hyperpuissance. La prise définitive du pouvoir politique ne manquera pas de suivre aussi bien au niveau local que mondial.

Pour l'heure, cette dynamique fait que les uns s'enrichissent de manière accélérée par simple spéculation et concentrent toujours plus les richesses, alors que la masse s'appauvrit, se précarise, et s'épuise. Face à un tel constat, la question de la résurgence de l'asservissement et de l'esclavage de l'humanité est posée.

Global public debt from 2005 to 2017 (in trillion U.S. dollars)







ABOUT THIS STATISTIC




This statistic shows the total amount of public debt held worldwide from 2005 to 2017. In 2015, the total public debt from all countries around the world was over 55 trillion U.S. dollars. Given the debt level of 26.85 trillion in 2005, global debt more than doubled between 2005 and 2015.

SPECIAL FUNCTIONS

Download as ...

-  Graphic (PNG) +
-  Excel (XLS) +
-  PowerPoint (PPT) +
-  PDF +

Options

-  Settings +
-  Print +
-  Research Alerts +

CHAPITRE PREMIER

La démocratie : un business comme un autre

« *Tous les hommes partout devraient être libres* », dit Abraham Lincoln⁵. Ce président qui ne plaisait pas à tout le monde — puisqu'il a été assassiné ! — a aussi eu cette phrase : « *La démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* ». La démocratie en tant que système politique attribue la souveraineté au peuple, c'est-à-dire à l'humanité.

La démocratie reconnaît égaux les hommes de toute race, de toute religion, de tout sexe. Pas de passe-droit. Pas de favoritisme. Tout le monde a, par exemple, le droit de développer une entreprise ou de détenir des propriétés privées. La démocratie abolit les castes et surtout l'esclavage. Et même si elle n'est de loin pas parfaite, le fait d'offrir des droits au plus petit des citoyens fait que malgré tout elle reste « *le pire des systèmes, à l'exclusion de tous les autres* »⁶. Or, la démocratie a besoin pour prospérer d'un État de droit, voire d'un État nation, propriété de ses citoyens. En effet, pour que la démocratie puisse exister sous quelque forme que ce soit, il faut développer les conditions-cadres qui permettent de garantir les droits et les libertés pour tous, développer la notion de biens communs puisque l'État appartient à tous, et le principe de la chose publique sans y rechercher de rentabilité ou de compétitivité.

Or, le nouveau monde piloté par des représentants de la haute finance internationale s'attaque à chacun de ces points. Il a fallu tout d'abord se débarrasser du concept d'État nation et du concept de souveraineté du peuple qui lui est associé. Ce jour-là, la véritable démocratie fut emportée, emportant avec elle le véritable libéralisme. Celui-ci dysfonctionne violemment aussitôt qu'apparaît le moindre favoritisme. C'est pourquoi il a besoin d'autorités publiques, indépendantes du marché privé et

⁵ Seizième président des États-Unis de 1860 à 1865.

⁶ Winston Churchill.

de ses agents, pour garantir les droits et obligations des uns et des autres, la libre concurrence du marché, et pour en faciliter l'accès au plus grand nombre. Toute aide publique à destination d'acteurs du secteur privé induit du favoritisme, dévoie le libéralisme de sa finalité, et partant détruit en retour la démocratie. Démocratie et libéralisme sont intimement liés.

L'affaiblissement de la démocratie et la mise en place d'un nouveau profil de dirigeants, souvent technocrates et de forte proximité avec la haute finance, ont induit une mutation du management du secteur public. Ce pas fut essentiel pour favoriser une révolution culturelle du management du secteur public qui autorise le favoritisme et la différenciation entre acteurs économiques et financiers. Ce changement de mentalité a permis à ses dirigeants de rendre les ressources nationales publiques — y compris dans le domaine monétaire — accessibles, à des conditions plus qu'attractives, à certaines entités privées aussi bien locales qu'internationales, via le marché de la haute finance internationale (financiarisation).

Fascinés par le mode de fonctionnement de l'entreprise, les dirigeants politiques ont progressivement « *corporatisé* » l'administration de l'État et de l'espace public en général, toujours sous l'égide du marché de la finance globale. Ce faisant, les populations et l'intérêt général qui leur est associé, ont été soumis aux intérêts de l'entreprise privée, et à ses critères de performance financière. Or, le plus participatif et réussi des managements d'entreprise est un système totalitaire, dès lors qu'il est transposé à la sphère publique. Et pour cause, un homme libre ne peut être traité comme un collaborateur salarié soumis aux impératifs économiques et financiers de son employeur.

Cette confusion, entre citoyen et collaborateur, a été induite dès les années 1970 et est devenue à la mode grâce à Madame Thatcher. Elle constitue le début d'un coup d'État conceptuel⁷. S'en est suivie une révolution organisationnelle, où l'État n'est plus considéré comme une entité indivisible, mais comme un ensemble de processus et de ressources offrant des avantages comparatifs et soumis aux lois du marché de la finance. C'est cette logique qui impose la recherche effrénée de compétitivité et qui met un terme au principe de gratuité et de solidarité de la chose publique. Au fur et à mesure que l'État se *corporatise*

⁷ *Gouvernance : le management totalitaire*, Alain Deneault, Lux Éditeur, 2013.

autour de processus et d'unités d'affaires, il est intégré à une entité plus vaste, dont il devient un sous-ensemble. Cela peut être la communauté de l'UE, par exemple, qui à son tour s'inscrit dans des ensembles globaux et planétaires.

Or, les faits ont démontré que les élus, de droite comme de gauche, ont adopté la gestion d'entreprise comme référence idéale de gouvernance publique. Mais voilà, transposer la vie de l'entreprise à la vie publique ne peut que justifier la prééminence de la compétitivité dans l'espace public et citoyen. Ce faisant, la gouvernance publique intègre la dimension économique et financière en tant qu'objectif stratégique. La mutation de l'État public vers un État-entreprise est alors en marche.

Dans ce contexte de corporatisation, la haute finance occupe une place de choix. C'est elle qui tient les cordons de la bourse pour financer — ou non — les politiques des uns et des autres. L'exemple du sauvetage des banques systémiques avec l'argent public pour compenser, sans contreparties, les actes criminels de la haute finance, n'aurait jamais pu être justifié dans un monde réellement libéral ou démocratique. En temps normal, ces responsables auraient dû au minimum passer devant la justice, voire faire un tour en prison pour gestion déloyale, abus de biens sociaux et autres accusations de corruption.

Grâce à des montages systémiques astucieux, la haute finance a réussi à imposer ses besoins activement soutenus par les banquiers centraux. Piégées, les sphères publiques, aux quatre coins de la planète, ont dû se résoudre à solidariser, sans contreparties, les peuples avec les banques dites « systémiques » ou « trop grandes pour faire faillite ». Ce fut un tournant déterminant dans la vie démocratique et l'existence de la chose publique. Les banques n'ont pas fait faillite, en revanche les États, et avec eux les populations, souffrent depuis lors d'une paupérisation en constante progression. En validant la mutualisation des risques des grandes banques et la privatisation de leurs bénéfices, les dirigeants politiques ont ébranlé les bases de l'État de droit.

Les dirigeants politiques ont fait encore mieux en légalisant, sans raison aucune, le rôle du marché comme source de financement de l'endettement public. La gouvernance politique s'est ainsi enferrée dans un cercle vicieux. Le créancier peut, dès lors qu'il y a surendettement, imposer la privatisation des biens et des services publics. Au vu de certaines conditions fortement

avantageuses au créancier, on peut se demander s'il ne faut pas parler tout simplement de transfert de biens ! Le scandale Alstom qui secoue la France illustre bien notre argument.

L'affaire Alstom en France, est un exemple parmi tant d'autres⁸ de privatisation à bon compte... En 2014, malgré un joli carnet de commandes sur 3 ans d'une valeur estimée à 50 milliards d'euros, l'entreprise avait un cruel besoin de cash pour survivre. Pas de cash, pas d'activités dans le monde de la dette. Comme les ennuis volent en escadrille, l'administration américaine sanctionnait au même moment Alstom pour corruption et lui infligeait une amende de 700 millions de dollars. Et voilà qu'à ce moment arrive le sauveur. Le concurrent General Electric propose de poser 10 milliards d'euros sur la table pour reprendre le cœur stratégique et bénéficiaire de l'entreprise.

Grâce à des alliés au plus haut niveau de la gouvernance de l'État français, dont M. Emmanuel Macron, Alstom sera phagocyté par General Electric en 2014 malgré les protestations des armées et des divers services de renseignement. Cette vente fit dire à Alain Juillet, ancien membre du Service Action et directeur du renseignement de la Direction générale de la sécurité « (...), *on ne peut plus vendre un seul sous-marin à l'étranger sans avoir le feu vert des Etats-Unis si on emploie les fameuses turbines* ⁹ »¹⁰.

Cet exemple peut être étendu à d'autres entreprises appartenant à des États ou à des privés. Un autre exemple de phagocytage sauvage, mais ô combien organisé, est celui de Swissair, appelée autrefois la banque volante. Elle constitue un cas d'école de la manière dont le marché s'approprie les fleurons qui l'intéressent pour trois fois rien. Après les avoir fait conseiller par des consultants du sérail de la haute finance, les entreprises finissent systématiquement par perdre leur patrimoine, s'endetter pour grossir, se restructurer en petites unités faciles à reprendre. Le chantage au cash et au renouvellement des créances fera le reste pour atteindre les objectifs, non pas de succès des entreprises, mais ceux du marché de la haute finance.

Bilan ? Le phagocytage de l'outil de production économique,

⁸ *Alstom, un scandale d'État — Dernière liquidation de l'industrie française*, Jean-Michel Quatrepoint, Fayard 2015.

⁹ Le transfert des activités de Alstom incluait la production des turbines indispensables aux sous-marins français à propulsion nucléaire...

¹⁰ « La France a perdu sa souveraineté au profit des ÉTATS-UNIS, dénonce un ex-DGSE », *Cyceon*, mars 2018.

source d'impôts, d'emplois, va anémier les finances locales et miner l'État de droit d'abord, et l'État tout court ensuite. Voilà pourquoi l'élection d'un président de droite comme de gauche ne change plus rien au programme politique mis en place. Le « *marketing promotionnel* » des campagnes électorales peine de plus en plus à cacher la redoutable mainmise de la haute finance, devenue au fil du temps, grâce au surendettement, le décisionnaire réel des États qui, potentiellement, dicte par ce biais ses attentes.

Voici comment Alexandre Zinoviev expliquait le phénomène. Pour lui, les pays occidentaux ont connu « *une vraie démocratie à l'époque de la guerre froide. Les partis politiques avaient de vraies divergences idéologiques et des programmes politiques différents. Les organes de presse avaient des différences marquées eux aussi. Tout cela influençait la vie des gens, contribuait à leur bien-être. C'est bien fini. Parce que le capitalisme démocratique et prospère, celui des lois sociales et des garanties d'emploi devait beaucoup à l'épouvantail communiste. L'attaque massive contre les droits sociaux à l'Ouest a commencé avec la chute du communisme à l'Est. Aujourd'hui, les socialistes au pouvoir dans la plupart des pays d'Europe, mènent une politique de démantèlement social qui détruit tout ce qu'il y avait de socialiste justement dans les pays capitalistes* ».

Voici à titre d'illustration un épisode relevé dans le cadre de l'élection du président socialiste François Hollande. Durant son fameux discours du Bourget, le futur président lâche la phrase suivante au sujet de la finance mondiale : « *Un adversaire sans visage, sans nom, sans appartenance à un parti, qui pourtant gouverne!* ». En écho à cette assertion, un reportage fut réalisé par François Ruffin, journaliste et blogueur¹¹. On y découvre une interview mettant en scène Nicolas Doisy, chef économiste à Cheuvreux, une puissante entreprise de courtage globalisé du Crédit Agricole¹². Monsieur Doisy y était interrogé sur une note qu'il avait émise et qui représentait un véritable « *plan de bataille des financiers*¹³ » dont l'objectif serait la fin du contrat de travail à durée indéterminée.

¹¹ « Le “plan de bataille des financiers” contre la France », *Le Point*, http://www.lepoint.fr/economie/le-plan-de-bataille-des-financiers-20-04-2012-1453564_28.php.

¹² Vendue depuis à Kepler.

¹³ « Le “plan de bataille des financiers” contre la France », *Le Point*, http://www.lepoint.fr/economie/le-plan-de-bataille-des-financiers-20-04-2012-1453564_28.php.

Dans cette note, il est clairement affirmé que François Hollande va devoir déplaire soit au marché financier, soit à ses électeurs, parce qu'il est certain qu'il n'arrivera pas à concilier les deux. Le courtier explique alors que de toute manière, le programme de François Hollande était dicté par l'appartenance à la zone euro. Dès lors, les options qui se présentaient à lui étaient soit de quitter la zone euro, soit de déplaire à son électorat. Il semble ainsi établi qu'il y a incompatibilité entre le fait de satisfaire simultanément le marché financier, la zone euro — et les aspirations des populations au travers des élections.

Toujours selon le mémo de Monsieur Doisy, le nouveau président de la République, une fois élu, utiliserait la demande de renégociation du traité « *pour tromper le public français, en lui faisant accepter des réformes correctes dont celles du marché du travail* »... Nous retiendrons encore de cette interview ce passage où Monsieur Doisy dit : « *c'est regrettable pour François Hollande, mais la nécessité d'une libéralisation du marché du travail est le résultat direct d'une appartenance de la France à la zone euro. Aussi, ne peut-on avoir l'une sans l'autre* ».

L'interview se poursuit en expliquant que de toute façon quel que soit le prochain président, il sera contraint de réformer le CDI et de réduire les garanties offertes habituellement aux employés. C'est exactement ce que Monsieur Hollande a fait quelques années plus tard avec la loi El Khomri, imposée définitivement le 20 juillet 2016¹⁴. Le témoin fut passé en 2017 à Emmanuel Macron. En tant qu'ancien ministre du gouvernement socialiste précédent, il a tout naturellement poursuivi le processus entamé. Ainsi, le 22 septembre 2017, il apposait sa signature sur 5 ordonnances qui allaient permettre la création de 26 décrets d'application. Des décrets qui allaient être publiés dans le Journal officiel... le 31 décembre de la même année ! Ce nouveau type de contrat de travail, le « contrat de projet », devrait répondre à la demande de Bruxelles d'instaurer une *flexisécurité*, contraction de flexibilité et sécurité (*flexicurity* en anglais). Ce concept est soutenu par certains économistes, pour

lepoin.fr/economie/le-plan-de-bataille-des-financiers-20-04-2012-1453564_28.php

¹⁴ « Loi travail : le gouvernement a une troisième fois recours au 49.3 », *Le Monde*, juillet 2016 http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/07/20/loi-travail-le-gouvernement-a-une-troisieme-fois-recours-au-49-3_4972394_823448.html

lesquels la fluidité du marché du travail¹⁵ dépend des performances économiques.

La remise en question des lois sociales est donc imposée par des agents de la haute finance non-élus. Le but étant d'accroître la rentabilité des entreprises, en rendant le marché du travail toujours plus *fluide*. Cet exemple démontre la perte d'indépendance des organes démocratiques de la République. Les principes constitutifs de l'État sont dès lors attaqués.

Quant au concept de fluidification du marché du travail, nous émettons ici l'hypothèse que la flexibilisation du statut de salarié ainsi engagée a vocation à se poursuivre jusqu'à la suppression pure et simple du salariat. Ainsi, toute personne active finira par devenir autoentrepreneur. Les entreprises contractantes auront alors la possibilité de faire jouer la concurrence pour chaque nouveau besoin en personnel, sur l'échiquier mondial de l'emploi. L'accès à un bassin de l'emploi aussi vaste créera alors une compression des prétentions des postulants¹⁶, réduisant d'autant les coûts de la masse salariale.

Bref, armée de son « marché » détenteur à la fois des créances et du cash, l'oligarchie financière est devenue toute-puissante puisqu'il lui suffit de couper le robinet du cash et d'exiger le remboursement de ses créances pour faire plier n'importe quel État, entreprise, ou individu. En s'attaquant au coût du travail, au contrat de travail et aux prestations sociales, la haute finance affaiblit encore plus les bases constitutives de l'État de droit, et renforce à l'inverse le pouvoir des personnes aux commandes du système qui sous-tend la mondialisation.

Voici ce qu'en dit Zinoviev : « *Les pays occidentaux sont donc dominateurs, mais aussi dominés, puisqu'ils perdent progressivement leur souveraineté au profit de ce que j'appelle la « supra-société ».* Suprasociété planétaire, constituée d'entreprises commerciales et d'organismes non-commerciaux, dont les zones d'influence dépassent les nations. Les pays occidentaux sont soumis, comme les autres, au contrôle de ces structures supranationales. Or, la souveraineté des nations était, elle aussi, une partie constituante du pluralisme et donc de la démocratie, à l'échelle de

¹⁵ Ce qui consiste à mesurer la facilité avec laquelle les travailleurs vont se mouvoir entre les jobs.

¹⁶ *Le Management par le Coaching (MPC), le cadre à la recherche de ses repères*, Liliane Held-Khawam, Pro Mind, 2002.

la planète. Le pouvoir dominant actuel écrase les états souverains. L'intégration de l'Europe qui se déroule sous nos yeux, provoque elle aussi la disparition du pluralisme au sein de ce nouveau conglomérat, au profit d'un pouvoir supranational ».

Il fut un temps où la démocratie était soumise à la concurrence communiste. Ce pluralisme idéologique poussait les dirigeants occidentaux à être à l'écoute des votants et de répondre à leur demande. Les dirigeants des pays dits libres déployaient alors les atours de la démocratie et de la garantie des libertés individuelles des citoyens, en contrepoids aux risques d'une contamination communiste. L'humanisme du monde libre de l'époque, semble n'avoir été motivé que par cette crainte. La chute du bloc communiste a laissé un monde unipolaire qui peut laisser libre cours à son idéologie purement business, et à la *corporatisation*¹⁷ de l'État par une élite financière transnationale.

Zinoviev avait compris bien avant nous la révolution qui se déployait alors : *« Pendant la guerre froide, la démocratie était une arme dirigée contre le totalitarisme communiste, mais elle avait l'avantage d'exister. On voit d'ailleurs aujourd'hui que l'époque de la guerre froide a été un point culminant de l'histoire de l'Occident. Un bien-être sans pareil, de vraies libertés, un extraordinaire progrès social, d'énormes découvertes scientifiques et techniques, tout y était ! Mais, l'Occident se modifiait aussi presque imperceptiblement. L'intégration timide des pays développés, commencée alors, constituait en fait les prémices de la mondialisation de l'économie et de la globalisation du pouvoir auxquels nous assistons aujourd'hui. Une intégration peut être généreuse et positive si elle répond, par exemple, au désir légitime des nations-sœurs de s'unir. Mais celle-ci a, dès le départ, été pensée en termes de structures verticales, dominées par un pouvoir supranational. Sans le succès de la contre-révolution russe, il n'aurait pu se lancer dans la mondialisation ».*

Plus le pouvoir supranational se globalise, plus il se renforce,

¹⁷ La *corporatisation* est entendue ici comme un phénomène qui transforme les entités publiques en structures autonomes, décentralisées et inscrites au Registre du commerce sous la forme d'association, fondation, institut ou société commerciale. Peu importe la forme juridique choisie et peu importe qu'elle soit de droit public. L'essentiel est qu'elle soit soumise à une structure privée hors de l'administration publique. Les décideurs ultimes — et même suprêmes — sont alors le conseil d'administration, de l'Institut ou de la fondation.

plus les États s'affaiblissent, et moins les droits des citoyens sont et seront défendus. L'exemple le plus patent à l'heure actuelle est celui de la protection des données qui va jusqu'à remettre en question le droit à la vie privée. Même le milliardaire George Soros s'émouvait à Davos en janvier 2018 des dangers de deux géants du Net : Google et Facebook¹⁸. Il y a exprimé, à juste titre, ses inquiétudes de voir ces entités, typiquement supranationales, s'allier à des régimes totalitaires.

Récemment encore, un utilisateur Facebook s'est rendu compte que le réseau social a gardé la trace de ses appels téléphoniques et SMS... sans prévenir bien sûr. En avril 2018, le patron de Facebook a passé cinq heures sur le gril face à des sénateurs américains exaspérés par l'emploi frauduleux des données personnelles de 50 millions d'utilisateurs et sur leur transmission à Cambridge Analytica à des fins commerciales... M. Zuckerberg a été sermonné, certes, mais certains journaux ont fait état d'un « bide » ou d'une audition pour rien. Pourtant, le « marché » était content, et le titre Facebook clôturait ce jour-là en hausse de 4,5 %...

L'ère à venir sera jalonnée de turbulences où l'être humain sera toujours plus exposé à d'opaques impératifs privés, financiers, et technologiques. Nous voyons bien que progressivement, les élus, par leur impuissance et leur passivité, sont en train d'amener les populations là où elles ne veulent pas aller, à savoir vers les exigences perverses d'un marché faussé et déshumanisé. Incompatibles avec la démocratie, celles-ci sont implémentées progressivement. La Suisse n'échappe pas au phénomène. Et dans le pays des référendums, où il est supposé exister un risque de blocage par le peuple, la communication pour ne pas dire la manipulation y joue un rôle fondamental. Comment peut-on accomplir dans ces conditions son rôle de citoyen dans ces conditions ?

Dans son excellent livre *Les Spin Doctors du palais fédéral*, Judith Barben¹⁹ présente d'abondants exemples bien documentés qui traitent de la propagande et autre formatage d'opinions, que les autorités fédérales diffusent dans le cadre des votations. In fine, le marché financier adore la Suisse où règne une entente

¹⁸ Nous venons d'apprendre que Facebook enregistrerait les communications téléphoniques de ses membres, sans autorisation bien sûr...

¹⁹ *Les Spin Doctors du palais fédéral*, Judith Barben, éd. Xenia.

parfaite entre le monde de la finance, les personnages clefs de la politique, et ceux de la communication.

L'impuissance de la politique a été également observée aux États-Unis. En 2014, le *Boston Globe* se faisait l'écho d'une opinion publique qui s'attendait à de grands changements lors de l'élection de Barack Obama. Les électeurs ont toutefois constaté qu'une fois élu, le président, prix Nobel de la paix, a poursuivi la politique de sécurité nationale de son prédécesseur, multiplié les attaques de drones et fait exploser le budget de modernisation des armes nucléaires (un trillion de dollars).

Pour tenter de comprendre, le *Boston Globe* a interviewé le professeur Glennon, auteur de *National security and Double government*²⁰. Celui-ci expliqua simplement que les organismes de défense et de sécurité fonctionnaient (tout comme en Suisse) de manière autonome, et que le système incluait un « *double gouvernement* ». Les élus servent de couverture aux décisions prises par la bureaucratie²¹, qui garantit la continuité au-delà des élections.

L'observation de ces quelques faits économiques, juridiques ou financiers nous amène à nous poser des questions sur cette *suprasociété*, telle que décrite par Zinoviev. L'exemple récent de Madame Christine Lagarde²², patronne du FMI, qui a été reconnue coupable de négligence, mais dispensée de peine dans l'affaire de l'arbitrage Tapie, tend à confirmer son existence. Au même moment, un homme fut mis en prison pour un vol de riz et de pâtes. Nous voyons un clivage qui crée deux catégories d'individus, dont les droits et obligations ne sont pas équivalents.

Ceci nous fait dire que le nouveau modèle qui se met en place est objectivement élitiste, entaché de favoritisme. D'ailleurs, Marc Chesney²³ parle « d'aristocratie financière » qui serait une autre appellation de la *suprasociété* de Zinoviev. Bref, la nouvelle aristocratie, financière, transnationale (ou apatride), réfractaire à la chose publique, tend à instaurer un État mondial centré sur

²⁰ *National Security and double government*, Michael J. Glennon, Oxford University press, October 2014.

²¹ « Vote all you want. The secret government won't change ». Jordan Michael Smith, *Boston Globe*, 18/10/2014.

²² « Affaire Tapie : Christine Lagarde coupable de "négligence" mais dispensée de peine », *Le Monde*, décembre 2016.

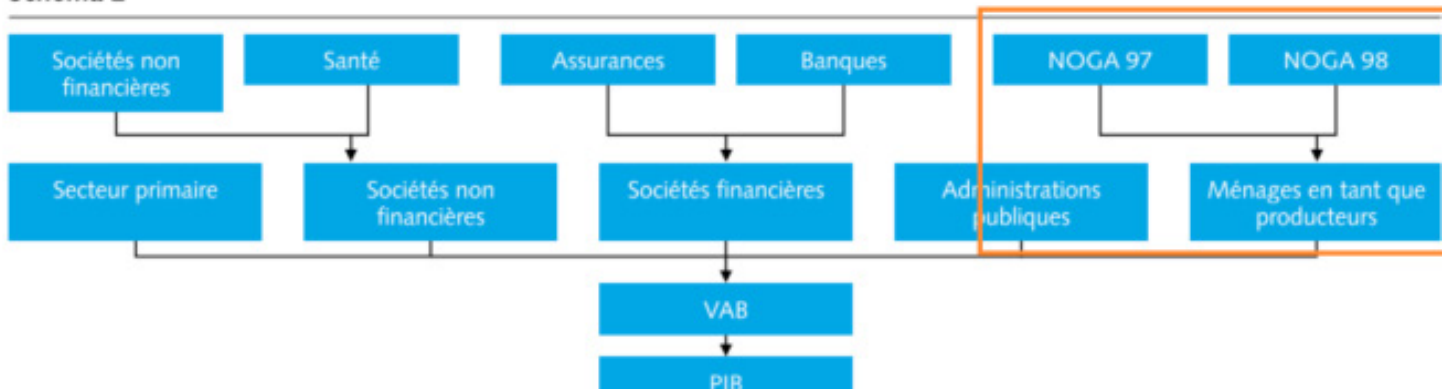
²³ Professeur de Finance au *Swiss Finance Institute* de Zürich.

la finance, où l'individu est appréhendé en tant que ressource productive comme une autre, créatrice de valeur ajoutée. (cf. annexe 2) Quant aux personnes fragilisées, personnes âgées ou handicapées, non productives, celles-ci risquent bel et bien de ne pas y être les bienvenues...

Voici l'extrait d'un document de la comptabilité nationale suisse. On y classe les « Ménages en tant que producteurs » (orange).

Plus bas, on calcule leur valeur ajoutée brute avec la case VAB [Value added], qui n'est autre que le concept que l'on utilise pour mesurer la production d'un agent économique (c'est-à-dire d'une firme, d'une administration publique, d'une organisation non-gouvernementale ou d'un ménage) pendant une période donnée (généralement le trimestre ou l'année). On définit la valeur ajoutée comme étant la différence entre la production et la consommation intermédiaire²⁴.

Schéma 2



Les mots utilisés dans ce schéma nous rappellent la comptabilité analytique des entreprises.

La comptabilité analytique est une comptabilité d'exploitation interne aux entreprises (...). Elle permet de localiser les zones de performance et de non-performance au sein d'une société en se focalisant sur le calcul de la rentabilité par poste, par produit, par atelier, par centre de décision... La comptabilité analytique est essentiellement tenue par les moyennes et grandes entreprises qui l'utilisent comme un outil de pilotage stratégique. (...) En fonction de l'information recherchée, elle peut utiliser différentes méthodes comptables (méthodes GP, UVA, ABC, du direct costing, des coûts complets ou encore des coûts standards).²⁵

²⁴ Source : <http://www2.ulg.ac.be/crepp/profiles/artige/Section2Valeurajoutee.htm>

²⁵ <http://www.journaldunet.com/business/pratique/dictionnaire-comptable-et-fiscal/14483/comptabilite-analytique-definition-traduction.html>

CHAPITRE II

Ces trois contraintes qui sabotent les États

L'intégration ou l'emboîtement des États dans des ensembles régionaux, communautaires, et enfin planétaires est le résultat d'un abandon des frontières, des barrières douanières, des préférences nationales et des législations y relatives. Un État qui refuse de renoncer à sa souveraineté et à son indépendance court le risque d'être accusé de protectionnisme, de nationalisme. Certaines contraintes se sont imposées au fil des années aux États via les organismes supranationaux tels que le FMI, l'OMC, l'ONU, etc. Le multilatéralisme est l'une des trois que nous abordons ici.

Le multilatéralisme, invention américaine du président Wilson, traduit sa conception des relations internationales. Ce serait, selon Moreau Desfarges une « *quête d'un ordre international moral, conviction quasi messianique qu'il est possible de bâtir une société ou civilisation des États, confiance dans le droit et les institutions* »²⁶. Le Larousse le définit en tant que « *technique qui privilégie, au niveau des relations internationales, les rapports de chaque pays avec l'ensemble des autres* ». L'exemple illustratif le plus connu est le système des relations internationales de l'ONU, réseau institutionnel complexe construit sur une base multilatérale.

Cette vision multilatéraliste couvrant des aspects aussi bien politiques qu'économiques, a été adoptée par les traités internationaux signés après la Seconde Guerre mondiale. Elle est organisée sur la base de négociations, d'engagements réciproques et d'accords entre plusieurs pays, dont le but final est d'instaurer des principes de fonctionnement uniformisés, voire la mise en commun des ressources nationales. Tout ceci au travers de lois, règles et directives communes. Les blocs d'Unions doua-

²⁶ « Le multilatéralisme et la fin de l'Histoire », Moreau-Desfarges P, in *Politique étrangère*, 3/2004, p. 577.

nières en sont une des applications possibles. Ils sont, par définition, un système communautaire qui demande aux États de transférer leur souveraineté à un étage supérieur, supranational. Partant, il s'oppose à l'unilatéralisme souverainiste décrit comme un repli sur soi.

La structure que s'est donnée le multilatéralisme contemporain est celle de l'approche systémique, inspirée de celle du corps humain. Système complexe, l'organisme vivant est constitué de sous-systèmes vitaux et de l'ensemble de leurs interactions. L'idée est que si un sous-système est atteint, l'ensemble du système se trouve confronté à cette faiblesse, et en sera contaminé. Le multilatéralisme est conçu dans une logique d'organisation systémique mais aussi transversale, où chaque élément est un ensemble que l'on replace dans un environnement plus vaste.

Les processus qui traversent chaque État sont intégrés à des processus similaires globaux, créant un système d'interdépendance planétaire hautement complexe. Prenons l'exemple de l'agriculture. Celle-ci est envisagée en tant que processus planétaire, et dicte la fin des agriculteurs locaux. L'agriculture traditionnelle laisse la place à des *mégafermes*²⁷ hautement spécialisées disséminées à travers la planète. L'autonomie alimentaire n'est plus l'affaire des États, mais d'organismes supranationaux travaillant main dans la main avec l'industrie agroalimentaire aux mains de la haute finance internationale.

La mafia²⁸ profite du multilatéralisme pour globaliser sa mainmise sur le secteur d'activité de l'agroalimentaire. Un rapport du syndicat agricole italien Coldiretti affirme que « l'agroalimentaire est devenu un domaine d'investissement prioritaire pour la criminalité qui en a compris le caractère stratégique ». Celle-ci a réalisé près de 22 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuels sur sol italien juste pour l'année 2017, soit une hausse de 30 % en un an. Les processus ont été intégrés et couvrent aussi bien la production, le transport que la distribution et la vente en Italie et ailleurs.

Selon le rapport²⁹, « Les mafias conditionnent le marché agroalimentaire en établissant les prix des récoltes, en gérant les transports et la distribution, en contrôlant des chaînes entières de supermarché ».

²⁷ La mégaferme Al Badiah en Arabie Saoudite : 22'500 vaches laitières, 960 000 litres de lait par jour. Al Badiah est une des 6 fermes du groupe Almarai qui possède 105 000 vaches en tout dans le pays... (Sources : Agriland.ie, et Alamarai.com)

²⁸ « La mafia toujours plus présente dans l'agriculture », ATS/nxp.

²⁹ Idem.

À travers un coup de filet en Italie, nous découvrons que la 'Ndrangheta, la mafia calabraise, avait verrouillé le secteur entier de la boulangerie dans le sud ainsi que celui de la distribution de vins, fromages, et huile d'olive en Allemagne.

La mafia italienne étend ses activités agricoles en Slovaquie. Grâce à Jan Kuciak, journaliste d'investigation, de 27 ans, assassiné avec son épouse à Bratislava, nous apprenons que les tentacules de la mafia calabraise s'étendent aussi en Slovaquie. Son dernier article « Les tentacules de la mafia en Slovaquie et ses tentacules en politique ». La Slovaquie a accueilli des membres du clan, recherchés par la justice italienne, et leur a permis d'y développer des activités florissantes dans les domaines de l'agriculture, du solaire et de l'immobilier entre autres.

L'excellent travail de Jan Kuciak permet de découvrir les accointances de la mafia calabraise avec d'éminents représentants de l'État.

.....

Transposée au niveau global, cette méthodologie implique que le développement des peuples, des secteurs, des projets, des ressources naturelles, de l'économie, de la monnaie, de la finance, du climat, etc. doit évoluer de manière normée, uniformisée et coordonnée partout dans le monde. Par conséquent, leur gestion est l'affaire de toute la planète et non celle d'un groupe, soit-il un État. L'avènement de la gouvernance par les normes et les excès observés en sont les conséquences. Actuellement, un artisan, fabricant de jouets en bois, doit cesser ses activités s'il ne met pas 1'500 euros par type de jouet pour se faire homologuer. Il risque même de devoir rappeler les jouets déjà vendus.

Les promoteurs du multilatéralisme vont ainsi pousser, par souci de rationalisation, d'*efficacité* et de cohérence, à concentrer et collectiviser les ressources, ainsi que leur gestion. Si l'on prend l'exemple de la protection de l'eau, il faudrait selon eux, aborder le sujet au niveau de l'ensemble de la planète. Leur argumentaire est que la mise en place d'une gestion globale de l'eau est bien plus efficace et durable, que si x États s'en occupaient indépendamment.

La philosophie sous-jacente au multilatéralisme est illustrée par la théorie du baquet (cf. page suivante). Elle rejoint le proverbe qui dit que la force d'une chaîne est celle de son maillon le plus faible. La suite logique de ce raisonnement est la création d'une supra-entité, représentant la collectivité, qui va chercher à uniformiser les politiques des États et leur mise en œuvre locale au travers de normes planétaires très contraignantes. L'indépendance des États n'a plus sa place dans ce

genre de modèle. Cette approche qui vise à uniformiser l'espace planétaire explique pourquoi il a fallu introduire la libre circulation des capitaux, de l'humain, des ressources des entreprises, des services et de l'information.

Une supra-gouvernance mondiale se développe de manière très déterminée depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, centrée sur un espace marchand planétaire, mettant un terme aux frontières territoriales classiques et aux législations nationales autres que les reprises du droit international.



La « théorie du baquet » rappelle métaphoriquement que dans les systèmes complexes, quand on considère les sous-ensembles vitaux du système (comme les organes vitaux d'un organisme), ils sont tous importants. Il ne sert à rien d'avoir un niveau d'excellence sur l'un des piliers (l'économie p.ex.) si un autre élément (le social ou l'environnement) est dégradé, car le niveau de performance ou de qualité de l'ensemble est ici contrôlé par la « planche la plus faible du baquet » (Wikipedia).

Le monde multilatéral accueille différentes sortes de partenaires dans sa gouvernance. Le partenariat multipartite vient se greffer au multilatéralisme et amène les gouvernements à inviter des partenaires non gouvernementaux à collaborer à la gestion du monde. Ceci inclut des banques, des *hedge funds*, des multinationales et leurs ONG-satellites ou autres *think tanks*. C'est grâce à cette collaboration étroite que le super-État planétaire, business et financier, se forme en partenariat avec le monde des entreprises (*corporate*) et de la société civile (lobbies, ONG, *think tanks*, etc.).

L'ONU, par exemple, insiste dans son approche sur la notion de partenariat multipartite³⁰. « *Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière* »³¹. Les

³⁰ *Partenariats multipartites, in Programme de développement durable de l'ONU pour 2030, Extraits de l'objectif 17, point 17.17*

³¹ Le texte de base a été admis par tous les pays adhérents à des organismes tels que l'OMC, l'ONU, mais aussi aux diverses unions douanières ou de zones de libre-échange. De multiples textes constitutionnels le préconisent.

États font de la place à des tiers. La conséquence inéluctable en est que la position de l'État s'affaiblit au profit de puissantes entités supranationales privées, qu'il est obligé d'associer à sa gestion (*partenariat public-privé*).

La chose est officielle et légalisée par des textes de lois supranationaux tels que ceux de l'ONU ou de l'OMC. Du coup, la souveraineté de l'État est remise, et l'avènement au cœur de la gouvernance politique mondiale d'organisations commerciales (les multinationales de la finance par exemple) et non commerciales (telles que Open Society Foundation de George Soros, ou celle de Bill et Melinda Gates) est entériné.

Voici un exemple de mise en place du principe du partenariat multipartite au niveau local. Il est suisse. « *Les cantons, les partis politiques et les milieux intéressés sont invités à se prononcer sur les actes législatifs importants et sur les autres projets de grande portée lors des travaux préparatoires, ainsi que sur les traités internationaux importants*³². » Les milieux intéressés, que sont les entreprises d'un certain poids et la société civile, peuvent ainsi être représentés par des lobbies de manière tout à fait officielle. Nous pouvons considérer dès lors que les décisions sont prises conjointement entre les États, leurs partenaires privés souvent issus du marché financier globalisé, et la société civile.

Dans le cas de la Suisse, les rapports, que des *experts* émettent, semblent influencer de manière décisive les autorités fédérales, et en particulier le Conseil fédéral. Dans le cadre d'une « stratégie Santé2020 », un rapport³³ d'experts venus de 4 pays différents (10 Suisses sur 14 participants) semble être devenu une sorte de feuille de route du représentant officiel de la démocratie pour réformer le secteur. Par ce dispositif, les consultations ne se limitent plus aux seuls élus locaux, mais s'élargissent à des experts-technocrates venus de l'étranger.

C'est donc tout naturellement que les lobbies s'installent dans l'espace public afin de fournir les informations nécessaires aux élus. Récemment, un élu suisse au Conseil national admettait recevoir d'un grand assureur *quelques milliers de francs* d'indemnités lors de certaines séances de travail. Ces pratiques, qui choquent encore les populations, sont pourtant celles de la nouvelle gouvernance.

³² Art. 147 Procédure de consultation, Constitution suisse.

³³ Août 2017.

Dans le monde du lobbying, la palme revient à la haute finance internationale. À Bruxelles, par exemple, une puissante présence, organisée de manière systémique et en réseaux, infiltre les lieux (cf. annexe 3). La dépense ? En 2014, on comptabilisait 120 millions d'euros annuels, recensés par Corporate Europe Observatory pour un effectif de 1'700 collaborateurs. Évidemment les JP Morgan, Goldman Sachs et autres Citigroup y sont dignement représentés. À relever la forte présence britannique qui s'élève à 140 lobbies sur les 700 recensés³⁴.

Parler du lobbying à Bruxelles nous oblige à parler de *Business Europe*³⁵. Mastodonte du lobbying, cette organisation qui regroupe entre autres Bayer, BMW, Google, Microsoft, Shell, ou Total a tenu 170 réunions de lobbying avec l'élite de la Commission (commissaires, proches collaborateurs, hauts fonctionnaires) entre décembre 2014 et novembre 2017. Il faut dire qu'il revient à la Commission européenne de rédiger les projets législatifs, de veiller à leur mise en œuvre et d'établir l'agenda politique de l'UE.

Une étude³⁶ très intéressante a été réalisée en 2011 sur les 50 entreprises qui avaient dépensé le plus pour du lobbying par rapport à la valeur de leurs actifs. Il y était révélé que le retour sur investissement était simplement spectaculaire et comparable aux gains réalisés par un *hedge fund* de haut rendement.

Et voici la troisième contrainte que nous avons retenue. Celle de la financiarisation imposée à l'ensemble de l'économie et des États de la planète. Grâce à l'extension et l'interconnexion des marchés, la haute finance va pénétrer l'ensemble des secteurs de la vie productive, publique ou simplement sociétale. C'est à travers elle que la dictature du profit sera imposée à toutes et à tous.

Différentes définitions existent pour expliquer l'appellation. Celle-ci peut être définie en tant que « *croissance inexorable de la part des activités financières dans le développement de l'économie* »³⁷. Ce constat où, effectivement, la taille du marché de la finance a pulvérisé toutes sortes de records ces dernières années, est la conséquence de cette omniprésence de ce secteur

³⁴ « Comment le lobby financier pèse sur Bruxelles », *Le Monde*, avril 2014.

³⁵ « Voici Business Europe le plus puissant lobby de Bruxelles », corporateeurope.org.

³⁶ « *The outsized returns from lobbying* », Brad Plumer, octobre 2011.

³⁷ Définition du Larousse.

dans le quotidien du monde. Cette définition ne reflète pas les mécanismes sous-jacents au phénomène.

Pour mieux saisir la chose, voici une autre définition que nous retiendrons : « *Tendance à faire des marchés des dispositifs d'évaluation et d'échange de tous les actifs : non seulement ceux des entreprises mais aussi ceux qui constituent le patrimoine des particuliers, des entreprises ou encore celui de l'État. Les marchés deviennent ainsi les évaluateurs directs ou indirects de toutes les « valeurs », bien au-delà de ce que l'on appelait naguère des valeurs « économiques ». L'éthique par exemple, intervient désormais dans l'évaluation des entreprises et autres investissements dits « socialement responsables ». Et de même pour le talent, le génie, l'originalité, la compétence, etc.* »³⁸.

C'est cette deuxième définition qui nous semble essentielle à la compréhension de la mutation des États, de la place de l'économie réelle, et accessoirement de la nouvelle place accordée à l'humain. La financiarisation, devenue passage obligé de l'économie et de la vie publique, a permis la mise en place d'un modèle de gouvernance où l'ensemble des activités productives marchandes et non marchandes sont traduites en valeurs financières par le marché. Ce pouvoir octroyé au marché de la haute finance est un énorme privilège qui va lui permettre non seulement de valoriser les divers secteurs de l'économie mondiale, mais aussi de les financer, de les endetter, de les gérer à travers les produits financiers associés à la financiarisation. Tout cela ouvre grand la porte à la spéculation, mais aussi à des attaques à l'encontre d'une entité ou d'une autre...

C'est ainsi que la gestion des richesses planétaires sera toujours plus concentrée au niveau du marché financier, ce qui permet potentiellement de construire « *un monopole industriel et financier* », expression chère au président Roosevelt qui nous avertissait en son temps du danger que la corporation de la haute finance pouvait représenter. Il osa même la comparer au crime organisé (cf. texte en annexe 4).

Le président Roosevelt osait la comparaison entre les détenteurs du grand capital et le crime organisé! Le 31 octobre 1936, F. D. Roosevelt défend le « New Deal »³⁹. Nous en retiendrons ceci :

³⁸ Définition IREPP

³⁹ Discours traduit par le site *Les Crises*.

« Nous avons dû lutter contre les vieux ennemis de la paix – le monopole industriel et financier, la spéculation, la banque véreuse, l'antagonisme de classe, l'esprit de clan, le profiteur de guerre.

Ils avaient commencé à considérer le gouvernement des États-Unis comme un simple appendice à leurs affaires privées. Nous savons maintenant qu'il est tout aussi dangereux d'être gouverné par l'argent organisé que par le crime organisé. Jamais dans toute notre histoire ces forces n'ont été aussi unies contre un candidat qu'elles ne le sont aujourd'hui. Elles sont unanimes dans leur haine pour moi – et leur haine me fait plaisir.

Je peux dire que lors de mon premier mandat ces forces menées par l'égoïsme et la soif du pouvoir ont trouvé un adversaire à leur hauteur. J'aimerais pouvoir dire à l'issue de mon deuxième mandat qu'ils ont trouvé leur maître.

Ceux qui avaient l'habitude d'avoir des passe-partout ne sont pas heureux. Certains d'entre eux sont même désespérés. Seuls des hommes désespérés, le dos au mur, peuvent descendre en dessous d'un niveau de citoyenneté décent au point de promouvoir la campagne « feuille de paie » actuelle contre les travailleurs des États-Unis d'Amérique. Seuls les hommes désespérés, sans souci des conséquences de leurs actes, risqueraient de compromettre l'espoir d'une nouvelle paix entre travailleurs et employeurs en utilisant à nouveau la tactique de l'espionnage au travail.

On y trouve notamment la justice, l'amour et l'humilité, non pas pour nous-mêmes en tant qu'individus, mais pour notre Nation.

C'est la voie de la paix. »

.....

Ainsi, par la financiarisation, on a fait du marché financier le cœur de la planète, de l'ensemble des activités, de l'ensemble des ressources naturelles (cf. annexe 5). Soutenue par le multilatéralisme⁴⁰, la financiarisation s'est très vite mondialisée, devenant ainsi supranationale. La technologie et l'ingénierie financière vont lui permettre d'intégrer, de piloter et de contrôler l'ensemble des processus financiers mondiaux à distance. L'édifice financier globalisé devient impénétrable.

Grâce à la financiarisation, l'essentiel des actifs de la planète va être transféré en mains du marché de la haute finance internationale, dont les patrons ont tout loisir de déployer la dictature du rendement, de la productivité, de la rationalisation, de la normalisation, de l'uniformisation, et du profit en général. D'où l'hyperconcentration de la détention des richesses mondiales.

Par conséquent, les États classiques souverains, dotés de

⁴⁰ Dès les années quatre-vingt, les dirigeants anglo-saxons offrirent à l'univers de la finance, l'autocontrôle et l'autorégulation. Ces deux clefs contiennent dans leur principe l'effacement de la législation et de l'autorité de l'État devant les activités financières.

frontières, et organisés en silos, se sont dilués dans un espace planétaire commun, chapeauté par une construction supranationale qui intègre des acteurs privés financiers et commerciaux de premier plan. Nous avons quitté le monde des nations, avec leurs frontières géographiques, leur souveraineté et la démocratie telles qu'on les connaissait, pour entrer de plain-pied dans une construction structurée par un système complexe de processus et de réseaux, au bénéfice exclusif de l'entité financière privée, représentée par son aristocratie.

Cette super-organisation financiarisée, qui à son tour financiarise le monde, émerge en parallèle du délitement des États. Dotée d'un espace planétaire sans frontières, elle collectivise toutes sortes de ressources de la planète. Sans surprise, les représentants de Wall Street tiennent le haut du pavé avec près de 40 % des 69 trillions de dollars, des échanges boursiers globaux de la planète (cf. annexe 6). Arrivent loin derrière dans le palmarès, les bourses européennes et asiatiques. Quant à l'Afrique, malgré les richesses naturelles énormes qui font l'objet de tant de convoitises de la part des divers marchés occidentaux et asiatiques, sa présence dans le marché financier globalisé est insignifiante, pour ne pas dire inexistante. Par conséquent, quand les médias et les politiques parlent de marché ou de marché financier, ils parlent principalement d'agents financiers anglo-saxons, dont les capitales sont selon les activités, Wall Street ou Londres.

Les sommes échangées sur ces plateformes sont gigantesques et ont d'ores et déjà transformé une bonne partie de la planète, de ses richesses et de ses activités, en valeurs boursières et en produits financiers plus ou moins toxiques. Il est donc tout naturel que le groupe, qui bénéficie de cet argent pléthorique, se soit imposé au sein de la gouvernance des États publics endettés par une omniprésence de sponsors et autres lobbyistes, ce qui affaiblit à son tour les institutions et la chose publiques. La création et la privatisation du principe des dettes publiques⁴¹ portées par des banques systémiques, chargées de produits financiers dangereux et menaçants, achèveront de mettre les gouvernements sous tutelle.

Financiarisation, multilatéralisme et partenariats multipartites publics-privés ont donc fait le lit de cette nouvelle structure,

⁴¹ Dont la base essentielle est la dette américaine.

systemique, mondialisée et interconnectée. Celle-ci réclamera tôt ou tard la fin officielle des États publics tels que ces derniers existent encore à ce jour dans notre mémoire collective.

CHAPITRE III

L'autoenrichissement des banques par la création monétaire

La souveraineté monétaire en général, et la création monétaire en particulier, représentent des fonctions vitales de l'État. Privilège régalien s'il en est, la création monétaire est habituellement réservée aux rois et aux républiques, où « *le prince seul a droit de battre monnaie attendu que lui seul a droit d'exiger que son témoignage fasse autorité parmi tout un peuple* »⁴². Or, dans le cadre des multiples transferts de privilèges déterminants et essentiels, la souveraineté monétaire a été totalement détachée des États pour être transmise à un binôme composé des banques centrales et des banques commerciales, que nous appelons ici « corporation bancaire ». La chose est si symptomatique que le fondateur de la *Ford Motor Company*, Henry Ford⁴³, avait eu cette phrase : « *Il est une chance que les gens de la nation ne comprennent pas le système bancaire et monétaire, parce que si tel était le cas, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin* ». Des dizaines d'années se sont écoulées depuis, la masse des populations n'en sait toujours rien...

De fait, quand l'État souverain « A » bénéficie du privilège régalien, tel que celui de la création d'une monnaie nationale, cela signifie qu'il bénéficie de tous les avantages qui en découlent. Ce privilège s'appelle le *seigneurage*⁴⁴. Maintenant, si ce privilège est transféré à un tiers « B », il lui transmet par la même occasion le droit de devenir le seigneur dans ce domaine sur l'ensemble du pays.

Or, le seigneurage offre des avantages financiers multiples et imposants. L'enrichissement direct du souverain (État, organisation privée, ou individu) bénéficiaire en est une conséquence

⁴² *Émile ou De l'éducation* (1762), III de Jean-Jacques Rousseau.

⁴³ Décédé en 1947.

⁴⁴ Tout droit d'un seigneur féodal.

logique. Imaginez maintenant l'extension de ce privilège à l'ensemble des pays de la planète. L'enrichissement du souverain concerné est juste incalculable, sans oublier les pouvoirs politiques, économiques et sociétaux qui en découlent directement et indirectement.

Cela paraît impensable ? Et pourtant, ceci est la réalité mise en place depuis de nombreuses décennies. Sous la houlette de la BRI et du FMI, l'ensemble des États ont admis et pratiqué le transfert de la création monétaire, laissant la haute finance internationale bénéficier d'un seigneurage planétaire. Pourtant, la démocratie attribue constitutionnellement l'exclusivité de la création monétaire et du fait de « *battre monnaie* », au seul État. A moins d'une colonisation, ce privilège régalien n'est pas transmissible. C'est néanmoins ce qui fut fait. La création monétaire a effectivement été sous-traitée à la corporation bancaire. Une toute petite partie est revenue aux banques centrales et l'essentiel aux banques commerciales.

Les États se sont gardé la création monétaire numéraire (billets et pièces), communément appelée *cash*⁴⁵. Sur le plan opérationnel, ils ont sous-traité sa production, sa gestion, et toutes les décisions y relatives à leur banque centrale. Jusque-là, rien d'anormal. Mais voilà qu'un mur étanche fut construit entre une banque centrale et les besoins de son pays. C'est si vrai que lorsque la question de la constitution d'un fonds souverain suisse fut posée, au vu du bilan de la Banque nationale suisse, son directoire écrivit⁴⁶ cette phrase éloquente : « *Associer le placement des réserves monétaires de la BNS à des intérêts stratégiques de la Suisse engendrerait un risque de conflit d'intérêts et mettrait potentiellement en danger l'indépendance de la BNS* ».

Ces banques centrales sont non seulement indépendantes de l'État, mais se disent souveraines. En Suisse, aucun organe étatique ne peut la contrôler, alors même que la constitution l'exigerait. Seuls les auditeurs américains sont admis comme organe de contrôle des comptes. Ces entités bénéficient d'une structure privée ou similaire (cf. annexe 7), dotées d'un conseil d'administration en tant qu'organe stratégique suprême, dont nombre de membres sont issus de la corporation bancaire et financière ou des grands lobbies ! Nous voyons ainsi que

⁴⁵ Lui-même attaqué par les milieux de la haute finance depuis plusieurs années.

⁴⁶ Rapport annuel d'activité 2012 (page 66).

le pouvoir lié au seigneurage découlant de la création de la monnaie physique bénéficie à des conseils d'administration, mais ni aux États ni aux peuples.

À côté de cette monnaie numéraire, émise à l'effigie de la banque centrale dirigée par des personnes qui se font appeler gouverneurs, nous trouvons une monnaie dite scripturale⁴⁷ pléthorique, représentant bien plus de 90 % de la masse monétaire totale. Or, dans le cadre d'une dynamique planétaire, celle-ci a été octroyée à des entités bancaires privées, grâce à un accord tacite avec les banques centrales, mais en parfaite violation de bon nombre de constitutions nationales. La création monétaire bancaire est pour le moins antidémocratique.

Depuis peu, et sous la pression de voix qui s'élèvent toujours plus, on trouve sur le site de la Banque nationale suisse, elle-même société anonyme cotée en Bourse, la reconnaissance du phénomène sous « création monétaire » : « *Processus par lequel l'argent est produit. La BNS peut créer de l'argent grâce à son monopole d'émission des billets de banque, tandis que les banques commerciales peuvent créer de la monnaie scripturale⁴⁸ en accordant des crédits. La création de monnaie scripturale est influencée par les dispositions légales régissant les réserves minimales et par la tendance (expansionniste ou restrictive) de la politique monétaire de la BNS. La BNS peut recourir à ses instruments de politique monétaire pour influencer sur les taux d'intérêt du marché monétaire et, par là même, gérer indirectement, via la demande de crédits, l'approvisionnement en monnaie de la Suisse (des taux élevés induisent une réduction de la demande de crédits et donc de la création de monnaie, et inversement) ».*

Cette monnaie dont nous nous servons au quotidien et qui garnit nos comptes, est bancaire et privée. La chose est si vraie, qu'elle est même confirmée par Wikipedia, qui dit bien que seules les banques de second rang, à savoir banques commerciales, ont le privilège d'émettre cette monnaie sous forme de

⁴⁷ C'est-à-dire issue d'une écriture.

⁴⁸ Partant, il devient facile d'alimenter automatiquement la double spirale qui clive l'humanité et provoque la concentration des richesses et des succès pour les uns et la misère pour les autres. La solution à cet aspect d'un problème devenu planétaire, et multidimensionnel serait l'abolition de cette monnaie scripturale bancaire (cf. Initiative Monnaie pleine suisse). Pour que la suppression soit pertinente, il faudrait que l'ensemble des acteurs planétaires soient censurés en même temps.

crédits, et bénéficient des avantages liés au seigneurage⁴⁹. La voix prestigieuse de l'éminent économiste et prix Nobel, Maurice Allais, s'est élevée à plusieurs reprises : « *Ce que je préconise, c'est un système où la création monétaire appartiendrait uniquement à une Banque centrale indépendante de l'État et des partis politiques au pouvoir, et où les revenus correspondant à la création monétaire reviendraient uniquement à l'État*⁵⁰. » Nous en sommes très loin.

Le transfert du privilège lié à la création monétaire est essentiel pour comprendre comment le monde a dérapé, comment une hyperpuissance privée a émergé, et comment les États classiques coulent. Des privés bénéficient à chaque seconde, et ce depuis des décennies, d'une source d'enrichissement énorme, par captation, voire confiscation, du bien commun qu'est une monnaie nationale, et deviennent de ce fait les seigneurs d'un État, puis par extension de la planète.

Une appropriation de la création monétaire d'un pays comme les États-Unis peut aisément permettre à n'importe qui de coloniser le monde sans armes. La chose serait encore plus aisée, si des établissements financiers pouvaient cumuler la création monétaire américaine, avec l'euro, l'africaine (via le franc CFA par exemple), la chinoise et la japonaise. Nous allons voir que c'est déjà le cas actuellement.

La création de la monnaie a été privatisée et octroyée aux banques commerciales. Professeur d'économie, Bernard Maris⁵¹ va lâcher cette phrase impressionnante dans un film en réponse à la question : « *D'où vient l'argent que prêtent les banques ?* » : « *Elles (les banques) le fabriquent elles-mêmes avec l'autorisation de la banque centrale (...). Quand on a compris ça, on a tout compris à la monnaie. C'est que la banque fabrique à partir de rien de l'argent. C'est le métier du banquier. La banque crée ex nihilo de l'argent. Cela, c'est quelque chose qui est très difficile à comprendre.* »⁵² Le témoignage de ce membre du Conseil géné-

⁴⁹ Wikipedia, Seigneurage.

⁵⁰ *La Crise mondiale d'aujourd'hui. Pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires*, Maurice Allais, éd. Clément Juglar, 1999, p. 185. <https://lilianeheldkhawam.com/2015/07/10/dettes-publiques-au-dela-de-la-mise-en-scene-par-liliane-held-khawam/>

⁵¹ À Sciences Po Toulouse, à l'Institut des études européennes de l'Université Paris VIII, à l'Université de l'IOWA-USA, et à la banque centrale du Pérou.

⁵² Suite à la crise de la dette qui éclate en 2010 et menace l'avenir de la zone euro,

ral de la Banque de France au sujet de la création monétaire bancaire vaut son pesant d'or!⁵³

Pourtant, ces propos sont à relativiser, car les clients déposants qui, par leurs apports, vont constituer un socle de richesses, issus de l'économie réelle, dont va disposer la banque. Cela signifie que la banque va devoir d'abord piocher dans les dépôts et donc s'endetter auprès de ses clients pour être en mesure de créer de la monnaie et accorder des crédits. Alors oui, la banque crée de la monnaie de la manière la plus souveraine possible, mais pas totalement de rien. Pour bien saisir la chose, nous devons différencier la création de monnaie scripturale issue du transfert des richesses des clients d'une part, et d'autre part, celle issue de l'octroi de crédit.

Le modèle traditionnel d'intermédiation financière par les banques classiques⁵⁴
55

Le modèle traditionnel des banques



Ainsi, la première création monétaire bancaire est celle qui est issue des dépôts des clients (salaires, épargnes, réserves d'assurances, etc.). Vous allez à la banque avec un billet de 200 euros, cette somme sera portée à votre compte sous forme d'écriture. Vous avez échangé un billet garanti par l'État contre un chiffre écrit sur un écran garanti par votre banque. Prenons un autre

Sophie Mitrani et Nicolas Ubelmann réalisent un film intitulé *La Dette*.

⁵³ Rappelons que Bernard Maris a connu une fin tragique le 7 janvier 2015 dans les bureaux du journal *Charlie Hebdo*.

⁵⁴ « L'intermédiation financière consiste à réaliser "l'interface" entre les épargnants et les emprunteurs en transformant l'échéance et le risque des titres et des créances afin d'ajuster au mieux leurs besoins, généralement différents. Les premiers souhaitent en général une épargne peu risquée et disponible à court terme tandis que les seconds entreprennent des projets risqués nécessitant des crédits à long terme. » http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303330403754/3303330403754_EX.pdf.

⁵⁵ « Le shadow banking system et La Crise financière » Esther Jeffers, Dominique Plihon, *La Documentation française* http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303330403754/3303330403754_EX.pdf.

exemple. Celui du salaire reçu à la fin du mois sur un compte bancaire. Un dernier exemple peut être celui d'un couple qui vend sa maison, récupère ses fonds propres et les laisse sur un compte bancaire sous forme de monnaie scripturale. Tous ces exemples montrent que cette monnaie est le fruit d'un jeu d'écritures qui augmente le volume du bilan de la banque. Cet afflux d'argent dans les caisses d'une banque augmente sa voilure sans qu'elle n'ait eu besoin d'offrir la moindre contrepartie réelle à qui que ce soit !

Relevons au passage que même si la législation de l'État ne reconnaît pas dans sa constitution cette écriture bancaire, le même État oblige, selon les pays, les employeurs à verser les salaires sur un compte bancaire sous forme de monnaie scripturale. Cela revient à interdire la rémunération d'un travail réel avec de l'argent physique, le seul qui soit garanti par l'État, et à imposer un argent absent des textes législatifs et constitutionnels. Curieux, n'est-ce pas ?

Est-ce à dire que nous devons refuser le principe même de la monnaie scripturale ? Bien sûr que non ! Si j'ai 1000 \$ sur un compte à New York et que je parte en voyage pour Dubaï, mes 1000 \$ me sont rendus accessibles par la banque à Dubaï, physiquement (retrait) ou de manière scripturale par carte électronique par exemple. Je n'ai pas besoin de porter les 1000 \$ sur moi. De même, si je veux payer des salaires à la fin du mois, je donne un ordre scriptural — électronique ou papier — à la banque qui va débiter mon compte de la somme due et la transférer à mon salarié, peu importe où il se trouve sur le globe.

Les avantages de la monnaie électronique sont multiples et évidents. La critique est inhérente au fait d'en avoir attribué la souveraineté et le seigneurage au système bancaire privé par pur privilège, et de ne pas l'avoir fait savoir aux principaux intéressés, à savoir le public.

À côté de cette création monétaire scripturale, fruit d'afflux financiers générés par la clientèle, le monde politique est allé encore plus loin en admettant le fait que la dette puisse elle aussi créer la monnaie bancaire. Par conséquent, plus les États, les entreprises, les ménages s'endettent, et plus les banquiers et leurs actionnaires finaux s'enrichissent sans rien faire. Ceci fit dire à David Ricardo, célèbre économiste libéral : *« Dans le cas de la création monétaire, l'avantage serait toujours pour ceux qui émettraient la monnaie de crédit ; et comme le gouvernement*

*représente la nation, la nation aurait épargné l'impôt, si elle, et non la banque, avait fait elle-même l'émission de cette monnaie. Le public aurait un intérêt direct à ce que ce fût l'État, et non une compagnie de marchands ou de banquiers qui fît cette émission*⁵⁶ ».

Dans ces conditions, la croissance par endettement, tant vantée par certains économistes, est au mieux suspecte. C'est d'autant plus vrai que l'explosion de la masse monétaire provient, pour l'essentiel, de la création de créances (cf. les graphiques sur la croissance de la masse monétaire et sur la croissance des dettes). La création de monnaie de crédit par le crédit est le moteur de l'enrichissement illimité des uns et l'étranglement de l'humanité.

Ce privilège qui consiste à exiger de l'emprunteur des actifs matériels et immatériels, mobiliers et immobiliers en échange de la libération d'un montant donné, est un enrichissement latent supplémentaire de l'entité financière internationale.

Voici une illustration simplifiée de la chose. Admettons que je sollicite un crédit hypothécaire de 1 000.-. La banque, qui ne les a pas, les crée en inscrivant 1 000.- sur mon compte dépôt, tout en récupérant ma cédule hypothécaire en garantie. Cette opération va permettre à la banque d'inscrire simultanément au crédit le montant de la créance. C'est la détention de la cédule qui donne de la consistance à la nouvelle monnaie scripturale, appelée aussi monnaie de crédit. En revanche, s'il devait arriver que je ne puisse pas payer les frais liés aux coûts de la dette, la banque a le droit de mettre en vente l'objet hypothéqué, ou nanti.

Il y a dans ce comportement quelque chose qui fait penser à l'usure. En effet, cette monnaie crédit ou monnaie dette est créée en échange de biens devenus la propriété temporaire de la banque aussi longtemps que la moindre dette existe encore sur les biens engagés.

La création monétaire bancaire relève en fait plus de l'usure que d'une simple écriture sans contre-valeur (ex nihilo). Quand

⁵⁶ *Principes d'Économie politique et de l'impôt*, David Ricardo, Presses Électroniques de France, 15 oct. 2013. Date de première parution : 1817. Célèbre citation de cet ouvrage : « *Les produits de la terre, c'est-à-dire tout ce que l'on retire de sa surface par les efforts combinés du travail, des machines et des capitaux, se partage entre les trois classes suivantes de la communauté ; savoir : les propriétaires fonciers, — les possesseurs des fonds ou des capitaux nécessaires pour la culture de la terre, — les travailleurs qui la cultivent.* »

vous demandez un prêt bancaire, vous allez reconnaître la créance et apporter la contre-valeur à cet argent que le banquier n'a pas et qu'il vous fabrique. La monnaie fabriquée n'a de valeur que parce que votre bien gagé en a. Vous fournissez tous les ingrédients nécessaires à la contrepartie de la monnaie et de la créance.

Prenons un exemple caricatural. Une mère de famille va chez un usurier déposer, durant une semaine, sa bague de fiançailles en échange de 100 euros. L'usurier prend la bague qu'il estime valoir 150 euros, photocopie un billet de 100 euros, et le lui donne en échange. Si la dame voulait récupérer sa bague, elle devrait revenir avec 100 euros auxquels elle doit ajouter 10 euros de frais et intérêts. La cliente va devoir revenir avec 110 euros pour récupérer son bien.

La légalité de la photocopie du billet de Fr. 100 interpelle. L'égalité de valeur entre un papier banal (dans le cas des banques, il s'agit uniquement d'ajouter des nombres sur un compte), et la bague en or véritable façonnée par une main d'orfèvre, interroge tout autant ! Un faux-monnayage, transformé par miracle en monnaie tolérée, le principe détourné du privilège royal. Dans notre exemple, un bout de la souveraineté de l'État est, de fait, partagé avec l'usurier, qui remplace le souverain officiel par le transfert du seigneurage.

Revenons à l'exemple de la bague gagée. Une semaine passe, la cliente de l'usurier reçoit son salaire, fruit de son travail bien réel, et va retirer au distributeur de billets 110 euros, qu'elle apporte à l'usurier. Celui-ci récupère donc un vrai billet qui a l'apparence du sien, mais contrairement au sien, celui-ci est garanti par le Trésor public.

La monnaie bancaire est l'histoire d'une monnaie sans valeur que le débiteur va rendre consistante en engageant ses biens, son salaire ou sa production. Le client qui emprunte apporte un bout de l'économie réelle. Si d'aventure, notre secrétaire avait été sans emploi et qu'elle n'ait pu rembourser les 110.-, l'usurier serait devenu propriétaire de la bague qui vaut plus de 150.- (on peut même imaginer qu'il l'avait sous-évaluée en l'expertisant). La dame aurait alors tout perdu, et l'usurier gagné la valeur tangible de la bague. De fait, il ne pouvait que s'enrichir.

Qui dit souveraineté monétaire, dit liberté de créer la quantité de monnaie. La corporation bancaire a pu inonder la planète

de cet argent, qu'il inscrit dans ses comptes, faisant croire à une uniformité de valeur avec celui de l'État.

Avec un PIB mondial largement inférieur au volume de la création monétaire bancaire, celle-ci n'a plus de lien avec la réalité économique ou la mesure de la richesse réelle. Elle est devenue un outil qui sert à faire de l'argent avec l'argent, s'éloignant toujours plus des intérêts publics. Plus l'écart augmente entre l'économie réelle et l'enrichissement de la finance par la dette, plus celle-ci va augmenter son risque de défaut.

On prête à des gens, ou à des collectivités que l'on sait incapables de rembourser. Les gens, les entreprises, et les États auront toujours plus de mal à rembourser leurs créances. Pourtant, la création de créances pourries ne cesse de croître, et ses risques avec. La diffusion de cet outil monétaire, et des produits financiers, se transforme alors en une « *arme de destruction massive* » qui a généré entre autres la crise des *subprimes* ! Issues du même procédé, diverses *bulles* existent, à l'heure actuelle, tels que celle des cartes de crédit américaines, de l'endettement des jeunes pour financer leurs études, etc. (cf. annexe 8)

La création de monnaie de crédit peut correspondre à 100 % de la valeur de la dette créée dans certaines conditions. Généralement, c'est le cas si l'emprunteur est une entité flanquée d'un AAA par les agences de notation américaine, ou s'il s'agit d'une dette publique (Région ou métropole par exemple) qui va être assimilée à une créance de très haute qualité. Pour le reste, la création de monnaie de crédit a besoin de s'appuyer sur un socle issu des dépôts bancaires selon le modèle d'intermédiation financière classique. Il faut relever que des mesures prudentielles ont été imposées aux banques depuis la crise de 2007 à travers des ratios de solvabilité, de levier et de liquidité (ratio de liquidités LCR). Cela ne change rien au principe de création monétaire bancaire par apports ou celle créée par le crédit. La démultiplication des créances sur la base des ressources est simplement plus contrôlée qu'avant...

La banque peut par exemple utiliser les dépôts pour de nouvelles opérations qui vont l'enrichir à nouveau. Ce privilège est celui des réserves fractionnaires, système admis par le monde *politico-monétaro-financier*. Aux privilèges royaux s'ajoutent des effets multiplicateurs.

Imaginons que M. Michaud dépose 1000.- sur son compte courant. La banque va pouvoir prêter 800 ou 900.- à Mme Dutronc, et lui facturer des intérêts et frais (coûts de la dette). En théorie, la banque ne peut prêter la totalité des 1000.- et doit garder une réserve obligatoire auprès de la banque centrale (quelques pourcents) pour faire face à d'éventuels retraits de M. Michaud. Ainsi le système de réserves fractionnaires, appelé aussi couverture partielle, n'est rien d'autre que le droit-privilege que détient la banque de prêter les ressources, à court terme, des déposants pour financer les crédits à long terme des emprunteurs.

En théorie, environ 8 % des dépôts doivent demeurer disponibles et tout le reste va être mis à la disposition des activités de prêts et de spéculations bancaires. Il y a donc en permanence une tension entre les dépôts des clients, qui devraient (en théorie) être disponibles à court terme, et l'argent mis à disposition de créances bloquées à long terme.

Dans son ouvrage « *État, qu'as-tu fait de notre monnaie* », le libéral Murray Rothbard écrivait « *Alors que chacun doit payer ses dettes ou bien être condamné à faire faillite, les banques peuvent refuser de convertir leurs billets, tout en exigeant de leurs débiteurs qu'ils paient à date spécifiée. (...) Dans un marché vraiment libre, une telle activité est moralement répréhensible, comme n'importe quelle autre forme de vol* ».

Voici un exemple concret qui se passe en Suisse. Avec des taux d'intérêt ramenés à zéro, voire négatifs, et autres propagandes sur le gel des avoirs bancaires, tout gestionnaire de fonds comprend que les capitaux sous gestion de ses clients sont en danger. Paniquée, une caisse de pension décida en 2015 de retirer ses dépôts de la banque pour économiser les intérêts négatifs qui s'élevaient au minimum à 25 000 CHF par année par tranche de 10 millions de CHF de dépôts. Le gestionnaire informa sa banque qu'il était sur le point d'effectuer un retrait d'envergure dans de brefs délais. Eh bien cela lui a été refusé car considéré comme une « *ingérence avec les objectifs de politique monétaire de la BNS* ».

Des journalistes de la SRF avaient alors confirmé la chose : « *Depuis que la Banque nationale a introduit des taux d'intérêt négatifs, les caisses de pension suisses ont dû faire face à des difficultés, les banques répercutant les taux négatifs [sur leurs avoirs].*

Un grand nombre de caisses de pension songent donc à garder leur argent dans des entrepôts plutôt que de les laisser à la banque ».

« Toutefois, comme notre équipe l'a découvert, une banque a refusé de verser l'argent dans de telles quantités. Notre équipe éditoriale a pris connaissance d'une lettre dans laquelle une grande banque suisse informe son client, une caisse de pension que : « Nous avons le regret de vous informer que, sur la période indiquée, aucune solution ne peut être trouvée pour répondre à vos attentes. » ». Dont acte. Votre argent ne vous appartient pas.

Choqué, un expert bancaire, Monsieur Hans Geiger, indique que *« ceci est très clairement illégal »*⁵⁷. La caisse de pension possède un dépôt à vue et a le droit contractuellement de disposer de ses fonds sur simple demande et à tout moment. Alors comment est-ce possible ? Eh bien la réponse probable est qu'elle a reçu une *« directive »* de la Banque nationale suisse. Et la SRF de poursuivre : *« Le président de l'Association suisse des institutions de prévoyance — ASIP, Hanspeter Konrad, s'irrite depuis des semaines de ce que les caisses de pension souffrent des taux négatifs. Il indique : “Nous ne pouvons tout simplement pas comprendre que les banques interfèrent.” »* Konrad suspecte la Banque nationale suisse de faire usage de son influence et/ou de sa proximité avec les grands établissements privés.

Et de fait, la Banque nationale suisse confirme qu'elle ne voit pas d'un bon œil le fait que l'on amasse des liquidités hors du système bancaire pour contourner sa politique de taux négatifs. *« La Banque nationale a donc recommandé aux banques de traiter les demandes de retrait de manière restrictive »*. Bien que la BNS ne soit pas autorisée à exercer une influence sur un contrat entre une banque et une caisse de pension, elle peut néanmoins *« émettre des directives envers les banques dans l'intérêt collectif de l'économie suisse »*. Les banques sont ensuite libres d'en faire ce qu'elles veulent. L'alliance de la corporation bancaire est redoutable.

Grâce à la puissance publique mise à disposition par les autorités, la BNS se permet d'influencer les banquiers afin de rendre inaccessibles les dépôts de leurs clients. Ce faisant, elle protège les banquiers contre l'intérêt du cotisant à l'épargne-retraite.

⁵⁷ *« La BNS défie les lois suisses et les droits individuels. » Zerohedge, traduit par nos soins. <https://lilianeheldkhawam.com/2015/04/28/la-bns-defie-les-lois-suisses-et-les-droits-individuels-traduction/>.*

Quant aux intérêts négatifs, ils constituent une manne annuelle offerte au système bancaire prise directement dans la poche du cotisant, qu'il faudra un jour chiffrer.

La puissance phénoménale du secteur de la haute finance provient non seulement des divers privilèges, mais aussi de leur cumul, et l'ampleur qui s'est opérée dans le cadre de la mondialisation. La somme des avantages se transforme en dynamique multiplicatrice des résultats, multipliant les risques encourus.

Banquiers commerciaux et banquiers centraux sont donc les deux faces d'une même pièce, à ceci près que le banquier central dispose d'une puissance publique qui lui permet d'influencer l'ensemble de la politique financière et économique de son pays. À travers lui, cette assise nationale devient accessible au marché de la haute finance.

Cette création monétaire privatisée est la cause première qui fait dysfonctionner le monde, et crée des inégalités de fait au sein des populations. Et ce ne sont pas les quelques riches pointés du doigt par une presse financiarisée tel que le milliardaire Bill Gates qui posent problème. Ils ne sont rien si l'on considère les trillions d'actifs, qui sont accompagnés de quadrillions de produits dérivés potentiellement toxiques (cf. visuel en fin d'ouvrage). Le patron qui gère les trillions d'actifs⁵⁸ a largement plus de pouvoir planétaire que Bill Gates avec 100 milliards de fortune personnelle...

Cette monnaie de crédit a pénétré la planète entière dans ses moindres recoins. Ainsi, notre société mondialisée et hautement financiarisée est mise en situation d'otage permanente. Que l'un des canaux du circuit financier qui sillonne le monde soit bloqué durablement, et la région concernée verra ses échanges économiques, politiques et commerciaux internationaux interrompus. C'est ce qu'a vécu la Grèce en 2015 lorsque l'embargo financier la frappa.

Bref, la mainmise de la corporation bancaire sur la création monétaire planétaire est difficile à défendre tant elle engendre de dysfonctionnements aigus voués à s'aggraver. Grâce à l'argent facile, les organisations en mains de la haute finance internationale ont la capacité de « sponsoriser » les programmes politiques de la planète. Ainsi, à l'heure actuelle les multinatio-

⁵⁸ Nous pensons là au supercomputer Aladdin de BlackRock qui gère ses 15 trillions de dollars d'actifs. Qui cumulent aussi bien les actifs, les dettes, ou les produits dérivés.

nales globales sponsorisent les organismes supranationaux tels que l'ONU, et autres conférences mondiales⁵⁹ telles que celle de la COP 21.

Cette hyperpuissance monétaire et financière acquise par l'élite de la haute finance internationale constitue une confiscation de notre bien commun qu'est l'argent et ne peut que déboucher sur un seigneurage politique mondial.

Sauf imprévu !

⁵⁹ Exemples de sponsorship en annexe du chapitre II.

Captures d'écran du site des sponsors de l'ONU, à forte dominante américaine.

FOUNDING PARTNER LEADERSHIP COMMITMENT

The commitment by our Founding Partner companies to help address the most challenging issues of our time is highlighted in the IMPACT 2030 Communiqué.

"UPS is committed to advancing the economic, social and environmental welfare of our global communities. We look forward to leveraging the expertise, talents and passion of UPS employee volunteers worldwide to achieve these goals. UPSers will join with our customers, NGO partners, community stakeholders and our fellow member companies of IMPACT 2030 in support of the Sustainable Development Goals as we invest in the future of our communities and our planet."
David Abney, CEO, UPS

"SAP's nearly 75,000 employees focus on a singular purpose that inspires us every day: to help the world run better and improve people's lives. With a long standing tradition in corporate volunteering, SAP is proud to be a Founding Partner of IMPACT 2030 as we rally the skills and expertise of our employees behind the UN's Global Goals to end poverty, fight inequality and tackle climate change. Together, we can make a difference!"
Bill McDermott, CEO, SAP SE

"GSK is delighted to be a Founding Partner of IMPACT 2030. Through PULSE, one of our flagship employee volunteering programmes, since 2009 more than 560 employees have spent up to six months full-time volunteering their expertise with non-profits. These volunteers have not only contributed to improving healthcare infrastructure, supply chain capacity and key operations for our non-profit partners, but they've also helped to enrich our business by bringing back a different perspective and a fresh approach to solving tough healthcare challenges."
Sir Andrew Witts, CEO, GSK

"At The Ritz-Carlton Hotel Company, we are committed to mobilizing our teams around the world to share their skills and knowledge to lift up our communities, inspire our customers to join us in our efforts, and create new opportunities to help the global community achieve the Sustainable Development Goals. The Ritz-Carlton is proud to be a Founding Partner of IMPACT 2030 and to promote the ability of employees to make a real and sustainable impact."
Herve Humler, President & COO, The Ritz-Carlton Hotel Company

[READ MORE](#)

DOWNLOAD THE COMMUNIQUÉ

IMPACT | 2030
Corporate Volunteering
for Sustainable Development

COMMUNIQUÉ



[DOWNLOAD THE COMMUNIQUÉ](#)

FOUNDING PARTNERS



COLLABORATING PARTNERS



Les sponsors de COP 21, parmi lesquels la Fédération des banques françaises dont certaines institutions-membres financent la pollution de la planète :

Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP21/CMP11

COMPRENDRE | AGIR | SUIVRE | VENIR

économique mondial ou encore l'Agenda des solutions.

Par ailleurs, plusieurs de ces entreprises ont choisi de contribuer à l'organisation de la COP21/CMP11, au titre du mécénat, via des contributions financières ou en nature.

f

CHAPITRE IV

L'endettement public est une prise d'otages

« *Le dollar ne pourrait survivre en tant que monnaie de réserve mondiale sans obliger les États-Unis à gérer des déficits sans cesse croissants.* ». Nous sommes en octobre 1959, et ce diagnostic sans appel est celui de Robert Triffin⁶⁰ qui témoigne devant une commission du Congrès. Ces constats convergent avec ceux de Jacques Rueff⁶¹ qui a longuement développé les mêmes thèses dans « *le péché monétaire de l'Occident* », ouvrage dans lequel il expliquait le mécanisme de la double pyramide des crédits⁶².

Déjà en 1944, des conséquences dévastatrices en matière d'endettement avaient été prédites si le dollar américain venait à être choisi en tant que monnaie de réserve mondiale. C'est pourquoi John Maynard Keynes⁶³ avait défendu, dans le cadre des négociations de *Bretton Woods*, l'introduction du *bancor*, unité de compte réservée aux échanges internationaux, à laquelle les différentes devises nationales auraient été rattachées.

Or, malgré les avertissements, c'est bien l'option la plus risquée qui fut choisie. Ce jour-là, les États-Unis, en tant qu'État se sont liés les mains, et ont été condamnés à un endettement croissant et abyssal — pour le plus grand bonheur des gros banquiers. Relevons au passage que lors des négociations de *Bretton Woods*, le président Roosevelt⁶⁴ avait pour *Assistant secretary of state for American republic affairs* l'ancien banquier Nelson Aldrich Rockefeller, petit-fils des fondateurs de

⁶⁰ Professeur d'économie à Yale.

⁶¹ Économiste et haut fonctionnaire français.

⁶² *Le péché monétaire de l'Occident*, Jacques Rueff, Plon (disponible sur le site de l'Institut Coppet).

⁶³ Célèbre économiste britannique.

⁶⁴ ...et par la suite de Truman. Il deviendra vice-président des États-Unis (1974-1977).

la Standard Oil ET sénateur fondateur de la Fed. Un heureux hasard pour les banquiers...

Ainsi la corporation bancaire avait remporté une manche décisive puisque cet endettement les enrichira d'autant⁶⁵ le jour où il leur reviendra de créer la monnaie de crédit nécessaire à combler le déficit des Américains, mais aussi ceux de leurs partenaires commerciaux. Car, comme nous l'avons vu, qui dit dette, dit création de monnaie de crédit. Aux uns, la croissance sans effort de leurs bilans, et aux autres une croissance de leur endettement.

Et voilà que dans les années soixante-dix, quelque chose de déterminant a eu lieu. Les réserves américaines d'or stockées à Fort Knox devinrent insuffisantes pour assurer les termes des accords de Bretton Woods et avec eux la parité du dollar avec l'or. La fin de l'étalon change-or fut annoncée en 1971 par le président Nixon, et entérinée par les membres du FMI en 1978 avec les accords de la Jamaïque, laissant ainsi toute la place au système des changes flexibles et à la démonétisation de l'or. La fin de cette restriction de création monétaire va ouvrir la voie à la prolifération de la monnaie bancaire.

Les créateurs de monnaie de crédit vont, à la même époque, gagner en puissance grâce au FMI qui va interdire à tout gouvernement de s'endetter auprès de sa banque centrale. La voilure de ces émetteurs de monnaie contre créances ne va cesser de croître et d'engranger les richesses de la planète sous une forme ou sous une autre.

La combinaison du binôme financement des déficits américains par le marché financier et fin de toute contrainte-or, va permettre aux banquiers de créer abondamment la monnaie de la première puissance économique mondiale. Les États-Unis, avec une dette publique abyssale à 20 trillions, sont depuis de nombreuses décennies la vache à lait d'un microcosme de la haute finance. Car, seul un petit nombre de banques va être invité à créer de la monnaie à des fins de crédit public. En 2016, elles étaient 23⁶⁶ à servir le Trésor américain (cf. annexe 9). On notera la présence de banques non américaines dont la mission

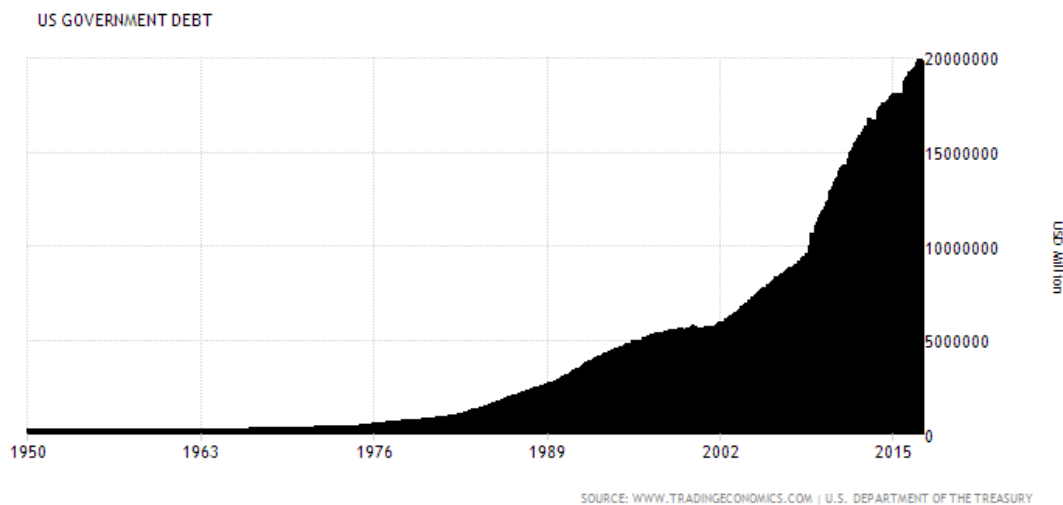
⁶⁵ En réalité le volume de l'endettement américain servira de base soumise au mécanisme du multiplicateur.

⁶⁶ Concentration des *primary dealers*. Le nombre des intervenants américains a été divisé par deux entre 1990 et 2016.

est d'aller revendre à leur pays officiel les créances émises (cf. annexe 10). C'est ainsi que le problème des dettes américaines est devenu le problème de la planète, avec pour seul et unique gagnant : le microcosme du marché de la finance. À noter que celui-ci subit aussi les mouvements d'hyperconcentration⁶⁷.

Ce qui vaut pour les États-Unis, vaut pour les autres pays. Un tri d'établissements bancaires est effectué par État ou communauté qui constituent le marché primaire. À noter toutefois, qu'un petit nombre de banques nord-américaines se retrouvent sur la liste « *primary dealers* » de tous les États que nous avons pu consulter. La richesse générée, dont bénéficie ce petit club, est simplement inimaginable, et rend insignifiants les milliards de Bill Gates, Bernard Arnault et consorts.

L'abandon de la convertibilité or au début des années soixante-dix a ouvert une voie royale à la création monétaire bancaire basée sur la dette. Le mécanisme a permis la création discutable d'une dette en source d'enrichissement illimitée pour les tenants du marché financier...



La fin de l'étalon change-or est une date clef de la prise du pouvoir mondial par la corporation bancaire, où les États créanciers de l'époque n'y ont pas trouvé grand-chose à redire, ce qui est somme toute étonnant.

Le privilège octroyé aux *primary dealers* dépasse le simple enrichissement. Ceux-ci vont détenir le levier pour imposer leur vision à la planète. Les échéances pour le renouvellement des

⁶⁷ Idem + fusions bancaires.

dettes, dont les conditions d'octroi (coûts par exemple), sont laissées à la liberté des tenants de la haute finance, sont utiles pour imposer leurs revendications.

Un exemple peut illustrer nos propos sur les pouvoirs supra-étatiques que confèrent les dettes publiques aux créanciers de la haute finance. Il s'agit d'un épisode édifiant qui met en scène d'un côté le gouvernement et de l'autre le conglomérat créancier. Il nous est rapporté par l'ONG américaine « Better Market ». Un passage de son rapport⁶⁸ relate l'art et la manière dont Citigroup, en chef de file des banquiers de Wall Street, a imposé au gouvernement américain ses exigences.

La loi Dodd Frank visait à délimiter les risques sur certaines activités et produits spéculatifs à hauts risques qui polluent les grandes banques *too big to fail*. Dans la mesure où ces établissements ont réussi à faire des États leurs garants en dernier ressort, l'idée des législateurs était de limiter les risques d'intervention publique dans le cadre de sauvetages éventuels de ces banques *too big to fail*, ou trop grandes pour faire faillite. Pour cela, une banque considérée trop grande pour faire faillite, devait se séparer des activités liées à certains produits dérivés à hauts risques considérés trop dangereux, et les mettre dans une structure ad hoc non garantie en dernier ressort par l'État et l'argent des impôts. Isoler les avoirs des produits financiers dangereux et toxiques est du simple bon sens et, est ce que cette loi voulait promouvoir. Sauf que cette règle de « *Swaps push out* » ne plaisait pas au monde de la banque de Wall Street, puisque ces risques sont précisément ceux liés aux activités que Wall Street veut voir couvertes par l'État.

Dès 2011 les lobbyistes de Citigroup⁶⁹ vont manœuvrer pour faire supprimer cette contrainte. En 2013, un texte qui reprend une grande partie des desiderata des lobbyistes — 70 lignes sur 85- circulait dans les rangs d'une commission financière. Le Sénat ne donna pas suite... Arrive ensuite le jour où le gouver-

⁶⁸ Le cas relevé par l'ONG fait référence à une loi appelée : Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act. Adoptée en 2010 suite au cataclysme financier, économique et psychologique provoqué par les subprimes, elle vise à « promouvoir la stabilité financière des États-Unis en améliorant l'accountability (la responsabilisation) et la transparence dans le système financier, pour mettre fin au *too big to fail*, pour protéger le contribuable américain en mettant fin aux sauvetages financiers, et pour protéger le consommateur, entre autres, des pratiques des services financiers abusifs ».

⁶⁹ Deuxième établissement bancaire détenteur de produits dérivés sur sol américain avec 51 trillions de dollars en 2017.

nement fut confronté à une menace de *shutdown*⁷⁰, pour cause d'insolvabilité. Les législateurs, alliés de Wall Street, vont sauter sur cette excellente occasion pour glisser les fameuses 70 lignes dans la procédure *Cromnibus*, qui est un processus d'approbation par les Chambres du règlement de certaines catégories de dépenses dont le montant s'élevait à 1,1 trillion USD. Refuser les 70 lignes revenait à refuser le package dans sa globalité, financement compris, et prendre le risque de devoir fermer l'administration ! Otage du système, le président ne pouvait opposer son veto et se couper d'un financement vital pour le fonctionnement du pays. Et les banquiers le savaient. Les *swaps push out* furent ainsi évacués de la loi Dodd-Frank dès 2014, affaiblissant dans la foulée sa portée.

Cette position clef des « primary dealers » rend chaque pays de la planète otage de ces créanciers. Plus les dettes progressent, et plus ce privilège royal leur permet d'imposer leurs programmes politiques, économiques, sociaux, sociétaux, technologiques en tant que quasi-propriétaires desdits États. Mais ils vont aussi exiger des droits de regard sur la gouvernance publique, et à réclamer des compensations en patrimoine public à partir d'un certain ratio d'endettement. En cas de refus, une pression peut très facilement être exercée par la fermeture des robinets des crédits et/ou le blocage du circuit de règlement des paiements, mais aussi par la pénalisation des conditions d'octroi du financement de la dette publique (taux d'intérêt...).

Voici le cas de la Grèce.

La Grèce présente un ratio de 179 %⁷¹ d'endettement par rapport au PIB⁷², et se trouve ainsi coincer entre le Japon (250 %) et le Liban (146 %) dans le palmarès des pays les plus endettés. À cause de ce ratio, des « réformes » sévères vont être imposées en 2015 à la Grèce par ses créanciers représentés par

⁷⁰ Il revient à une cessation d'activités du gouvernement (défense, santé, enseignement...)

⁷¹ À noter que la valeur des richesses naturelles, du patrimoine immobilier et autres valeurs de services publics ne sont pas prises en compte dans le raisonnement... Un biais de taille donc.

⁷² Valeur 2016.

la Troïka⁷³. Voici quelques éléments du programme émis par Bruxelles⁷⁴ :

- La réforme de la TVA.
- La réforme de la législation fiscale.
- La libéralisation de tout le marché, de tous les produits, de tous les services et de tous les métiers.
- La privatisation de tous les secteurs et entités encore en mains de l'État.
- La transformation de l'administration publique en entités autonomes selon le modèle habituel demandé par Bruxelles. Il s'agit d'une sorte de corporatisation du secteur public qui consiste à transformer des services en mini organisations autonomes inscrites au Registre du commerce.
- La restructuration du système des retraites.

Face à ces mesures totalement à l'opposé de ce qu'est supposée être l'idéologie d'un dirigeant d'extrême gauche, Alexis Tsipras choisit de soumettre l'acceptation du programme de la Troïka au peuple. Dans un soutien populaire massif, 61,31 % des votants refusent le programme, que M. Tsipras appliquera malgré tout à la lettre. Une trahison avérée à laquelle s'est ajouté par la suite l'aveu du vice-président de la BCE, Vitor Constâncio, qu'il n'y avait jamais eu de risque de Grexit.

La précarisation du peuple grec est impressionnante et en constante progression, ce que le FMI trouve acceptable puisqu'il aurait affirmé que la Grèce, de par son appartenance à la zone euro, ne pouvait dévaluer sa monnaie. Du coup, il ne lui reste que l'alternative de la dévaluation interne⁷⁵, à savoir par les salaires et les allocations sociales⁷⁶. Ainsi on affaiblit le niveau de vie des habitants pour préserver le système.

⁷³ Mot désignant les experts en charge d'auditer l'état de la situation économique et des finances publiques de la Grèce. Ils représentent les créanciers du pays, et sont délégués par la Commission européenne, BCE, et le FMI.

⁷⁴ Contenu du programme de la troïka publié en anglais sur le site de l'UE http://ec.europa.eu/news/2015/06/20150628_fr.htm.

⁷⁵ *Documents secrets du FMI sur la Grèce avec commentaires d'Éric Toussaint*, CADTM, janvier 2017.

⁷⁶ « The Greek crisis we don't see », Nick Malkoutzis, *MacroPolis*, 2014.

État (en mars 2014) du peuple grec dont la situation n'a cessé de s'aggraver depuis ⁷⁷ :

- 34,6% de la population vit dans la pauvreté ou dans l'exclusion sociale, ou est susceptible d'y glisser (chiffres 2012).
- Depuis le début de la crise, le revenu disponible des ménages a chuté de 30 %.
- 34,8% des ménages grecs ont des arriérés à l'égard de l'État, des banques, de la sécurité sociale ou d'autres services publics.
- Plus de 40 % pensent qu'ils ne seront pas en mesure de remplir leurs obligations financières cette année.
- Le Service public de fourniture d'électricité coupe l'approvisionnement électrique de près de 30 000 familles et entreprises chaque mois en raison de factures impayées.
- Depuis le début de la crise, le chômage a augmenté de 160 %. Près de 3,5 millions d'employés travaillent pour soutenir 4,7 millions de chômeurs et d'inactifs.
- Les chômeurs reçoivent une indemnité de chômage de 360 euros pendant les 12 premiers mois de leur chômage. En conséquence, seulement 15 % du 1,4 million de chômeurs reçoivent des prestations. Les travailleurs indépendants (25 % du nombre total de personnes actives) n'ont pas droit à ces prestations.
- Les transferts sociaux devraient être réduits de 18 % cette année. Le budget de la santé a été réduit de 11,1 % entre 2009 et 2011. Aucun pays de l'OCDE n'a réalisé une coupe aussi importante sur ce budget.
- La pension moyenne de base se monte à moins de 700 euros, et depuis 2010, elle a été réduite d'un quart. Il est prévu que ce montant soit encore réduit de moitié sur les prochaines années.
- Pour 48,6 % des ménages, la pension est la principale source de revenus.
- Selon une étude de l'Université d'Athènes, 12,3 % des Grecs souffrent de dépression clinique. Ils n'étaient que 3,3 % en 2008.
- Environ 800 000 personnes vivent sans accès aux soins de santé et dans certaines régions, des organisations humanitaires telles que Médecins du Monde ont dû se substituer au système de santé national pour fournir des soins et des médicaments aux personnes les plus vulnérables.
- La réduction du nombre de seringues et de condoms disponibles pour les toxicomanes a provoqué une forte hausse des cas d'infection au VIH, les faisant passer de 15 en 2009 à 484 en 2012.

⁷⁷ « 16 chiffres qui montrent qui paye la crise grecque », Audrey Duperron, pour Express.be, le 18 mars 2014. <http://www.express.be/business/fr/economy/16-chiffres-qui-montrent-qui-paye-la-crise-grecque/203562.htm...>

- Les chercheurs notent également une augmentation de 21 % du nombre d'enfants mort-nés, qu'ils ont attribuée aux restrictions d'accès aux soins prénatals.
- La mortalité infantile a augmenté de 43 % entre 2008 et 2010.
- Enfin, le taux de suicide est également en hausse, et alors qu'on en avait compté 400 en 2008, on a dénombré 500 cas de suicides en 2011.

.....

Pourtant la Grèce est dotée de richesses impressionnantes qui ne sont pas valorisées dans le PIB. En effet, ce pays renferme d'énormes gisements d'hydrocarbures⁷⁸, certains affirment qu'à lui seul ce pays pourrait venir à bout de tous les problèmes énergétiques de l'Europe. Mais la Grèce, ce sont aussi de grands gisements d'or, qui en font le premier exploitant de l'Union européenne ! Certains experts parlent de 250 tonnes d'or rien que dans le Nord (péninsule de Chalcidique) et à l'extrême Nord-Est (Thrace). Cette manne financière non seulement échappe au pays, mais met en danger l'économie locale, l'intérêt public, et la vie sur place. Selon le journal *Die Zeit*⁷⁹, une gigantesque décharge de résidus contaminés avait été laissée sur place. Ailleurs, ce sont des exploitants peu scrupuleux qui ont pollué la mer avec des eaux industrielles chargées entre autres de métaux lourds et de cyanure toxiques.

La compagnie Eldorado Gold⁸⁰ a été autorisée à exploiter une mine d'or de 700 mètres de diamètres dans une magnifique localité surplombant la mer, qui vit de tourisme et de pêche, Lerissos (proche du Mont Athos). 317 kilomètres carrés de sous-sol portent les promesses d'extraction de quelques milliers de tonnes d'or. Concession et destruction programmée du coin ont été dédommagées à hauteur de 2,5 milliards de dollars.

Nous voyons que la privatisation, élément clef du programme des « réformes », bat son plein en Grèce. Tout y est offert au marché de la finance. Compagnie ferroviaire, aéroports régio-

⁷⁸ Avec une ZEE, zone économique exclusive, d'un demi-kilomètre carré (trois fois la taille du pays), le plancher océanique grec serait excessivement riche en hydrocarbures. Certains avancent les chiffres de 100, voire 170 milliards de barils en réserve... Des chiffres qui ne figurent pas au PIB...

⁷⁹ « Grèce. D'importantes mines d'or qui excitent les convoitises étrangères », Hervé Hillard, *Ouest France*, juillet 2015.

⁸⁰ Cette compagnie compte BlackRock (Luxembourg) SA comme deuxième actionnaire institutionnel avec plus de 52 millions d'actions (7,33 %), suivie par Citibank China (la Chine aime l'or) et Fidelity en cinquième position.

naux, ports, centre de formation pour l'aviation, opérateur de télécommunication, distribution d'électricité, réforme du marché du gaz, etc. Pour réaliser ces privatisations au plus vite, il est demandé au gouvernement de transférer les actions et de donner le feu vert à une société anonyme, le Hellenic Republic Asset Development Fund⁸¹. Cette propriété de l'État grec a pour mission de transformer et de vendre les biens publics. Elle accueille des observateurs de l'Eurozone et de la Commission européenne, de même que 3 des 7 board directors sont nommés directement par la Troïka. Ils prennent toutes les décisions concernant la privatisation dont la liste est impressionnante ! (cf. annexe 11)

Parallèlement à cette crise, et à cette obligation de transmettre les biens et les services publics en mains privées, il est très impressionnant de découvrir le bilan de la Banque de Grèce⁸² et de se rendre compte que la banque centrale de ce pays était bénéficiaire au moment de la crise en 2014. En 2015, elle réalise un bénéfice de 1,163 milliard d'euros avec distribution de dividendes. Cerise sur le gâteau, la banque centrale est détentrice de créances pour 57 milliards d'euros auprès d'établissements de crédit de la zone euro, et détentrice d'actifs hors-bilan pour une somme de près de 164 milliards.

Malgré les chiffres affichés par la banque centrale du pays, les habitants de la Grèce vont trouver, en juin 2015, leurs banques sous embargo financier, et des distributeurs limités à 60 euros par retrait et par jour. Il faut dire que la Banque de Grèce n'est pas propriété d'État et comme la quasi-totalité des banques centrales de la planète, elle est frappée de l'interdiction de traiter avec son gouvernement. Alors que les conditions de vie du peuple grec et l'état de son territoire sont confrontés à la voracité de la haute finance, un système d'entonnoir financier qui aspire la substance du pays fonctionne avec efficacité. Les opportunités de business y sont exceptionnelles.

En voici une pour autant qu'il s'agisse d'un gros acteur de la haute finance internationale. Elle consiste à emprunter à la Banque nationale suisse à -1,5 %⁸³ pour prêter à la Grèce à

⁸¹ <http://www.hradf.com/en/the-fund>

⁸² http://www.bankofgreece.gr/BogEkdoseis/Summary_Annrep2015.pdf, p. 42.

⁸³ Elle paie 1,5 % à l'emprunteur !

8 %⁸⁴. D'où une rentabilité de 9 % pour une dette garantie par le peuple, les mines d'or et les gisements pétroliers et gaziers.

Le cas de la Grèce est loin d'être unique. Le comprendre permet de mieux appréhender ce à quoi est confrontée notre humanité. Le transfert de la création monétaire à des tiers et l'obligation d'avoir recours à eux pour financer les dettes ont fait des créanciers les maîtres à bord. C'est pourquoi les anciens parlaient de privilèges royaux !

Nous voyons bien que la conjonction entre privatisation de la création monétaire et financiarisation de l'État crée une dynamique ascendante pour l'élite financière aux manettes et une autre descendante pour les États et leur avenir. Les conséquences en matière de mutation des États, de concentration des pouvoirs, et d'accumulations des richesses par le marché de la haute finance, deviennent inéluctables !

Maintenant, si l'on ajoute le fait que l'ensemble de l'épargne et de l'endettement sont détenus, financiarisés, et sujets à haute spéculation par la même supra-entité financière privée, il en résulte une multiplication de la puissance de celle-ci qui pourrait aboutir un jour à un pouvoir unique total et planétaire.

⁸⁴ Avec un pic à environ 36 % le 3 septembre 2012 !

CHAPITRE V

Un royaume privé dans l'État public

L'EXEMPLE DE NAPOLÉON ACTIONNAIRE-FONDATEUR DE LA BDF

« Armés de leur “indépendance” conquise sur le pouvoir politique, les gouvernements des banques centrales disposent désormais du pouvoir de changer le cours des nations »⁸⁵. Cette assertion de Pierre Bourdieu explique à elle seule la situation schizophrénique de la Banque de Grèce en bonne santé, mais qui ne peut offrir de soutien à son gouvernement et ses citoyens au moment de l'embargo financier.

Pour bien comprendre cette dimension de la haute finance internationale, il faut s'efforcer de pénétrer le monde réputé opaque des banquiers centraux. L'histoire de la constitution de la Banque de France illustre parfaitement les étonnants conflits d'intérêts entre les sphères publiques et privées. Quelques-uns nous ont été livrés par Henri Guillemin, historien et normalien agrégé de renom. Il fut longtemps interdit de télévision française, sous Pompidou et Giscard. La Télévision suisse romande lui avait par chance ouvert les portes, lui offrant ainsi un public assidu. Un de ses enregistrements intitulé *l'histoire méconnue de la Banque de France* fascine en ce moment les internautes de la planète francophone.

Selon H. Guillemin, la date de la création de la Banque de France peut remonter au 6 février 1800, soit peu de temps après la révolution française. Ce jour-là, M. Perregaux, banquier

⁸⁵ « L'architecte de l'euro passe aux aveux », Pierre Bourdieu, sociologue français, in *le Monde diplomatique*, septembre 1997.

enrichi par la révolution, présentait son plan constitutif de l'établissement. H Guillemin se réfère à Gabriel Ramon⁸⁶ quand il cite Perregaux qui aurait dit : « *La banque que je propose de créer ne négociera avec le gouvernement que lorsqu'elle y rencontrera ses convenances et le complément de ses sûretés. Néanmoins, elle s'appellera Banque de France mais ne sera à aucun degré une banque gouvernementale*⁸⁷ ». Perregaux ajoutera plus tard : « *Toute intervention du gouvernement dans l'administration des affaires de la banque sera pour elle cause de discrédit* ».

C'est donc selon H Guillemin une entreprise strictement privée aux mains d'un groupe d'hommes d'affaires qui s'attribue une *appellation fallacieuse*⁸⁸ pour gérer leurs affaires privées qui rencontre l'approbation le 13 février 1800 de Napoléon Bonaparte. Celui-ci écrivait, le 25 du même mois, dans une lettre à Le Couteulx de Canteleu, banquier survivant de l'Ancien régime « *Votre établissement ne saurait douter de la bienveillance du gouvernement.* » Ainsi, l'établissement privé va être chargé de payer les dettes de l'État, les rentes et les pensions. Mais Napoléon ira encore plus loin en confiant le cautionnement des receveurs généraux à la Banque de France afin de le faire fructifier⁸⁹. Ces arguments qui ont la vie dure sont toujours d'actualité.

Le site officiel de Napoléon relève ceci : « *Bonaparte répond à Le Couteulx, qui avait prononcé son éloge, "qu'on devait se persuader que le Gouvernement favoriserait de tout son pouvoir la Banque de France, non pour faire un usage particulier du crédit qu'il pouvait obtenir, mais pour atteindre de grands résultats d'utilité générale dans la circulation et l'intérêt de l'argent ; qu'on ne devait pas douter des vues du Gouvernement à cet égard, lorsqu'au milieu de ses besoins, il faisait le sacrifice d'une partie si importante de la recette qu'il obtenait par les cautionnements, pour la convertir en actions de la Banque"* ».

En 1803, Napoléon va décréter que la banque de France sera la seule à être autorisée à créer du papier-monnaie garanti par

⁸⁶ Gabriel Ramon, *Histoire de la Banque de France d'après les sources originales*, BNF, 1929, Grasset.

⁸⁷ « L'histoire méconnue de la Banque de France », Henri Guillemin, vidéo disponible sur YouTube.

⁸⁸ Id.

⁸⁹ Id.

l'État. Un établissement privé va ainsi être autorisé à s'enrichir en sortant d'une imprimerie une richesse illimitée garantie par les fonds publics. Napoléon va aller jusqu'à décréter que tout contrefacteur de cette monnaie serait puni de mort ! Cette décision aurait provoqué la stupeur de Mollien, le trésorier de l'empereur qui s'exclamait « C'était sans doute la première fois qu'il arrivait à un gouvernement de donner de l'argent à une banque d'escompte pour exploiter un privilège lucratif au lieu d'en demander à ses actionnaires pour prix de ses privilèges. ». Il écrivit ceci dans ses Mémoires : « ...Dans le souci de n'ôter aux banques aucune source de profits, le Premier Consul va jusqu'à autoriser au bénéfice de la Banque dite "de France", le partage d'une des premières prérogatives du gouvernement, celle de fabriquer une monnaie. Et en outre, la monnaie métallique que fabrique l'État lui coûte à lui État, au moins le prix de l'or et de l'argent, tandis que le privilège inouï accordé à l'établissement Pergot Mallet et compagnie consiste en ce que cette banque, pure association d'intérêts privés, aura le droit de fabriquer une monnaie qui ne lui coûte rien. ...Entre Napoléon et les gens de finances, la partie n'était pas égale. Le caïd est respectueux à l'égard de l'argent, le caïd rampe et il rampera toujours. »⁹⁰.

Tout ce que relate H. Guillemin est confirmé par le site de la Fondation de Bonaparte. On y lit notamment que « *L'initiative est venue d'hommes d'affaires. Le premier texte mentionnant la Banque de France est une lettre des banquiers Le Couteulx, Perregaux, Mallet et Perier du 6 janvier 1800, appuyés par le conseiller d'État Cretet, adressée au ministre des Finances Gaudin : ils lui rappellent qu'il a été "déjà instruit par l'envoi d'un projet de statuts généraux d'une Banque, que des citoyens s'occupaient de former cet établissement important". Ils lui annoncent donc "aujourd'hui la réalisation de ce projet"; ils vont être les régents de la nouvelle Banque, et à ce titre ils exposent "les points généraux de protection et d'accession qu'ils demandent au gouvernement" »⁹¹.*

⁹⁰ Comte de Mollien, *Mémoires d'un ancien ministre du Trésor public de 1800 à 1814*, Paris, Fournier, 4 vol., 1837, éd. non mise en vente. Réédités chez Fournier en 1845, 4 vol., sous le titre *Mémoires d'un ministre du Trésor public, 1780-1815*. Nouvelle éd. en 1898, 3 vol., sous le titre : *Comte Mollien, Mémoires d'un ministre du Trésor public, 1780-1815, avec une notice de Charles Gomel*. Les mémoires du comte Mollien n'ont jamais été mises en vente mais sont disponibles en ligne.

⁹¹ Le site historique de Napoléon, <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/la-banque-de-france-une-des-grandes-institutions-napoleoniennes/>.

Et voilà peut-être une réponse à l'incompréhension de Mollien : « Dès le 18 janvier 1800, un arrêté des Consuls exauce le vœu des régents. Aussi le 18 mars la Caisse d'amortissement prend-elle une part prépondérante à la souscription du capital de la Banque de France, en retenant 5 000 des 30 000 actions de 1000 fr. constituant celui-ci : elle en est, de loin, le premier actionnaire. Le Premier consul fait plus encore, puisqu'il s'inscrit lui-même en tête des souscripteurs pour trente actions, ce qui incite sa famille et son entourage à l'imiter : on lit à la suite de son nom, sur les registres de souscription, ceux de Joseph et de Jérôme Bonaparte, d'Hortense de Beauharnais, etc. ».

Ce site très instructif nous liste également quelques noms des actionnaires de cet établissement pas comme les autres : « Le 13 février 1800, la première Assemblée générale des actionnaires de la Banque parmi lesquels figurent le Premier Consul, sa mère, les Beauharnais, Murat, etc..., approuve ses premiers statuts fondamentaux, assortis d'un préambule énonçant l'espoir que "l'intérêt public et l'intérêt privé concourent d'une manière prompte et puissante au succès de l'établissement projeté" »⁹². Voilà donc des dirigeants politiques, révolutionnaires compris, intimement liés à la privatisation de la politique monétaire de leur pays.

L'historienne Annie Lacroix-Riz⁹³ livre des informations convergentes avec ce qui précède dans son ouvrage *Le choix de la défaite*. Lors d'une conférence, elle aura ces mots : « Depuis Bonaparte et la création de la Banque de France, eh bien, la Banque de France a reçu le moyen de gouverner les gouvernements de façon très simple^{94 95}. (...) »

Chaque gouvernement dépend des avances de la Banque de France, qui est un club de banques privées de ce que l'on appelle la Grande Banque, et donc, lorsqu'un gouvernement est présent, dans des conditions qu'éclairent aussi les archives, eh bien avant de se présenter devant le Parlement, il se présente devant le Gouvernement de la Banque... »

⁹² « La Banque de France, une des grandes institutions napoléoniennes », Alain Plessis, *Revue du Souvenir Napoléonien*, août-septembre 2000

⁹³ Professeur émérite d'Histoire contemporaine à l'université Paris VII-Denis Diderot.

⁹⁴ *Le choix de la défaite, Les élites françaises dans les années 1930*, Annie Lacroix-Riz, éd. Armand Colin, 2010.

⁹⁵ « Des historiens remontent à Napoléon pour témoigner du pouvoir de la haute finance », www.lilianeheldkhawam.com.

En résumé, Bonaparte a créé la Banque de France quelques semaines après son arrivée au pouvoir le 9 novembre 1799 et en devient à titre personnel un des actionnaires principaux. À côté des banquiers et hommes d'affaires, nous trouvons des représentants du public et même de la Révolution unis par un actionnariat commun. Le partenariat public-privé dans toute sa splendeur qui se poursuit et s'intensifie à l'heure actuelle.

Malgré la nationalisation de la Banque de France en 1936, son indépendance est toujours garantie ainsi que celle de ses dirigeants auxquels elle confère des pouvoirs gigantesques qui dépassent le champ de compétence de la république.

Concluons cette référence à la Banque de France avec cette célèbre citation de François Mauriac⁹⁶ dans laquelle il se réfère au général de Gaulle : « *Ce que le général n'a pas fait, et ce qu'il ne dépendait pas de lui de faire, c'est d'obliger à lâcher prise ces mains, ces quelques mains, oui ce petit nombre de mains qui tiennent les commandes secrètes de l'État, qui assurent les immenses profits de quelques-uns et qui font de chacun de nous les têtes d'un troupeau exploitable, exploité* ». Aujourd'hui, ce petit nombre de mains a créé des alliances régionales puis interrégionales et enfin mondiales allant jusqu'à former un groupe global compact, fortement uni, qui influence très probablement le pouvoir politique mondial.

Devenus infiniment puissants, puisqu'ils disposent au gré de leur *politique monétaire* d'immenses biens publics, les banquiers centraux dessinent le monde à leur convenance. Ces technocrates, généralement de brillants intellectuels, se sont construit un monde globalisé auquel le commun des mortels n'a pas accès. Détachés des gouvernements nationaux, ils s'entendent très bien entre eux. C'est si vrai que cela a fait dire un jour à Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale américaine « *Les banquiers centraux sont plus à l'aise et détendus avec leurs pairs qu'avec leur propre gouvernement* »⁹⁷.

La présence de privés fortement impliqués dans la vie d'une banque centrale dépasse largement le cas de la BdF. Les prérogatives dont bénéficient les dirigeants de ce genre d'établissements sont très probablement planétaires. Les « gouverneurs »

⁹⁶ 23 septembre 1966.

⁹⁷ *Tower of Basel : The Shadowy History of the Secret Bank that Runs the World*, Adam Lebor, livre 2014. (réf?)

des banques centrales de la planète constituent un groupe solidaire, compact et très organisé. Une entité supranationale leur sert depuis plus de huit décennies de lieu de rencontre, d'entente et d'orientation. Ce lieu hautement sécurisé qui garantit une confidentialité stricte est la « *Banque des Règlements Internationaux* » ou BRI en Français et BIS en anglais pour Bank for International Settlements.

Créée le 20 janvier 1930 à Bâle en Suisse, cette société anonyme, très peu connue, se considère comme la Banque des banques centrales du monde bien que les observateurs la surnomment « *banque centrale des banques centrales* ». Son rôle serait plus celui d'un prestataire de services et de conseils que celui de financier des banques centrales⁹⁸. Elle donne le sentiment d'être d'une part un facilitateur clef au service de la globalisation et d'autre part, un centre pour l'élaboration de la stratégie globalisante des processus monétaires et financiers de la planète. Nous ne pouvons que constater que les politiques des banques centrales A, B ou C de la planète sont concertées. La BRI pourrait en être l'accompagnatrice, et peut-être l'instigatrice.

Selon ses Statuts, la « Banque » poursuit l'objectif de « *favoriser la coopération des banques centrales et fournir des facilités additionnelles pour les opérations financières et internationales ; et d'agir comme « trustee » ou comme agent en ce qui concerne les règlements financiers internationaux qui lui sont confiés en vertu d'accords passés avec les parties intéressées* »⁹⁹. Plus loin, il est dit que « *le Conseil doit tenir compte de l'intérêt qui s'attache à faire participer à la "Banque" le plus grand nombre possible de banques centrales apportant une contribution substantielle à la coopération monétaire internationale et aux activités de la "Banque"* »¹⁰⁰.

En mars 2015, son actif — qui inclut un stock d'or — affichait 216,8 milliards de DTS (actif de réserve international du FMI) pour un capital de trois milliards de DTS. 60 banques centrales en sont actuellement actionnaires. Les dépôts de ses 140 clients et plusieurs institutions financières représentent 3 % des réserves mondiales de change, etc.

⁹⁸ « *Banque des Règlements Internationaux (BRI)* », Pascal Ordonneau, ancien PDG de HSBC Invoice Finance, Les Échos, mai 2012.

⁹⁹ Article 3 des statuts de la BRI.

¹⁰⁰ Article 8 al 3 des statuts de la BRI.

Les statuts révèlent une curiosité. Les Puissances signataires de l'Accord de La Haye de 1930 ont prévu dans leur plan la création de la Banque des Règlements Internationaux par un groupe de banques centrales d'Allemagne, de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, mais aussi, chose intéressante, par un groupe bancaire des États-Unis d'Amérique. Ce groupe bancaire, détenteur de la moitié des 600 000 actions, comprenait notamment « J.-P. Morgan & Co. de New York, The First National Bank of New York, New York, et the First National Bank of Chicago, Chicago »¹⁰¹.

10 janvier 2001, la BRI annonce dans un document, « *Withdrawal of all BIS shares held by private shareholders* », la *récupération des actions détenues par des actionnaires privés. Il y était prévu que seules les banques centrales pouvaient détenir les actions en question. Une compensation de CHF 16 000 par action a été offerte suite à une évaluation faite par JP Morgan & Cie SA. Confirmation fut faite de la valeur de reprise par Arthur Andersen*¹⁰². La note émise aux actionnaires privés relevait en outre les risques potentiels, en France et en Suisse, d'imposition sur la plus-value réalisée lors de la vente desdites actions.

Alors même que nous ne devrions plus avoir depuis le document sur le « *Withdrawal of all BIS shares held by private shareholders* » d'autres organismes que les banques centrales dans l'actionnariat de la BRI, voici le texte de l'article 8 al 2 des statuts, mis à jour le 7 novembre 2016, qui sème quelque peu le trouble.

« *En cas d'augmentation du capital autorisé et d'une nouvelle émission d'actions, la répartition entre pays est fixée par le Conseil statuant à la majorité des deux tiers. Les banques centrales d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, de France, d'Italie et des États-Unis d'Amérique, ou tout autre établissement de ce dernier pays qui soit acceptable par les banques centrales précitées, ont le droit de souscrire...* ».

La présence de ce bout de phrase : « *ou tout autre établissement de ce dernier pays* » (des États-Unis d'Amérique) laisse perplexe. Pourquoi sortir le groupement bancaire américain et réintroduire « *tout autre établissement* » ? Un autre passage confirme l'ouverture à des établissements tiers : « *Les actions ne peuvent être souscrites ou acquises que par les banques centrales*

¹⁰¹ Réf. : Charte constitutive de la Banque des Règlements Internationaux.

¹⁰² L'entreprise d'audit dissoute en octobre 2001 à l'issue du scandale Enron.

ou des établissements financiers désignés par le Conseil dans les conditions fixées à l'article 14 »¹⁰³. Les gestionnaires d'actifs américains du genre de BlackRock ou Vanguard ont-ils fait leur entrée aux côtés du « groupe bancaire » ?

Un autre passage qui traite des droits de représentation et de vote lève le doute : « *Si la banque centrale d'un pays quelconque ne désire pas exercer ces droits, ils peuvent l'être par un établissement financier de réputation largement reconnue et de même nationalité, désigné par le Conseil, et contre lequel la banque centrale du pays en question n'aura pas soulevé d'objections.* »¹⁰⁴.

Combien de banques centrales délèguent leurs droits d'actionnaires à des managers d'actifs, du genre de BlackRock.¹⁰⁵ ? *Est-il possible d'imaginer la concentration de pouvoirs qui découle de la délégation des prérogatives qui reviendraient aux banquiers centraux de la planète ?*

L'alliance des banquiers centraux-banquiers-gestionnaires d'actifs, soutenue par les dirigeants politiques de la planète, est une réalité redoutable ! La présence des banquiers centraux au sein de cette entente constitue l'interface qui permet aux établissements privés de bénéficier des politiques monétaires dites non conventionnelles ou accommodantes. Grâce à cette approche, les banquiers centraux se sont mis à racheter massivement aux banques les titres de créances publiques ou d'entreprises, mais aussi les créances hypothécaires. D'autres comme la banque centrale suisse se sont mises à acheter massivement des actions d'entreprises. La seule Banque nationale suisse a injecté aux États-Unis près de 100 milliards de dollars dans les entreprises de Wall Street. Un soutien remarqué au marché en question.

Le puissant partenariat multipartite « banques-banquiers centraux-gestionnaires d'actifs » se retrouve dans le Group of Thirty, Groupe des Trente ou G30. Ce think tank est une organisation privée qui traite des affaires économiques internationales et monétaires. Il rassemble de prestigieux membres de la corporation « banquiers-banquiers centraux-gestionnaires

¹⁰³ Article 15.

¹⁰⁴ Article 14.

¹⁰⁵ « BlackRock, le géant de la gestion d'actifs, à la rescousse de la BCE », *Le Monde*, septembre 2014.

d'actifs » sous la présidence d'une personnalité dont le CV est impressionnant. Nous en retiendrons juste que M. Frenkel est à la fois président et CEO du G30, tout en étant président de la JP Morgan Chase International et qu'il est aussi un ancien banquier central¹⁰⁶.

À côté de lui, figurent des banquiers centraux tels que : MM Draghi et Trichet, actuel et ancien patron de la BCE ou M. Dudley, patron de la Réserve fédérale de New York. Nous y trouvons un autre banquier central reconverti en banquier commercial présidant au sort de l'UBS qui est M. Weber. M. P Hildebrand, ancien président de la banque centrale suisse, devenu vice-président de BlackRock, ainsi que M. Fischer, ancien vice-président de la Réserve fédérale et ancien gouverneur de la Banque d'Israël font partie des trente. Relevons encore au passage la présence de professeurs d'économie, dont certains sont d'ardents défenseurs de la suppression du cash.

Nous voyons ainsi une plus grande proximité entre les banquiers centraux et leurs pairs des banques commerciales et des gérants d'actifs qu'avec les citoyens qui les ont chargés constitutionnellement de défendre la politique monétaire, pilier existentiel des États et du bien-être sociétal. Ce faisant, le principe de fonctionnement d'une banque centrale nationale est dévié de sa mission de base qui suppose une indépendance sous le contrôle de son gouvernement¹⁰⁷.

Cette proximité interroge à plus d'un titre dont le plus important est que le processus complet de la politique et de la gestion financière et monétaire planétaire, en passant par la création de la monnaie et l'administration des richesses, est concentré, en définitive, entre les mains de peu de personnes. La politique des banques centrales de ces dernières années a apporté au reste des partenaires de la haute finance de l'argent frais à profusion, ainsi que les garanties des États et de l'économie réelle.

Partant de ce constat, aucun État, aucune entreprise, aucun individu, ne peut plus fonctionner en dehors de la gestion de ce processus financier et monétaire global. Par conséquent, ceci confère une puissance hors normes au groupe de personnes

¹⁰⁶ Gouverneur de la Banque d'Israël entre 1991 et 2000.

¹⁰⁷ L'article 99 de la *Constitution suisse* dit : « En sa qualité de banque centrale indépendante, la Banque nationale suisse mène une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays ; elle est administrée avec le concours et sous la surveillance de la Confédération. »

qui dirige ledit processus ! Ce faisant, nous quittons le mode de gouvernance basé sur la démocratie et ce que Rousseau appelle l'égalité conventionnelle. Peut-on parler d'oligarchie¹⁰⁸ à ce stade ? De ploutocratie ? Difficile à dire, mais le moins que l'on puisse dire est que ceci interroge.

¹⁰⁸ Pour mémoire, l'oligarchie est un « système politique dans lequel le pouvoir appartient à un petit nombre d'individus constituant soit l'élite intellectuelle (aristocratie), soit la minorité possédante (ploutocratie), ces deux aspects étant fréquemment confondus. » (Larousse)

CHAPITRE VI

Les maîtres de la Réserve fédérale

« *La Banque nationale continuera à l'avenir également de mettre à profit la marge de manœuvre que lui confère la souveraineté monétaire pour faire face, avec pragmatisme, aux défis qui se présenteront à elle* »¹⁰⁹. Ces deux mots « *souveraineté monétaire* » écrits par un patron de la banque centrale suisse claquent fort dans un contexte démocratique. Il n'est plus question d'une simple indépendance, mais bien de souveraineté ! Si nous y adjoignons le mot de « *gouverneur* », l'appellation anglophone usuelle des patrons de banques centrales, nous commençons à voir se profiler la notion de gouvernance monétaire souveraine, à l'image d'une gouvernance étatique.

Tout ceci donne la sensation que nous évoluons dans un monde à la gouvernance dédoublée. D'un côté, nous avons les personnages politiques qui administrent des États, et de l'autre ceux qui créent, administrent et organisent *souverainement* la planète monétaire et financière. Pour en arriver là, il a fallu à un moment ou un autre que les banques centrales contemporaines s'affranchissent des États.

Or, si l'on prend un pays comme les États-Unis du XIXe siècle, ses dirigeants se méfiaient du concept d'une banque centrale indépendante, à l'image de celle de France ou d'Angleterre. Andrew Jackson¹¹⁰, président des États-Unis, n'aimait pas les banques. « *Les banques m'ont toujours fait peur*¹¹¹ » dira-t-il. Fidèle à ses convictions, M. Jackson refusera la reconduction de la banque centrale de l'époque¹¹², puis par deux fois, opposa

¹⁰⁹ « L'euro et la politique monétaire suisse », Thomas Jordan, Conférence Europa Forum, 2 mai 2016, Lucerne.

¹¹⁰ De 1829 à 1837.

¹¹¹ « *Andrew Jackson Quotes.* » BrainyQuote.com. Xplore Inc, 2018. 20 May 2018. https://www.brainyquote.com/quotes/andrew_jackson_379558.

¹¹² Créée en 1781 par Alexander Hamilton, secrétaire du Trésor des États-Unis sous George Washington, 1789-1795.

son veto à la création d'une nouvelle¹¹³. Il ne supportait ni les organismes qui voulaient, selon lui, s'octroyer un pouvoir indépendant, ni les politiciens professionnels. Sous sa présidence, les dettes publiques fédérales furent entièrement remboursées, en janvier 1835 pour être exact. Le même mois, il fut victime d'une tentative d'assassinat¹¹⁴, à laquelle il réchappa miraculeusement.

Pourtant, plus tard, les *crises* vont forcer le système politique à transmettre de véritables superpouvoirs à l'établissement que nous connaissons actuellement sous le nom de Réserve fédérale. Le krach de 1907, moment clef de la constitution de la Fed, fut déclenché par certaines méthodes spéculatives toujours d'actualité, même si les outils de l'époque étaient moins sophistiqués que ceux d'aujourd'hui. Appelée « *panique des banquiers* »¹¹⁵ ou « *panique bancaire* » américaine, elle va mettre les élus américains face à la nécessité de la création d'une banque centrale, *une banque de paiement en dernier ressort*. Quelques années plus tard, cette crise débouchera sur la création de la Fed, la Réserve fédérale américaine, avec l'*Owen-Glass Federal Reserve Act* du 22 décembre 1913.

Tout aura commencé par un événement parfaitement imprévisible : le cataclysme naturel que connut San Francisco le 18 avril 1906. Un désastre, suivi d'incendies, qui mobilisèrent des sommes colossales pour la reconstruction de la zone. Les capitaux quittèrent massivement New York pour aller vers le lieu de la catastrophe. Un autre mouvement tout aussi imprévisible fut la hausse des taux de la Banque d'Angleterre, qui eut un effet d'aimant sur les capitaux à investir. Le cumul de ces impondérables va réduire le montant des liquidités disponibles...

Le coup de grâce viendra toutefois d'une crise boursière issue d'une opération spéculative qui tourne mal, et qui va entraîner dans son sillage la débâcle d'une série d'institutions financières par effet domino. La méthode spéculative qui déclencha la crise de 1907 s'appelle « *corner* » (cf. explications en annexe 12). La

¹¹³ La première fois le 10 juillet 1832 et la deuxième en 1836. https://fr.wikipedia.org/wiki/Andrew_Jackson

¹¹⁴ Au Capitole, le 30 janvier 1835

¹¹⁵ « *Panique des banquiers de 1907 ou l'absence d'une banque centrale* », EduBourse, novembre 2014, <https://www.edubourse.com/guide-bourse/panique-des-banquiers.php>.

famille Heinze y occupait le rôle principal. Fritz, un des trois frères, est pris dès l'âge de vingt ans d'une boulimie d'acquisition de mines de cuivre dans le Montana. Le règlement voulait que la personne qui trouvait un filon ait le droit de l'exploiter totalement, quitte à passer sous la propriété du voisin. Méthode qui valut à Fritz jusqu'à 133 procès à la fois.

L'Amalgamated Copper Company (ACC), créée par des cadres de la Standard Oil Co de John D. Rockefeller (grand-père de Nelson A. Rockefeller) en association avec des banquiers de la National City bank, était la principale concurrente des Heinze. A l'issue d'une guerre entre les deux protagonistes, les mines des Heinze furent échangées contre 12,5 millions de dollars de l'époque, et un montant équivalent en actions de l'ACC. Avec ce pactole, Heinze créa la United Copper Company (UCC) et s'associa à un banquier spécialisé dans le *chain banking*¹¹⁶. Appliquant cette méthode, Heinze achète alors la Mercantile National Bank et en devient le président en février 1907. Dans la foulée, il investit dans le capital de six banques nationales, une douzaine de banques locales, quelques banques d'affaires et quatre assurances.

Toute la construction reposait sur la société sur laquelle Heinze s'appuyait pour obtenir les prêts en cascade qui lui permettaient d'investir de manière systémique dans l'univers de la finance américaine. À la mi-octobre 1907, les Heinze furent pris soudain de paranoïa et eurent le sentiment qu'une opération de vente à découvert était menée contre eux¹¹⁷. Pour faire simple, Heinze pensa que des intervenants agissaient de manière orchestrée dans le but de forcer les « *vendeurs à découvert* » à réaliser leurs positions de manière précipitée.

Or, les Heinze voulaient absolument éviter que les prix ne baissent, puisque toute leur construction systémique reposait sur des emprunts, qui reposaient à leur tour sur la valeur des actions de la United. Ils se sont donc mis à acheter massivement leurs propres actions. Sauf qu'il n'y avait ni « *vendeurs à découvert* », ni corner. Mauvaise intuition, qui entraîna une mauvaise décision...

Entre-temps, les rachats massifs des Heinze ont tellement fait

¹¹⁶ Le principe en est le suivant : un premier crédit sert à acquérir les actions d'une banque et à en prendre le contrôle. Le capital contenu dans cette banque va servir de garantie pour s'en approprier une autre plus importante, etc.

¹¹⁷ Cela ne manque pas de nous rappeler les jours qui suivirent la faillite de Lehman Brothers, mais aussi les attaques de l'été 2010 contre les dettes publiques européennes...

monter les prix que les détenteurs de leurs actions se sont mis à les vendre et à encaisser les plus-values, jusqu'à ce que le prix des actions UCC s'effondre totalement. Du coup, le broker qui détenait les actions de la famille Heinze s'est aussi mis à les vendre. Tout leur édifice systémique a cédé sous l'effet d'un impondérable, entraînant avec des faillites en cascade.

L'affaire dépassa largement les établissements des frères Heinze et déborda notamment sur un des plus grands trusts du pays¹¹⁸. John Pierpont Morgan, le fondateur de la JP Morgan, tenta de rassembler quelques millions pour endiguer la crise. En vain. C'est finalement la caisse de compensation de New York qui allait créer pour plus de 250 millions de certificats, soit l'équivalent de 15 % du total des liquidités alors en circulation. Ces papiers, échangés auprès des banques contre des titres calculés à 75 % de leur valeur, devaient toutefois rester exclusivement à l'intérieur du circuit interbancaire, afin de ne pas entamer les liquidités destinées aux besoins des clients.

Il est impressionnant de constater que les causes de cette crise, ses effets — ainsi que les solutions qui y ont été apportées, sont toujours rigoureusement valables de nos jours (cf. le cas de VW en annexe 13). Les différences résident dans la technologie du XXI^e siècle, qui permet des *corners* encore plus impitoyables, ainsi que dans le fait que le processus est devenu supranational. Avec l'entrée en piste des grandes banques dites *too-big-to-fail*, la dimension systémique dépasse en effet le cadre régional traditionnel pour devenir planétaire. De plus, la permanence des crises a rodé l'action des banques centrales grâce à leur politique monétaire non conventionnelle, une sorte d'interventionnisme chronique¹¹⁹...

L'établissement de prêteur en dernier ressort s'imposa, et fut chargé de fournir des liquidités contre des actifs « éligibles » dirait-on aujourd'hui. Ayant peur que les règles du jeu ne soient dictées par les politiciens, les banquiers new-yorkais se mobilisèrent à leur tour dans le but d'apporter *leurs* solutions et *leurs* politiciens. Ainsi un sénateur et un député républicains —

¹¹⁸ Christian Chavagneux, *Une brève histoire des crises financières*, éd. La Découverte, 2013.

¹¹⁹ Les effets de ces politiques monétaires non conventionnelles sur le tissu économique et social local devront être évalués un jour par des économistes libres du système.

Nelson Aldrich et Edward Vreeland¹²⁰ — allaient réussir à faire voter une loi dès mai 1908. Toutefois, ladite loi ne présentait aucune contrainte aux activités de prêteurs en dernier ressort. En fait, elle ne faisait que poser un cadre juridique.

En novembre 1910, au cours d'une rencontre sur l'île de Jekyll, huit hommes vont élaborer le projet de loi devant aboutir à la création de la Réserve fédérale des États-Unis. Y participaient du côté gouvernemental le sénateur Aldrich¹²¹ et son assistant, ainsi qu'un représentant du Trésor américain. Prirent place face à eux cinq banquiers privés : P. Warburg de la Banque d'affaires Kuhn Lœb & Co ; F. A. Vanderlip de la National City Bank ; Henry P. Davison, bras droit de J. P. Morgan ; C. D. Norton de la First National Bank of New York ; B. Strong (ancien proche de J. P. Morgan) de la Bankers Trust.

Le 23 décembre 1913, soit à la veille de Noël, le Federal Reserve Act est voté par le Congrès et promulgué six jours plus tard (le 29 décembre, donc !) par le nouveau président démocrate Woodrow Wilson. Son rôle principal sera de traiter la gestion de la disponibilité des liquidités, et d'éviter tout effet domino dû à une crise de liquidités en cas de faillite bancaire. Un cadre légal était donc posé pour instituer ce qu'avait fait la chambre de compensation de New York en 1907.

Jean-Marc Daniel, professeur à ESCP Europe, évoquait cela dans un article publié à l'occasion du centième anniversaire de la Fed. Il y confirmait aussi, au passage, la pratique de la création monétaire par l'octroi de crédits : « *Entre 1836 et 1913, la création monétaire par le crédit n'obéit aux États-Unis à aucun autre contrôle que la concurrence entre les banques. Comme dans tout processus concurrentiel, la régulation se fait par la faillite des imprudents.*

Or, dans le monde des banques, la faillite d'une seule, en suscitant la panique, devient l'angoisse de toutes. Résultat, les crises

¹²⁰ Nelson Wilmarth Aldrich (né le 6 novembre 1841, mort le 16 avril 1915), « *s'enrichit en investissant dans les chemins de fer, le sucre, le caoutchouc et la banque. Son fils, Richard Steere Aldrich, fut élu à la chambre des représentants et sa fille, Abby, épousa John D. Rockefeller, Jr., fils unique de John D. Rockefeller. Son petit-fils, Nelson Aldrich Rockefeller, fut vice-président des États-Unis sous Gerald Ford.* » (Wikipedia)

¹²¹ Nelson Aldrich était président de la *National Monetary Commission*, ce qui lui valait le titre de président-directeur général de la Nation.

financières se multiplient, obligeant les dirigeants américains à s'interroger sur l'utilité de créer un prêteur en dernier ressort. »¹²²

Seize ans après la création de la Fed, voilà que se présente la crise de 1929, qui tout comme aujourd'hui, résulte d'une spéculation hors de toute réalité économique, appuyée sur un endettement généreux et systémique. Résultat ? Le système craque et fait éclater la bulle.

En créant la Fed, l'idée était de se prémunir d'un effondrement des réserves de liquidités, qui pouvait être amplifié par un éventuel *bank run* dû à la panique des déposants. Cela n'empêcha pourtant pas le 24 octobre 1929 d'entrer dans l'histoire sous l'appellation de « *jeudi noir* », puisqu'il marque le début de l'effondrement de la Bourse de New York¹²³.

Une bourse qui collapse a des implications en chaîne. Au moins six conséquences vont se mettre à fonctionner en boucle, créant une espèce de tourbillon, aspirateur des richesses et des valeurs boursières. (cf. annexe 14) Le gouvernement américain d'alors allait amplifier la crise en mettant en place des mesures protectionnistes draconiennes. Ces freins au commerce international firent muter la crise en Grande Dépression, avec une sévère déflation qui se propagea un peu partout. Bilan : perte de plus d'un tiers de l'investissement aux États-Unis¹²⁴, chute de la production, perte de pouvoir d'achat — et explosion du chômage.

Parallèlement à ce désastre, la Réserve fédérale va gagner en pouvoir. En effet, jusque-là, la banque centrale évoluait sous l'autorité du gouvernement, lequel était représenté dans le *board* par le secrétaire au Trésor et *Controller of the Currency*. À partir de 1935, le conseil d'administration va être renommé « *Board of Governors* » et fonctionnera sans Contrôleur de la monnaie ni Trésorier public.

La Fed obtient alors aussi un pouvoir de contrôle sur les banques régionales. Dans la foulée va être créé le *Federal Open*

¹²² Jean-Marc Daniel, « La Réserve fédérale a 100 ans », *Le Monde*, février 2013 http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/02/04/la-BAQUE-federale-a-100-ans_1826572_3234.html#XmFZrhp25AeBUYVO.99.

¹²³ L'essor des valeurs boursières correspond à une flambée de plus de 320 % de l'indice Dow Jones entre 1920 et 1929.

¹²⁴ « Crise de 1929 », Universalis, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/crise-de-1929/>.

Market Committee (FOMC), comité de politique monétaire¹²⁵. La politique monétaire est privatisée¹²⁶.

Le pouvoir de la Fed va encore s'accroître avec la suspension de la convertibilité or du dollar et le choc pétrolier des années soixante-dix. Grâce au Humphrey — Hawkins Full Employment Act signé en 1978 (année de la signature des Accords de Jamaïque), la Réserve fédérale va par ailleurs également gagner en indépendance¹²⁷.

Qui bénéficie de cette indépendance ? À qui appartient la Réserve fédérale ? Cet établissement tout-puissant est une société anonyme, propriété de banques locales. Sa structure est un système-réseau qui réunit douze banques centrales, représentantes des banques commerciales de leur région, placées sous la supervision d'une treizième entité, le Conseil des gouverneurs (cf. annexe 15).

Les Réserves fédérales régionales sont détenues par des actionnaires, dont un certain nombre de banques commerciales de chaque région concernée. Les actionnaires des banques centrales régionales — telles que la Federal Reserve Bank of New York ou la Philadelphia Federal Reserve Bank, par exemple — sont appelés « membres ». Ainsi, nous retrouvons les *primary dealers*¹²⁸ des États-Unis et d'ailleurs en actionnaires de la Fed soit directement, soit au travers des Fed régionales.

Deutsche Bank Trust et Goldman Sachs sont actionnaires de la Réserve de New York ; Morgan Stanley, Chase Bank, HSBC Trust Co. Delaware, mais aussi Citigroup Trust Delaware, sont actionnaires de celle de Philadelphia. Nous y avons aussi

¹²⁵ Réglementation et fixation du taux d'intérêt, le *Federal Reserve interest rate*. « Les membres du Comité fédéral de l'Open Market votent sur la fixation du taux d'intérêt. Les traders surveillent les changements des taux d'intérêt de très près étant donné que les taux d'intérêt à court terme sont le principal facteur d'évaluation des devises. Une lecture plus élevée que prévu est considérée comme positive/haussière pour l'USD, alors qu'une lecture plus basse est interprétée comme négative/baissière pour l'USD. » (Source : *investing.com*)

¹²⁶ La Suisse fera la même chose en 2003 sous l'impulsion du conseiller fédéral Kaspar Villiger, qui deviendra quelques années plus tard le président de l'UBS, à la suite de la crise des subprimes.

¹²⁷ <https://www.congress.gov/bill/95th-congress/house-bill/00050>.

¹²⁸ Chapitre IV de cet ouvrage.

retrouvé Vanguard un des cinq grands gestionnaires d'actifs¹²⁹. (cf. annexe 16)

Forts de ces quelques constats, nous allons aborder un point crucial, à savoir la gestion de la crise des subprimes. Nous émettrons ici l'hypothèse que certains sauvetages et autres *quantitative easing* (politiques monétaires « non conventionnelles » ou « accommodantes ») menés par la Fed bénéficient de manière directe ou indirecte, à certains de ses propres actionnaires.

Car tout ce qui précède éclaire d'un jour nouveau cette prise en tenailles des finances des États-Unis par quelques établissements de l'élite financière planétaire qui étranglent littéralement l'organisation de l'État. Bien que ceux-ci se positionnent en tant qu'entités privées, ils n'en disposent pas moins de puissants relais au sein de l'État. Plus les crises s'intensifient par leur potentiel de destruction systémique, plus les élus ont peur d'un effondrement, et plus des sommes extravagantes sont avancées...

Les actionnaires de la Federal Reserve Bank of New York

FEDERAL RESERVE BANK of NEW YORK *Serving the Second District and the Nation*

Second District State Member Banks

<https://www.newyorkfed.org/banks.html>

Adirondack Bank	Empire State Bank
Adirondack Trust Company	Five Star Bank
Alden State Bank	Goldman Sachs Bank USA
Amboy Bank	Gotham Bank of New York
Banco Popular De Puerto Rico	Manufacturers and Traders Trust Company
Banco Popular North America	Mizuho Corporate Bank (USA)
Bank of Cattaraugus	Northern Trust Company of New York
Bank of Millbrook	Orange County Trust Company
Bank of New York Mellon	Peapack-Gladstone Bank
BPD Bank	Solvay Bank
Chemung Canal Trust Company	Tioga State Bank
Community Bank of Bergen County, N.J.	Warehouse Trust Company LLC
Depository Trust Company	
Deutsche Bank Trust Company Americas	

Le 30 mai 2006, Henry Paulson, président de la Goldman Sachs, est nommé Secrétaire au Trésor américain. En avril 2007, il affiche un bel optimisme concernant l'économie américaine.

¹²⁹ <https://www.philadelphiafed.org/-/media/publications/circular-letters/2007/5691-attachment.pdf?la=en...>

Confiant, il constate une croissance et une économie si saines et robustes, qu'il minimise les difficultés du marché de l'immobilier, alors même que la France découvre quelques semaines plus tard les affres des produits dérivés des « *subprimes* » américains.

Le 9 août 2007, dans la foulée de ce discours rassurant, trois fonds d'investissement de BNP Paribas, détenteurs d'investissements dans les produits dérivés *subprimes* américains, gèlent les retraits de leurs clients. La banque n'arrivant plus à valoriser les actifs de ces fonds, tout échange devait être suspendu !

Revenu de son optimisme, M. Paulson monte, dès le mois de mars 2008, un plan de sauvetage au profit de divers établissements tels que Bear Stearns, Fannie Mae ou encore Freddie Mac le 7 septembre 2008. À la même période, M. Paulson va laisser Lehman Brothers, plombé par les créances immobilières risquées, aller à la faillite le 15 septembre 2008.

M. Paulson allait être vertement critiqué pour l'abandon d'une des cinq plus grandes banques d'investissement du pays. Si certains avancent le caractère belliqueux de M. Fuld, le CEO de Lehman, qui aurait refusé d'offrir des contreparties à un sauvetage de la banque, d'autres insistent sur le fait que Fuld aurait supplié Paulson de sauver son établissement, se référant au sauvetage de l'assureur AIG¹³⁰ pratiqué à la même période¹³¹ (cf. annexe 17). Le Times mènera une enquête dans laquelle il relèvera que MM. Paulson et Blankfein, son successeur à la tête de Goldman Sachs, s'étaient entretenus téléphoniquement à vingt-quatre reprises entre le 16 et le 21 septembre 2008.

La faillite de Lehman Brothers est troublante, car elle découle d'un choix personnel de M. Paulson — et non d'un processus judiciaire anonyme chapeauté par la puissance publique, indépendamment de tout lien d'affaires personnel. D'ailleurs, deux autres concurrents de Goldman Sachs vont disparaître au même

¹³⁰ AIG détenait dans ses comptes pour 440 milliards de CDS (Credit default Swaps), des polices d'assurance complexes contre le défaut d'obligations et AIG était, selon les dires du journal Les Échos, un puissant émetteur de dettes pour financer son activité et un gros débiteur de l'ensemble des banques *too big to fail* de la planète ! Le laisser tomber revenait à pulvériser la planète finance... Prix de l'opération 85 milliards de dollars contre tout de même 80 % du capital, ce qui a amené le patron d'alors et père des pratiques douteuses de AIG, à porter plainte contre l'État américain pour nationalisation de l'entreprise.

¹³¹ *The End of Ethics and a Way back, how to fix a fundamentally broken Global financial System* de Theodore Roosevelt Malloch, chez Wiley.

moment : Bear Stearns, devenue satellite de JP Morgan, et Merrill Lynch, passée dans le giron de Bank of America.

Ainsi donc M. Paulson, après avoir passé 32 ans auprès de Goldman Sachs¹³², s'est retrouvé du jour au lendemain en train de décider, en tant que représentant de l'État, du sauvetage de la banque qu'il présidait quelques mois plus tôt. Un épisode pour le moins étonnant ! Il l'est encore plus au vu de l'enveloppe mise à disposition par le contribuable à ses ex-collègues et partenaires ! Le programme « TARP » établi par M. Paulson aura en effet atteint la coquette somme de 700 milliards de dollars, dont 10 milliards iront à Goldman. La banque recevra 10 milliards supplémentaires de l'investisseur Warren Buffet, qui avait su éviter le piège des subprimes.

Thomas Jefferson (1743-1826), le troisième président des États-Unis, avait averti des dangers de la privatisation du système monétaire il y a plus de deux siècles de cela déjà ! Il a notamment eu cette réflexion : *“Je pense que les institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos libertés que des armées entières prêtes au combat. Si le peuple américain permet un jour que des banques privées contrôlent sa monnaie, les banques et toutes les institutions qui fleuriront autour des banques priveront les gens de toute possession, d'abord par l'inflation, ensuite par la récession, jusqu'au jour où leurs enfants se réveilleront, sans maison et sans toit, sur la terre que leurs parents ont conquise.”* Sa vision est en cours de réalisation à une seule nuance près. À l'heure où ces lignes sont écrites, l'inflation qui aurait lésé la valeur des créances est non seulement maîtrisée, mais tend en divers endroits à être négative, ce qui donne encore plus de valeur aux dettes que détiennent nos banquiers contre les États et les populations.

En écho, son lointain successeur, Franklin Delano Roosevelt devait administrer cette piqûre de rappel ¹³³ : *« En fin de compte, dans le chemin qui nous fait avancer vers la création d'emplois, nous avons besoin de deux garde-fous pour éviter le retour des problèmes passés : nous devons mettre en place une stricte surveillance des banques, de la distribution des crédits et des investissements ; nous devons mettre fin à la possibilité de spéculer avec l'argent des autres, et devons prendre des mesures pour disposer*

¹³² Salaire de 37 millions de \$ en 2005.

¹³³ 4 mars 1933.

d'une monnaie en quantité suffisante mais saine ». La monnaie de crédit bancaire n'a jamais été aussi prisée, la surveillance de ce « marché » est non seulement inexistante, mais il semble que c'est plutôt l'inverse qui tend à se développer. Grâce à des protocoles du genre « *know your client* », qui consistent en un véritable interrogatoire, votre banquier préféré veut tout savoir de vous... Leur compréhension de la transparence fonctionne dans une seule et même direction.

CHAPITRE VII

Une gouvernance monétaire globale coordonnée

L’alliance entre banques commerciales, banques centrales et gestionnaires d’actifs, soutenue par le monde politique, offre aux participants des opportunités de concentration de richesses exceptionnelles. Les mêmes acteurs peuvent en effet agir *simultanément* — de manière directe ou indirecte — dans les domaines de la gestion de fortunes, de la création monétaire par les banques, de l’émission d’actions et d’obligations d’entreprises, de la gestion des crises au sein des États et des banques centrales, etc. Cet immense édifice est construit sur les montagnes de dettes des gouvernements de la planète, dont le contributeur principal reste l’État fédéral américain.

Cette alliance au sein de la haute finance a réussi l’exploit de se positionner à chaque nœud névralgique du réseau monétaire et financier globalisé. Ces nœuds peuvent aussi bien être des lieux de richesses que des centres décisionnaires stratégiques. Les ministères des Finances, les banques centrales nationales, la Banque des règlements internationaux (BRI), le FMI, et autre OCDE, sont de hauts lieux qui participent, consciemment ou pas, à faire converger les richesses planétaires vers un marché financier supranational.

Ce marché financier supranational est à la fois global et local. Cette finance « *glocalisée* » a réussi l’exploit de financiariser non seulement toutes les ressources, mais même toutes les activités du quotidien de l’humanité. Il en résulte un mouvement concentrateur des richesses et des décisions stratégiques, grâce à une influence sur les conseils d’administration des entreprises (ainsi que des fondations, associations et autres instituts) qui déterminent l’avenir de la planète.

La multilatéralisation des banques centrales nationales est un élément déterminant de ce mouvement de concentration des richesses. C’est ainsi que dans le cadre de la mondialisation, une restructuration des réseaux des banques centrales a été mise

en place sur fond de politique « multilatérale ». Une approche admise — et même imposée — par les grandes organisations supranationales (ONU, OCDE, OMC, etc.). Cette restructuration débouche sur un transfert des devises et de l'or des États vers des banques centrales régionales *souveraines*, c'est-à-dire mises hors de portée des États. Du coup, il apparaît quasiment impossible qu'un banquier central de l'État X puisse travailler dans le sens des besoins de son pays. Il ne le pourrait même pas !

Voyez seulement ce que prévoit le législateur européen comme texte à ce sujet : « *Dans l'exercice des pouvoirs et dans l'accomplissement des missions et des devoirs qui leur ont été conférés par les traités et les statuts du SEBC et de la BCE, ni la Banque centrale européenne, ni une banque centrale nationale, ni un membre quelconque de leurs organes de décision ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions, organes ou organismes de l'Union, des gouvernements des États membres ou de tout autre organisme. Les institutions, organes ou organismes de l'Union ainsi que les gouvernements des États membres s'engagent à respecter ce principe et à ne pas chercher à influencer les membres des organes de décision de la Banque centrale européenne ou des banques centrales nationales dans l'accomplissement de leurs missions.* » (Article 130). Un mur étanche a ainsi été érigé entre les États-nations et les banques centrales¹³⁴.

Une fois cette indépendance — souveraineté — actée, regardons maintenant comment le pouvoir décisionnaire et la gestion des réserves de change vont être transférés par chaque banque centrale nationale vers sa « *référente* » régionale. Dans l'exemple précis de la zone euro, les États-membres adhérents ont transféré au Système européen des banques centrales (SEBC), représenté actuellement par la BCE, bien des prérogatives.

.....

Missions « fondamentales » octroyées¹³⁵ à la BCE

- *La définition et la mise en œuvre de la politique monétaire de la communauté.*
- *La conduite des opérations de change.*
- *La détention et la gestion des réserves officielles de change des États membres.*

¹³⁴ Pour le plus grand bénéfice des banques centrales...

¹³⁵ Article 127, alinéa 2 du TFUE.

- *La promotion du bon fonctionnement des systèmes de paiement.*

.....

Du coup, une BCE, par exemple, cumule la puissance de tous les pays qui lui ont délégué, directement ou indirectement, leurs prérogatives monétaires. Sa force de frappe devient tel qu'elle pourrait favoriser ou attaquer, par la gestion des réserves de change cumulées, la monnaie qu'elle veut, mais aussi miser sur les acteurs du marché financier qu'elle choisit. Accessoirement, la BCE affichait, à fin 2015, 504,8 tonnes d'or¹³⁶ transférées par ses États-membres... Le mouvement européen n'est pas isolé. Il évolue de concert avec d'autres régions. Les missions d'une banque centrale régionale africaine convergent avec ce qui précède.

.....

Les missions de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) sont :

- *Définition et mise en œuvre de la politique monétaire au sein de l'UMOA (Union monétaire ouest-africaine).*
 - *Stabilité du système bancaire et financier de l'UMOA.*
 - *Promotion, supervision et sécurité des systèmes de paiement dans l'UMOA.*
 - *Mise en œuvre de la politique de change de l'UMOA selon les conditions arrêtées par le Conseil des ministres.*
 - *Gestion des réserves officielles de change des États membres.*
-

Dans ce constat d'une politique monétaire qui se globalise par régions, il existe d'autres structures concentratrices des réserves de change. L'exemple du franc CFA est intéressant à plus d'un égard. Suite à la signature des accords de Bretton Woods en 1945, la France allait créer le franc CFA, dont le sigle signifiant à l'époque « *colonies françaises d'Afrique* ». Cette monnaie ayant cours dans 14 pays africains fut alors arrimée au franc français, créant naturellement une nouvelle forme de colonisation... Bref, lorsque la France passa à l'euro, le CFA dut s'y arrimer le 1er janvier 1999.

Par conséquent, les banques centrales responsables de la gestion du franc CFA sont soumises, de fait, à la politique moné-

¹³⁶ Rapport annuel de la BCE 2016, annexe au bilan, page A31.

taire de la BCE. C'est ce qui a fait dire à l'économiste François Ndengwe : « Ainsi, toute décision de la BCE s'impose à la Banque de France et par transitivité, à la BCEAO, à la BEAC et la BCC, dont les monnaies, le franc CFA et le franc comorien, ne sont que des sous-multiples fixes, hier du franc français, aujourd'hui de l'euro, le franc français ayant disparu. »¹³⁷. Ce qui vaut pour le franc CFA, vaut bien évidemment pour les autres monnaies nationales qui ont des taux de change fixe avec des devises telles que le dollar, l'euro, etc.

L'exemple de la Banque nationale helvétique illustre parfaitement ce point. Lorsque la BNS, en septembre 2011, s'est arrimée à l'euro, elle a pratiqué l'adoption d'un taux change fixe. Ce faisant, elle débordait du cadre que le législateur lui avait imparti. En adoptant un taux plancher franc suisse-euro, elle perdait de fait son indépendance sans avoir reçu l'aval des chambres fédérales. Nous avons appris plus tard que les véritables motivations étaient la mise en pratique du *quantitative easing*, politique monétaire non conventionnelle, en collaboration avec ses collègues américaine, européenne, japonaise, ou canadienne¹³⁸.

Sous le contrôle du FMI, en Europe comme ailleurs, la politique monétaire a été ainsi détachée des pays et déléguée aux dirigeants des banques centrales dites nationales. Ces entités se sont par la suite rattachées à des banques centrales plus puissantes, à l'image des Unions monétaires européenne ou africaine dont nous venons de parler. Celles-ci ont donc centralisé les prérogatives des banques « nationales » et pourraient à leur tour transmettre leurs pouvoirs et prérogatives — voire leurs réserves monétaires cumulées — à une super-banque centrale mondiale qui ressemblerait à la Réserve fédérale ou au FMI, par exemple. Nous pouvons ainsi constater que l'indépendance des banques centrales est la plus importante « *fake news* » colportée par les médias et le monde politique.

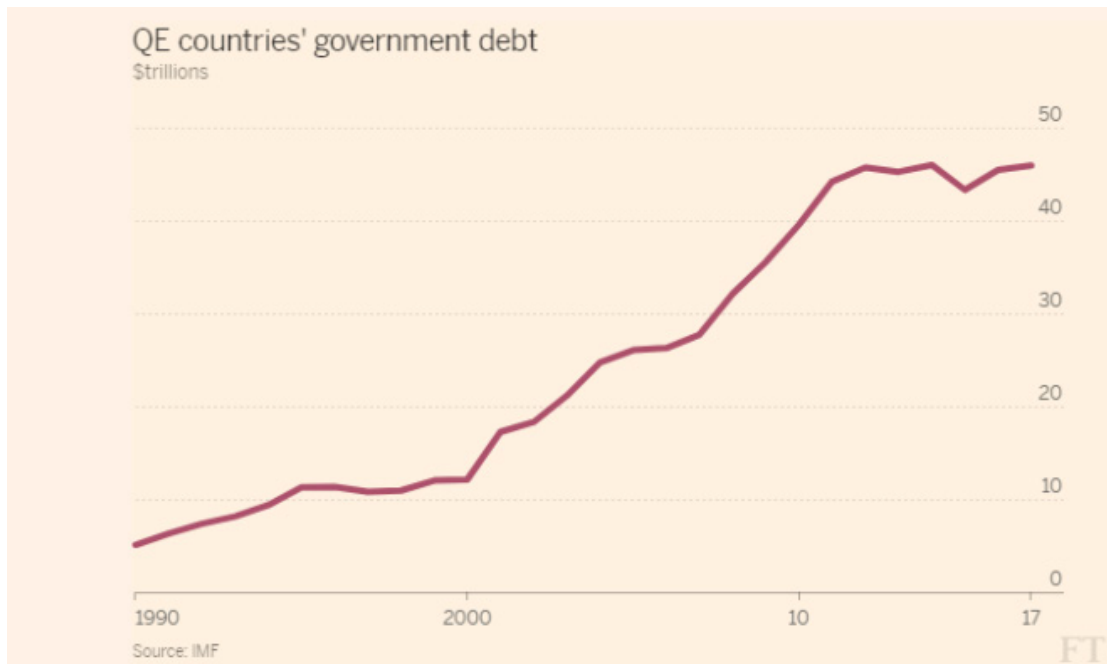
¹³⁷ « Cfa : Le Quantitative Easing de Draghi rend caduque la zone franc », François Ndengwe, <https://lilianeheldkhawam.com/2015/03/11/cfa-le-quantitative-easing-de-draghi-rend-caduque-la-zone-franc-par-francois-ndengwe/>.

¹³⁸ « Central banks hold a fifth of their governments' debt », *Financial Times*, juillet 2017...

« BNS ; les liquidités des banques suisses au service du QE de la communauté monétaire internationale », www.lilianeheldkhawam.com.

L'arrimage à une monnaie tierce amène de facto à non seulement renoncer à l'indépendance de l'institut monétaire national, mais aussi à transférer à un tiers les prérogatives et la puissance monétaire et financière de son pays.

Les banques centrales détentrices d'une part importante des dettes publiques récupérées via leur pratique monétaire du QE.



De fil en aiguille, nous voyons une dynamique aspirant et concentrant les richesses planétaires vers des sphères qui n'ont plus rien à voir avec la réalité monétaire ou financière des pays et/ou des peuples. Même le fait de battre monnaie a été transféré plus loin. Un article de loi montre que les banques centrales nationales ont dans certains cas transmis, de manière anticonstitutionnelle au plan national, le pouvoir de création monétaire du numéraire au système des banques centrales supranationales.

1. La Banque centrale européenne est seule habilitée à autoriser l'émission de billets de banque en euros dans l'Union. La Banque centrale européenne et les banques centrales nationales peuvent émettre de tels billets. Les billets de banque émis par la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales sont

les seuls à avoir cours légal dans l'Union.

2. Les États membres peuvent émettre des pièces en euros, sous réserve de l'approbation, par la Banque centrale européenne, du volume de l'émission. Le Conseil, sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen et de la Banque centrale européenne, peut adopter des mesures pour harmoniser les valeurs unitaires et les spécifications techniques de toutes les pièces destinées à la circulation, dans la mesure où cela est nécessaire pour assurer la bonne circulation de celles-ci dans l'Union.

La restructuration et la globalisation des systèmes de paiement sont un exemple d'axe stratégique que la politique monétaire globale met en place par-dessus les États. Par une succession de fusions, le nombre de décideurs se resserre et la concentration de pouvoirs et de richesses augmente. Progressivement, de moins en moins de personnes vont gérer l'essentiel de la masse monétaire et des circuits financiers.

Dans les faits, les banquiers centraux, notamment sous la forte influence de l'aristocratie financière supranationale, ont tricoté un réseau systémique entre eux, en partenariat d'ailleurs avec des représentants des marchés financiers privés¹³⁹ internationaux. Plus ils avancent dans le processus de multilatéralisation, et plus les États de la planète sont automatiquement rendus inopérants. C'est si vrai qu'actuellement la haute finance supranationale est libre de créer souverainement une monnaie supranationale commune unique. Elle pourrait ainsi décider, par exemple, de l'avenir de la *cryptomonnaie* et autres monnaies locales, puisque celles-ci sont en réalité liées aux monnaies nationales. Quel gouvernement national, dépendant des *primary dealers* pour sa dette publique, pourrait s'opposer à une telle alliance banco-financière ?

¹³⁹ Sorte de partenariats multiples aboutissant à l'alliance banques commerciales-banques centrales-gestionnaires d'actifs.

CHAPITRE VIII

L'indispensable suppression du cash

L'alliance banco-financière veut — elle exige même — la suppression du cash. Évalué à environ 10 % de la masse monétaire en circulation. La suppression de la prérogative de battre monnaie rendra ainsi obsolète la principale raison d'être constitutionnelle des banques centrales nationales. Ça tombe bien, la technologie dite du « blockchain », qui a émergé de nulle part au lendemain de la crise des *subprimes* (notamment avec le *bitcoin*), ne nécessite pas de supervision par un « tiers de confiance ». Normalement, cette technologie devrait être amenée à remplacer, à terme, le système bancaire classique. Pour ce faire, la suppression du cash est indispensable.

En 2016¹⁴⁰, le thème du *World Economic Forum (WEF)* portait sur la suppression du cash. Klaus Schwab, fondateur du WEF y avait fait référence à « la quatrième révolution industrielle », en parlant de la révolution digitale¹⁴¹... Mais c'est la publication sur le site de l'organisation qui attire l'attention. Dans « Qui sera le roi de ce monde sans cash », un nouveau monde nous est présenté avec moult références à un roi, une couronne dormante, une révolution globale et un nouvel ordre mondial. Une terminologie qui a tout de même de quoi interpeller. Et l'article de nous faire entendre que les petits acteurs auraient une chance de remporter la mise... « *La révolution sans cash est en marche. Les gouvernements, les entreprises, les start-ups et les consommateurs peuvent avoir des motivations différentes pour détrôner le cash mais le résultat final sera probablement le même. Mais avec la mondialisation où « gros » est traditionnellement « beau », ce sont les plus petits acteurs — start-ups, petites*

¹⁴⁰ Jacob de Geer, « Who will be King in Cashless World », Site weforum.org du WEF, 26 août 2015.

¹⁴¹ Selon le fondateur du WEF, Klaus Schwab, cette révolution digitale « brouille les lignes entre les sphères *physiques, numériques et biologiques* ».

entreprises et consommateurs — qui vont en définitive façonner le nouvel ordre mondial. Et pour ceux qui aiment l'innovation et les idées nouvelles ce ne peut être qu'une bonne chose »¹⁴². Le texte n'indiquait en revanche pas les sources de financement desdites start-ups...

Les plus grands acteurs de la haute finance internationale vont défiler lors de cette rencontre : Bill Gates (Microsoft), Blythe Masters (ex. JP Morgan et inventrice des produits dérivés qui sont à l'origine de la crise des *subprimes*, reconvertie depuis dans la promotion du Blockchain¹⁴³), Michel Sapin (alors ministre de l'Économie), Christine Lagarde (FMI) ou William White (OCDE). Leurs discours étaient convergents et militaient en faveur de la société sans cash.

Mme Blythe Masters, qui prône la suppression du cash, fut accusée par The Guardian d'être la femme qui a inventé les armes financières de destruction massive, et même de manipulation des prix du marché de l'énergie. Son parcours est d'autant plus intéressant pour nous qu'elle est une double ambassadrice du nouveau monde qui se met en place. Une fois en tant que militante de la suppression du cash, et une autre fois en tant que promotrice de la blockchain et des actifs digitalisés.

Blythe ne quitta la JP Morgan qu'en 2014, mettant un terme à 27 ans de carrière. La crise des *subprimes* à cause de laquelle elle fut pointée du doigt ne fut pas source de rupture de collaboration. En fait, JP Morgan devient un client de la nouvelle société Digital Asset dont elle est CEO depuis 2015.

Selon le site web de la société, la plateforme d'actifs digitalisés, que développe l'entreprise de Mme Blythe, serait la seule à avoir été développée en fonction des besoins de production des plus grandes institutions financières de la planète. Vous ne serez donc pas étonnés de trouver certaines références sur son site, telles que : Goldman Sachs, JP Morgan, Accenture, IBM, Santander, ABN_AMRO, Price Waterhouse Coopers (un des partenaires mondiaux). Le client IBM a par exemple dévoilé récemment son « *Blockchain as a service* » basé sur la technologie *open source* « *Hyperledger fabric* », qui a servi à développer

¹⁴² Simone Wapler, « A Davos, l'élite soutient la société sans cash », janvier 2016, la Chronique Agora.

¹⁴³ Blythe Masters est la personne qui mit au point les CDS, produits responsables de la crise des subprimes...

la version 1.0 de Linux Foundation (Info Hightech). Dans ce monde si petit de la haute finance et de la haute technologie, nous découvrons que Mme Masters¹⁴⁴ est aussi présidente du conseil de *Linux Foundation*, dont les produits sont le fruit de l'*open source*, et donc de « *l'économie de partage* » prônée par l'élite de la finance internationale... C'est par cette technologie de la *Blockchain* que le cash devrait être remplacé.

Des économistes américains qui font autorité au sein du monde académique international, se joignent à ces voix du WEF pour imposer la suppression du cash. On peut compter sur l'ancien Secrétaire au Trésor américain ¹⁴⁵, le professeur ¹⁴⁶Lawrence Summers et l'ancien économiste en chef du FMI et professeur à Harvard Kenneth Rogoff, qui préconisent le retrait progressif des grosses coupures. « *Selon Rogoff, éliminer les gros billets pourrait également servir la politique monétaire : en période de déflation, les banques centrales auraient alors plus de latitude pour imposer des taux d'intérêt négatifs, puisque la menace d'une ruée vers les banques pour récupérer les dépôts en numéraire aurait ainsi disparu.* » (Alan Wheatley). Mais voilà que MM Summers et Rogoff sont des membres du G30, le *think tank* dont nous avons déjà parlé¹⁴⁷. Ils y siègent donc avec de nombreux banquiers centraux (y compris MM. Paul Volcker, Ben Bernanke et Jean-Claude Trichet), certains patrons des grandes banques *too-big-to-fail*, ainsi que des principaux gestionnaires d'actifs concentrateurs des richesses planétaires...

Dans les faits, une méga alliance qui regroupe des gouvernements, des entreprises et des fondations globales a vu le jour. *Better than cash alliance* fut fondée par Bill & Melinda Gates Foundation (parmi les principaux promoteurs et sponsors avec la Citi et Omidyar net.), Citibank, MasterCard, Omidyar Network de Pierre Omidyar du fondateur de eBay, USAID et Visa Inc. Une série d'organisations internationales en sont membres. On y compte la Catholic Relief Services, Care, la World Food Program, World Savings Banks Institute (Institut de l'épargne bancaire mondiale), ou la Clinton Development Initiative...

¹⁴⁴ Site de digitalasset.net

¹⁴⁵ Sous la présidence de B. Clinton, puis dirigée sous B. Obama la *White House National Economic Council*.

¹⁴⁶ Harvard University.

¹⁴⁷ Cf. chapitre V.

Le Fond d'équipement des Nations Unies (*United Nations Capital Development Fund*, UNCDF), qui vise à accompagner la réalisation des « objectifs du Millénaire » des Nations Unies dans les pays les moins avancés, sert de secrétariat à *Better Than cash alliance*. Le Fonds héberge d'ailleurs l'Alliance dans ses locaux de New York. Enfin, celle-ci travaille étroitement avec les organisations supranationales. Elle représente même un outil d'implémentation du *G20 Global Partnership for Financial Inclusion*.

Un programme d'une envergure extraordinaire mené dans une perspective multilatérale et en partenariats multiples ! Par conséquent, et pour répondre à la question de Jacob de Geer sur le site du WEF « Qui sera le roi de ce monde sans *cash* ? », nous sommes juste sûrs que cela ne peut être une *startup* sans les capitaux de l'élite financière.

La rencontre de Davos a fait dire à Simone Wapler « *Il serait plus juste de dire que la société sans cash est évidemment une bonne chose pour les invités de Davos. Une telle société permet de transformer chacun en pantin docile des gouvernements, des banques centrales et des banques commerciales et de quelques grandes entreprises du numérique. Voici un magnifique exercice de capitalisme de copinage : chacune de nos transactions enrichira nécessairement l'un de ces acteurs, point de passage obligé. Pas de révolte possible, sinon, en un clic on vous piquera votre fric.* »¹⁴⁸

Côté terrain, les choses progressent inexorablement dans le sens imposé par les élites financières, contre la volonté des populations. En France, par exemple, au lendemain des attentats de janvier 2015, les règlements en espèces ont été ramenés de 3.000 à 1000 € ! Idem en Italie. La BCE prévoit de ne plus imprimer les billets de 500 euros. En Norvège, la plus grande banque du pays demande la suppression totale de l'argent liquide. Les Suédois se passent toujours plus de cash, avec des transactions à 95 % sans argent liquide. Ils suppriment les distributeurs de billets par centaines. Quant au Danemark, ses représentants se donnent pour objectif de « supprimer l'argent liquide » d'ici 2030.

Selon un économiste de Chatham House, Alan Wheatley¹⁴⁹,

¹⁴⁸ Simone Wapler, « A Davos, l'élite soutient la société sans cash », janvier 2016, la Chronique Agora.

¹⁴⁹ Alan Wheatley a travaillé pour Reuters en tant que *global economics corres-*

« La Corée du Sud prévoit de cesser la fabrication de pièces de monnaie d'ici à 2020. Les paiements en ligne explosent, et la marche vers une société sans numéraire semble inéluctable. Les jeunes, en particulier, mais aussi les plus aisés et les plus instruits, sont de plus en plus à l'aise avec les paiements par carte ou par téléphone mobile. Aux Pays-Bas, par exemple, le nombre de règlements par carte a dépassé pour la première fois les opérations en liquide en 2015 (NFPS, 2016). »

Pour l'instant, les résistances en Occident sont fortes dans divers pays et non des moindres. Cela fit dire à A Wheatley¹⁵⁰ « Prudence, toutefois. Dans d'autres pays avancés, comme l'Allemagne, l'Autriche, le Japon, Singapour ou la Suisse, l'argent liquide règne toujours en maître et ne montre aucun signe de faiblesse. Dans le monde, peut-être 85 % des règlements sont encore faits en espèces. »

Supprimer le cash revient à exclure tout risque de « *bank run* », et de défiance envers les établissements bancaires. Sa suppression revient à leur accorder carte blanche. Pire que cela encore, il leur serait possible de virer par un simple clic tout individu qui ne devait plus convenir au système, à l'exemple d'un interdit bancaire ! Toute personne consciente du danger d'une société sans cash devrait utiliser au maximum les numéraires pour exercer un contre-pouvoir. En Occident, la résistance et les pétitions s'organisent, mais pas dans un pays comme l'Inde.

Le gouvernement indien a brusquement, un matin de 2017, fait interdire 86 % de la masse monétaire des billets de banque (numéraire) en circulation. Dans le viseur, les billets de 100 et 500 roupies, équivalents à 7 ou 10 euros. Ce tsunami, a fait trembler non pas les mafieux, mais les petites gens qui vont au marché vendre leur production, ou qui habitent loin de la banque la plus proche. Ces personnes n'ont toutefois pas tout perdu. Elles ont tout d'abord gagné le droit de recevoir de la monnaie dette scripturale des banques en échange de la monnaie numéraire nationale légale ! Comment ? Elles ont reçu le droit d'ouvrir des comptes bancaires subventionnés ! De l'argent public donc qui bénéficie *in fine* au système bancaire.

pondent. A dirigé la publication et participé à la rédaction de l'ouvrage *Power of Currencies and Currencies of Power*.

¹⁵⁰ Idem.

Un point qui n'est pas suffisamment relevé est que ces personnes ont dû fournir leurs données biométriques pour avoir accès au réseau de paiement numérique. Derrière cette opération qui en a choqué plus d'un, Norbert Häring¹⁵¹, économiste allemand réputé, nous fait découvrir quelques données de ce brutal procédé qui a généré en décembre 2016 chaos et fraude¹⁵², mais qui a abondé dans le sens des banquiers et des marchands de cartes de crédits tels que Visa et MasterCard, deux membres fondateurs de Better than cash alliance !

Häring nous apprend que l'assaut contre le cash indien repose sur des accords de coopération signés entre le ministère des finances indien et USAID¹⁵³, l'agence américaine pour le développement international. Indépendante du gouvernement, cet organisme est l'un des membres fondateurs de *Better Than cash Alliance*. Or, un de ces accords de coopération consiste à repousser le cash dans le monde pour favoriser le paiement numérique des transactions. Et voilà que quatre semaines avant l'opération contre le cash indien, USAID avait annoncé la création, conjointement avec le gouvernement indien, du *Catalyst Inclusive Payment Partnership*. Le but étant de promouvoir le paiement digital pour mettre en place une approche « écosystémique ». C'est exactement ce qui se passa au lendemain de la suppression des billets de banque. Les deux sociétés de portemonnaie électronique indiennes (Paytm et MobiKwik) ont enregistré immédiatement un bond spectaculaire de transactions via les téléphones portables¹⁵⁴...

Rien à voir donc avec l'argent sale des petits commerçants indiens, mais, en revanche, tout à voir avec la mise en place d'un système mondial de paiement digitalisé, où personne ne

¹⁵¹ Auteur et journaliste au Handelsblatt allemand, plusieurs fois primé pour ses travaux. Il est aussi auteur du best-seller *L'abolition de l'argent et les conséquences*, 2016. La référence faite ci-dessus se rapporte à sa publication « A well kept open secret : Washington is behind India's brutal Experimental of abolishing most cash » (janvier 2017).

¹⁵² « La pénurie de cash plonge l'Inde dans le chaos », *Tribune de Genève*, 6 décembre 2016.

¹⁵³ Créée en 1961, celle-ci est indépendante du gouvernement américain, et trouve sa source dans le plan Marshall d'aide à l'Europe de l'après la seconde guerre mondiale. Sa mission consiste à réduire la pauvreté, promouvoir la démocratie et la croissance économique. Elle dispose d'un confortable budget mis à disposition par le gouvernement américain.

¹⁵⁴ « La pénurie de cash plonge l'Inde dans le chaos », op. cit.

pourrait acheter ni vendre sans être dans la « *transparence* ». Une transparence à sens unique vis-à-vis des alliances banco-techno-financières — et hors du contrôle de toute autorité étatique publique...

SUPPRESSION DU CASH EN INDE

L'effet sur la roupie ne s'est pas fait attendre. Ce plongeon a pour effet de détériorer le pouvoir d'achat (des importations par exemple) des indiens, tout en améliorant celui des investisseurs en dollars...

Graphique INR en USD

27 Oct 2016 10:00 UTC - 26 Nov 2016 10:37 UTC INR/USD close:0.01460 low:0.01452 high:0.01511



Selon Häring, des personnages clefs ont joué des rôles déterminants dans l'assaut contre le cash indien. Le principal est évidemment le banquier central Raghuram Rajan, ancien haut cadre du FMI, qui a dû quitter son poste après cette opération de démonétisation hautement impopulaire. Sans problème, il a pu réintégrer celui de professeur d'économie à l'Université de Chicago, celle qui a été imprégnée par les concepts néolibéraux de Milton Friedman¹⁵⁵.

À noter que le banquier indien serait, d'après Häring,

¹⁵⁵ M. Friedman est un des pères du néolibéralisme.

membre du Groupe des Trente, G30, cette organisation de l'ombre aujourd'hui présidée par le patron de JP Morgan, dont nous avons déjà parlé plus haut. Détail important, le journaliste allemand confirme dans son papier que ce groupe semble être l'un des centres de coordination majeurs de la guerre livrée au cash au niveau planétaire.

Le processus de la suppression du cash concerne aussi largement la Chine. Contrairement aux Canadiens, qui promeuvent les cartes de crédit sans contact (leur utilisation a triplé entre 2009 et 2013), la « Chine a largement sauté l'étape des cartes, pour passer directement des espèces au mobile. En 2015, le nombre d'utilisateurs de paiements mobiles a bondi de 64,5 %, et presque 60 % des 710 millions d'internautes du pays réglaient avec des dispositifs mobiles à la fin de cette même année. » (A. Wheatley)

C'est donc à travers divers cercles d'influence disséminés à travers le monde, et incluant des membres venant des quatre coins de la planète, que les réseaux planétaires s'entremêlent et rendent le processus de la suppression du cash inéluctable. Messages et réunions se multiplient autour du sujet.

Récemment, nous apprenions que¹⁵⁶ — dans un bureau du NASDAQ — une « (...)“réunion secrète” qui avait impliqué plus de 100 cadres supérieurs de certaines des plus grandes institutions financières aux États-Unis a eu lieu à New York. Au cours de cette “réunion secrète”, une société connue sous le nom “Chain” a dévoilé une technologie qui transforme les dollars américains en véritables « actifs numériques ». Selon les témoignages, il y avait des représentants du Nasdaq, de Citigroup, Visa, Fidelity, Fiserv et Pfizer dans la salle, et “Chain” revendique aussi d'être en partenariat avec Capital One, State Street et First Data. »¹⁵⁷.

Les invités y étaient venus pour parler de la technologie « *blockchain* », destinée à révolutionner la finance. Ils ont pu la tester au travers d'un logiciel... En fin de réunion, ils avaient tous assisté à la transformation de dollars en actifs numériques, utilisables de suite dès l'ouverture d'un commerce. Une technologie qui se veut révolutionnaire, quasi sûre (prudence

¹⁵⁶ Information publiée par *The Economic Collapse Blog* autour d'une rencontre entre représentants du marché de la haute finance, qui s'est tenue le 3 mai 2016 à New York dans le secret. Michael Snyder s'y réfère à un article de *Bloomberg* du 2 mai 2016.

¹⁵⁷ « Inside the secret meeting where Wall Street tested digital cash », *Bloomberg*, mai 2016.

tout de même), à la fois locale et planétaire, et agissant en temps réel. Selon M. Snyder, « *Bien que l'argent déposé sur un compte bancaire se déplace déjà électroniquement et constamment aujourd'hui, il y a une différence entre ce système actuel et la monnaie numérique (monnaie virtuelle). Les paiements électroniques actuels sont en réalité des messages avertissant que l'argent a besoin de passer d'un compte à un autre, et ce mode de fonctionnement est lent puisqu'il prend du temps durant le processus de paiement. Pour les clients, transférer de l'argent entre les comptes peut prendre des jours puisque les banques attendent des confirmations. En revanche, les dollars numériques sont préchargés dans un système tel qu'un blockchain. Ainsi, ils peuvent être échangés quasiment instantanément contre n'importe quel actif.* »

« *Au lieu d'attendre à chaque réception et à chaque confirmation de paiement, ce qui correspond au dispositif actuel* », a déclaré le CEO et co-fondateur de Chain, Adam Ludwin. « *Le paiement et le règlement deviennent identiques.* »

La suppression du cash est d'ores et déjà décidée dans les hauts lieux de la haute finance supranationale. Il ne reste plus, pour la mise en place finale, qu'à se défaire de la méfiance de certaines populations qui ont jusque-là bénéficié de libertés fondamentales et de démocratie. Celles-ci devraient y demeurer réfractaires, à moins qu'un bon marketing médiatique des *spin doctors* ne les fasse changer d'avis...

Une autre méthode pourrait aussi bien être adoptée : celle du fait accompli. Nous voyons actuellement fleurir aux quatre coins de la planète des magasins sans employés à la caisse. Si ce mouvement devait s'amplifier, la suppression du cash s'imposera aux citoyens malgré eux.

L'avenir de nos libertés fondamentales se joue à l'heure actuelle.

CHAPITRE IX

L'argent de la mafia, pas sale pour tout le monde

« Nous avons dû lutter contre les vieux ennemis de la paix — le monopole industriel et financier, la spéculation, la banque véreuse, l'antagonisme de classe, l'esprit de clan, le profiteur de guerre. *Ils avaient commencé à considérer le gouvernement des États-Unis comme un simple appendice à leurs affaires privées. Nous savons maintenant qu'il est tout aussi dangereux d'être gouverné par l'argent organisé que par le crime organisé.* »¹⁵⁸. Ces mots du président Roosevelt sont plus que jamais d'actualité.

Le marché de la haute finance est gangrené par toutes sortes de pratiques délictueuses qui vont de la corruption de représentants publics à la présence de la mafia mondialisée. L'argent de la mafia serait même devenu indispensable à la stabilité des marchés économiques et financiers. On l'estime à un montant annuel de l'ordre de 600 à 700 milliards d'euros. De fait, diverses études montrent que la haute finance globalisée souffre d'addiction à cet argent facile et pléthorique. Du coup, non seulement, le marché de la finance et ses capitaux sont gangrenés par l'argent sale, mais les grands chefs mafieux savent qu'ils sont en position de force.

Les activités mafieuses¹⁵⁹ génèrent des sommes colossales qui seraient en forte croissance¹⁶⁰. Les quatre mafias italiennes réaliseraient ainsi à elles seules un chiffre d'affaires annuel de 130 à 180 milliards d'euros ! Sur le plan mondial, on peut compter sur 300 à 500 milliards d'euros pour le narcotrafic, 150 à 250 milliards pour celui des contrefaçons, 40 à 80 milliards pour la prostitution et la migration clandestine, et enfin 25 à

¹⁵⁸ F. D. Roosevelt, *Madison Square Garden*, 1936.

¹⁵⁹ « L'argent sale, le poison de la finance », vidéo, Émission *Droit de suite* de la chaîne parlementaire LCP.

¹⁶⁰ En plus des quatre mafias italiennes, il faut compter celle des albanophones, des Turcs, des triades chinoises, des Japonais yakuzas, l'italo-américaine aux États-Unis. Certains souhaitent voir dans le dénombrement la mafia israélienne.

50 milliards pour les trafics divers tels que celui des déchets ou d'espèces rares.

La haute finance internationale a besoin des liquidités de la mafia, qui elle a un besoin vital des réseaux financiers mondiaux en mains de la haute finance internationale pour faire circuler les revenus de ses activités criminelles. Que reçoit-elle en échange des « services » rendus aux grands financiers ? Quelle est sa place dans le trinôme banques commerciales-banques centrales-asset managers ? Jusqu'où va leur proximité ?

Le système mondial du blanchiment de l'argent sale bénéficie — volontairement ou pas — d'atouts législatifs indéniables. La dérégulation des marchés économiques et financiers, légalisée dès les années quatre-vingt. Les acteurs économiques et financiers seront dès lors soumis à toujours moins de contrôle et de surveillance.

La curiosité de la chose vient du fait que les partis de droite comme de gauche (démocrates et républicains, par exemple) vont promouvoir de concert la mise à disposition au marché de la haute finance de cette espèce de souveraineté. Si la politique ultra-accommodante de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan n'étonne personne, il en va autrement de celle de la France socialiste de François Mitterrand.

Un professeur de Harvard, Rawi Abdelal¹⁶¹, nous révèle dans une publication¹⁶² le rôle déterminant que la France de Mitterrand a joué en Europe dans le cadre de la dérégulation du marché des capitaux. Son étude intitulée *Le consensus de Paris : la France et les règles de la finance mondiale* tend à démontrer que la France fut le moteur de la dérégulation des marchés financiers.

Selon R. Abdelal, « C'est le « consensus de Paris », et non celui

¹⁶¹ Rawi Abdelal est professeur associé à la Harvard Business School. Son premier livre, *National Purpose in the World Economy : Post-Soviet States in Comparative Perspective* (Cornell University Press, 2001) a reçu le prix Shulman. Il achève actuellement un ouvrage sur les normes sociales et les règles juridiques constitutives du système monétaire international (*Capital Rules : Institutions and the International Monetary System*). Au-delà, ses travaux portent sur les enjeux politiques de la mondialisation, l'évolution du secteur de l'énergie et la genèse des identités nationales en Eurasie, ainsi que sur la définition et la conceptualisation de l'identité comme variable dans les sciences sociales. rabelal@hbs.edu.

¹⁶² « *Le consensus de Paris : la France et les règles de la finance mondiale* », Rawi Abdelal, traduction : Rachel Bouyssou <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2005-3-page-87.htm>.

de Washington, qui est avant tout responsable de l'organisation financière mondiale telle que nous la connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire centrée sur les économies développées de l'UE et de l'OCDE, et dont les codes libéraux constituent le socle institutionnel de la mobilité des capitaux. » Cette assertion nous amène à jeter un regard nouveau sur le rôle de la France. C'est d'autant plus vrai que le chercheur de Harvard aboutit à une autre conclusion : « (...) l'histoire de l'instauration du libéralisme sur les marchés financiers du monde développé n'est pas, comme on l'assène volontiers, celle de la capitulation de la gauche européenne. Au contraire, la gauche française a fait beaucoup plus que se laisser briser par les réalités de la mondialisation. Beaucoup de socialistes français se sont ralliés sincèrement au marché. À la fin du XXe siècle, la gauche et la droite, en France et dans plusieurs autres pays européens, n'étaient d'accord sur pratiquement rien, sauf sur la finance. »

Maintenant que nous découvrons, grâce aux travaux de Rawi Abdelal, que « *Le "régionalisme ouvert" de l'Union a été et reste une grande force de libéralisation de la finance mondiale* », nous allons découvrir à quel point cette ouverture du marché mondial des capitaux va permettre la mise en place d'un système de blanchiment massif de l'argent sale. Des comptoirs de la finance criminelle ont pu ainsi se développer partout dans le monde et drainer une bonne partie des flux de la planète finance.

A l'heure actuelle, la technologie aidant, le système permet à « *un euro de circuler en une journée entre 70 banques de 70 pays* »¹⁶³. Au final, l'euro est indentifiable, et devient aussi propre que celui gagné dans l'économie réelle. Ce n'est donc pas un phénomène marginal propre à une mafia de l'ombre. Nous ne pouvons même pas parler d'une nébuleuse tant les lieux concernés sont connus et sollicités par ce que la planète compte comme agents de la haute finance. C'est la face criminogène parfaitement assumée de la mondialisation. Elle encourage le blanchiment d'argent, la corruption et l'évasion fiscale¹⁶⁴. Elle fut rendue possible par les constructions en cascade de structures juridiques-écran propres à favoriser l'opacité des tran-

¹⁶³ « Mafia Export, Comment les mafias italiennes ont colonisé le monde », Francesco Forgione.

¹⁶⁴ John Christensen, économiste et secrétaire général de *Tax Justice Network*, dans la vidéo : « L'argent sale, le poison de la finance », Émission *Droit de suite* de la chaîne parlementaire LCP.

sactions : trusts, fondations, sociétés anonymes, etc. Cette opacité du marché des capitaux — avec ses myriades de flux et de produits financiers et technologiques — rend le système excessivement difficile à saisir et cerner... sauf pour ceux qui en détiennent les clefs.

À ce qui précède, il faut ajouter que les principes organisationnels du marché économique et financier sont ceux des systèmes, des réseaux et des processus. Ils sont en réalité compatibles avec l'organisation mafieuse, et répondent curieusement aux caractéristiques de la « pieuvre » mafieuse. Cette parfaite adéquation organisationnelle va optimiser les activités mafieuses et faciliter la circulation de leurs flux financiers.

Résultat ? L'argent circule tellement vite et à tellement d'endroits différents que toute trace de la provenance des fonds est excessivement compliquée à identifier. De cet argent, qui circule massivement et toujours plus vite, on estime que la moitié transiterait par des paradis fiscaux ou bancaires, sans même s'y arrêter¹⁶⁵.

Les particularités des paradis fiscaux sont connues et largement exploitées par les multinationales et autres politiciens corrompus. Les dirigeants politiques n'ont donc aucun intérêt à orienter les projecteurs sur les bases de données qui y sont hébergées. Une journaliste d'investigation et blogueuse, Daphné Caruana Galizia, s'est intéressée de trop près aux *Panama papers* et aux *Malta files*. Elle a ainsi notamment révélé l'apparition du nom de l'épouse du premier ministre maltais dans la liste des *Panama papers*.

Il faut dire que la discrète petite île brille par la présence massive de fraudeurs du fisc qui priveraient les autres pays de deux milliards d'euros. Le pays qui y est le plus représenté est l'Italie, avec 8 000 sociétés maltaises contrôlées par des capitaux italiens. Tout ou partie pourrait aussi bien appartenir à la mafia. De fait, le processus qu'emprunte le circuit de l'argent mafieux se confond toujours plus avec celui de l'argent propre. ». Malgré de nombreux actes d'intimidation, Daphné Caruana Galizia a poursuivi ses enquêtes sur la corruption de diverses personnalités politiques de l'île, avant d'être victime, en octobre 2017,

¹⁶⁵ J.-F. Gayraud, spécialiste de la criminalité financière, dans « L'argent sale, le poison de la finance », émission *Droit de suite* de la chaîne parlementaire LCP

de l'explosion de sa voiture. Exécutée à la manière mafieuse en pleine île de Malte, pays membre de l'Union européenne.

Récemment, le conseil des ministres des finances de l'UE a validé une nouvelle liste de paradis fiscaux. On y constate que le Panama en a été tout simplement retiré. Les célèbres paradis fiscaux anglo-saxons tels que les Îles Caïman, Îles Vierges, le Belize, ou l'État de Delaware y sont également introuvables. Sans parler des paradis fiscaux qui sont logés au cœur de l'UE, tels que Chypre, le Luxembourg — ou Malte.

Mais ces paradis fiscaux sont des « satellites secondaires », pour reprendre la terminologie du britannique Martin Woods, qui fut détective à la *Metropolitan Police and National Crime Squad*¹⁶⁶. La place financière offshore numéro 1, le véritable cœur nucléaire de ce système devenu incontrôlable, serait la City de Londres. Locomotive de la dérégulation dès les années quatre-vingt, celle-ci produirait un effet d'aimant sur les blanchisseurs d'argent du monde. Mais la place financière londonienne, c'est aussi le cœur d'un système qui inclut nombre d'îles fiscalement paradisiaques, qui lui permettent de déployer sa stratégie de développement tentaculaire. Ainsi Londres serait, selon un documentaire de la chaîne parlementaire LCP¹⁶⁷, clairement la plaque tournante des flux financiers de la planète finance, y compris de l'argent sale. En tant que première place financière mondiale, Londres permet en effet de légitimer l'argent qu'elle accueille, puisque tout le monde l'accepte par la suite.

¹⁶⁶ Martin Woods est Head of Financial Crime chez Thomson Reuters. Responsable anti-blanchiment, dans la vidéo : « L'argent sale, le poison de la finance », Émission *Droit de suite* de la chaîne parlementaire LCP.

¹⁶⁷ Idem.



Le marché financier souffre de manière récurrente d'un manque de liquidités, du fait de certaines pratiques spéculatives endémiques génératrices de pertes et de bulles. Les capitaux des mafias représentent donc un soutien conséquent, voire la pierre angulaire de l'édifice financier global, qui s'est ainsi doté de « *narcobanques* ». La Wachovia Bank, par exemple, aurait ainsi blanchi à elle seule près de 400 milliards de dollars mafieux¹⁶⁸. Réaction des autorités américaines : une petite centaine de millions de dollars d'amende — et une impunité pleine et entière pour ses dirigeants. Une sanction ridicule, donc.

Entre-Temps, la Wachovia est passée sous pavillon de la Wells Fargo, une des plus grandes banques américaines, présente aussi dans les Caraïbes. Un exemple typique du mixage entre argent propre et argent sale ? Accessoirement, la probité de la Wells elle-même est discutable. Elle a par exemple été condamnée en 2016, suite à la découverte de l'existence de 2 millions de comptes bancaires et de 500 000 cartes de crédit, créées à l'insu des clients. Il faut dire que la Wells Fargo avait été sévèrement exposée à la chute du prix du pétrole — via des prêts accordés à des exploitants de gaz de schiste.

Nous pouvons ajouter que la Wells Fargo — un *primary dealer* du gouvernement fédéral américain — est aussi un actionnaire du réseau de la Fed. En rachetant la Wachovia, la Wells Fargo

¹⁶⁸ « Wachovia pays 160 million to settle drug money probe », Reuters, mars 2017.

pouvait ainsi utiliser les capitaux de cette banque pour racheter de la dette américaine. L'argent blanchi gagne alors non seulement en respectabilité, mais également en pouvoir politique !



Le cas de la HSBC est encore plus percutant que celui de la Wells Fargo. La genèse de cette banque, dont le nom complet est « *Hong Kong and Shanghai Banking Corporation* », se confond avec les deux Guerres de l'opium menées contre la Chine par l'Empire britannique — avec succès, comme on le sait. Grâce à leur supériorité militaire, les Britanniques, soutenus par Washington, avaient réussi à imposer à la Chine l'introduction de l'opium qu'ils importaient depuis l'Inde. Londres avait ainsi pu créer une colonie à Hong Kong en 1865 : La banque HSBC y avait été fondée la même année par Thomas Sutherland, un importateur d'opium écossais.

L'histoire de HSBC et celle de Hong Kong sont donc intimement liées à la chaîne du trafic de drogue et du blanchiment de l'argent qu'il génère. Mais ce n'est pas tout. Cette banque, attaquée de toutes parts — et en particulier sur sol américain, où certains voudraient bien lui retirer sa licence — semble intouchable, malgré ses crimes multiples et incessants. Récemment,

un documentaire diffusé par Arte¹⁶⁹ expliquait que grâce à la dérégulation, ce géant planétaire pouvait multiplier les sales coups. Blanchiment d'argent — notamment celui des cartels mexicains et colombiens, évasion fiscale massive, corruption politique et économique, manipulation du marché des devises et de celui des taux d'intérêt, etc.

Le film montre comment, grâce à une kyrielle de sociétés-écrans, cet établissement a pu gagner en opacité. Grâce à ses 3 000 milliards de dollars d'actifs, cette banque est devenue tout simplement intouchable. Ses dirigeants, qui semblent disposer d'une véritable immunité, demeurent impunis. Elle s'en sort ainsi à tous les coups avec des amendes ridicules — et poursuit ses activités criminelles. Au vu et au su de tous !

Il faut dire que, tout comme la Wells Fargo, HSBC est *primary dealer* de l'État américain ! À une notable différence près : la HSBC est *primary dealers* de tous les États de la planète. À l'image de la Goldman Sachs ou de la JP Morgan, elle fait partie de ce petit groupe d'établissements que l'on retrouve partout en tant que créancier ! L'argent sale est donc blanchi grâce au rachat de dettes publiques gouvernementales, de la manière la plus officielle qui soit ! Pendant ce temps, le citoyen paie des impôts pour assumer les coûts de la dette. Ceci nous renvoie à un vieux rapport de l'Assemblée nationale française¹⁷⁰.

EXTRAITS DU RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- « Une économie infiltrée par les capitaux suspects »
 - « Les blanchisseurs se replient dans l'arrière-pays »
 - « La France accepte de ne pas connaître le propriétaire d'un bien immobilier »
 - « Les blanchisseurs camouflent leur identité derrière des SCI ou des sociétés étrangères »
 - « Les affaires de blanchiment n'aboutissent pas dans le Sud »
 - « Je suis étonné du train de vie de certains magistrats, en effet. Sur la Côte d'Azur, une villa avec piscine, c'est cher. (...) » (Éric de Montgolfier)
-

¹⁶⁹ *Les gangsters de la finance*, Jérôme Fritel et Marc Roche, diffusion Arte, décembre 2017 (le film n'est plus disponible).

¹⁷⁰ « La lutte contre le blanchiment des capitaux en France : un combat à poursuivre » volume I (2e partie) — La situation dans le Sud-Est, février 2002.

C'est ainsi que les malversations de la mafia sont devenues notre problème tant l'organisation mise en place est globale, systémique et systématique. Les crimes qui entachent la haute finance, son marché et ses produits, touchent tellement l'ensemble de la planète que des politiciens parviennent à immuniser des criminels en col blanc, voire à les impliquer dans la vie publique.

L'attrait d'un argent pléthorique et vite gagné a amené la communauté internationale du XXI^e siècle à relativiser les notions d'argent « propre » ou « sale ». Les chiffres comptables se valent bien ! Et pour s'en assurer de manière définitive, l'on se débarrasse de tout ce qui peut accabler les criminels, leurs complices et les politiciens corrompus. On a d'abord rebaptisé les conflits d'intérêts en « *milieux intéressés à consulter* »¹⁷¹ ou lobbying, puis est arrivée la phase du blanchiment d'activités criminelles. Le 30 janvier 2018, l'Insee annonçait que, dorénavant, le calcul du PIB français inclurait l'achat et la vente illégale de drogues ! Les milliards d'euros du trafic de drogue sont ainsi invités à booster les chiffres de la croissance du pays ! En fait, l'Insee ne fait qu'appliquer une directive d'Eurostat, l'organe de statistiques de l'UE. Ainsi, des tabous tombent.

Un croustillant passage d'un article de Libération faisait état de l'aberration du système « (...) *les investissements de l'État dans les forces de police ou les achats par les citoyens de dispositifs de protection deviennent des richesses. Donc, plus le trafic s'étend, plus la croissance sera forte ! (...). Or, la réforme du mode de calcul du PIB appliquée par l'Insee, c'est la cerise sur le gâteau : en plus de toutes les conséquences du trafic, le PIB intégrera désormais (...) le trafic lui-même*¹⁷². »

La France ne fait toutefois que copier d'autres pays qui ont intégré marijuana et cannabis dans leur économie en les légalisant, ce qui permet de les taxer. Au Colorado, les taxes sur le cannabis rapportent des dizaines de millions de dollars qui servent à entretenir l'école publique¹⁷³. Pour justifier sa poli-

¹⁷¹ Constitution suisse. Art 147 Procédure de consultation.

¹⁷² « En lui intégrant le trafic de drogue, l'Insee confirme que le PIB est absurde », Hadrien Mathoux, *Libération*, 31 janvier 2018.

¹⁷³ « Marijuana taxes are giving Colorado a pot of money to rebuild its crumbling schools », German Lopez, *vox.com*, 12 juillet 2017.

tique, M. Obama¹⁷⁴ a même indiqué au Congrès qu'il s'agissait de respecter la liberté personnelle de mettre ce que l'on veut dans son corps. Au même moment, il demandait que le « *junk food* » soit sévèrement taxé (60 %). La drogue serait ainsi moins nocive qu'une certaine nourriture industrielle.

Le fait est que le trafic de drogue est un énorme business que le marché de la haute finance veut ramener officiellement dans son giron. Il faut dire que l'affaire est juteuse. Le marché de la drogue a littéralement explosé en 2016, moment auquel il atteignait¹⁷⁵ 243 milliards d'euros (limite basse de la fourchette). L'Afghanistan, malgré la présence de l'OTAN, a réalisé un tour de force en 2017, en multipliant par deux sa production de pavot : de 4'800 tonnes en 2016 à 9 000 tonnes l'année suivante ! Même les zones qui étaient jusque-là épargnées¹⁷⁶ ont vu fleurir cette plante. Il faut dire que les marges bénéficiaires sont exceptionnelles ! Selon M. Forgione, — journaliste italien, ancien député et président de la commission antimafia de 2006 à 2008 — pour un coût de revient de 1'200 euros, vous générez pour 200 000 euros de chiffre d'affaires. Une valeur ajoutée unique¹⁷⁷ !

Aujourd'hui, un acteur global de premier plan travaille activement à la dépénalisation de la drogue. Il s'agit de l'*Open Society Foundation* du financier milliardaire George Soros¹⁷⁸, qui possède un département spécifique : le *Global Drug Policy Initiative Advisory Board*. Ruth Dreifuss en est la présidente¹⁷⁹, après avoir présidé le Conseil fédéral de la Confédération helvétique.

¹⁷⁴ « *President Obama Backs proposal to legalize marijuana, tax junk food* », Scott Drenkard et Nick Kasprak, *taxfoundation.org*, 2013 <https://taxfoundation.org/president-obama-backs-proposal-legalize-marijuana-tax-junk-food/>

¹⁷⁵ Rapport annuel publié en juin 2017 par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, in « La consommation mondiale de drogues », *planetoscope.com*.

¹⁷⁶ Progression des surfaces cultivées de 63 %, « La production d'opium explose en Afghanistan », J. Follorou, *Le Monde*, novembre 2017.

¹⁷⁷ Francesco Forgione, *Mafia Export, Comment les mafias italiennes ont colonisé le monde*.

¹⁷⁸ Soros a, entre autres faits d'armes, donné naissance aux hedge funds dès les années soixante-dix, fait sauter la Banque d'Angleterre en 1992 et qui a gagné en 2009, au lendemain de la crise des subprimes, 3,3 milliards grâce au Soros fund management.

¹⁷⁹ Global Drug Policy Program, Board : <https://www.opensocietyfoundations.org/about/boards/global-drug-policy-program>

BOARDS**Ruth Dreifuss**

Board

[Global Drug Policy Program](#)

Ruth Dreifuss was head of the Federal Department of Home Affairs in Switzerland from 1993 to 2002 where she was responsible for public health, social insurance, scientific research, higher education, gender equality, environment, and culture. She implemented new policy in the fields of drug addiction and prevention of HIV and AIDS, and a new law on health insurance, guaranteeing universal coverage for the Swiss population.

In 1999, she served as president of the Swiss Confederation. Dreifuss was secretary of the Swiss Labor Union Federation from 1981 to 1993, with responsibility for sectors including social insurance, labor law, and gender equality. She is currently a member of the Global Commission on Drug Policy and the International Commission against the Death Penalty. Dreifuss received an MA in economics with a special focus on econometrics from the University of Geneva.

Elle est une infatigable avocate de la « régulation » du marché de la drogue. Un processus qui, selon elle, devrait aboutir à une légalisation de *toutes les drogues* — y compris les plus dures ! — dont le commerce serait alors placé sous le contrôle de l'État¹⁸⁰.

Un autre exemple¹⁸¹, qui illustre la collusion entre marché de la haute finance et l'argent du crime nous, a été présenté par Jean-Charles Brisard, expert en financement du terrorisme et président du Centre d'analyse du terrorisme¹⁸². Selon lui, l'organisation terroriste Daech — ou État islamique — disposait, fin 2015, d'un territoire grand comme celui du Royaume-Uni et peuplé de six millions d'habitants. Son patrimoine s'élevait à 2'260 milliards d'euros, avec un revenu de 2,6 milliards d'euros au cours de l'année écoulée.

Et notre expert d'expliquer dans les colonnes du Figaro¹⁸³ que c'étaient ces richesses qui avaient permis « d'armer, nourrir

¹⁸⁰ « RUTH DREIFUSS : "L'État doit se substituer aux dealers" », Céline Zünd, *Le Temps*, 1 déc. 2015. À relever que dans cet article, la journaliste omet de signaler au lecteur la fonction éminente de Mme Dreifuss dans la fondation Open Society...

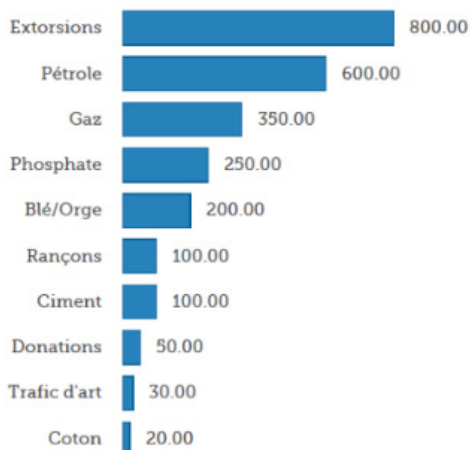
¹⁸¹ « *Daech, partenaire financier de la haute finance internationale ?* », Liliane Held-Khawam, novembre 2015.

¹⁸² Le Centre d'Analyse du Terrorisme (CAT) <http://www.cat-int.org/>.

¹⁸³ « Pétrole, taxes, trafics d'humains : comment Daech se finance », Marine Rabreau, *Le Figaro*, novembre 2015.

et payer les quelques 30 000 combattants environ 300 dollars par mois, verser des pensions aux familles des militants tués, entretenir les bases militaires, administrer les territoires nouvellement occupés, réaliser des clips de propagandes à la manière d'Hollywood, « rééduquer » les enseignants avant de rouvrir les écoles, et embaucher des ingénieurs et des traders pour faire tourner leurs sites pétroliers et gaziers ». Selon M. Brisard, un quart des revenus de Daech provenait de la vente de pétrole, que certains disaient destiné à l'Europe. Et selon lui, 24 banques opéraient sur la scène financière internationale sous le contrôle de l'État islamique. La question d'une complicité de la haute finance internationale se pose quant à l'autorisation qu'elle aurait octroyée à cette organisation terroriste pour échanger des flux financiers avec le reste du monde.

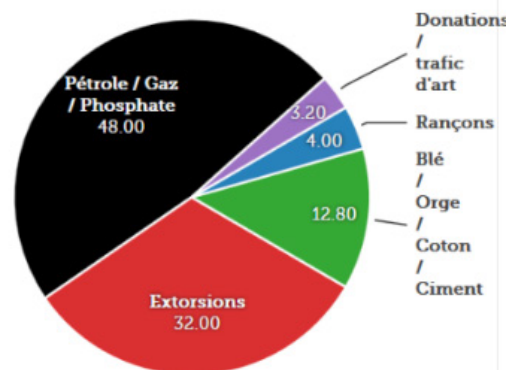
Les recettes annuelles de Daech (en millions d'euros)



LE FIGARO.fr

Source: CAT avec Datawrapper

Répartition des ressources financières de Daech (en %)



LE FIGARO.fr

Source images : « PÉTROLE, TAXES, TRAFICS D'HUMAINS : COMMENT DAECH SE FINANCE », Marine Rabreau, **Le Figaro**, novembre 2015.

En 2016, c'est le *Wall Street Journal* qui publie une longue enquête sur la manière dont l'État islamique aurait adopté, dans le cadre de ses échanges financiers avec ses partenaires inter-

nationaux¹⁸⁴. Selon le journal, c'est une pratique ancestrale la *Hawala*, qui serait au cœur du mécanisme. Grâce à un réseau informel basé sur la confiance, l'argent peut être transféré et les conversions de change opérées. Cette méthode inclurait la contrebande du cash pour lui faire traverser la frontière... Peut-être bien, mais alors comment ces agents installés à travers le monde ont-ils pu injecter *des centaines de millions de dollars* dans les circuits financiers sans attirer l'attention des régulateurs? Comment se fait-il que ces *conversations téléphoniques*, sur lesquelles reposent les échanges, passent à travers la surveillance des télécommunications à laquelle nous sommes toutes et tous soumis depuis de nombreuses années?

En revanche, les ménages syriens qui disposaient du moindre pécule, fruit d'un argent déclaré, quelque part dans une banque européenne se sont vus bloquer leurs avoirs sans autre explication que celle de leur nationalité.

Véritable face cachée de la mondialisation, l'argent du crime organisé a, non seulement, gangrené la planète finance, mais s'est lui-même globalisé en se diluant dans l'ensemble du système étatique, politique, financier et économique. C'est ce que révèle un excellent documentaire¹⁸⁵ de la chaîne française LCP, qui nous propulse dans le monde glauque de *l'argent sale*. Le vrai. Pas celui des roupies indiennes.

A TYPICAL MONEY LAUNDERING SCHEME



¹⁸⁴ Margaret Coker, « How Islamic states's secret banking network prospers? », *The Wall Street Journal*, 24 février 2016.

¹⁸⁵ « L'argent sale, le poison de la Finance », Documentaire LCP.

Nous y voyons comment cet argent circule et comment il accapare des pans entiers de l'économie réelle, s'imbriquant de manière irréversible dans le quotidien de l'humanité. En témoigne le fait que le premier¹⁸⁶ port de la Méditerranée, Gioia Tauro, est devenu un haut lieu de la mafia calabraise, la 'Ndrangheta. Les activités de cette organisation du crime sur la zone portuaire concernent, pêle-mêle : La prise de participations dans l'actionnariat des entreprises, le contrôle du marché du travail, le détournement des fonds publics (en provenance de l'État italien ou du Fonds européen de développement économique régional), de l'extorsion de taxes pour chaque conteneur en transit, l'exportation des déchets, du trafic de drogues-cigarettes-armes (notamment de l'importation de cocaïne, dont 80 % proviennent de Colombie), du trafic de contrefaçons, etc. La majeure partie des activités du port est pilotée par la 'Ndrangheta¹⁸⁷.

Le célèbre auteur-enquêteur calabrais Francesco Forgione explique dans le documentaire comment les 145 clans de cette organisation se sont habillés de structures entrepreneuriales aux allures professionnelles. Cette entité, une sorte d'aristocratie du crime¹⁸⁸, est au cœur d'une toile économique et financière, qui peut compter sur 5 000 affiliés et des centaines de collaborateurs sur son territoire pour verrouiller les appels d'offres des marchés publics ou corrompre les syndicats. Cette maîtrise d'un espace local, intimement lié à une famille loyale et silencieuse, permet aux mafieux calabrais d'aller se déployer à travers le monde.

Grâce à ces rentrées d'argent fabuleuses, les mafias vont investir dans les activités propres partout dans le monde. Ce faisant, elles corrompent non seulement des dirigeants de la finance, mais aussi de l'économie réelle. Le piège se referme durablement sur le citoyen normal. Et pour cause, l'infiltration de l'argent sale blanchi est insidieuse et durable. Indélogeable. Pire encore, cet argent va salir l'argent propre créant une zone grise¹⁸⁹ qui grandit sans cesse sous l'injection de revenus

¹⁸⁶ Id.

¹⁸⁷ Francesco Forgione, *Mafia Export, Comment les mafias italiennes ont colonisé le monde*.

¹⁸⁸ Jean-François Gayraud dans le documentaire LCP

¹⁸⁹ Id.

annuels massifs. Ainsi, l'addiction à l'argent de la drogue — qui a intoxiqué la totalité du système financier et les institutions publiques, va contaminer l'économie réelle. Et personne ne cherche à s'en désintoxiquer.

En constatant l'intensité de l'infiltration de l'argent mafieux aux quatre coins de la planète, nous repensons à la « *Weissgeldstrategy* », la stratégie de l'argent propre, de la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf. Son projet prévoyait initialement que tous les intermédiaires financiers devraient s'assurer, de manière proactive, de l'intégrité fiscale de chacun de leurs clients. Les banquiers suisses devaient anticiper le comportement criminel des blanchisseurs d'argent sale¹⁹⁰. On se demande bien comment ils auraient pu le faire.

Allaient s'ensuivre plusieurs longs mois de bataille politique qui ont épuisé les acteurs financiers locaux, et qui ont valu à la politicienne le qualificatif de « *fossoyeuse de la place financière suisse* ». L'avocat Michel Amaudruz a eu cette phrase terrible : « *Eveline Widmer-Schlumpf donne les choses avant qu'on ne les lui demande. Elle a l'air de lutter contre la Suisse* »¹⁹¹. Les interrogations de M. Amaudruz mériteront assurément que les historiens du pays y apportent un jour des réponses, tant Mme Widmer-Schlumpf a soutenu les grands acteurs de la haute finance au détriment des petits.

Les mafias de la planète ont en tout cas de beaux jours devant elles. Leur force de frappe financière pourrait en effet mener à une prise de pouvoir politique à travers le rachat des activités économiques, la corruption des dirigeants politiques et de leurs partis, ainsi que par l'intimidation dont elles sont capables. Si ce n'est pas déjà fait.

Compte tenu de ce qui précède, se pose la question de savoir si notre trinôme banques commerciales-banques centrales-asset managers ne devrait pas être complété par l'ajout d'une quatrième entité : l'aristocratie mafieuse. La présence de cette dernière dans les hautes sphères de la haute finance internationale pourrait à elle seule expliquer certaines pratiques tolérées. Or, si la place de la mafia devenait prépondérante dans le

¹⁹⁰ « *Weissgeldstrategy, un véritable serpent de mer* », Nicolas Pictet, *Le Temps*, juillet 2015.

¹⁹¹ « *Eveline Widmer-Schlumpf, fossoyeuse de la place financière suisse ?* », Chantal Mathez de Senger, Myret Zaki, *Bilan*, mai 2012.

nouveau monde, les valeurs qu'elle véhicule depuis la nuit des temps donneraient une nouvelle dimension à la suppression du cash. Ce groupe d'individus, dont le *core business* inclut la traite d'êtres humains et l'esclavage, pourrait tout à fait s'accommoder de la technologie¹⁹² pour asservir l'humanité... À méditer...

¹⁹² Implant de puces RFID.

CHAPITRE X

La finance parallèle et son marché de l'ombre

La taille du marché de l'ombre a de quoi donner le tournis ! En 2002, il s'élevait à 26 000 milliards de dollars. Au moment où la crise des *subprimes* éclate en 2007, le poids du *shadow banking system* est de 63 000 milliards de dollars. L'explosion de ces transactions s'est poursuivie et a atteint le chiffre record de 92 000 milliards de dollars à la fin 2015¹⁹³, soit 25 % de plus que le PIB mondial. Cette comparaison sert tout d'abord à montrer qu'un espace réservé au « marché » de la planète finance fait passer l'ensemble de l'économie réelle planétaire au second rang. Du coup, il est si important que nous ne pouvons plus nous permettre de l'ignorer. Les produits financiers dont il irrigue le monde sont pour partie suffisamment toxiques pour souffler l'économie mondiale.

Comparer le volume financier du *shadow* avec le PIB permet aussi de prendre conscience que la financiarisation de la planète a permis la décorrélation entre finance et économie réelle. La spéculation génère des richesses, qui elles-mêmes en génèrent de nouvelles...

Ses principaux acteurs ne sont autres que des banques d'affaires, des *hedge funds*, des fonds de titrisation, des fonds monétaires, des fonds de pension, mutuels, des assurances vie, des fonds négociés en bourse, des *trusts* de gestion d'actifs, des sociétés d'affacturage (crédits interentreprises), des établissements de crédit conso ou de crédit auto, de microcrédit, des sites de *crowdfunding* (financements participatifs), des plateformes de monnaies virtuelles (*bitcoins* par exemple)¹⁹⁴.

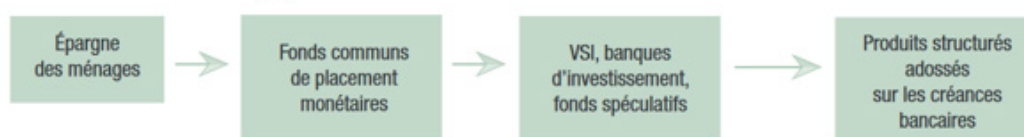
¹⁹³ « Les chiffres ahurissants du “shadow banking” dans le monde », Étienne Goetz, *Les Échos*, mai 2017. https://www.lesechos.fr/10/05/2017/lesechos.fr/0212059138055_les-chiffres-ahurissants-du--shadow-banking--dans-le-monde.htm#kK3MrS7YOPIApQSc.99

¹⁹⁴ « “Shadow banking” : tout comprendre sur la finance de l'ombre », *Le Figaro*, 2015 <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/08/25/20002-20150825ARTFIG00105-shadow-banking-tout-comprendre-sur-la-finance-de-l-ombre.php>

La rémunération des activités bancaires classiques est tellement mal rétribuée, voire pas du tout, que même les investisseurs habituellement prudents vont devoir se reporter sur ce marché. Ça tombe bien. Le marché de l'ombre a besoin pour son fonctionnement de liquidités. Les chercheurs, Esther Jeffers, et Dominique Plihon, nous expliquent dans leur publication (cf. note 200) que le moteur du financement du *shadow banking system* se nourrit des capitaux de l'épargne.

Il faut insister sur le fait que ce mot « épargne » sous-entend l'épargne nationale, celle des collectivités publiques, des réserves des assurances. Mais le plus important reste les capitaux des retraites publiques et privées. Via des fonds communs de placement monétaire, le marché financier va pouvoir compter sur les volumes financiers spectaculaires des caisses de pension pour spéculer. D'ailleurs, toute la politique des taux d'intérêt nuls ou négatifs les force à sortir de leur prudence habituelle pour tenter de survivre au travers du marché de l'ombre.

Le modèle du *shadow banking system*



Le modèle d'intermédiation financière selon le *shadow banking system* basé sur l'épargne.

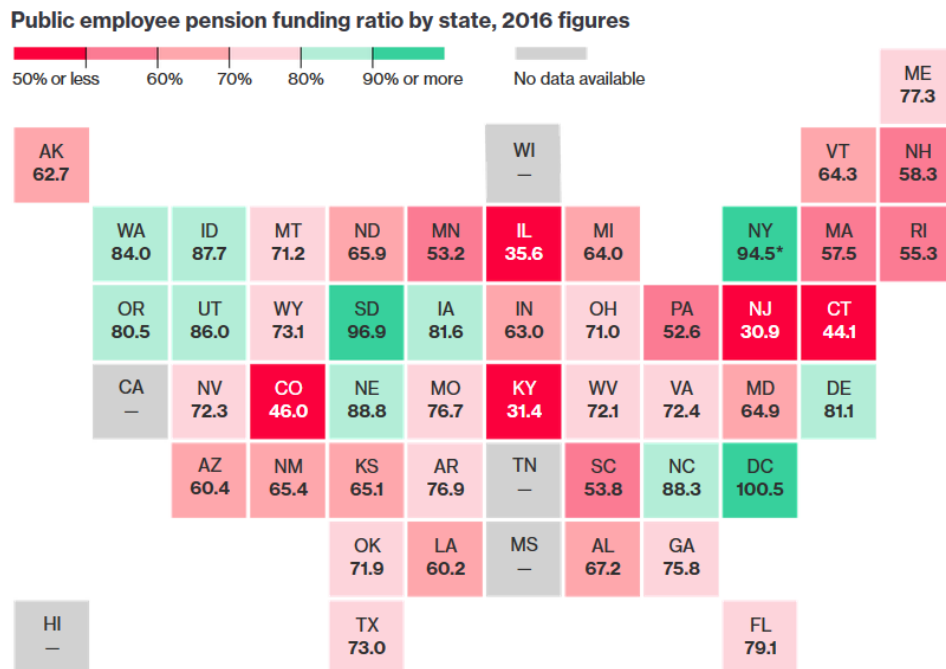
Une canalisation des liquidités des caisses de pension vers le marché de l'ombre est clairement voulue. Du coup, nous avons 300 fonds de pensions qui détiennent presque la moitié des actifs globaux du secteur ¹⁹⁵! (cf. annexe 18) Voilà donc l'épargne¹⁹⁶ des ménages (caisses de pensions, fonds mutuels, assurances, etc.) qui se trouve en finalité transformée en

¹⁹⁵ « The world's 300 largest pension funds — year ended 2016 », septembre 2017, <https://www.willistowerswatson.com/en/insights/2017/09/The-worlds-300-largest-pension-funds-year-ended-2016>.

¹⁹⁶ Nous nous limitons volontairement à l'aspect de l'épargne, argent propre. Mais il est bien entendu envisageable, et même probable, que l'argent sale de la mafia globale approvisionne le marché de l'ombre...

produits risqués. Soulignons au passage l'hyperconcentration d'actifs qui frappe le secteur...

Et voici un échantillonnage visuel de l'état de santé des caisses de pension américaines des employés de la fonction publique ci-dessous. Impressionnant et surtout inquiétant. Cela donne sur le terrain des drames personnels. En Californie, des retraités de la fonction publique de la ville de Loyalton ont vu leur pension chuter de 60 % en 2016¹⁹⁷. Autre pays, même problème. « *Des retraités de Quebecor World perdent la moitié de leur fonds de pension* »¹⁹⁸. Des pertes qui paupérisent une fois de plus la masse de l'humanité.



Source image : « Pension Fund Problems Worsen in 43 States », Bloomberg, juin 2017.

En théorie, les établissements bancaires classiques n'ont pas le droit de participer au marché de l'ombre et d'y engager l'argent des déposants, à savoir les dépôts des comptes à

¹⁹⁷ « CalPERS Cuts Pension Benefits For First Time », décembre 2016, <http://www.foxbusiness.com/politics/2016/12/20/calpers-cuts-pension-benefits-for-first-time.html>

¹⁹⁸ « Des retraités de Quebecor World perdent la moitié de leur fonds de pension », Radio-Canada, février 2017. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1016315/regime-retraite-quebecor-world-fonds-pension-imprimerie>.

vue. Dans le cadre de l'intermédiation bancaire classique, les banques collectent leurs ressources, fonds propres, et divers dépôts des ménages pour les placer auprès de débiteurs à travers des crédits à long terme¹⁹⁹. Dans ce cas, le principal enjeu est une transformation d'échéances, qui modifie principalement celle des dépôts qui relèvent du court terme, censés disponibles à tout moment, en crédits à échéances bien plus longues. La banque commerciale va disposer des dépôts de ses clients en tant que carburant pour son activité, les soumettre au système de réserve fractionnaire, et créer de la monnaie dette.

Le modèle traditionnel des banques



Schéma : intermédiation financière bancaire.²⁰⁰

Dans ce modèle, qui rend les dépôts à vue des clients indisponibles, il faut absolument éviter que les clients veuillent retirer leur argent sous forme de cash. Pour ce faire, la banque a un besoin vital de la confiance des déposants. Vous ôtez cet ingrédient essentiel, et vous avez un risque de *bank run*, cause principale de crise de liquidités, et de faillite bancaire²⁰¹. C'est bien à cause de cette menace permanente de panique des clients qui plane sur le système bancaire classique que des contraintes légales prudentielles²⁰² lui ont été imposées²⁰³.

¹⁹⁹ « Le shadow banking system et La Crise financière » Esther Jeffers, Dominique Plihon, *La Documentation française* http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303330403754/3303330403754_EX.pdf.

²⁰⁰ Auteurs : Esther Jeffers, Uni Paris 8 LED, et Dominique Plihon, Uni Paris 13 Sorbonne Paris Cité, CEPN. http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303330403754/3303330403754_EX.pdf

²⁰¹ D'où l'intérêt initial des prêteurs en dernier ressort que sont les banquiers centraux, et les règlements prudentiels que ceux-ci sont supposés mettre en place.

²⁰² Ratio de fonds propres, qui est le rapport entre la *réserve en capital* ramenée aux *crédits accordés*.

²⁰³ « L'intermédiation financière consiste à réaliser "l'interface" entre les épargnants et les emprunteurs en transformant l'échéance et le risque des titres et des créances afin d'ajuster au mieux leurs besoins, généralement différents. Les premiers souhaitent en général une

Toutefois le système bancaire va participer au marché de l'ombre. François Morin nous explique la manière dont la connexion va se faire entre les deux mondes : « *la banque accorde des prêts et les revend tout de suite à d'autres opérateurs financiers comme des hedge funds, des sociétés de gestion, des fonds de pension.*²⁰⁴ *C'est ainsi que des crédits bancaires sont transformés en titres négociables sur les marchés financiers* ». Ces créances, qui résultent de transactions de gré à gré, sont alors sorties du bilan de la banque et répertoriés sous la rubrique « *hors-bilan* ».

LE HORS-BILAN

« *Une opération hors bilan* » peut être toute transaction ou tout accord entre une société et une ou plusieurs entités [...] et qui n'est pas inscrite au bilan. Les opérations « *hors bilan* » présentent, pour une société des risques et des avantages dont la connaissance pourrait être utile à l'appréciation de la situation financière de celle-ci. Directive 2006/46/CE du 14 juin 2006²⁰⁵. Voici les engagements considérés comme hors-bilan :

- Emprunts garantis,
- Contrats de crédit-bail
- Contrats de partenariat public privé (PPP)²⁰⁶,
- Engagements donnés,
- Engagements reçus,
- Concours attribués à des tiers en nature ou subvention,
- Subventions versées dans le cadre du budget,
- État des autorisations de programme, état des autorisations d'engagement,
- Subventions versées aux communes par le département (ne concerne que l'arrêté M 52),
- Subventions versées aux communes par la région (concerne que l'arrêté

épargne peu risquée et disponible à court terme tandis que les seconds entreprennent des projets risqués nécessitant des crédits à long terme. » http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303330403754/3303330403754_EX.pdf.

²⁰⁴ Professeur émérite d'économie à l'université Toulouse-I http://www.liberation.fr/planete/2017/08/03/shadow-banking-marches-a-l-ombre_1588019.

²⁰⁵ GUIDE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN, Comité national de fiabilité des comptes locaux, https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/finances_locales/fiabilisation/Engagement_hb/FICHE-EHB-N00_Presentation-Intro-1.pdf.

²⁰⁶ Depuis l'arrêté du 16 décembre 2010, les engagements relatifs aux PPP sont retracés dans le bilan.

M 71),

- Emploi des recettes grevées d'affectation spéciale.

« Une activité notable du banquier est la prise ou réception d'engagements significatifs (opérations hors-bilan) sans qu'il y ait transfert de fonds. Il peut en découler que ces engagements ne génèrent pas d'écritures comptables dans les systèmes généraux. La non-prise en compte de ces éléments peut être difficile à déceler »²⁰⁷.

Le lien entre système bancaire et marché de l'ombre passe par ces hors-bilan. Ces engagements des uns et des autres devraient, quand tout va bien, se compenser sur l'ensemble des acteurs. Mais voilà, la réalité est qu'il y a transfert des risques et des responsabilités en cas de défaillance d'un partenaire, et que ces risques peuvent exiger de gros décaissements. C'est ainsi que la banque Bankia, quatrième banque espagnole, illustre le danger. Elle s'est retrouvée avec un quadruplement de ses besoins en liquidités, de 5 à 20 milliards, en moins de trois semaines dans le cadre d'une garantie qui a mal tourné. Ces contrats hors-bilan de la banque — qui n'exigent pas de décaissements ou encaissements \$ — sont bel et bien signés, et engagent formellement les comptes de la banque. La chose est d'autant plus critique qu'à côté des contrats usuels de garantie d'un client, nous trouvons des opérations, à risque de change sur les produits dérivés. Ces risques, réels et connus de tous, échappent aux règles prudentielles imposées par Bâle III.

Esther Jeffers et Dominique Plihon relèvent les risques qui hantent le marché de l'ombre. « À la différence du système bancaire traditionnel, le shadow banking system se compose de tous les acteurs impliqués dans des opérations de crédit à fort effet de levier et qui n'ont pas directement accès à une assurance de dépôts ni au refinancement des banques centrales »²⁰⁸ nous expliquent-ils. Et qui dit fort effet de levier, dit aussi niveau de risque élevé.

Le risque est la variable donc qu'il s'agit de contrôler. Et malgré le fait que la réputation de ce marché soit relativement sulfureuse, il se veut mathématique, voire scientifique. Des

²⁰⁷ Jean-Luc Siruguet, *Le contrôle comptable bancaire, tome I : Principes, normes et technique*, mai 2007.

²⁰⁸ « Le shadow banking system et La Crise financière » Esther Jeffers, Dominique Plihon, *La Documentation française* http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303330403754/3303330403754_EX.pdf

théories hautement sophistiquées, notamment celles sur l'efficacité des marchés, l'anticipation rationnelle, ou sur la continuité du temps, sont supposées protéger l'investisseur des aléas de la spéculation. Pourtant la rigueur et la précision apparentes des concepts de pointe ne convainquent pas un certain nombre d'observateurs. Il apparaît clairement que pour des professionnels du marché, la faille vient du fait que la science financière est incapable de prendre en compte l'incertitude radicale. Du coup, le risque reste une composante très importante de ce marché. Heureusement qu'il reste la fameuse alliance avec les banques centrales. Aussi longtemps qu'elles continueront de sponsoriser l'édifice, tout ira bien. Mais le problème avec la mise à disposition de liquidités par les banquiers centraux, ainsi que leur activisme, le marché n'en est plus un.

Ainsi, l'ensemble du système financier régulé ou pas, se trouve embarqué par une planète finance qui peut à tout moment exploser dans ce monde gangrené par la spéculation et les risques incontrôlables. La quête de liquidités y est extrême. Pour l'heure, les intervenants, en quête de refinancement, continuent à émettre des titres de créances, des billets de trésorerie (*commercial papers*) qui seront rachetés par les *money market funds* (fonds communs monétaires). Actuellement, ces fonds monétaires détiennent à eux seuls près de 40 %²⁰⁹ de la dette à court terme émise par le secteur bancaire. Les risques systémiques bancaires sont ainsi réorientés vers le *shadow banking* et donc vers les épargnants.

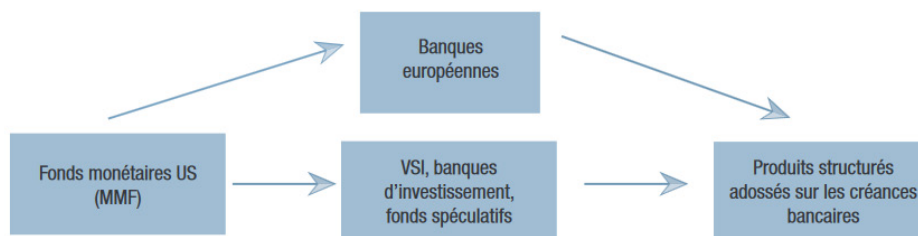
À ce stade, nous comprenons que nous avons d'un côté un espace bancaire commercial classique qui a été fortement régulé, et de l'autre un marché financier mondialisé, dit « non bancaire », qui est celui de l'ombre et qui n'est pas régulé. Dans les deux cas, vous trouverez à la fois des agents qui veulent investir, et d'autres qui veulent se refinancer.

Les deux mondes de la banque et du *shadow* se différencient aussi par l'ampleur des risques à prendre. Les processus des deux intermédiations financières diffèrent eux aussi. Cette zone opaque de la planète finance, et ses couacs potentiellement dévastateurs, a été découverte par le grand public en 2007, avec la crise des *subprimes*. Américaine, celle-ci va pourtant affecter la

²⁰⁹ « Shadow Banking/Money Market Funds (MMFs) », *Finance Watch*, <http://www.finance-watch.org/our-work/dossiers?fid=153#risks>

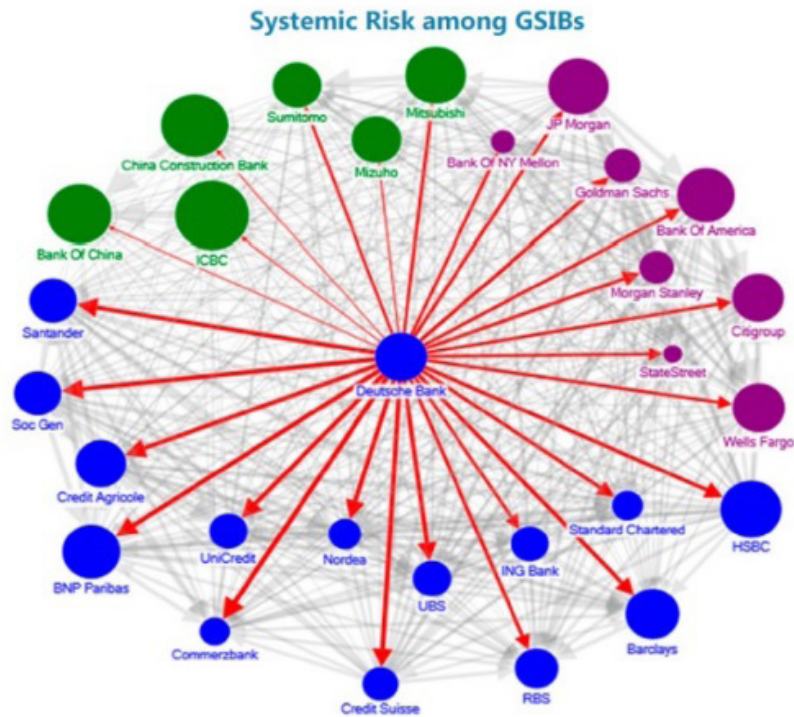
planète par le miracle des interconnexions, dues à la mondialisation. Les banques non américaines ont été contaminées par des activités et des produits toxiques américains, qui se répercutent sur la vie des agents économiques locaux²¹⁰. Bref, le rôle joué par le *shadow banking* dans la récupération des grandes banques a permis que la crise américaine des *subprimes* devienne aussi l'affaire de l'humanité. Esther Jeffers, Dominique Plihon nous présentent le processus par lequel les banques européennes ont été happées par l'appât du gain (cf. note 200).

Schéma 2. Les banques européennes interconnectées au *shadow banking system* américain



Cette pratique, américaine au départ, va être diffusée en Europe, en Suisse et ailleurs par les grandes banques des régions concernées via les produits financiers. Les créances douteuses ne sont plus le problème d'un groupe spécifique, mais celui de tous, et ce aux quatre coins du monde. Personne n'a alors intérêt à ce qu'un partenaire défaille, d'où l'appellation *trop grandes pour faire faillite* (*too big to fail*).

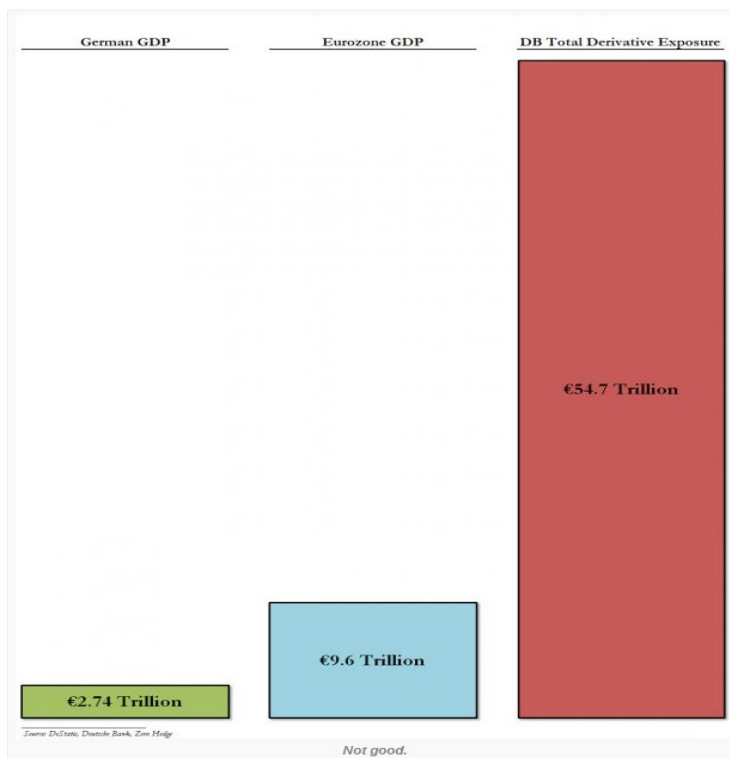
²¹⁰ Voir l'exemple des connexions de la Deutsche Bank avec ses collègues planétaires (cf. graphique ci-contre et annexes du chapitre).



Via ces interconnexions, les risques deviennent systémiques et planétaires. Les produits toxiques globalisés sont communiqués alors à un maximum de partenaires. Leur vitesse de circulation est maximisée par la technologie²¹¹ qui booste les « performances », et façonne l'orientation du marché. Plus la vitesse des transactions financières augmente, plus le volume soumis à spéculation s'intensifie, plus les gains/pertes sont démultipliés, et plus le processus infiltre la planète. C'est si vrai que la *Deutsche bank* présente une exposition aux produits dérivés 20 fois plus élevée que le PIB de toute l'Allemagne²¹².

²¹¹ Les logiciels de *trading* de haute fréquence.

²¹² « Deutsche Bank Tells Investors Not To Worry About Its €46 Trillion In Derivatives », *Zerohedge*, septembre 2016 <https://www.zerohedge.com/news/2016-10-09/deutsche-bank-tells-investors-not-worry-about-its-%E2%82%AC46-trillion-derivatives>.



Un monde insaisissable pour le commun des mortels. Un potentiel paradis sur terre pour le recyclage et l'investissement de l'argent des mafias planétaires en tous genres ! Du surmesure pour préserver l'identité des uns et des autres, la nature et le volume des transactions. À l'image de la structure *mondialisante* globale, le *shadow banking system* est aussi construit sur le fonctionnement en réseau et l'approche systémique. Fruit du hasard ou pas, cette structure est parfaitement compatible avec celle de la mafia...

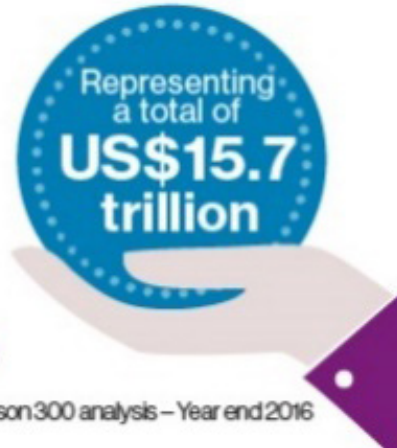
La planète finance finit par ressembler à un espace qui enregistre le transfert des capitaux de l'épargne vers les gagnants les plus malins et surtout les mieux informés et outillés technologiquement. Ce faux marché — qui n'en mérite pas l'appellation — est sécurisé non seulement par les banques centrales, mais aussi par des chambres de compensation²¹³ qui proposent d'assurer les transactions.

²¹³ « Les risques systémiques de l'Eurozone vient de ses chambres de compensation ». Liliane Held-Khawam, juillet 2016, www.lilianeheldkhawam.com.

300 fonds de pension détiennent presque la moitié des actifs globaux du secteur ²¹⁴!

The world's 300 largest pension funds – year end 2016

Assets under management at the world's largest pension funds increased in value by



Source: Pensions & Investment / Willis Towers Watson 300 analysis – Year end 2016



²¹⁴ « The world's 300 largest pension funds — year ended 2016 », septembre 2017, <https://www.willistowerswatson.com/en/insights/2017/09/The-worlds-300-largest-pension-funds-year-ended-2016>.

CHAPITRE XI

Produits dérivés : la spéculation ne faiblit pas

À ce stade, nous comprenons que nous devons différencier les établissements aux mains de la haute finance internationale qui posent problème de ceux de la finance bancaire régulée²¹⁵, qui ne présentaient pas de gros problèmes lors de la crise des *subprimes*. En fait, les banques ne devraient pas intervenir sur le marché parallèle et ses activités spéculatives. Pourtant les grandes banques globalisées ont imposé leurs propres règles du jeu, en étant présentes partout à la fois. Leur puissance de feu financière est telle qu'aucun État de la planète ne peut leur imposer ses contraintes.

Ces grandes banques naviguent non seulement dans le marché de l'ombre et ses bourses privées, les *dark pools*, mais elles manient aussi les produits financiers grâce aux outils technologiques et aux algorithmes les plus pointus. Le mot complexité qui domine leur espace est un doux euphémisme. L'opacité de ce monde découle de cette haute densification des flux, qui innervent nuit et jour la planète entière, 365 jours par an.

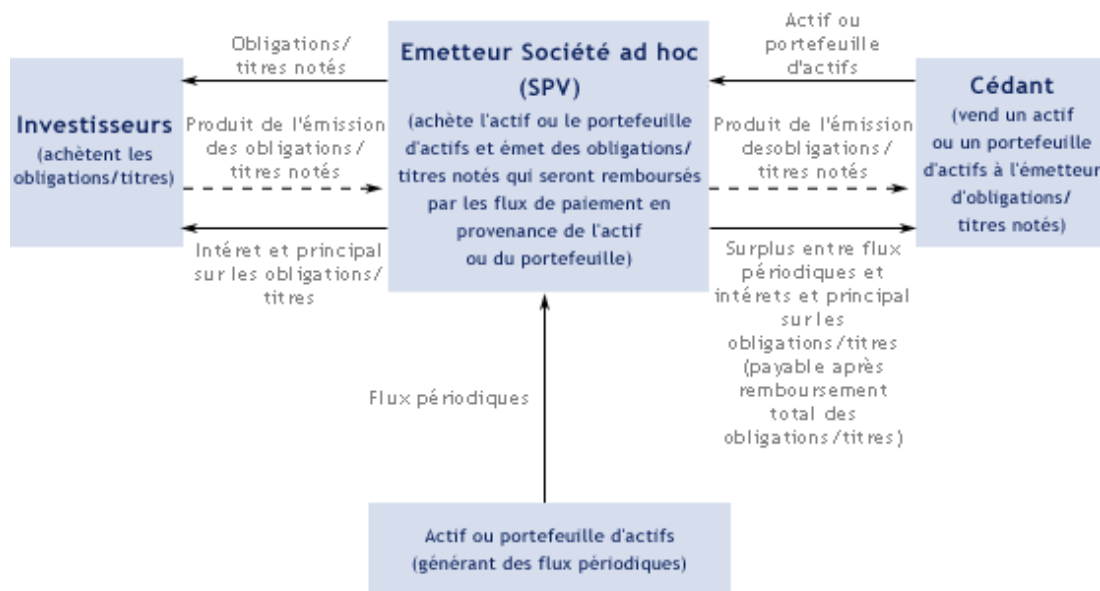
Qui peut dire en effet ce qu'il se passe réellement dans ce microcosme du *gré à gré*? Ceux qui détiennent ce type d'informations — et qui sont capables de la décoder — peuvent être considérés comme les maîtres du monde. Une évidence.

Quand la crise de 2007 a éclaté, le grand public a découvert le mot « titrisation » et la spéculation qui lui était associée. Comme on s'en souvient, il s'agissait alors de la titrisation des créances hypothécaires américaines. Le schéma ci-dessous, qui vante le « financement autrement », présente très bien les mécanismes d'intermédiation qui sous-tendent l'opération entre les cédants et les investisseurs. On y relèvera également la présence de savants intermédiaires — plus ou moins transparents et plus ou moins bien intentionnés, mais munis d'une ingénierie hyper-

²¹⁵ Généralement des établissements qui ne s'étaient pas globalisés.

puissante. Les possibilités sont d'autant plus illimitées que cette approche est soutenue par les outils technologiques et mathématiques les plus sophistiqués.

Précisons que cette illustration n'a pas été créée par des quidams, mais par de hauts dirigeants de Morgan Stanley (Source du schéma ci-après²¹⁶). Des connaisseurs. Nous constatons que la construction est basée sur des *titres notés*. Le système tient par la confiance dans les agences de notation... qui ont déjà fait la preuve de leur manque de fiabilité lors de la crise des *subprimes*. À la moindre erreur (ou manipulation) de notation, les risques seront mal évalués. Un débiteur considéré comme solide financièrement pourrait, par exemple, se révéler parfaitement insolvable. Auquel cas, les créanciers pourraient n'être remboursés que partiellement... voire pas du tout.



Or, si ce petit monde pêche par excès de confiance dans sa mécanique théorique, le grand public a pu découvrir l'impact que pouvait avoir le ratage de ces savants concepts dans la vraie vie. Six millions de malheureux Américains avaient tout perdu, en perdant leur logement. Ils étaient à la rue et campaient dans leur voiture. Choquant? Oui, cela a choqué. Mais voilà, rien n'a changé! Ou plutôt si, quelque chose a changé. La titrisa-

²¹⁶ *La titrisation immobilière : se financer autrement?*, par Solveg Loretz, Vice-président de Morgan Stanley Ltd. (Londres) et Raphael Brault, « Associé » chez Morgan Stanley Ltd. (Londres), http://www.constructif.fr/bibliotheque/2002-5/la-titrisation-immobiliere-se-financer-autrement.html?item_id=2428.

tion se poursuit. Les créances douteuses sont sorties massivement du bilan des banques. Après avoir été *titrisées*, elles ont été réinjectées dans le marché des capitaux de l'ombre. Jean-François Gayraud²¹⁷ écrivait récemment : « *nul ne peut nier le rôle éminemment toxique joué par le mécanisme de la titrisation et par les produits financiers complexes/structurés qualifiés du temps de leur splendeur de « produits innovants »* ».

À côté de la titrisation, vous trouverez une autre activité spéculative : le *repo*. Ce marché intégré au marché de l'ombre a pris une ampleur considérable. Il a même été institutionnalisé par les banques centrales. Regardez le cas de la banque centrale suisse. Dans son livre, Vincent Held nous apprend que « *Les repos étaient en réalité déjà utilisés par la BNS depuis 1998, une information confirmée par la Banque nationale elle-même à travers un communiqué de presse intitulé « Informations sur les pensions de titre » (27.10.1998)* »²¹⁸. C'est ainsi que la BNS se serait adossée à ce gigantesque marché spéculatif pour mettre en œuvre sa politique « non conventionnelle ». « *C'est précisément ce mécanisme de "régulation" basé sur les pensions de titres qui aura permis de financer, dès la fin 2008, les coûteuses interventions sur le marché des changes de la Banque nationale. Un mode de fonctionnement qui aura permis, des années durant, de continuer à affaiblir le franc face à un euro miné par ses dysfonctionnements structurels.* »²¹⁹ Et l'auteur de détailler les circuits précis empruntés par ces capitaux sur le plan international, via la plateforme de paiements électroniques de la BNS...

Ainsi donc, la spéculation bat son plein. Et une fois de plus, on peut constater que la concentration est à l'œuvre, puisque les produits dérivés qui sont issus de la titrisation ne sont détenus que par quelques banques. D'après le professeur²²⁰ Carlo Altomonte, « *96 % du marché des produits dérivés est contrôlé par trois institutions bancaires.* »²²¹ ». Selon lui, cette concen-

²¹⁷ Jean-François Gayraud, *Le capitalisme criminel*, éd. Odile Jacob.

²¹⁸ Vincent Held, *Le crépuscule de la Banque nationale suisse, La déroute financière annoncée d'une institution en faillite morale*, éd. Xenia 2017.

²¹⁹ Id.

²²⁰ Université de Bocconi.

²²¹ Antoine Reverchon, « Un nœud de 147 sociétés au cœur de l'économie mondiale », *Le Monde*, septembre 2011 http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/11/28/un-noeud-de-147-societes-au-coeur-de-l-economie-mondiale_1609929_3234.html#bT11TlryBqH3dkp5.99.

tration des flux financiers planétaires s'expliquerait par le fait qu'« *un petit nombre d'établissements, (...) détiennent les instruments de financement que tous les investisseurs utilisent* ». Les pratiques spéculatives ont été institutionnalisées. Le volume des produits dérivés a continué son expansion et la pénétration de la planète. Inlassablement, notre élite financière a besoin de liquidités. Et pour cela, elle se rabat sur le marché pour s'en procurer.

Le marché des produits dérivés dits « OTC » (c'est-à-dire échangés de gré à gré), qui occupe une place très importante dans le marché de l'ombre, abrite les fameux CDS (*credit default swap*), rendus célèbres par la crise des *subprimes*. Le volume des dérivés est gigantesque.

On trouvera en fin d'ouvrage un schéma adapté du visuel du site anglophone money.visualcapitalist.com²²². Il positionne l'ensemble de produits dérivés en circulation dans une fourchette comprise entre 630 000 et 1'200 000 milliards de dollars (630 à 1'200 trillions de dollars). D'autres poussent l'estimation à 1'500 000 milliards de dollars (1'500 trillions de dollars). Il faut dire qu'il est difficile d'en évaluer le volume exact, tant l'opacité est de mise. Le PIB mondial, quant à lui, reste bien loin derrière, à 73'500 milliards de dollars²²³.

Pourtant, le multimilliardaire et gourou financier Warren Buffet a déjà expliqué, il y a longtemps de cela, les risques posés par cette inimaginable masse d'actifs incontrôlés. Cet extrait est tiré du rapport d'activité 2003 de son célèbre fonds²²⁴ d'investissement, Berkshire Hathaway²²⁵ :

« Je considère les dérivés comme des bombes à retardement, tant pour les parties qui les négocient que pour le système économique. Fondamentalement, ces instruments demandent de l'argent pour changer de position à une date ultérieure, le montant devant être déterminé par un ou plusieurs éléments de référence, tels que les taux d'intérêt, les cours boursiers ou les valeurs monétaires.

²²² <http://money.visualcapitalist.com/worlds-money-markets-one-visualization-2017/>

²²³ Nous voyons comment l'argent et la spéculation créent des volumes financiers invraisemblables dont l'appui est l'économie réelle, les ressources des pays et le bien commun en général.

²²⁴ Troisième position dans le palmarès des plus grandes entreprises de la planète.

²²⁵ « The New York Fed is understating the impact of a \$500 trillion market », Wolf Richter, mai 2017. <http://www.businessinsider.com/new-york-fed-derivatives-500-trillion-market-2017-5?IR=T>

À moins que les contrats de dérivés ne soient collatéralisés ou garantis, leur valeur finale dépend aussi de la solvabilité des contreparties.

Mais avant qu'un contrat ne soit réglé, les contreparties enregistrent des bénéfices et des pertes — souvent très importants — dans leurs relevés de résultat actuels sans pour autant qu'un penny change de mains. Les bénéfices déclarés sur les produits dérivés sont souvent très exagérés. Cela est possible parce que les bénéfices d'aujourd'hui sont significativement basés sur des estimations dont l'inexactitude peut ne pas être exposée pendant de nombreuses années. Les erreurs reflètent généralement la tendance humaine à avoir une vision optimiste de ses engagements. Mais les parties aux instruments dérivés ont également d'énormes incitations à tricher en les comptabilisant. Ceux qui négocient des dérivés sont généralement payés, en totalité ou en partie, sur les « bénéfices » calculés par comptabilisation à la valeur de marché. Mais souvent il n'y a pas de marché réel, et c'est la valeur théorique d'un modèle, « mark-to-model », qui est utilisée. Cette substitution peut entraîner des méfaits à grande échelle.

En règle générale, les contrats impliquant de multiples éléments de référence et des dates de règlement à distance augmentent les possibilités pour les contreparties d'utiliser des hypothèses fantastiques. Les deux parties au contrat pourraient bien utiliser des modèles différents permettant à la fois de montrer des bénéfices substantiels depuis de nombreuses années. Dans les cas extrêmes, le mark-to-model dégénère en ce que j'appellerais mark-to-mythe.

Le génie des dérivés est maintenant bien sorti de la bouteille, et ces instruments se multiplieront presque certainement en variété et en nombre jusqu'à ce qu'un événement amène leur toxicité au grand jour.

À mon avis, les produits dérivés sont des armes financières de destruction massive, portant des dangers qui, alors qu'ils sont latents, sont potentiellement mortels. »

En 2007²²⁶, année de la crise des subprimes, 159 des 164 trillions de produits dérivés détenus sur sol américain étaient en mains des 5 banques ci-dessous :

²²⁶ OCC's quarterly report on bank trading and derivatives activities, Controller of the Currency, Administrator of national banks, fourth quarter 2007.

- JP Morgan Chase Bank détenait pour près de 85 trillions de dollars de dérivés ;
- Citibank National ASSN, 33 trillions de dollars ;
- Bank of America, 32 trillions de dollars ;
- Wachovia Bank National ASSN, près de 5 trillions de dollars ;
- HSBC Bank USA National ASSN, plus de 4 trillions de dollars ;

Les trois premiers établissements détenaient alors, à eux seuls, plus de 92 % du seul marché américain. Les 8 % restants étant laissés à 20 autres banques commerciales. (cf. annexe 19).

Les volumes de dérivés n'ont cessé de croître en dix ans, passant de 164 à 188 trillions de dollars ! En 2017, la JP Morgan restait en tête du peloton, malgré un volume de dérivés (53 trillions de dollars) quelque peu réduit et presque équivalent à celui de son challenger, la Citibank (51 trillions de dollars). Quant à la troisième position, elle est occupée par la banque Goldman Sachs, que la crise des *subprimes* a propulsé dans le trio de tête²²⁷.

La position de la Citibank dans le palmarès explique à elle seule la pression qu'elle a exercée auprès de l'administration américaine pour se libérer de la loi Dodd-Frank, et sa règle du *Swaps Push Out*²²⁸. Si la Dodd-Frank avait été maintenue dans son esprit de départ, ces grandes banques n'auraient pas pu être présentes dans ce classement, et encore moins détenir une telle concentration²²⁹ de produits dérivés. Le texte initial interdisait en effet à toute banque garantie par l'État de détenir des produits dérivés.

Tout cela nous amène à un constat surprenant : les dérivés ont gagné en légitimité depuis la crise des *subprimes*. Alors qu'à l'époque, ils étaient assimilés à un délit financier, nous relevons que les *Federal Savings Associations*, sortes de caisses d'épargne, en détiennent aujourd'hui. De fait, ces établissements appa-

²²⁷ Le soutien de M. Paulson y serait-il pour quelque chose ? On rappellera que celui-ci avait quitté la Goldman Sachs pour le poste de secrétaire du Trésor peu avant l'éclatement de la crise des *subprimes*.

²²⁸ Section 716 de *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*.

²²⁹ Les 5 premières holdings détenaient pour 231,4 trillions de dérivés en 2016, qui représentent 93 % de la totalité des produits dérivés détenus par 6'122 banques actives sur sol américain.

raissent dans les statistiques officielles au même titre que les banques commerciales. (cf. annexe 20).

Non seulement les arguments de Warren Buffet n'ont pas été entendus, mais les produits dérivés ont été institutionnalisés... Or, les championnes de ces produits toxiques sont aussi des banques créatrices de monnaie crédit, créancières des États et des entreprises — et donc à la pointe de la financiarisation de la planète. Elles cumulent ainsi des pouvoirs dotés de forces destructrices potentiellement exceptionnelles, tout en détenant les actifs de l'économie et des populations...

Toutes ces activités spéculatives se nourrissent, comme nous l'avons vu précédemment, des *fonds monétaires* américains vers lesquels, affluent les capitaux de l'épargne (ceux des retraites inclus). Il est à relever que cet argent finance aussi les incroyables bulles qui se multiplient à de nombreux endroits. Si les affiliés savaient à quoi servent les cotisations diverses, et que la probabilité de revoir un jour leur épargne est devenue excessivement faible, des émeutes seraient très certainement à prévoir. Pour l'instant, les banques centrales veillent à éviter les gros scandales en alimentant copieusement le marché de sommes colossales pour faire tenir un édifice prêt non pas à s'écrouler, mais à exploser. Ce faisant, elles faussent les mécanismes dudit « marché » — et sabotent ainsi les bases de l'économie libérale. Par leur comportement inique, les banques centrales apportent la preuve que leur indépendance est non seulement tronquée, mais qu'elle est aussi imperméable à la réalité de l'économie locale.

CHAPITRE XII

Les risques de la haute finance garantis par le citoyen

Le marché de la finance repose fortement sur le jeu et la spéculation. Mais pas seulement. Les acteurs de la haute finance veulent à la fois minimiser les capitaux engagés, maximiser les gains, et ce le plus rapidement possible. Ils pratiquent pour cela l'effet de levier. On fait alors appel à l'endettement pour pouvoir maximiser le rendement sur les sommes investies.

Exemple. Vous héritez de 100 000 euros. Vous trouvez un bien qui vaut 100 000 euros (entreprise, portefeuille titres) qui rapporte du 10 %, soit un revenu de 10 000 euros de gains.

Arrive votre banquier pour vous suggérer de vous prêter 95 000 euros à un taux de 2 %. Vous ne devez décaisser que 5 000 euros. Un calcul rapide vous montre que les charges de l'emprunt à déduire des 10 000 sont de 1'900 euros. Vous voilà avec un gain de 8'100 euros pour un investissement de 5 000 euros, soit 162 % de rentabilité.

Vous refaites l'opération sur les 95 000 euros restant à disposition. Vos 100 000 euros investis judicieusement vont vous rapporter 162 000 euros. Énorme, n'est-ce pas ? Pourtant pour atteindre pareilles sommes, vous avez dû emprunter 20 fois 95 000 euros, soit 1'900 000 euros.

Si par manque de chance, vos 20 biens, d'une valeur de 2 millions, venaient à perdre 5 % de valeur, vous aurez perdu la totalité des 100 000 euros de votre héritage. Et si votre bien perdait 50 %, vous devez déboursier illico 850 000 euros à votre banquier. En plus de vos pertes, votre banquier va exiger de vous de rajouter des fonds propres...

Voilà les conséquences dévastatrices de l'effet de levier. Or, le marché de la finance fonctionne sur cette base avec des sommes inimaginables. On n'ose imaginer le jour de l'effondrement...

Pour l'instant ses gigantesques prises de risques sont portées par les uns et les autres, y compris par l'État. Plus l'acteur est gros, et plus sa faillite ne sera pas réalisée. Pourtant la fail-

lite est la sanction normale qui devrait frapper une entreprise défaillante et ses dirigeants. Les entreprises gangrenées par de mauvaises pratiques, des dettes et autres activités spéculatives devraient normalement être évacuées du marché afin de protéger la santé de celui-ci. La faillite est donc une mesure d'assainissement vitale.

Dans un marché libre et sain, les éléments dysfonctionnels sont naturellement éliminés. Dans le cas d'établissements bancaires ou financiers globalisés, les entreprises infectées qui continuent d'agir sont capables de contaminer le reste du marché, de l'économie, aussi bien au niveau d'un pays que de la planète entière.

Par ailleurs, au niveau personnel, la faillite représente une incitation à la prudence pour tout dirigeant. C'est en effet une ligne rouge que l'on préfère éviter de transgresser, ne serait-ce que pour préserver sa réputation. En retirant cette menace, l'on ôte avec elle des garde-fous managériaux et comportementaux fondamentaux. C'est la porte ouverte à des prises de risques hasardeuses.

Bien avant la crise des *subprimes*, deux cas emblématiques de sociétés financières ont évité la faillite suite à des prises de risques non maîtrisées. Dans un premier exemple, il s'agit de risques liés à une spéculation qui tourne mal, et dans le deuxième d'une accumulation d'*erreurs* technologiques.

Notre premier exemple est celui du hedge fund LTCM (Long Term Capital Management) qui voit le jour en 1994 et disparaît en 1998. Sa particularité réside avant tout dans la réputation de ses associés fondateurs. Cela va des plus prestigieux spécialistes de la bourse à des professeurs d'économie, dont le célèbre Robert Merton qui eut pour étudiants presque tous les traders de l'établissement !

LTCM fut dans un premier temps le *nec plus ultra* du mariage entre des magiciens de la bourse et des génies des mathématiques financières. C'est tellement vrai qu'il fut surnommé le hedge fund « *infaillible* ». Il avait même incorporé l'optimisation fiscale. Les revenus et gains en capitaux étaient différés de 7 ans. Fiscalement attractif en plus d'être *infaillible* !

Et pourtant cette prise de risques maximale, démultipliée par un effet de levier poussé à l'extrême, — « *Le levier du fonds a*

avoisiné jusqu'à 30 fois ses avoirs ²³⁰ » — n'a pas supporté l'impondérable. En 1998, LTCM *parie* sur la fin de la crise asiatique de 1997 et le retour à la normale des taux obligataires pour la fin de l'année. C'était sans compter avec la propagation de la crise en direction de la Fédération de Russie et le défaut de paiement de celle-ci à l'été 1998. L'onde de choc provoque des réactions sur les marchés obligataires, qui évoluent dans le sens opposé à ce qu'attendaient les spéculateurs.

Le plongeon sera à la hauteur des risques pris : fulgurant et spectaculaire. Le capital de LTCM va fondre en quelques jours à peine ! Que s'est-il passé ? Le marché a cessé de suivre les lois statistiques sur lesquelles tablaient nos génies, dont deux venaient de se voir gratifiés du prix Nobel d'Économie.²³¹

Au moment de la chute, le fonds détenait des positions valant quelque 1'200 milliards de dollars (trente fois le volume de ses avoirs), soit l'équivalent du PIB de la France des années 1990. Grâce à la puissance du microcosme de la haute finance d'une part — et à un soutien politique d'autre part, la faillite n'aura finalement pas lieu. Un sauvetage sera imposé par les autorités américaines. La Réserve fédérale de New York va organiser la sortie de crises en réunissant les banquiers de Wall Street²³². UBS laissera 950 millions de francs suisses dans l'affaire. Cela s'appelle une faillite empêchée par l'État. Rien à voir donc avec le « *Drop dead* » de Gerald Ford face à la banqueroute de la ville de New York en 1975.

Voici un autre cas de *faillite empêchée*. La société Knight Capital group, créée dans les années quatre-vingt-dix, était un *market maker*, soit une entreprise qui achète et vend des titres sur la base de prix publiés. Ce genre d'entreprises interviennent à la fois au niveau de bourses officielles du genre NASDAQ, ou sur le marché parallèle de gré à gré (OTC)²³³. Bref, Knight était une entreprise dont l'activité reposait fortement sur le *trading à haute fréquence*, des automates de trading. À la pointe de la technologie financière, cette entreprise va vivre un cauchemar le 1er août 2012. Une faille technologique due à une accumula-

²³⁰ Angélique Mounier-Kuhn, « LTCM, une faillite incomparable », *Le Temps*, octobre 2006.

²³¹ Myron Scholes et Robert Merton, professeurs de Stanford et Harvard.

²³² Angélique Mounier-Kuhn, op. cit.

²³³ Définition donnée par US Securities and Exchange Commission (SEC).

tion d'« erreurs » va causer des pertes de l'ordre de 210 millions de dollars. A ceux-ci devront s'ajouter 230 millions de discount accordés à Goldman Sachs pour bien vouloir reprendre des titres pour 4,6 milliards et stopper l'hémorragie. Total de la perte 440 millions de dollars.

Plus grave encore, les clients, gérants d'actifs, Vanguard et Fidelity abandonnèrent l'entreprise. Pourtant, un financement sera quand même trouvé, à temps, via un consortium dans lequel nous retrouvons BlackRock mais aussi Getco, une entreprise de trading à haute fréquence. Celle-ci acquiert définitivement Knight Capital²³⁴.

Une fois de plus, la faillite ne sera pas réalisée. Elle sera en revanche l'occasion pour un acteur du marché de récupérer le fonds de commerce d'un concurrent à prix cassé, et pour un autre de se débarrasser d'un concurrent. Des exemples de reprises d'actifs à bon compte comme *solution* pour éviter la faillite totale et l'effet systémique en boule de neige sont nombreux. La *crise des subprimes* va normaliser le phénomène qui consiste à éviter la faillite que mériteraient certains établissements pour prise de risques incontrôlée. Ce comportement va favoriser forcément la concentration de la détention d'actifs. De moins en moins de mains vont détenir de plus en plus d'actifs.

Ceci étant, la crise de 2007 a permis à la haute finance de tester la capacité d'intervention de l'État, même s'il doit pour ce faire disposer de l'argent national, par simple idéologie, et hors de tout mandat démocratique.

Par conséquent, les risques pris et leurs conséquences sont reportés sur tout un chacun. Une étude²³⁵ réalisée en 2012 par une agence gouvernementale américaine évalue à près de 22 trillions les multiples coûts directs et indirects qui ont touché les États-Unis. Par cette crise, une espèce de souffle atomique a fait exploser le niveau des dettes des États de la planète. Un autre indicateur illustratif du phénomène est celui de la dette publique de la France. Celle-ci a mis une trentaine d'années pour atteindre les 1123 milliards d'euros. Il n'aura pourtant

²³⁴ Excellent récapitulatif offert par Bourse Investissements « *Comment Knight Capital a perdu 440 millions en 1 journée* », janvier 2017 www.bourse-investissements.fr

²³⁵ Eleazar David Melendez, « *Financial crisis cost tops \$22 trillion, GAO says* », Huffingtonpost (14/02/2013). « *Financial crisis losses and potential impacts of the Dodd-Frank act* », United States government accountability office, report to congressional requesters, Jan 2013.

fallu que 10 ans — entre 2006 et 2017²³⁶ — pour l'augmenter de 1000 milliards d'euros !

Utiliser l'argent public pour sauver des entités privées qui se trouvent être simultanément créancières de l'État²³⁷ est une absurdité — voire une aberration — économique et politique. Il est savoureux de constater qu'en Suisse, le conseiller fédéral qui a soutenu la levée des restrictions à la politique monétaire de la Banque nationale suisse, qui a vendu l'or de la Suisse à bon compte — et qui a introduit l'interdiction faite à la Banque nationale suisse de prêter au gouvernement, est devenu le président du conseil d'administration de l'UBS en 2009. Or UBS est l'un des principaux « *primary dealers* » de la planète et de la Suisse.

Nous relèverons côté français la nomination de François Baroin en tant que conseiller chez Barclays, important *primary dealer*, « afin de guider les acquéreurs internationaux dans l'Hexagone »²³⁸. Rappelons que M. Baroin fut aux commandes du ministère de l'Économie et des Finances sous Nicolas Sarkozy, au moment de la normalisation, en Europe, de la politique « non conventionnelle » de la BCE. De plus, sa nouvelle fonction auprès de la banque fera profiter son nouvel employeur de son carnet d'adresses en tant que président des maires de France²³⁹. À l'heure de la privatisation de l'espace public, M. Baroin sera sans nul doute d'une aide précieuse à ses clients.

Parallèlement aux gouvernants politiques, les banquiers centraux ont, eux aussi contribué à institutionnaliser le sauvetage des principaux acteurs de la haute finance globale. Leur rôle en tant qu'interface, entre d'une part les États et leurs richesses internes, et d'autre part le système financier supranational (circuit central et agents), est essentiel. Si tout le monde a entendu parler des sommes fabuleuses déversées par ces nobles établissements sur les marchés de la haute finance, peu de gens comprennent qu'en fait il s'agit là soit de l'argent des déposants, soit de dettes contractées auprès du marché avec

²³⁶ 1193 en 2006 à plus de 2200 milliards début 2017.

²³⁷ Primary dealers.

²³⁸ « François Baroin se lance dans la banque d'affaires », *Les Échos*, mars 2018.

²³⁹ « Don d'ubiquité : François Baroin est désormais conseiller chez Barclays, maire, prof, président des maires de France et avocat », *Marianne*, mars 2018.

l'État public en garant final. Partant de là, les conséquences sur notre économie et notre société iront croissant.

Voici deux exemples de programmes mis en place par la BCE pour sauver la zone euro. Ce sont en définitive un mélange de plans de renflouement et de programmes qui soutiennent artificiellement la valeur des produits financiers et boursiers. Le scénario est toujours le même, avec un argent public qui permet la neutralisation des risques du marché financier, le maintien de la bulle spéculative à des hauteurs stratosphériques. Avec, in fine, le contribuable-déposant-citoyen en garant final.

Le premier programme porte le nom de SMP²⁴⁰ (« *Securities Markets Programme* »). Il a été mis en place en mai 2010 pour sauver l'Eurozone. « Il consistait à racheter sur le marché secondaire²⁴¹ les obligations souveraines des États de la zone euro faisant face à la défiance des investisseurs, qui exigeaient des primes de risques élevés pour acquérir ces titres. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi procédé au rachat d'obligations du Portugal, de l'Irlande, de l'Italie, de la Grèce et de l'Espagne pour un montant total d'environ 220 milliards d'euros. ».

La question qui hante certains économistes est celle de savoir comment les énormes volumes d'argent « injectés dans l'économie » par les banquiers centraux, ne créent pas d'hyperinflation. Voilà un début de réponse affirmée par le gouvernement français : « Ces rachats effectués dans le cadre du programme SMP n'ont pas donné lieu à de la création monétaire. En effet, si la BCE procédait bien à des injections de liquidités lors de ses rachats, elle procédait à la « stérilisation » de ses interventions. Cela signifie qu'elle intervenait auprès des banques pour retirer le même montant de liquidités que celui qu'elle leur avait apporté en rachetant les titres de la dette publique. Par exemple, si la BCE rachetait sur le marché secondaire de la dette publique des titres d'une contre-valeur de 5 milliards d'euros, elle allait dans le même temps procéder à une reprise de liquidités pour un montant global de 5 milliards d'euros également.

La reprise de liquidité de la BCE dans le cadre d'opérations de stérilisation correspond à un emprunt auprès des banques. Cet

²⁴⁰ Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics <https://www.economie.gouv.fr/facileco/bce-creation-monetaire-dette-publique>.

²⁴¹ Le primaire étant réservé aux grandes banques créatrices de monnaie crédit agréées que sont les primary dealers...

emprunt (désigné sous le terme de « reprise de liquidité en blanc ») prend la forme d'une facilité de dépôts rémunérés. Les banques ont la possibilité de placer leurs excédents de liquidité, à concurrence du montant fixé par la BCE et selon une procédure d'appel d'offres, dans un compte ouvert auprès de la BCE. Ces montants sont rémunérés, contrairement à ceux qui sont placés en excès du montant des réserves obligatoires. » Ceux qui croient qu'il s'agit d'une création monétaire scripturale *ex nihilo*, sortie du chapeau des banques centrales — et donc gratuite — semblent bien faire fausse route. Ces quelques lignes officielles valident le fait qu'à la période indiquée la BCE réalisait ses achats grâce à des emprunts bancaires. Or, la BCE n'existe que par la richesse de ses banques centrales nationales, qui elles-mêmes ne sont rien sans les États et les contribuables qui les garantissent. Par conséquent, nous osons affirmer que la BCE a contracté des dettes au nom de ses États-membres.

La méthode de financement de cette politique « non conventionnelle » va changer suite à la signature des accords de Bâle III, le 16 décembre 2010. Afin de garantir un niveau minimum de capitaux propres, Bâle III va introduire des exigences accrues en matière de liquidités²⁴². Bilan ? Les établissements bancaires vont en acquérir des volumes impressionnants. Au 1er trimestre 2017, UBS, à elle seule, en affichait pour 197 milliards de francs dans son bilan²⁴³ dont un peu plus de la moitié en cash et l'autre moitié en titres de belle qualité qui pourrait éventuellement alimenter le marché spéculatif des *repos* gourmand en titres *High Quality Liquid Assets* (HQLA) ! Cet argent va tout naturellement se retrouver en bonne partie sur les comptes de virement que la banque détient auprès de plusieurs banques centrales, qui, à leur tour, vont en disposer pour poursuivre leurs programmes d'achats de titres. Dans ce modèle, la banque centrale fonctionne à l'image d'une banque commerciale qui dispose des dépôts de ses clients (cf. annexe 21: exemple de la BCV).

À la même période que la signature des accords de Bâle III, une crise majeure bien plus intense que celle des *subprimes* menace d'éclater. Nous avons relevé des alertes, autour de 2010-2011, quant à d'éventuelles défaillances de « contrepar-

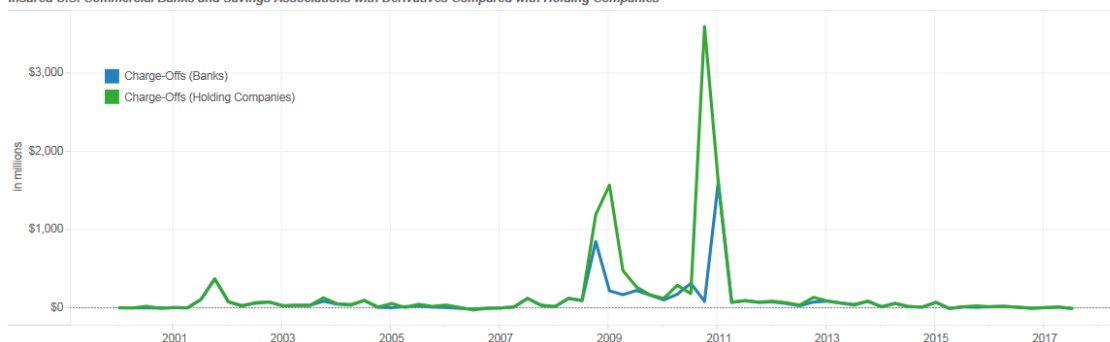
²⁴² Notamment avec deux ratios de liquidités : le LCR ou « Liquidity coverage ratio », et la NSFR ou « Net stable funding ratio ».

²⁴³ UBS Quarterly reporting, 1er trimestre 2017, HQLA.

ties » sur le marché des dérivés (cf. annexe 22)²⁴⁴. Les montants en jeu dépassaient largement ceux de 2008-2009.

Alertes sur des risques de défauts sur dérivés

Quarterly Charge-Offs/(Recoveries) From Derivatives - Holding Company
Insured U.S. Commercial Banks and Savings Associations with Derivatives Compared with Holding Companies



In millions of dollars

Le graphique « *Quarterly charge-offs (recovery) from derivatives* » présente clairement les risques devant mener à une dépréciation des dérivés liés à la crise des subprimes (annexe 23)... Elle fut suivie d'une crise potentiellement bien plus grave en 2010-2011, qui a vu l'intervention des banquiers centraux.

Pourtant, le grand public n'en sera pas trop informé. La crise fut gérée par les banquiers centraux en lieu et place des représentants des États. Forts des directives de Bâle III, les patrons des cinq plus grandes banques centrales de la planète se réunirent en septembre 2011, et prirent la décision²⁴⁵ de mettre en place une politique monétaire accommodante et non conventionnelle. À l'issue de cette rencontre, elles annoncèrent qu'elles rachèteraient de manière définitive ou temporaire les actifs, y compris toxiques en échange de liquidités²⁴⁶ (cf. pour la Suisse, l'annexe 24).

La chose est confirmée par le site du gouvernement français quand il écrit que « *La BCE a annoncé le 22 janvier 2015 le lancement d'un programme d'assouplissement quantitatif* ²⁴⁷ ("quantitative easing" en anglais), portant sur le rachat sur le marché secondaire de titres obligataires souverains et privés d'un

²⁴⁴ Graphique : « *Quarterly charge-offs (recovery) from derivatives* ».

²⁴⁵ « Five central banks move to supply cash to Europe », *New York Times*, septembre 2011.

²⁴⁶ Idem.

²⁴⁷ Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics <https://www.economie.gouv.fr/facileco/bce-creation-monetaire-dette-publique>.

montant de plus de 1100 milliards d'euros échelonnés entre mars 2015 et septembre 2016. (...)

*En effet, les investisseurs qui recevront les liquidités de la BCE en échange de leurs titres obligataires peuvent décider de les réinvestir dans d'autres actifs financiers, comme les actions, y compris hors zone euro (obligations américaines par exemple). Les investisseurs pourraient aussi décider de conserver les liquidités. C'est le cas, en particulier, des banques de la zone euro qui détiennent un stock important de titres de la dette obligataire des États membres de la zone euro. Les banques pourraient apporter une partie des titres qu'elles détiennent à la BCE et utiliser les liquidités obtenues pour se désendetter ou les placer dans leurs comptes de réserves à la banque centrale plutôt que de les utiliser pour octroyer davantage de crédits aux entreprises ou aux ménages. »*²⁴⁸

De même, la Banque nationale suisse a procédé en deux temps (cf. détails dans l'annexe 25). Elle a commencé par accroître son endettement auprès du marché par émission d'obligations, comme l'indiquent ses rapports d'activité. Son président avait même présenté ce procédé au cours d'une conférence alors qu'il n'était encore que vice-président de la BNS : « *Dans certaines circonstances, les Bons de la Banque nationale suisse peuvent aussi représenter une importante source de financement pour la Banque nationale suisse* »²⁴⁹, avait-il admis.

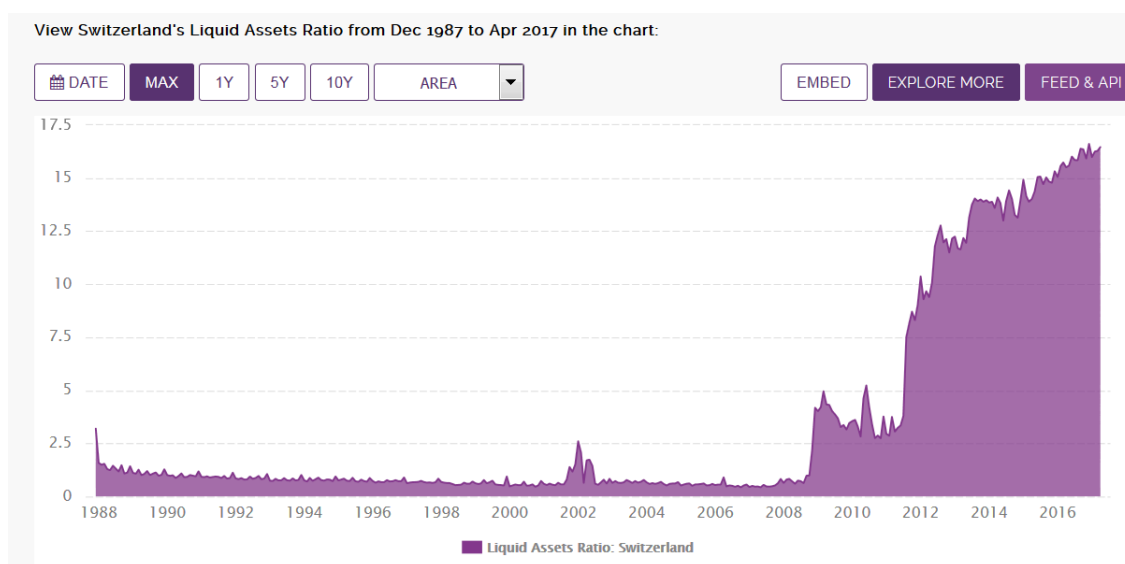
À partir de 2012, les « bons de la BNS » ont subitement été remplacés, au passif du bilan de la Banque nationale, par les « avoirs en compte de virement des banques suisses et étrangères ». Ces immenses volumes de dépôts des banques (et autres institutions financières) sont ainsi devenus la nouvelle source de financement principale de la Banque nationale (cf. le cas de

²⁴⁸ Confirmation de l'utilisation des avoirs des banques comme moyen de financement de la banque nationale suisse par son président Thomas Jordan le 28 septembre 2011. Il confirme que les comptes de virement que les banques détiennent auprès de la BNS représentent bien une source de financement pour celle-ci. Il aura ces mots : « *Ainsi, la Banque nationale ne rémunère pas les avoirs en comptes de virement que les banques détiennent à la BNS, et les coûts afférents à la production des billets de banque et au bon fonctionnement du trafic du numéraire ne représentent qu'une partie négligeable de la valeur nominale. Ce financement est donc presque gratuit, ce qui a pour conséquence qu'une banque centrale génère des bénéfices de manière quasi structurelle* ». Un peu plus loin, il ajoutait : « Ces avoirs à vue correspondent à un crédit accordé par les banques commerciales à la BNS ». Conférence « La Banque nationale suisse a-t-elle besoin de fonds propres ? », Thomas J. Jordan, Vice-président de la Direction générale de la Banque nationale suisse Société de statistique et d'économie politique, Bâle, 28 septembre 2011.

²⁴⁹ Idem.

la BCV: annexe 21). La Banque nationale suisse a en effet pu bénéficier d'énormes afflux de liquidités (titres de haute qualité et cash) en provenance des banques. En vertu des accords Bâle III, celles-ci devaient en effet répondre à des exigences accrues en termes de placements réputés sûrs — dont les dépôts auprès de banques centrales font partie.

Ce plan d'actions a généré une pléthore de liquidités dans l'espace financier supranational, qui fonctionne en monnaie centrale. La zone euro est sauvée, de même que les grandes banques porteuses de volumes énormes de produits toxiques, mais les liquidités ont été aspirées du local vers le supranational, où règnent les très grandes banques et les banques centrales.



Ces programmes de déversement de liquidités ont un coût réel, et leurs conséquences sur l'économie réelle locale en matières financière et économique seront durables. Celle-ci n'en verra pas la couleur. Il y a bien au contraire, assèchement. Depuis le printemps 2011²⁵⁰, la Suisse souffre, d'une déflation chronique. L'indicateur qui ne trompe personne est la surface commerciale vacante qui atteint des sommets. Le seul canton de Genève flirte avec 220 000 mètres carrés de surfaces inoccupées.

La prise de risque effrénée du marché financier a des coûts

²⁵⁰ La déflation frappe la Suisse depuis 2011... La BNS en échec. <https://lilianeheldkhawam.com/2015/04/30/la-deflation-frappe-la-suisse-depuis-2011-la-bns-en-echec-par-liliane-held-khawam/>

exorbitants garantis par les États. Aucun dirigeant politique, autorité de surveillance des marchés et autres banquiers centraux ne remet en question le système, ni ne cherche à mettre un frein quelconque aux activités et produits toxiques. Bien au contraire. Les gouvernants politiques se sont concentrés ces dernières années, sous l'impulsion du G20, à prévoir les lois qui viseront à compenser les risques liés à la spéculation et à l'endettement. Les politiciens de droite comme de gauche se sont appuyés sur toutes sortes de rapports et études, afin de rendre légale la garantie illimitée offerte aux grandes banques dites *too big to fail*²⁵¹ avec le denier public. Le sauvetage des banques par l'État, *bailout*²⁵², de la fin des années 2000 a ainsi été acté en toute légalité²⁵³.

Et enfin voici encore une technique déjà « légalisée » pour renflouer les banques. Il s'agit de celle du *bail-in*, à savoir la confiscation des dépôts et de l'épargne pour renflouer les fonds propres des banques. En effet, la Commission européenne a d'ores et déjà rédigé une directive relative au redressement des banques et à la résolution de leurs défaillances (BRRD). Intégrée au droit national, cette directive *bail-in* consiste à solliciter les actionnaires et les créanciers²⁵⁴ plutôt que l'argent public.

Processus identique en Suisse, où Finma a émis, dès le 30 août 2012, une ordonnance²⁵⁵ qui va dans le même sens. Les articles 48 à 50 de ce texte permettent, avant même que les *too-big-to-fail* ne se retrouvent réellement en faillite, de transformer leurs avoirs en banque (y compris les avoirs de la clientèle) en fonds propres de l'établissement.

Bref, les grandes banques commerciales, soutenues par les banques centrales et les ministres des finances, ont pu ainsi

²⁵¹ Votée en toute discrétion en Suisse en septembre 2011, soit au moment de l'arrimage du franc suisse à l'euro.

²⁵² Le *bailout* consiste en un prêt ou un don accordé par l'État à une organisation privée.

²⁵³ Loi suisse *too big to fail* votée en septembre 2011.

²⁵⁴ Les créanciers sont les déposants, dont les compagnies d'assurances et autres organismes à fortes réserves. In fine, *bailout* ou *bail-in*, le citoyen reste en bout de chaîne la source de financement du sauvetage.

²⁵⁵ Ordonnance de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'insolvabilité des banques et des négociants en valeurs mobilières.

systematiser la prise en charge des risques et des conséquences de la toxicité de leurs produits et activités, par des programmes annoncés à l'avance aux initiés bénéficiaires.

Que l'on parle de *bailout* ou de *bail-in*, la grande constante de tout ceci est, que les risques d'établissements privés doivent être pris en charge, d'une manière ou d'une autre, par un citoyen qui ne bénéficie pas des effets de levier quand ils sont juteux et bénéficiaires.

Les dysfonctionnements du système favorisent les très gros acteurs car leurs richesses et leurs risques impressionnent et effraient. Le raisonnement politique semble être le suivant : *puisque'ils sont dangereux, sauvons-les*. Crises et solutions des banquiers centraux génèrent simultanément une concentration d'actifs, voire un enrichissement, entre les mains d'un petit nombre d'établissements qui se trouve être simultanément les *primary dealers*... Pendant ce temps, l'économie réelle se meurt tout en étant la planche de salut ultime.

Ce que nous avons décrit jusque-là, qui permet l'acceptation de l'axiome inique, qui consiste à « *privatiser les bénéfiques et mutualiser les pertes* », nous renvoie au « *fait du prince* »²⁵⁶. Le Larousse le définit comme un « *acte arbitraire d'un gouvernement ; dans les contrats administratifs, mesure prise par la collectivité publique en dehors de sa qualité de cocontractante et qui a pour effet de modifier pour le cocontractant les conditions d'exécution du contrat* ».

²⁵⁶ Larousse.

CHAPITRE XIII

Captation de l'épargne-retraite et autres détournements

L'élite de la haute finance a un cruel besoin du citoyen de base. Celui-ci est constitutif, par sa production, ses investissements et sa consommation, de la base de l'économie réelle, sur laquelle vient s'ancrer le système monétaro-financier. C'est par elle que celui-ci gagne en consistance et en réalisme. Il suffirait que les populations, et leurs autorités politiques et monétaires décident de refuser ce principe pour qu'il disparaisse comme il est apparu. De fait, le système monétaro-financier n'a pas d'existence propre.

Nous sommes quotidiennement confrontés à deux mondes qui cohabitent. Celui de l'économie réelle locale et celui de la haute finance. Nous pourrions les visualiser comme un immeuble de taille impressionnante, mais qui s'effondrerait s'il était privé de ses fondations. Dans le nouveau monde financierisé et globalisé, les fondations correspondent aux richesses réelles, locales. Et ce qui est visible du building serait le monde de la haute finance.

Il est facilement observable que si le monde local est ancré dans le quotidien de la société et la fait vivre, celui de la finance supranationale ne fait que transformer la société, la planète et leurs fruits en volumes financiers. Ceux-ci sont ensuite amplifiés par la spéculation — avec les risques que cela comporte. De fait, nous voyons que le monde local peut vivre sans le monde supranational, mais pas le contraire. L'un nourrit l'autre. Une relation qui s'apparente à un véritable *phagocytage*, comme l'illustre la fameuse maxime de Wall Street : « *eat or be eaten* ».

Tout l'enjeu de la haute finance est de durer, malgré les tempêtes. Pour cela, elle doit transformer son enrichissement — qui paraît infini — en système de gouvernance globale stable et durable. C'est précisément pour cette raison que la corporation bancaire — et ses alliés que sont les principaux gestionnaires

d'actifs, vont partir à l'assaut de l'investissement partout dans le monde grâce aux capitaux de l'épargne.

Cette stratégie conquérante, pour ne pas dire hégémonique, ne peut toutefois se nourrir que de la richesse créée au niveau local. C'est là qu'interviennent les banquiers centraux, qui jouent un rôle d'interface entre les États et le marché de la haute finance. Ce sont eux qui vont permettre l'aspiration des richesses locales sous forme de HQLA (liquidités de belle qualité, et autres titres dits éligibles par une banque centrale) et leur transfert vers le circuit supranational. Ceci au prétexte d'une politique monétaire « accommodante » censée « stimuler l'économie », les fameux *quantitative easing*²⁵⁷.

Le professeur Hans-Werner Sinn²⁵⁸ nous offre un exemple de ce genre de politique monétaire non conventionnelle. Il expliquait, le 29 avril 2011, dans un article « La stratégie secrète de renflouage menée par la BCE »²⁵⁹ expliquait pourquoi et comment les PIGS (Portugal, Grèce, Irlande et Espagne) ont fait appel à l'UE. Il y expliquait que les marchés financiers internationaux n'avaient en réalité pas financé ces pays suite à la crise des subprimes. C'est la BCE qui l'avait fait, au travers de son outil TARGET, acronyme anglais pour Système de transfert express automatisé transeuropéens à règlement brut en temps réel. Il s'agit d'une plateforme qui héberge le système de règlement bancaire. Les soldes quotidiens des flux financiers qui traversent les pays y sont relevés. Ainsi, on voit aisément qui a des excédents ou des déficits. Dans son article, Sinn va jeter un pavé dans la mare en relevant que les recouvrements du compte Target de la Banque centrale allemande étaient de 323 milliards d'euros en mars 2011, alors que les déficits cumulés des PIGS étaient de 365 milliards !

Plus grave encore, Sinn va expliquer que les banques centrales des pays exportateurs « réduisent les émissions de liquidités pouvant faire l'objet d'emprunts par les acteurs économiques nationaux ». Ainsi, les risques d'inflation sont bridés au moment où les pays bénéficiaires des excédents de Target, effectuent

²⁵⁷ La méthode en Suisse se cachera derrière le slogan du franc fort.

²⁵⁸ Professeur à l'Université de Munich et chercheur invité à la London School of Economics, Princeton, Stanford, etc.

²⁵⁹ « La stratégie secrète de renflouage menée par la BCE », publié le 29 avril 2011 dans *Project Syndicate*.

leurs paiements. La déflation chronique de la Suisse peut s'expliquer par ce genre de comportements de politique monétaire non conventionnelle...

Cette forme, parmi d'autres, d'aspiration des liquidités locales va tendre à assécher les liquidités au niveau local pour les canaliser au niveau supérieur, considéré par les dirigeants de la planète comme prioritaire... Ainsi, une captation des richesses monétaires et financières va s'effectuer au travers d'une sorte d'effet entonnoir. Un système mis en place par corporation de la haute finance internationale, avec le concours inévitable des banques *too-big-to-fail*.

Quant aux représentants locaux, ils laissent faire...

C'est dans cette dialectique local-supranational, qu'il faut observer la condamnation du système bancaire local. Celui qui remet les liquidités en circulation et qui accorde des crédits aux PME, artisans et commerçants... Cette catégorie d'agents économiques est en train d'être sacrifiée, et leurs business et patrimoines (on pense aux agriculteurs) sont récupérés à bon compte au niveau supranational.

Voici quelques exemples afin d'illustrer nos propos. Banco Santander est la plus grande banque espagnole et elle se trouve sur la liste des *primary dealers* du Trésor espagnol²⁶⁰. Cette banque figure également sur la liste des 30 banques considérées sur le plan international comme « systémiques », ou *too-big-to-fail*²⁶¹. En juillet 2017, les autorités européennes, par la voix du *Conseil de résolution unique*, ont ordonné la vente immédiate de *Banco popular*, septième banque du pays, à Santander pour un euro symbolique. Du coup, grâce au Conseil de résolution unique, non seulement la faillite a été évitée, mais la banque en souffrance pourra dès lors opérer « dans des conditions normales de marché en tant que membre solvable et liquide du groupe Santander avec effet immédiat »²⁶². Cette méthode peut être assimilée à un transfert de l'ensemble des créances et des liquidités de la Banco Popular à Santander pour un euro symbolique sur simple décision d'une équipe de managers.

Autre lieu, autre cas de figure, autre logique de « résolution ». En Lettonie, pays de la zone euro, ABLV, troisième banque du

²⁶⁰ Tesoro Publico, Public debt/Markets and types of securities... www.tesoro.es

²⁶¹ Liste émise par le Conseil de stabilité financière.

²⁶² « La banque Santander évite la faillite à Banco popular », RTS info, 7 juin 2017.

pays part en faillite sur décision de la BCE. Le 24 février 2018, le Conseil de résolution unique²⁶³ a en effet déclaré la faillite de cette banque lettone suite à des accusations de blanchiment et de liens avec la Corée du Nord venant des États-Unis. Cette banque, qui disposait d'un matelas de 1,7 milliard d'euros de liquidités sur un total de bilan de 3,6 milliards, a été mise en liquidation sans autre forme de procès²⁶⁴. Il faut dire que ce petit pays aurait récupéré passablement de fonds russes qui avaient fui les banques chypriotes en 2012...

De nombreux autres exemples pourraient être cités (aussi en Suisse !) pour décrire l'arbitraire avec lequel l'on gracie les uns et l'on met en faillite les autres. Dans le cas de la Banco Popular, le rôle des grands acteurs du marché de la finance, qui ont attaqué la banque et lui ont fait perdre 50 % de sa capitalisation boursière, n'est pas analysé. Quant aux accusations qui ont prévalu contre ABLV, nous voyons bien que HSBC, de loin plus dangereuse, continue d'opérer en toute sérénité. Nous voyons ainsi que la décision de mettre en faillite — ou non — n'est plus du ressort de la justice publique, mais de celui de quelques personnes qui disposent *souverainement* du système bancaire. Elles sont libres de le restructurer — et en particulier de collectiviser ses ressources (les créances à l'actif des banques), voire d'annuler les avoirs des clients. Le système qui a prévalu dans la mise en faillite de Lehman Brothers est arrivé en Europe.

Bref, nous observons que des acteurs considérés comme indésirables (par qui et pourquoi ?) sont évacués de l'échiquier, alors que d'autres sont montés en puissance avec l'aval des États et des banquiers centraux. Peu importe qu'ils soient dysfonctionnels et toxiques, leur immunité contre toute faillite est garantie par l'argent, le patrimoine et le travail des peuples...

Au-delà de l'injustice frappante de ce mode de fonctionnement, la concentration de la gestion des richesses — et en particulier des créances de belle qualité —, se poursuit inexorablement. Il est donc tout à fait plausible que le nombre d'acteurs financiers devra diminuer drastiquement ces prochains temps, grâce à des mises en faillite ou des sauvetages sous forme de

²⁶³ Mécanisme de résolution unique créé en janvier 2016 et chargé d'organiser la faillite ordonnée des banques en difficulté de la zone euro.

²⁶⁴ « Lettonie : la banque ABVL déclarée en *faillite* par la BCE », *Le Monde*, 24 février 2018.

transferts d'activités et de biens. En Suisse, l'Autorité de supervision des marchés financiers, Finma, s'en est déjà prise à des petites banques avec des procédés pour le moins discutables. Restent les banques cantonales et la riche Raiffeisen. Elles sont progressivement intégrées dans le système grâce à un nouveau management issu des sociétés financières mondialisées. Celui-ci se met progressivement en place, favorisant ainsi une plus grande prise de risques — alors que les banquiers suisses locaux, eux, tendent à être plus frileux sur ce point...

Parallèlement à cette restructuration des agents du marché, l'alliance « grandes banques+banques centrales+asset managers » veut pouvoir disposer des immenses capitaux des différents pays sans risques de retrait desdits capitaux. Une forme de collectivisation, sauf que dans notre cas, celle-ci ne serait pas destinée à un quelconque prolétariat, mais au microcosme qui dirige le marché de la haute finance.

Et dans ce domaine, l'épargne représente bien évidemment un enjeu de premier plan, qu'il s'agit de récupérer. Cette denrée rare doit ensuite être rendue inaccessible à l'épargnant, et ce de manière durable !

Or, la principale épargne est celle de la retraite²⁶⁵.

Pour illustrer notre propos, voici l'exemple de François Villeroy de Galhau, banquier central français qui va monter au créneau auprès de son gouvernement pour compliquer l'accès des déposants à leur épargne. En septembre 2015, suite au programme d'assouplissement quantitatif annoncé en janvier de la même année par la BCE, il va remettre un document officiel²⁶⁶ au gouvernement français.

Détaillant l'usage qu'il souhaite faire de l'épargne européenne, cet ancien dirigeant de la BNP Paribas²⁶⁷ va émettre

²⁶⁵ L'estimation des capitaux de la LPP en Suisse varie selon les sources entre 650 et 800 milliards. Certains vont jusqu'à 1000 milliards de francs...

²⁶⁶ « *Le FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES* ». Les rapporteurs sont le gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau, Laurent Guerin et Alban Hautier, septembre 2015 <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000622.pdf>.

²⁶⁷ La BNP est une banque *too-big-to-fail* et, bien sûr, primary dealer de plusieurs pays... Quant à M. Villeroy de Galhau, descendant des industriels Villeroy et Boch, il fut président de Cetelem du groupe BNP Paribas, spécialiste du crédit à la consommation, avant de devenir directeur général délégué du groupe BNP Paribas. La veille de sa nomination au poste de gouverneur de la Banque de France, un collectif de 150 économistes a rappelé le risque de conflits d'intérêts et a demandé aux parlementaires de s'y opposer. En vain. M. Villeroy de Galhau siège donc aujourd'hui à la BCE auprès

des propositions visant à limiter au maximum les retraits. Il va ainsi proposer un moyen de bloquer les capitaux confiés aux établissements financiers tels que les banques, les assurances, et autres caisses de pension.

Dans son rapport, le banquier central va se plaindre de la prudence qui entoure l'investissement de l'épargne. « *De ces travaux ressortent un défi et une conviction. Le défi pour la France et l'Europe est d'assurer la bonne compatibilité du "triangle de financement"*²⁶⁸, *entre des attentes également légitimes mais en tension potentielle : des investissements plus innovants et donc plus risqués ; une épargne abondante mais prudente ; un système financier mieux sécurisé après la crise.*

*La conviction est qu'une Union de financement et d'investissement efficace en Europe est porteuse de solutions, si nous lui donnons bien trois ambitions : diversifier les possibilités de financement des entreprises ; mieux mutualiser l'épargne en zone euro ; orienter davantage les épargnants européens vers le long terme »*²⁶⁹.

Ces quelques lignes de M. Villeroy de Galhau nous renvoient aux commentaires relatifs au modèle d'intermédiation financière du *shadow banking system*. On y détecte les arguments en faveur d'investissements plus risqués et sur une durée plus longue, allant ainsi à l'encontre de l'intérêt des détenteurs de cette épargne. Le marché a besoin de l'épargne abondante de la zone euro pour faciliter l'emploi des produits dérivés et l'émission de créances à risques. De fait, l'épargne des ménages se montait à plus de 20 000 milliards d'euros en 2014, soit 12,7 % du revenu disponible brut. Une manne bienvenue !

Des propositions cohérentes avec son statut de banquier et son appartenance à la corporation bancaire. L'idée de « *mutualiser* » l'épargne en zone euro est un point particulièrement intéressant. Le banquier central propose ainsi de mettre en commun

de son ancien collègue de la BGL BNP Paribas, Gaston Reinesch, actuel gouverneur de la Banque du Luxembourg...

A propos de M. Gaston Reinesch, on relèvera qu'il a notamment occupé les fonctions suivantes : président de la BGL BNP Paribas, président de la National credit and Investment Company, et membre du conseil de European Investment bank...

²⁶⁸ Schéma en annexe 26.

²⁶⁹ *Page 2 du rapport*. Relevons au passage l'emploi du mot « mutualiser » qui indique une fois de plus la méthode concentratrice des richesses, mais aussi un éventuel idéal collectiviste concernant la base du peuple...

l'épargne au sein de la zone euro. Nous revoilà donc avec un siphonnage des liquidités vers le circuit financier supranational, avalisé par les représentants des États qui sont invités à mettre en place la législation nécessaire pour que les épargnants ne soient pas tentés par les retraits. Il s'agit donc d'une confiscation de la propriété privée au profit d'un « collectivisme » privatisé.

Et comment faire pour que les épargnants ne touchent pas à leur bien sans que cela ne soit ouvertement présenté comme une mesure de confiscation ? Voici l'argumentaire astucieux et alambiqué de M. Villeroy de Galhau : « *Le FEEI²⁷⁰ émettrait des bons d'épargne à très long terme, assortis d'une garantie de rendement réel minimal sous condition d'une période de détention suffisamment longue (de l'ordre de 1 % à 1,5 % par an hors inflation, pour un placement sur 20 ans). Différentes durées de détention pourraient être proposées en fonction de la date de départ à la retraite. Les retraits anticipés ne seraient pas possibles, sauf dans certaines circonstances exceptionnelles (et avec pénalités). La maturité moyenne de ces bons serait ainsi d'environ 20 ans. Le caractère attractif de ces bons d'épargne pourrait être renforcé en les rendant éligibles au régime fiscal couramment appliqué en matière d'épargne-retraite : les montants investis dans ces bons seraient déductibles du revenu imposable tandis que leurs produits seraient taxés à la sortie, c'est-à-dire normalement au moment de la retraite.* »

Monsieur Villeroy de Galhau va aller encore plus loin en demandant à remettre la gestion de l'immense épargne, une fois centralisée, entre les mains des actionnaires d'actifs tout en interdisant à l'État de s'en mêler. « *La collecte de l'épargne pourrait être centralisée au sein des banques publiques nationales (telles que KfW en Allemagne, la Caisse des dépôts en France, Cassa depositi e prestiti en Italie, ICO en Espagne...). Ces institutions publiques garantiraient le rendement réel minimal et le remboursement des bons d'épargne (avec le soutien des États qui devraient les indemniser contre toute perte éventuelle liée au programme)* ». M. Villeroy de Galhau demande donc à l'État, le plus sérieusement et le plus officiellement du monde, de laisser des financiers privés disposer librement et durablement de l'épargne

²⁷⁰ Le fonds à créer (on est en 2015). Il a été créé depuis... Fonds d'épargne-investissement, ESIF/FEEI, un super-fonds qui vient alimenter cinq autres fonds tels que le FEDER (Fonds européen de développement régional).

nationale. Il faut donc pouvoir prendre des risques pour gagner de l'argent dans le cadre des investissements (spéculation ?) souhaités, mais en couvrant leurs risques avec l'argent public²⁷¹. Résumons. Voilà un représentant d'un établissement public qui dispose de la puissance publique et qui travaille ouvertement à faire affluer l'épargne vers le circuit financier supranational privé !

Que vont faire les dirigeants politiques qui reconnaissent le « marché » de la haute finance en tant que pièce centrale du puzzle de la mondialisation ? Ils vont retarder tout naturellement l'âge de la retraite et prôner la « flexibilité »...

C'est exactement ce qui se passe en Suisse. Le conseiller fédéral socialiste Alain Berset, qui a également milité en faveur de la loi de protection des grandes banques (ou « loi *too-big-to-fail* »), a fait diverses propositions pour retarder l'âge de la retraite. En voici quelques-unes : Faire passer l'âge de la retraite des femmes de 64²⁷² à 65 ans, puis lier la retraite — hommes et femmes confondus — à une fourchette dont les 65 ans ne sont plus qu'un « âge de référence », avec 70 ans en limite supérieure. En faisant acter cet âge par le législateur, l'homme de gauche brise un tabou !

Allant plus loin, M. Berset souhaite faire passer la TVA de 7.7 % à 9,4 %, dans le but affiché de financer les pensions des retraités (AVS), dont il cherche pourtant à reculer l'âge limite. Or comme on le sait, la TVA ne pénalise pas les entreprises, mais les consommateurs, dont les personnes retraitées font bien évidemment aussi partie...

Quant aux capitaux épargnés par la population active, la Banque nationale suisse a fait valoir de manière insistante l'existence d'une dangereuse bulle immobilière pour réduire l'accès aux capitaux LPP²⁷³ qui, à eux seuls, représentaient

²⁷¹ Cf. la présence des Savings associations dans les relevés des statistiques de produits dérivés.

²⁷² La socialiste Ruth Dreifuss, qui siège dans le board de l'Open Society de George Soros, l'avait reculé de 62 à 64...

²⁷³ Il s'agit d'une cotisation complémentaire sous forme d'épargne privée, et non une prestation sociale publique. Il s'agit d'un système de prévoyance prévu pourtant pour accéder à la propriété, pour améliorer le niveau de vie lors de la retraite et qui a été introduit sur la base du choix délibéré laissé aux cotisants de recevoir une rente ou les capitaux.

quelque 780 milliards de francs en 2016²⁷⁴. Nous oserons affirmer que la bulle immobilière ainsi pointée du doigt n'existait tout simplement pas. En 2008, la Suisse arrivait même dernière d'un classement européen, dans lequel elle affichait un taux de logements en propriété de 39 %²⁷⁵.

L'assertion du banquier central suisse a préparé l'opinion publique et politique aux desiderata de la corporation bancaire qui voit d'un très mauvais œil les capitaux LPP réinvestis dans l'immobilier. L'association suisse des banques, SwissBanking, a pu par la suite émettre des « *directives relatives aux exigences minimales pour les financements bancaires* » en juin 2012. Depuis, un apport minimal en liquide de 10 % de la valeur du bien à acquérir est exigé, indépendamment du montant des capitaux épargne LPP disponibles.

Cette association faïtière des banquiers a eu le pouvoir d'imposer — par l'autoréglementation qui lui fut offerte — une restriction de l'accès aux capitaux épargne (LPP) lors de l'achat d'une résidence principale. Partant, une organisation privée a pu brider la loi fédérale qui régleme la LPP ! Pour autant qu'il y en ait eu, l'opposition politique n'a pas été remarquée.

En compliquant l'accès à ses propres capitaux, les foyers suisses n'arrivent plus à acquérir leur logement. En revanche, une place nette a été faite pour permettre aux fonds d'investissement de construire à tout va, y compris en zone forestière et agricole, des lotissements et des complexes d'habitation, souvent hors de prix. On ne parle plus de bulle immobilière...

Voilà donc un cas pratique, où l'alliance entre banques commerciales et centrale, fonctionne à merveille. Après avoir cautionné la limitation de l'accès à la LPP dans le cadre de l'accès à la propriété, le Conseiller fédéral Alain Berset tente depuis quelques années d'interdire l'accès aux capitaux retraite complémentaire (LPP)²⁷⁶ lors du départ à la retraite ! Il vient de réessayer... En vain. Les députés s'y sont opposés... Quand

²⁷⁴ Il existe d'autres capitaux d'assurances sociales... Le tout cumulé représente des sommes considérables soumises depuis 2014 à une ponction annuelle de la part du système banco-BNS sous forme de *taux d'intérêt négatifs*.

²⁷⁵ Les statistiques ne sont plus disponibles que dans leur ventilation par canton. Toutefois, la tendance de 2008 demeure. <https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/Wohnungsmarkt/zahlen-und-fakten/wohneigentumsquote.html>.

²⁷⁶ « Alain Berset tente de calmer la polémique sur le deuxième pilier (LPP) », RTS (réf?)

on sait que cette épargne privée est d'ores et déjà bloquée dans les tuyauteries financières supranationales, on comprend mieux l'attitude du suisse.

Il faut dire quand même que le Parlement a tout de même accepté le principe de la baisse des rentes LPP selon l'évolution des marchés financiers ! Le débat se poursuit sur le fait de confisquer les LPP pour les remplacer par le revenu de base !

Nous voyons comment les banquiers centraux de chaque pays, dans le cadre des spécificités qui leur sont propres, tentent d'aspérer les capitaux et de rendre l'accès à l'épargne plus difficile. In fine, la mort du libre accès à ses fonds financiers personnels semble inéluctable. À plus ou moins brève échéance...

CHAPITRE XIV

Votre épargne n'est plus à vous

« *Les pays en développement (font) face à un déficit d'investissement annuel estimé à 2'500 milliards de dollars dans les secteurs clefs du développement durable* »²⁷⁷. (...) *les infrastructures de base (routes, rail et ports ; centrales électriques ; eau et assainissement), la sécurité alimentaire (agriculture et développement rural), l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, la santé et l'éducation* », dixit la CNUCED²⁷⁸, gestionnaire des statistiques des Investissements Directs à l'Étranger. (cf. annexe 27)

La CNUCED cherche par ses multiples propositions à stimuler les investissements privés dans le développement durable, mais avec une forte implication publique²⁷⁹. Elle est très claire dans sa requête de voir les pouvoirs publics soutenir des « *intermédiaires* » pour les projets d'investissements. Elle demande que l'on « *incite* » à investir, et à créer des pactes régionaux (du genre zone euro) pour développer l'investissement, etc.

À travers ses différents textes et communiqués, nous constatons que la CNUCED sollicite les pouvoirs publics pour soutenir les investissements privés ailleurs dans le monde, et « *institutionnaliser la coopération entre les organismes d'investissement à l'étranger des pays d'origine et les organismes de promotion de l'investissement des pays d'accueil.* »

La CNUCED chercha à attirer les investisseurs. Rien de plus normal dans la mesure où le chantier de la globalisation est gigantesque, et consommateur de sommes extravagantes. Mais la CNUCED utilise le mot « *institutionnaliser* » qui rappelle le triangle de financement de M. Villeroy de Galhau. Nous avons vu dans le chapitre précédent que le rapport préconisait de

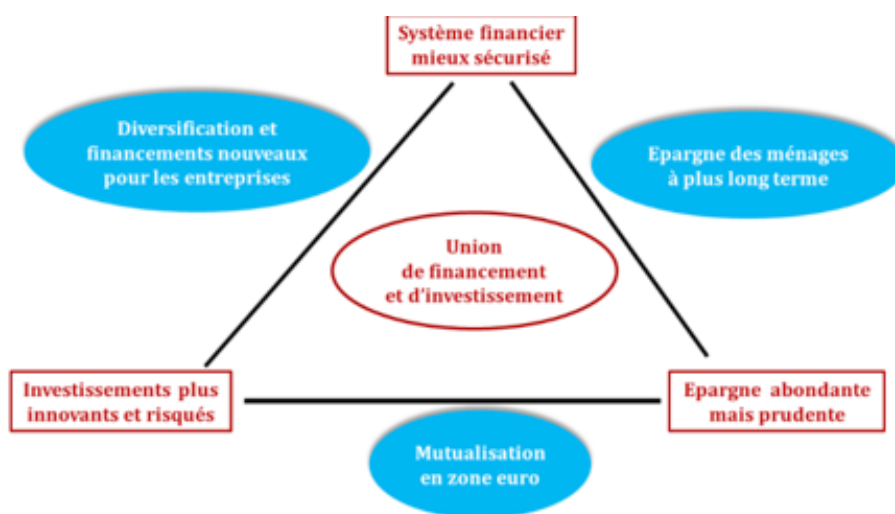
²⁷⁷ World Investment Report 2014.

²⁷⁸ Communiqué de juin 2014.

²⁷⁹ « *Les pays en développement face à un déficit d'investissement annuel estimé de 2 500 milliards de dollars dans les secteurs clefs du développement durable, selon un rapport de la CNUCED* », 24 juin 2014, CNUCED, <http://unctad.org/fr/Pages/PressRelease.aspx?OriginalVersionID=194>.

mieux mutualiser l'épargne en zone euro, ce qui revient à la concentrer et à la faire converger hors des pays concernés (pays cœur) pour la réorienter en fonction des desiderata des asset managers qui en seront responsables. Ceci fait, le banquier central voudrait la mutualiser avec les investissements, selon le *triangle de financement*, et d'injecter cette épargne dans les fonds propres des entreprises et dans les IDE, Investissements directs à l'étranger. Il insiste sur le fait que « l'épargne en zone euro couvre donc largement l'investissement » (cf. schéma).

Le Triangle de financement/Financement de l'investissement des entreprises²⁸⁰



Ceci nous montre un nouveau monde où les États actuels investissent ailleurs que chez eux. Ce constat est renforcé par F Villeroy de Galhau quand il relève qu'un « *surcroît d'épargne est inégalement réparti, et continue de croître dans les pays "cœur", hors France* », ce qui expliquerait, selon lui, le recul de l'intégration européenne depuis 2009²⁸¹. Progressivement, nous prenons conscience que les demandes du banquier central français entrent en résonance avec les publications de la CNUCED.

C'est dans ce contexte que l'élite de la haute finance peut et doit intervenir. Et là, le rôle des banquiers centraux est clef.

²⁸⁰ « *Le FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES* ». Les rapporteurs sont le gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau, Laurent Guerin et Alban Hautier, septembre 2015 <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000622.pdf>.

²⁸¹ Pour lui, l'épargne circule mal entre les pays de la zone euro.

Souvenons-nous qu'ils sont les interfaces entre le global et le local, mais aussi entre le privé et le public. Ils ont la possibilité d'institutionnaliser les processus des IDE selon le projet de la globalisation de la planète tel que défini par les institutions supranationales.

La puissance publique de la fonction, dont les banquiers centraux sont investis, leur permet d'aller chercher des fonds locaux pour les mettre à la disposition des investisseurs qui globalisent la planète. C'est tout le mécanisme de l'ingénierie²⁸² financière et monétaire du *quantitative easing*. Dans un mouvement concerté et concentré, des trillions ont été ainsi déversés par ces établissements durant cette dernière décennie. C'est dans ce contexte qu'il faut placer le rapport du banquier central français.

Les 20 trillions d'euros d'épargne européenne permettent de financer la conquête du monde selon la même stratégie gagnante qui mixe financiarisation et endettement. Mais pas n'importe comment. Toute la démarche est coordonnée et codifiée. L'appellation « investissements » signifie « investissements directs à l'étranger » ou « IDE ». Les IDE sont clairement définies par l'organisation supranationale et reprise de manière officielle partout dans le monde et aux différents niveaux qui le structurent.

La définition qu'en donne l'INSEE est la suivante : « *Investissements qu'une unité institutionnelle résidente d'une économie effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entité institutionnelle d'une autre économie et d'exercer, dans le cadre d'une relation à long terme, une influence significative sur sa gestion. Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur acquiert au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie. Les investissements directs comprennent non seulement l'opération initiale qui établit la relation entre les deux unités, mais également toutes les relations en capital ultérieures entre elles et entre les unités institutionnelles apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés* ».

La répartition des richesses via des IDE demande aux populations de partager leurs acquis, leurs emplois, leur patrimoine (y compris leur savoir-faire). Les IDE sont essentiels à la compréhension de la mise en place d'un nouveau monde financiarisé,

²⁸² Combinée.

propriété d'actionnaires rendus anonymes par l'opacité des transactions et la constitution d'une cascade de sociétés-écrans résidant sous les cocotiers anglo-saxons. Quant aux régions réceptacles des fonds, elles doivent, de leur côté, financer le « développement » soit par la dette, soit par des concessions de ressources naturelles, soit par le transfert des services publics, etc.

Les IDE sont générateurs de nouveaux business, de nouveaux endettements publics et privés. Ils sont aussi source d'interconnexions de la planète à travers la finance, et la production de biens sur fonds de politique monétaire globalisée.

D'où l'intérêt évident de récupérer cette manne, l'« investir » et l'« orienter » librement, en privatiser les bénéfiques, tout en mutualisant les pertes. En cohérence avec nos propos, et avec les publications de la CNUCED, le texte de Villeroy de Galhau les explicite quand il y dit : « *Ces institutions publiques garantiront le rendement réel minimal et le remboursement des bons d'épargne (avec le soutien des États qui devraient les indemniser contre toute perte éventuelle liée au programme). Elles seraient aussi en charge de sélectionner et contrôler les gérants privés d'actifs à qui les investissements seraient délégués* ». Nous savons ainsi que les gérants doivent être privés, leur liberté de décision totale : « *Les gérants — et les institutions publiques en charge de les superviser — devraient être protégés contre toute interférence politique dans leurs décisions d'investissement* ».

Le fait que cet argent n'appartienne pas officiellement à l'élite de la haute finance internationale n'affaiblit en rien le pouvoir que ceux-ci peuvent en retirer. Car finalement, ce qui compte le plus, c'est le pouvoir inhérent à la gestion des flux des investissements stratégiques. Par conséquent, les *asset managers* que promeut le banquier central français tirent bien plus de bénéfice et de pouvoir que les épargnants, qui espèrent obtenir une rétribution à la fin de l'année, et peut-être, si tout va bien, une retraite à la hauteur de leurs contributions. Sans oublier que les droits de ceux-ci peuvent toujours être restreints par de nouvelles directives et autres ordonnances...

Nous relevons enfin, une dernière préconisation faite par la CNUCED, qui invite les États à soutenir la « *promotion des obligations vertes* » sur fond d'attractivité des capitaux... « *La promotion de mécanismes financiers novateurs et une réorientation des marchés financiers (...) La promotion des obligations*

vertes afin de se développer et d'être proposés aux sources de capitaux les plus prometteuses. D'autres mécanismes méritent l'attention, par exemple les mécanismes de financement d'amorçage soutenus par les pouvoirs publics et l'accès facilité aux marchés financiers pour les projets dans les secteurs concernés²⁸³ ».

Bref, les propositions du banquier central français à son gouvernement sont parfaitement en ligne avec les préconisations de la CNUCED. Il n'y a aucun hasard. Le monde de demain pourrait bien être un monde construit par les entreprises sous l'égide de la solide alliance des banquiers commerciaux-centraux-gestionnaires d'actifs. Ce scénario potentiel se ferait au profit de bénéficiaires finaux, mais qui sont-ils ? Nous ne pouvons répondre à cette question sans spéculer dans le vide, mais nous pouvons observer des résultats concrets. Toutes ces facilités de financement en quantité et en qualité, auxquelles s'ajoute le soutien des États bénéficient clairement à un petit club d'*investisseurs* que nous avons appelés microcosme de la haute finance, ou entité financière.

²⁸³ Id. page 44 du rapport de la CNUCED 2014.

CHAPITRE XV

L'argent facile favorise la concentration des richesses

La politique monétaire coordonnée par les principales banques centrales, sous l'égide probable de la BRI, est devenue si accommodante ces dernières années, que l'élite financière a pu compter ces dix dernières années sur un afflux massif de capitaux vers les bourses officielles et le marché de l'ombre.

La chose est visible sur les indices des principales bourses officielles. « Les profits du CAC 40 ont bondi de 26,5 % à près de 100 milliards. Du jamais vu depuis... 2007 », titrait la Tribune²⁸⁴. Le Dow Jones américain, le DAX allemand et autres SMI suisse flambent à la hauteur des injections massives monétaro-financières pilotées par les banquiers centraux... (cf. annexe 28).



Côté suisse, le SMI affichait en janvier 2018 près de 9 550 points. Valeur historique ! Sans surprise la croissance des capitalisations boursières, et notamment celle des dix plus grosses entreprises, est impressionnante. La capitalisation boursière des entreprises du top 10 a crû de 1 300 000 000 000 dollars entre 2000 et 2016. En effet, la valeur des dix premières entre-

²⁸⁴ 8 mars 2018.

prises du classement est passée de 2'423 milliards (2,4 T) en 2000 à environ 3'679 milliards (3,7 Trillions) en 2016. 1,3 trillion a ainsi été mis à disposition de ces dix firmes en l'espace de 16 ans, et ce malgré deux grandes crises !

Relevons au passage la transformation de la nature des entreprises leaders pour la période précitée. Les secteurs d'activité auxquels appartiennent ces entreprises du top 10 favorisées par le marché de la haute finance ont muté, avec l'arrivée spectaculaire des entreprises de la technologie. Les entreprises globales de la Silicon Valley, surnommées GAFAM, (Apple, Alphabet/Google, Facebook, Amazon et Microsoft) sont les chevilles ouvrières de la mutation sociétale²⁸⁵. En fin connaisseur, le marché de la haute finance va leur offrir les moyens financiers de redéfinir la société, son organisation, mais surtout le développement, la gestion et le contrôle de la communication et de l'information au niveau planétaire. C'est par cette industrie technologique que la planète organise un monde-système, et passe de la mondialisation à la globalisation.

C'est donc par la volonté commune de gros investisseurs que la valeur de ces entreprises a pu concentrer autant de capitaux. D'ailleurs, ces entreprises disparaissent du top 10 du classement dès lors que nous nous intéressons aux chiffres d'affaires, bénéfices ou valeur des actifs ! Une entreprise comme Facebook *ne présente que* 17,9 milliards de chiffres d'affaires pour 3,7 milliards de profits (cf. annexe 29: fichier de la capitalisation boursière de la Silicon Valley). La crise des subprimes et les facilités permanentes des banquiers centraux ont bénéficié au secteur de la technologie...

Malgré certaines préférences, ce phénomène concentrateur est global et concerne tous les secteurs. Regardez plutôt. En 2015, 27'600 000 000 000 de dollars (27,6 trillions) de chiffres d'affaires et 1'500 000 000 000 de dollars (1,5 trillion) de bénéfices étaient concentrés entre les mains de 500 FTN (Firmes transnationales ou globales). Celles-ci employaient 67 millions de personnes à travers le monde et sont présentes dans 33 pays.

²⁸⁵ Relevons la cinquième place de Berkshire Hathaway, l'entreprise de Warren Buffet qui vient d'empocher une plus-value de 12 milliards pour un investissement effectué en 2011 dans la Bank of America plongée alors dans la crise des crédits immobiliers des subprimes. Le milliardaire, qui se targue de payer moins d'impôts que sa secrétaire, avait acquis pour 700 millions de titres préférentiels au prix de 7.14 dollars l'unité.

Un petit zoom révèle que 10 % de ces revenus ont été réalisés par le top 10 de ces entités²⁸⁶.

A titre comparatif, le PIB mondial s'est élevé pour la même année 2015 à 74'551 027 000 000 (74,551 trillions) de dollars pour 3,384 milliards de personnes actives dans le monde. Cela revient à dire que 37 % des revenus sont produits par 1,9799 % de la population active.

Et le phénomène se poursuit et se renforcera à l'avenir. « *Le rétrécissement de l'univers des actions* »²⁸⁷ est un indicateur qui confirme le phénomène. Il a été constaté par les observateurs. Il est le corollaire du mouvement concentrateur de la détention des actifs. L'analyse du Crédit Suisse prouve que le nombre des agents économiques intervenant sur le marché s'est rétréci au fur et à mesure que le phagocytage avance. Nous apprenons qu'il y a de plus en plus d'entreprises qui quittent le marché et de moins en moins qui arrivent au stade de l'introduction en Bourse. Celles-ci sont éliminées avant, avec notamment les start-ups qui sont des proies de premier choix. L'étude indique que le nombre d'entreprises cotées en Bourse a été divisé par deux entre 96 et 2016. En revanche, le phénomène est accompagné d'une explosion du nombre de fusions-acquisitions (termes plus élégants que phagocytages) (graphiques tirés de l'étude réalisée par le Crédit Suisse: annexe 30)²⁸⁸.

« LE RÉTRÉCISSEMENT DE L'UNIVERS DES ACTIONS »²⁸⁹

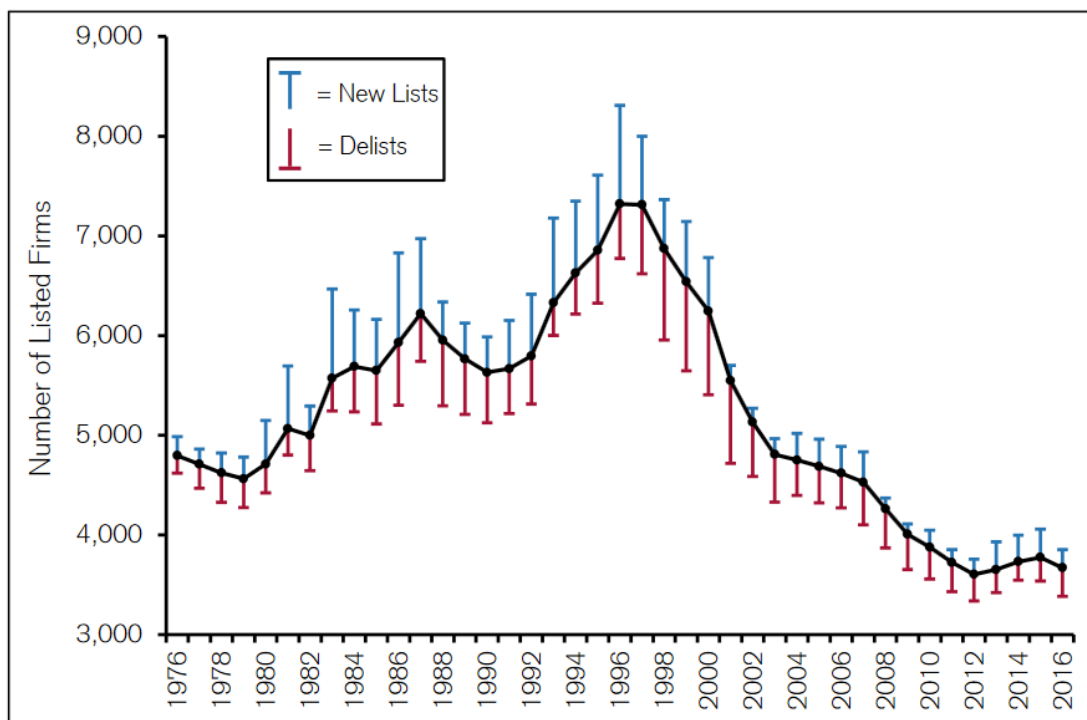
Le corollaire de ce phénomène, concentrateur de la détention des actifs, est que le nombre des agents économiques intervenant sur le marché se rétrécit au fur et à mesure que le phagocytage avance. À force, il y a de plus en plus d'entreprises qui quittent le marché et de moins en moins qui arrivent au stade de l'introduction en Bourse. Celles-ci sont éliminées avant, avec notamment les start-up qui sont des proies de premier choix. Une étude du Crédit Suisse confirme que le nombre d'entreprises cotées en Bourse a été divisé par deux entre 96 et 2016, accompagnée toutefois d'une explosion du nombre de fusions-acquisitions (termes plus élégants que phagocytages). Voici des graphiques tirés de l'étude réalisée par le Crédit Suisse.

²⁸⁶ Source <http://beta.fortune.com/global500/>.

²⁸⁷ Rapport émis par le Crédit Suisse http://www.cmgwealth.com/wp-content/uploads/2017/03/document_1072753661.pdf.

²⁸⁸ Id.

²⁸⁹ Id.



Source: Doidge, Karolyi, and Stulz, "The U.S. Listing Gap" and Credit Suisse estimates.

Qui peut, dans ces conditions, s'étonner du visuel qui démontre la concentration de l'actionnariat dans le secteur alimentaire ? 10 groupes détiennent un nombre impressionnant des marques que les consommateurs de la planète ont l'habitude d'acheter quotidiennement²⁹⁰. Ils seront toujours plus libres d'imposer leurs standards de qualité et les ingrédients plus ou moins souhaités par le consommateur...

L'élite financière est en train de tuer la concurrence et avec elle les bénéfices en matière de liberté qui en résultent.

²⁹⁰ « These 10 companies make a lot of the food we buy. Here's how we made them better ». <https://www.oxfamamerica.org/explore/stories/these-10-companies-make-a-lot-of-the-food-we-buy-heres-how-we-made-them-better/> .

Un puissant réseau central solidement piloté par la haute finance internationale, nommé par *Le Monde* « *nœud gordien* », est sorti de l'ombre. Cette étude permet de dégager trois constats.

Premièrement, les participations de 737 firmes dans les autres entreprises du réseau leur permettent de contrôler 80 % de la valeur (mesurée par le chiffre d'affaires) de la totalité du réseau. 1,7 % des firmes étudiées contrôlent 80 % des revenus générés par l'ensemble du réseau ! Deuxième constat : 147 firmes contrôlent 40 % de cette valeur totale. Cela signifie que 0,34 % des entreprises étudiées sont aux manettes de 40 % du chiffre d'affaires total ! Et enfin, la troisième observation est que la construction en réseaux à travers des participations croisées entre ces 147 firmes, dont les trois quarts appartiennent au secteur financier, leur permet de se contrôler mutuellement, ce qui en fait selon les auteurs, une « *super-entité économique dans le réseau global des grandes sociétés* ». (cf annexe 31)

Au vu de ce qui précède, nous pouvons affirmer que ceux qui contrôlent le réseau central du système des 43 000 grandes entreprises sont dotés de pouvoirs planétaires avec des leviers auxquels aucun État ne peut tenir tête!²⁹² Mais voilà, il n'est pas dit que les actionnaires fassent valoir leurs droits. « *Notre principal message est le suivant, explique James Glattfelder : nous ne pouvons pas exclure que les principaux détenteurs de capitaux que nous avons identifiés à l'échelle mondiale exercent leur pouvoir potentiel, formellement ou de façon informelle.* » Ce que dit M. Glattfelder est essentiel²⁹³. Il devrait interpellier tout un chacun pour appréhender les défis que pose la globalisation par les représentants du marché unique mondial, puissamment dirigé par le marché financier, lui-même sévèrement cadré par ce que nous avons appelé microcosme. Si nous connaissons les banques, les banques centrales, ou et les fonds de pension, nous connaissons moins ceux qui exercent les pouvoirs qui leurs reviennent en tant qu'investisseurs-actionnaires. La Banque nationale suisse, par exemple, n'exerce pas ses droits en tant qu'actionnaire. Elle les délègue à des gestionnaires d'actifs.

²⁹² Antoine Reverchon, « Un nœud de 147 sociétés au cœur de l'économie mondiale », *Le Monde*, septembre 2011 www.lemonde.fr/economie/article/2011/11/28/un-noeud-de-147-societes-au-coeur-de-l-economie-mondiale_1609929_3234.html#jBzF344UlbzvL28V.99.

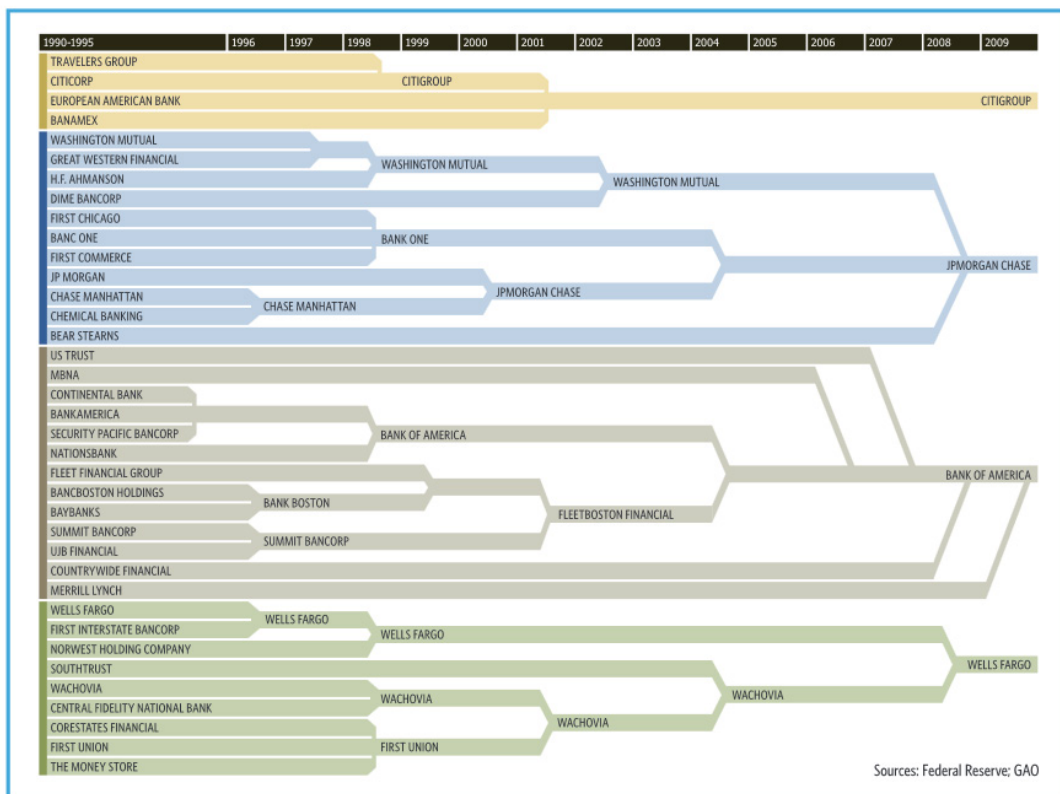
²⁹³ ATTAC <http://attaclillemetropole.over-blog.com/article-une-etude-tres-interessante-des-chercheurs-de-l-Ecole-polytechnique-federale-de-zurich-91391284.html>.

CHAPITRE XVI

Quatre gestionnaires d'actifs régissent le marché planétaire

Le nouveau pouvoir planétaire concentre la gestion et la détention d'une masse importante des actifs existant dans le monde. Il lui fut d'autant plus facile de concentrer cette richesse que les concepts de financiarisation, de monnaie crédit ou de *primary dealers* ont infiltré la planète. Ce sont les mêmes mains qui dominent l'infrastructure du marché financier globalisé, qui cueillent les liquidités bon marché et qui disposent des actifs financiarisés. Ce cumul de prérogatives devient une sorte d'entonnoir de la finance et de ses produits qui fait converger les flux financiers vers un centre névralgique du système. La centralisation des richesses n'en est qu'une conséquence naturelle...

Concentration des banques américaines sur fond de mondialisation



Une deuxième concentration vient se rajouter à la précédente. Elle pointe du doigt une région du globe : l'Amérique du Nord ! En 2016, près de 40 % des 69 trillions de dollars²⁹⁴ de la capitalisation boursière de la planète étaient localisés en Amérique du Nord. La bourse *New York Stock Exchange* en représentait 18,5 trillions, soit 27 % du marché mondial des actions. Le monde se financiarise clairement sous une égide nord-américaine. Ses acteurs, américains ou pas, disposent d'une rente de situation, à travers l'énorme dette publique US qu'ils sont invités à financer avec un dollar privatisé et qui les enrichit d'autant. Arrivent loin derrière, les bourses européennes et asiatiques. Quant à l'Afrique, malgré ses énormes richesses naturelles tant convoitées, sa présence dans le marché financier globalisé est insignifiante, pour ne pas dire inexistante. Et pourtant ses ressources constituent un socle indispensable à la haute finance internationale...

Ce palmarès concernant la répartition des richesses boursières est confirmé par un autre²⁹⁵. Celui du nombre d'entreprises globales par pays d'origine. Là aussi, les États-Unis viennent en tête avec 565 entreprises globalisées, loin devant la Chine avec 263, le Japon 229, la France 59 et la Suisse 46²⁹⁶.

Pourtant cette *identité* américaine de la haute finance a une portée très limitée. Elle est le lieu de l'enregistrement du siège d'une entreprise. Cela ne dit pas grand-chose en matière d'actionnaires, managers, administrateurs, origine des capitaux, etc.

La stratégie menée n'a rien à faire de territoires géographiques, qui en définitive sont exploités en fonction des avantages qu'ils offrent. Les observations révèlent en fait que cette concentration des richesses et la superstructure financière bénéficient au « *monde du dollar* ».

Même si par commodité il nous arrive de faire référence aux Américains, ce n'est jamais avec une idée de définition linéaire de citoyenneté, mais plutôt dans la définition d'une base locali-

²⁹⁴ <http://www.visualcapitalist.com/all-of-the-worlds-stock-exchanges-by-size/>

²⁹⁵ « The World's largest public companies 2017 », Forbes.

²⁹⁶ Mais combien d'entreprises seraient sous bannière américaine si l'on intégrait la nationalité des capitaux qui y sont investis ? Et si l'on prenait également en compte les créateurs et détenteurs des produits dérivés ? La chose deviendrait encore plus frappante si on commençait à s'intéresser, non pas aux nationalités des top leaders de ces firmes, bien que ce soit utile, mais aux centres de formation dont ils sont issus. Vous retrouverez dans bien des cas et ce quelle que soit leur origine, un passage plus ou moins long par certaines grandes et prestigieuses universités américaines.

sée dans le pays du billet vert. Dans un monde fortement globalisé, les agents du système peuvent être titulaires de n'importe quel passeport. Nos observations nous renvoient donc à une localisation géographique américaine, de sa monnaie et de son infrastructure planétaire... Elles ne nous disent rien des bénéficiaires finaux.

Pour illustrer l'illusion entretenue autour des « nationalités » des entreprises, prenons l'exemple d'Alibaba²⁹⁷. Cette entreprise est officiellement chinoise. Bien. Regardons maintenant qui en sont les actionnaires. Alibaba qui a brusquement émergé ces dernières années n'est détenue que par une minorité d'actionnaires chinois. Yahoo et Softbank, l'actionnariat non-chinois atteint presque les 50 %. Yahoo n'est en tout cas pas chinoise, puisqu'elle est enregistrée au Delaware (pur paradis fiscal américain) et appartient en totalité à Verizon Communications, conglomérat multinational américain des télécommunications qui entre dans l'indice du Dow Jones Industrial Average.

Name	% Shares Outstanding
Softbank	32.4
Yahoo	16.3
Jack Yun Ma, Executive Chairman	7.8
Joseph C. Tsai, Executive Vice-Chairman	3.2
Silver Lake Affiliated Entities	2.2

Source: Alibaba [Prospectus](#)

Softbank quant à elle est un groupe japonais très impliqué dans les investissements asiatiques. Il entre dans la composition de l'indice TOPIX CORE 30. Pour revenir à Alibaba, il est amusant de relever que Softbank possède 40 % du fournisseur d'accès internet Yahoo Japan (seuls 30 % sont aux mains de Yahoo)²⁹⁸.

²⁹⁷ « *The Top Four Alibaba Shareholders in 2016 (BABA)* », By Kristina Zucchi, Investopedia, Nov. 2017 <http://www.investopedia.com/articles/investing/111114/top-five-alibaba-shareholders.asp>.

²⁹⁸ « *Is Yahoo Japan neglecting minority shareholders?* », Mai Nemoto, *Nikkei Asian Review*, avril 2014 <https://asia.nikkei.com/Markets/Tokyo-Market/Is-Yahoo-Japan-neglecting-minority-shareholders>

Pour ce qui est des actionnaires de Softbank, trois des quatre géants américains de la gérance d'actifs y sont fortement présents avec Vanguard en actionnaire dominant²⁹⁹. Une toile se dessine au fur et à mesure que vous vous intéressez au financement, et non plus qu'aux étiquettes liées à la résidence fiscale, avec en son centre essentiellement des entités américaines qui semblent bien être les grandes gagnantes de la globalisation. C'est donc tout naturellement que Softbank vient d'acquérir, en décembre 2017, 15 % d'Uber !

SoftBank Group Corp SFTBF Morningstar FundInvestor
Download Free Issue

Add to Portfolio Get E-mail Alerts Print This Page PDF Report Data Definition ? Data Question

Quote Chart **Stock Analysis** Performance Key Ratios Financials Valuation Insiders **Ownership** Filings Bonds

Owners' Overview **Major Owners** Concentrated Owners Owners Buying Owners Selling

Major Shareholders SFTBF

Name	Shares Held	% Total Shares Held	Shares Change	% Chg from Prior Port	% Total Assets	Date of Portfolio	Star Rating
VA CollegeAmerica EuroPacific Gr 529F	30,791,406	2.83	326,000	1.07	1.76	03/31/2017	★★★★
Vanguard Total Intl Stock Index Inv	10,633,707	0.97	54,600	0.52	0.30	05/31/2017	★★★
Vanguard International Growth Inv	6,366,800	0.59	0	0	1.81	03/31/2017	★★★★
VA CollegeAmerica New Perspective 529E	5,208,434	0.48	138,000	2.72	0.58	03/31/2017	★★★★★
Vanguard Developed Markets Idx Admiral	4,078,452	0.37	125,300	3.17	0.37	05/31/2017	★★★
Templeton Growth A	3,084,400	0.28	0	0	1.57	03/31/2017	★★
VA CollegeAmerica New World 529F	2,586,265	0.24	145,300	5.95	0.72	03/31/2017	★★★
Templeton Foreign Fund A	2,220,380	0.20	166,200	8.09	2.28	03/31/2017	★★★
Vanguard International Value Inv	1,888,300	0.17	11,900	0.63	1.56	03/31/2017	★★★★
iShares Core MSCI EAFE	1,396,900	0.13	6,000	0.43	0.42	06/26/2017	★★★
Fidelity® Diversified International	1,510,800	0.14	-151,600	-9.12	0.61	04/30/2017	★★★
BlackRock EAFE® Equity Index T	1,398,300	0.13	-180,800	-11.45	0.45	03/31/2017	★★★
Principal Diversified Intl R2	1,133,700	0.10	0	0	0.95	05/31/2017	★★★
CREF Stock R1	1,185,736	0.11	45,800	4.02	0.08	04/30/2017	★★

Que la place financière américaine soit le centre de gravité du nouveau modèle de gouvernance est un fait. Que le dollar américain ait colonisé la planète par son intermédiaire en est un autre. Que la dette américaine ait servi de socle à la globalisation coûteuse de la planète est une certitude. Mais penser que les États-Unis en tant qu'État sont les maîtres du monde est une grande erreur. Les États-Unis, tout comme l'Union européenne ou le Japon, sont asservis à la cause de l'élite financière transnationale apatride (et d'ailleurs « areligieuse »). Le peuple américain en est la première victime.

Dans le nouveau monde, les nationalités sont en réalité totalement obsolètes. Son architecture est définie par des organisations privées, implantées principalement aux États-Unis. La

²⁹⁹ Investors-Morningstar <http://investors.morningstar.com/ownership/shareholders-major.html?t=SFTBF>.

finalité étant d'imposer un modèle de gouvernance d'entreprise, dotée d'un *business model*, à des peuples que l'on surveillera de près. Sans plus.

Dans les faits, la construction ne se fait certainement pas par l'actionnariat atomisé des entreprises globales, représenté puissamment par les fonds de retraite et autres banques centrales. Non. Ceux qui détiennent le pouvoir exécutif et qui globalise le nouveau monde sont les représentants des actionnaires, et non les actionnaires eux-mêmes.

Quand les gestionnaires accumulent les portefeuilles de leurs clients, qui sont les propriétaires réels, ils détiennent dans les faits, le pouvoir de dessiner et d'implémenter la stratégie d'investissements, y compris celle de la fusion-acquisition, et ce souverainement. Le pouvoir, qui résulte ne serait-ce que de la gestion du portefeuille que les banques centrales leur ont cédée est incommensurable.

Comment ?

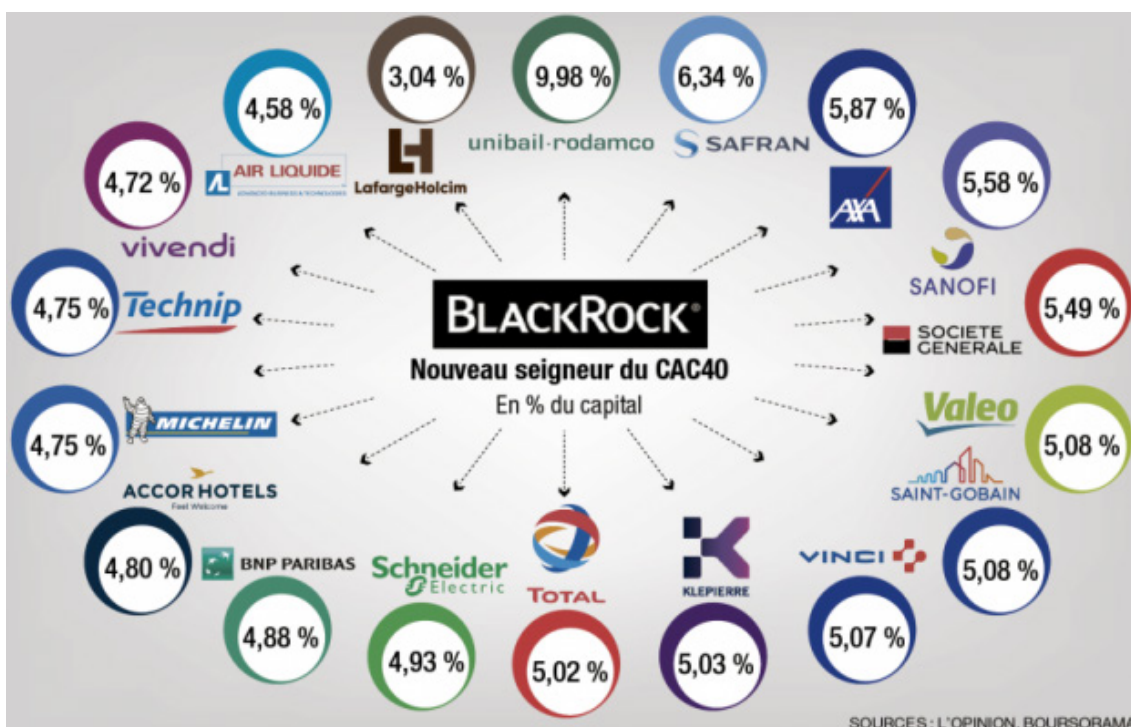
Le conseil d'administration est l'organe suprême d'une société anonyme, d'une société à responsabilité limitée, une holding, etc. Mais il existe un pouvoir au-dessus de celui des administrateurs. Celui de l'assemblée des actionnaires. Elle a le pouvoir de nommer les dirigeants, les sortir, les décharger ou pas du résultat des exercices, etc. Ils sont en quelque sorte ses employés.

Sauf que pour avoir ce suprapouvoir, il faut avoir un poids suffisant. Et selon les cas, arriver à détenir ne serait-ce que 1 % de l'actionnariat fait de vous un faiseur de rois. Le fonds spéculatif américain Third Point a récemment fait valoir ses droits d'actionnaire suite à l'acquisition pour 3,5 milliards de dollars de participations dans la société suisse Nestlé. Et voilà que les financiers ont exigé de la multinationale la vente de sa participation dans L'Oréal, alors même que leur participation ne dépasse pas 1 % du capital-actions total ! Même si pour l'instant l'actionnaire n'a pas eu gain de cause, dès que la nouvelle fut connue, l'action de Nestlé gagnait 3,71 % à la bourse de Zürich et celle de L'Oréal gagnait 3,06 % à Paris !

Mais il y a plus fort que les fonds d'investissement. De manière générale, les actionnaires délèguent leurs pouvoirs à des asset managers, ou gestionnaires d'actifs. Ce faisant, ils leur délèguent leurs droits aux assemblées générales, et par conséquent le pouvoir réel qui va avec. Ils accumulent tous les jours plus de fortunes sous gestion, car de nos jours, la méthode s'est

fortement développée. Le pouvoir ne doit plus être recherché du côté des actionnaires, mais de leurs délégués. Plus ceux-ci vont accumuler des actifs, et plus la concentration de pouvoirs va devenir redoutable, et ce au niveau de la planète.

Ils sont quatre. Ils s'appellent BlackRock, Vanguard, Fidelity ou State Street. Ils sont Américains. Ils sont gestionnaires d'une importante partie des actifs de la planète. Leurs clients sont des investisseurs institutionnels tels que « *les banques, compagnies d'assurances, caisses de retraite, fonds communs de placement ou SICAV. Leur rôle est cependant majeur car ce sont des acteurs qui dans une large mesure définissent la valeur boursière des entreprises. (Les Échos)* ». Les banques centrales leur confient la gestion de leurs actifs. Souvenons-nous de M. Villeroy de Galhau, dont le fameux rapport de 2015 préconisait de confier les 20 trillions de l'épargne à un gestionnaire d'actifs.



BlackRock en France

En Suisse, des rumeurs persistantes sur la sous-traitance des actifs de la Banque nationale suisse à BlackRock circulent. BlackRock, créée il y a presque 30 ans est le numéro 1 des gestionnaires d'actifs dans le monde. Les chiffres qui la définissent donnent le vertige. Cette société gérait à fin 2016 plus

de 5 000 milliards d'euros à travers la planète. BlackRock exercerait ses droits dans 15 000 assemblées d'actionnaires par an³⁰⁰ (cf. annexe 32).

Le journaliste Emmanuel Garessus s'inquiétait en 2016 du pouvoir gigantesque de ce quatuor qui règne sur la planète finance. BlackRock, Vanguard, Fidelity et State street détiendraient selon lui 18 % d'Apple et 17 % de Microsoft. Et ce n'est pas tout. Ils détiennent via leur fonds de placement 19 % de JP Morgan Chase, 17 % de Bank of America, et 22 % de Citigroup. Cet actionnariat horizontal serait, à juste titre, potentiellement destructeur de la concurrence au sein d'un secteur d'activité.

Outre Atlantique, BlackRock fait même peur aux sénateurs américains (cf. annexe 33). Même si personne ne va jusqu'à accuser BlackRock de corruption, on lui reproche de manger à trop de râteliers. Jugez plutôt. Cette entreprise conseille le Trésor au sujet de mesures financières qui vont avoir un vaste impact sur la gestion du patrimoine de ses propres clients privés. Encore plus fort : il est payé par le gouvernement pour déterminer la valeur d'actifs que, dans le même temps, il rachète pour le compte de ses clients. « *“BlackRock touche des centaines de millions de dollars des deux côtés... Sur quelle planète est-on ?”* ironise Tom Adams, auteur d'un blog. Fink jure qu'il a érigé une *“muraille de Chine”*, une séparation étanche entre les équipes qui travaillent pour le gouvernement et celles chargées du privé. *“Mais nous ne sommes pas sûrs que ces pare-feu fonctionnent”*, remarque Michael Smallberg, du Project on Government Oversight, un groupe qui enquête sur la corruption publique. *“L'argument du gouvernement, c'est qu'il n'a pas la compétence pour gérer ces tâches complexes et doit donc se tourner vers des firmes comme BlackRock. Mais il existe un risque potentiel de conflit d'intérêts”*. Encore plus controversé, le lobby agressif que mène Larry Fink. Il fait des pieds et des mains pour que BlackRock soit exclue de la catégorie *“établissement présentant un risque systémique”*, ce qui l'exposerait à plus de contrôles. Nous ne sommes pas une banque, plaide-t-il. *“Vu la taille de la firme, ils sont pourtant interconnectés avec le secteur bancaire”*, rétorque Janet Tavakoli, une consul-

³⁰⁰ Emmanuel Garessus, « BlackRock, Vanguard & Co face à Ethos », *Le Temps*, février 2017.

tante financière très critique. (...)»³⁰¹ (cf. Lobbying à Bruxelles : annexe 34).

BlackRock possède une emprise quasi-totale sur la Suisse. Petit exemple de taille, le groupe détenait en 2015 près de 5 % de l'UBS, le numéro 1 bancaire du pays, dont le rôle y dépasse largement le métier de la banque. Cette dernière, ou ses alliés, est présente dans des conseils d'administration clefs qui comptent dans le pays (SIX Group, PostFinance, SECB qui gère l'ensemble du trafic de paiement en euro, etc.)³⁰². Elle est très probablement le lobby le plus puissant de la Suisse auprès des autorités fédérales. Or, voilà que « *Le groupe (BlackRock), dont le vice-président est Philipp Hildebrand, l'ex-président de la BANQUE NATIONALE SUISSE, détient des participations dans un grand nombre de poids lourds de l'indice SMI ou dans des sociétés de taille moyenne.* »³⁰³. Voyez-vous le levier au niveau de la gouvernance qu'offrent simultanément UBS et l'ancien président de la banque centrale à une entreprise comme BlackRock? Ce qui se passe en Suisse, se passe ailleurs, globalisation oblige. Aux États-Unis, la même société BlackRock était récemment le premier actionnaire d'une société américaine sur cinq.

À ce palmarès de BlackRock, il convient d'ajouter les trois autres actionnaires d'actifs. Les quatre, pris ensemble, peuvent bien faire la pluie et le beau temps sur la planète finance, ou... politique! Car rien n'empêcherait que des liens d'actionnariat ou de détention croisée d'actifs se développent entre les gestionnaires eux-mêmes. Dans tous les cas, plus les gestionnaires d'actifs grossissent, plus le nombre d'acteurs réels sur le marché financier diminue, et plus la probabilité d'avoir affaire à un marché manipulé et orienté augmente. Ainsi, un petit groupe, une entité — ou même une personne —, pourrait se tenir au bout de la cascade de l'actionnariat grâce à l'activité de gestion d'actifs. La vérité est que nous ne savons pas qui est au bout de la chaîne...

³⁰¹ Hélène Vissière, « Le fonds d'investissement qui a la puissance d'Un État », *Le Point*, juin 2011, http://www.lepoint.fr/economie/le-fonds-d-investissement-qui-a-la-puissance-d-un-etat-09-06-2011-1342433_28.php

³⁰² https://www.ubs.com/global/en/about_ubs/investor_relations/share_information/significant.html.

³⁰³ Yves Hülmann, « Pour BlackRock, il est important de pouvoir offrir des produits créés sur mesure pour les Suisses », *Le Temps*, août 2016 <https://www.letemps.ch/economie/blackrock-important-pouvoir-offrir-produits-crees-mesure-suisses>

Nos scientifiques suisses de l'EPFZ nous ont présenté 147 entreprises comme nœud gordien du système. Nous voyons toutefois qu'il existe un étage supplémentaire à la construction, qui est le cœur ou le cerveau qui pilote, oriente et fait vivre le nœud gordien.

Ce genre de concentration de pouvoirs est problématique à plus d'un titre. Les entreprises ne sont plus libres d'élaborer des stratégies pour mieux servir leurs clients, améliorer la qualité de leurs produits ou prendre du temps pour développer les conditions de travail de leurs collaborateurs. Des tiers financiers, cherchant le profit et les performances à court terme, et poursuivant leur propre vision, peuvent dévoyer par leur pouvoir la vie des entreprises.

Voici une preuve que l'arrivée de certaines entreprises en tête du palmarès ne doit rien au hasard ou à un marché libéral qui fonctionnerait avec une myriade d'intervenants. Wall Street a créé ce que l'on appelle les nouveaux 1 % de l'indice boursier américain S&P 500. Il s'agit de Facebook, Apple, Amazon, Netflix, Google (Alphabet). Du 1er mars 2017 au 9 mai 2017, leur capitalisation boursière a pris 260 milliards, alors que tous les autres ont perdu 260 milliards ! Les investisseurs ont déplacé ces sommes folles vers ce groupe des 1 % en 10 semaines à peine ! Ce petit exemple montre que le déplacement des 260 milliards de dollars vers ces entreprises, qui façonnent le nouveau monde, s'est fait de manière très coordonnée — concentrique — lui aussi. Il n'y a plus de place ni au hasard, ni aux règles de marché libre.

Côté entreprises, l'argent frais qui afflue vers les élus du marché financier va augmenter leur voilure pour investir dans la Recherche & développement, dans des infrastructures, et/ou dans de nouveaux produits. Ça tombe bien, puisqu'en octobre 2016, Facebook et Google ont annoncé leur intention de déployer 12 800 kilomètres de câbles sous-marins entre Los Angeles et Hong Kong. Microsoft et Amazon y vont aussi de leurs câblages.

L'hypothèse d'un marché financier cartellisé, et donc truqué, est à considérer sérieusement. Voici quelques exemples qui devraient lever le doute sur la chose. L'exemple de certains acteurs majeurs du système qui se mettent à plusieurs pour spéculer sur la faim est édifiant. 18 fonds de trois grandes banques françaises s'étaient mis ensemble pour spéculer sur

la faim grâce à leur construction sur l'évolution des prix des matières premières, dont celui des céréales. Le 23 février 2017, Oxfam constatait que BNP Paribas, la Société Générale et BPCE, via Natixis continuaient leur spéculation sur la faim³⁰⁴ !!!

Autre exemple. En 2014, six établissements bancaires — Bank of America, Citibank, HSBC, JP Morgan Chase, Royal Bank of Scotland et UBS — ont été sanctionnées à hauteur d'une amende ridicule de 4,2 milliards de dollars pour avoir pratiqué une manipulation *systematique* entre le 1er janvier 2008 et le 15 octobre 2013. Ce cas, un exemple parmi tant d'autres, concerne la manipulation du marché des changes (Forex), doublée d'une entente entre concurrents. Un oligopole en quelque sorte... Pour illustrer la pratique, voici comment la chose peut se dérouler concrètement. Citigroup se retrouve avec la commande d'un client pour l'achat de 200 millions d'euros au prix de *l'indice du European Central Bank Fixes* (un des deux principaux indices). Le trader de la banque appelle les confrères de quatre autres institutions qui acceptent de regrouper leurs commandes sous la responsabilité de la Citi. Total de la somme en jeu : 542 millions d'euros.

En parallèle, le trader détient des ordres de vente en euros.

Et là intervient une subtilité technique, potentielle fenêtre de manipulation, de quelques secondes. L'indice *European Central Bank fixes* est calculé sur la base de l'intervalle-temps des 30 secondes qui précèdent et qui suivent 13 heures 15. C'est officiel et connu. Notre trader de la Citi va ainsi passer sa commande d'achats de 542 millions d'euros quelques secondes avant 13 h 15. Résultat, notre trader, nous dit-on, a « *dominé* » le marché et a fait monter le cours de l'euro. Félicitations de ses « collègues » sur les *chat rooms*³⁰⁵.

Et enfin un dernier exemple. Le 29 janvier 2018, nous apprenions que « *les banques UBS, Deutsche Bank et HSBC ont passé un accord avec les autorités américaines pour éviter des poursuites pénales pour manipulations concertées des marchés des métaux*

³⁰⁴ <http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20150223.OBS3153/ces-trois-banques-francaises-qui-speculent-sur-la-faim.html>.

³⁰⁵ *Éric Albert*, « Manipulation du marché des changes : six banques mises à l'amende », *Le Monde*, 12/11/2014.

précieux, or et argent notamment. »³⁰⁶ Encore et toujours des infractions. Encore et toujours en bande organisée.

Dans le cas d'espèce, pour des trucages sur le marché de l'or et de l'argent qui auraient duré de février 2008 à septembre 2014 (!), l'amende totale s'élève à moins de cinquante millions. Celle de HSBC affiche 1,6 million. L'histoire ne dit pas ce qu'ils ont engrangé durant ces 7 années comme bénéfices...

Nous voyons ainsi que de multiples délits pénaux, maintes fois répétés, sont gommés grâce à des sanctions financières ridicules, alors que la petite banque lettonne est mise hors service sans ordre judiciaire...

La réorganisation systémique de la planète poursuit sa construction sur la base d'une réorganisation concentrique des richesses. Rien ne semble l'arrêter. La dernière étape de la conquête de la « planète richesses » par notre élite sera d'arriver à défaire et démettre le circuit de la finance locale. Les propriétés privées locales peu ou pas financiarisées doivent être reprises en mains par la haute finance supranationale. La bourgeoisie locale représente l'ultime bouclier (potentiel) face à l'hégémonie de plus en plus totale de la haute finance. L'attaque contre les agriculteurs, les épargnants, les propriétaires immobiliers, les banques locales, etc. s'explique alors tout naturellement...

À travers une série d'attaques qui passe par des scandales de toutes natures, abondamment relayés par les médias, eux-mêmes hautement financiarisés, on va donner les bourgeois en pâture aux populations locales, dépossédées et exaspérées. On va par exemple, assimiler le métier de la banque du coin, à celui des *too big to fail*, alors qu'elle n'a même pas accès au marché spéculatif en direct !

Bref, actuellement le gros des richesses est aux mains d'un microcosme supranational — libéré de tout ancrage national — anonyme et invisible. Celui-ci livre une guerre sans merci à une bourgeoisie locale bien identifiable. L'issue est d'autant plus facile à imaginer que les uns sont connus et les autres pas. Les richesses aux mains des banques, de l'économie, et des riches locaux sont une paille par rapport aux volumes inestimables des volumes financiers planétaires captés par le microcosme supranational soit en tant que propriétaire, soit en tant que gestionnaire...

³⁰⁶ « USA : UBS va payer 15 mio USD pour manipulation de l'or et de l'argent », AFP, Zonebourse (AWP 29.01.2018, 21 h 04).

CHAPITRE XVII

La dépossession

Les privilèges, offerts par le système au marché financier, sont si gourmands financièrement qu'ils exigent une croissance économique continue. Menacés par l'épée de Damoclès de l'endettement, les agents nationaux sont menacés de faillite. La création monétaire par le crédit, octroyée à des tiers privés, crée un monde parallèle à celui des États publics et engendre des intérêts toujours plus divergents. Au-delà de la chose, le principe même que des dettes d'État soient détenues par des tiers privés est difficilement concevable. Comment peut-on imaginer que lesdits créanciers ne cherchent pas à tirer profit de la situation ? Comment a-t-on pu légitimer la chose ?

Manifestement, le monde de la haute finance internationale a pris le dessus le jour même où des privilèges régaliens, qui relèvent de l'État public, lui ont été transférés par pure volonté politique. Du coup, l'État public est devenu, via ses habitants et ses richesses, le soutien indéfectible de la croissance de la planète finance à son propre détriment.

Nous avons vu que la dette enrichit la haute finance dans un premier temps par privilège régalien (création monétaire par le crédit), puis par la prise en gage de biens en échange de cette monnaie crédit octroyée, ensuite par des intérêts et frais exigés — et enfin, par la spéculation.

Par conséquent, la dette des uns est forcément richesse des autres, selon le principe comptable de base. Mais elle constitue surtout et avant tout un pouvoir total et global des créanciers sur les débiteurs, ce qui nous renvoie à notre proverbe biblique : « *celui qui emprunte est l'esclave de celui qui prête* ».

Le transfert de principes régaliens a généré celui du transfert des richesses. 230 trillions de dette globale³⁰⁷ en 2017, contre une prévision d'environ 78 trillions de PIB mondial. Que signifient ces deux chiffres ? Cela nous indique tout d'abord, que les agents économiques et financiers de la planète ont fait appel à

³⁰⁷ Global Debt Monitor, janvier 2018, iif.com.

la planche à billets des banquiers pour leur créer ce volume de monnaie. Il y a donc eu enrichissement d'autant de la planète finance par le simple fait du prince.

Ensuite, cela signifie que des biens immobiliers et financiers ont été gagés pour une somme équivalente. Les titres qui représentent la mise en gage, la cédule hypothécaire par exemple, ne figurent pas au bilan des établissements financiers (bancaires ou pas). C'est une richesse latente qui intervient en cas de difficultés. Le fait est qu'en cas d'impayés, ces biens vont être normalement saisis, et leur vente forcée par les détenteurs des garanties. Des individus en bout de chaîne des valeurs financières détiennent des sommes en trillions. Si nous connaissons tous Bill Gates et ses cent milliards de fortune, d'autres, anonymes, se tiennent derrière des cascades d'entreprises-écrans.

Par ailleurs, le fait que le volume de dettes de 230 trillions soit trois fois plus élevé que celui du PIB mondial, revient à admettre que la population mondiale ne pourra jamais rembourser les dettes publiques et privées ! Quelles en sont les conséquences sur l'avenir des États — et surtout, sur le sort de l'humanité et des libertés individuelles ? La réponse peut susciter une inquiétude légitime !

Dans les faits, la comparaison des médias entre dettes globales et PIB global est un piège favorable à la haute finance. Pourquoi compare-t-on un PIB qui est un revenu avec des dettes ? Celles-ci devraient être mises en perspective avec les richesses patrimoniales, qu'elles soient publiques et privées. Si M. Dupont est endetté de 100 000 euros, cela viendra sur sa déclaration fiscale en diminution de sa fortune, et les intérêts seront considérés comme des charges annuelles liées au revenu !

Au niveau de la dette publique, on mélange les genres. Pourtant, les patrimoines publics représentent à eux seuls une richesse inestimable. Au prétexte de désendetter l'État, on en vient à céder des infrastructures qui génèrent du chiffre d'affaires récurrent et dont le citoyen est un client captif. Erreur grossière, donc.

Un deuxième biais d'analyse concerne l'estimation des richesses à disposition des États. Ces estimations ont été confiées aux mêmes établissements du microcosme de la haute finance qui mettront la main dessus lorsqu'elles auront été privatisées. La haute finance devient donc juge et partie ! La

valeur informative de ces estimations est donc toute relative. Prenons l'exemple des 20 trillions de dettes du gouvernement américain. Ces montants imposants devraient être comparés aux autres richesses dont disposent les États-Unis, tels que les 45 trillions de dollars³⁰⁸ de matières premières cachés dans ses sous-sols³⁰⁹. Voici le top 10 des pays qui possèdent le potentiel en richesses naturelles le plus important :

Russie à 75 trillions \$³¹⁰
 États-Unis à 45 T de \$
 Arabie saoudite à 34,4 T de \$
 Canada à 33,2 T de \$
 Iran à 27,3 T de \$
 Chine à 23 T de \$
 Brésil à 21,8 T de \$
 Australie à 19,9 T de \$
 Irak à 15,9 T de \$
 Venezuela à 14,3 T de \$

On s'aperçoit ainsi que, malgré les biais d'évaluation dont nous avons parlé, la valeur cumulée des réserves en ressources naturelles de ces 10 pays couvre, à elle seule, le montant des dettes cumulées.

À côté de ces fortunes — inconnues et inestimables — enfouies au fond des terres et des océans, il conviendrait de comptabiliser les parcs immobiliers, les participations des États dans les entreprises, la valeur des services publics générateurs d'une partie du PIB, etc. Pourtant cette fortune, comme nous l'avons déjà vu dans le cas de la Grèce, ne figure nulle part dans les documents de la comptabilité nationale. Les populations locales n'arrivent pas à s'en prévaloir, pour la simple raison qu'elles n'en sont que rarement informées. Grâce aux processus de financiarisation et de privatisation, des fortunes nationales inestimables passent toujours plus sous pavillon de la haute finance dans des conditions incontrôlées et, très probablement, peu équitables.

Cet accaparement à bon compte des richesses nationales contribue à intensifier la dynamique concentratrice d'actifs.

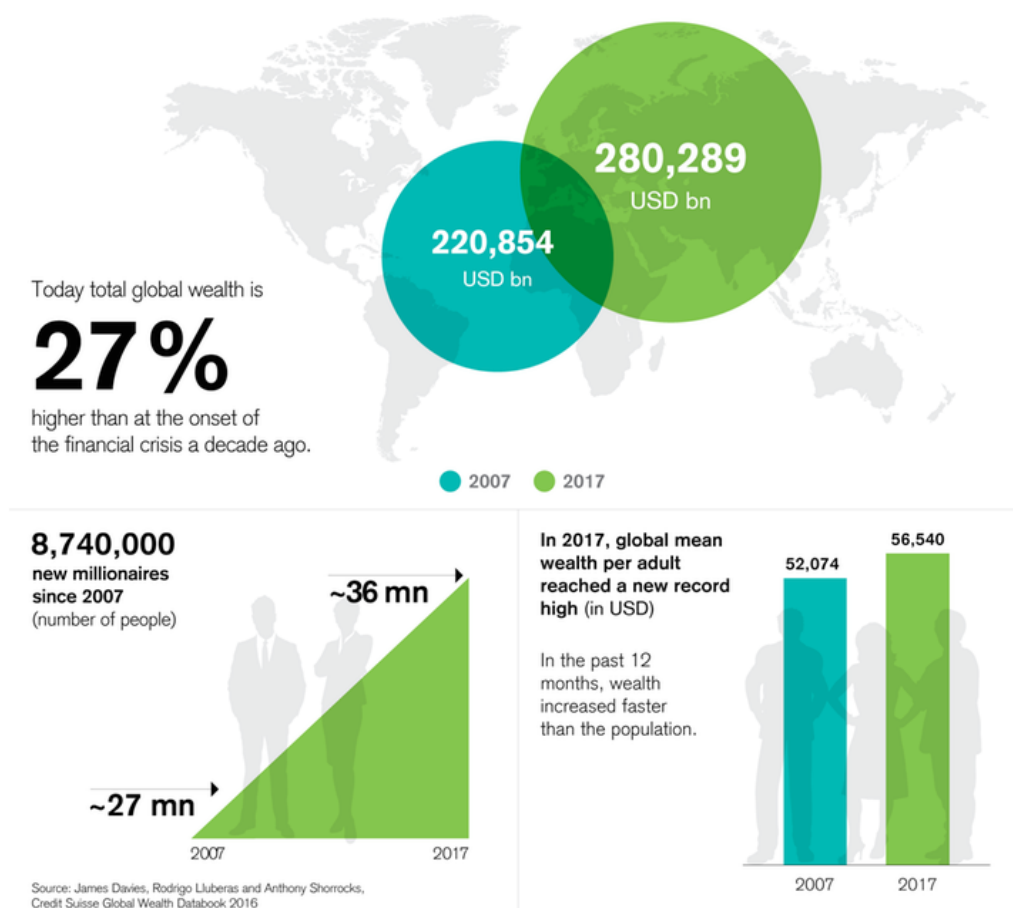
³⁰⁸ « 10 countries with the most natural resources », *Investopedia*, sept. 2016.

³⁰⁹ Ce pays détient, par exemple, 31 % du charbon mondial, énormément de bois, mais aussi d'importants gisements de gaz, de pétrole, d'or et de cuivre...

³¹⁰ *Investopedia*, idem.

Ainsi, plus ce processus avancera, plus le marché des propriétaires finaux se rétrécira, et plus l'enrichissement de ceux-ci augmentera (cf. étude du Crédit Suisse en annexe 35).

Concentration et croissance des richesses post-crise³¹¹



Trends in Global Household Wealth 2007 vs. 2017

Source: James Davies, Rodrigo Lluberas and Anthony Shorrocks, Credit Suisse Global Wealth Databook 2017

Par conséquent, sauf imprévu qui viendrait enrayer le système, nous assisterons à une poursuite inexorable de la croissance des revenus doublée d'une croissance des bénéfices

³¹¹ *Global wealth report 2017 : Where are we ten years after the crisis?* Credit Suisse Research Institute.

en mains d'un nombre d'élus toujours plus restreint. Un volume extravagant d'argent se retrouvera toujours plus accumulé dans certains endroits bien précis de la planète, offrant un pouvoir démesuré à ceux qui ont le droit d'en disposer.

Le *business model* imposé actuellement aux États porte en lui ces objectifs. Quand on mélange les intérêts, le patrimoine et les finances publics avec ceux du privé, nous introduisons le ver dans la pomme. Clemenceau décrivait le système actuel — appelé à tort libéralisme — comme : « *le renard libre, dans un poulailler libre* ». Les poules semblent offrir un festin qui n'en finit pas, et le renard est boulimique. Ce constat ne manque pas de nous rappeler le slogan cher à Wall Street : « *eat or be eaten* »...

C'est donc tout naturellement que les indicateurs des fortunes individuelles s'affolent devant les 280 trillions de dollars de la richesse globale des individus. En 2016, l'Oxfam³¹², se référant à une étude Crédit Suisse, indiquait que³¹³ 1 % des plus riches détenaient autant de possessions que les 99 % du reste de la population planétaire. Poursuivant son analyse, l'Oxfam expliquait que les avoirs des 62 personnes les plus riches correspondaient à ceux des 50 % des personnes les plus démunies de la planète.

Nous observons ainsi une croissance de près de 27 % de la richesse globale mondiale durant les dix ans qui ont suivi la crise des *subprimes*³¹⁴. Dont près de 7 % réalisés en douze mois (2016-17)³¹⁵ (cf. annexe 36), et pratiquement 100 % (de croissance) depuis 2000. La palme revient à des résidents des États-Unis d'Amérique³¹⁶, et ce malgré la montée en puissance relative de la Chine (cf. annexe 37).

.....

Selon le Boston Consulting Group, la concentration des richesses en mains d'individus va s'accélérer, avec les investisseurs américains en *pole position*...

³¹² « Oxfam says wealth of richest 1 % equal to other 99 % », BBC News service, 18 janvier 2016.

³¹³ Publiée en octobre 2015.

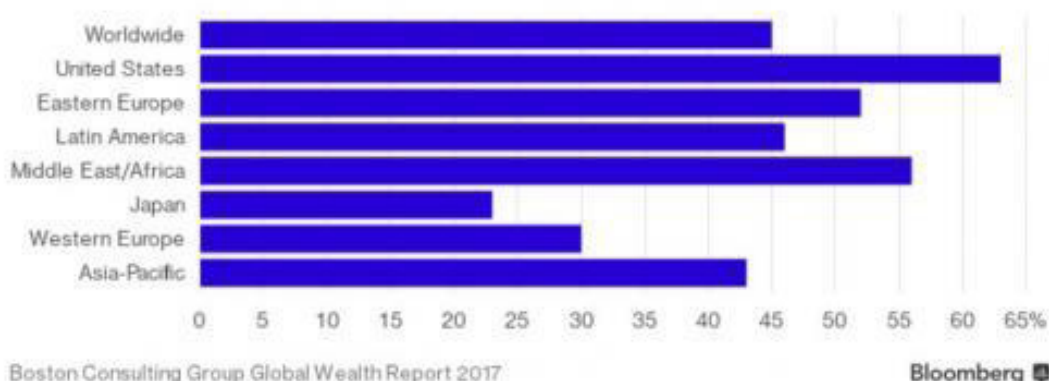
³¹⁴ « Global Wealth Report 2017 : Where Are We Ten Years after the Crisis? », 14.11.2017.

³¹⁵ Id. <https://www.credit-suisse.com/corporate/en/articles/news-and-expertise/global-wealth-report-2017-201711.html>

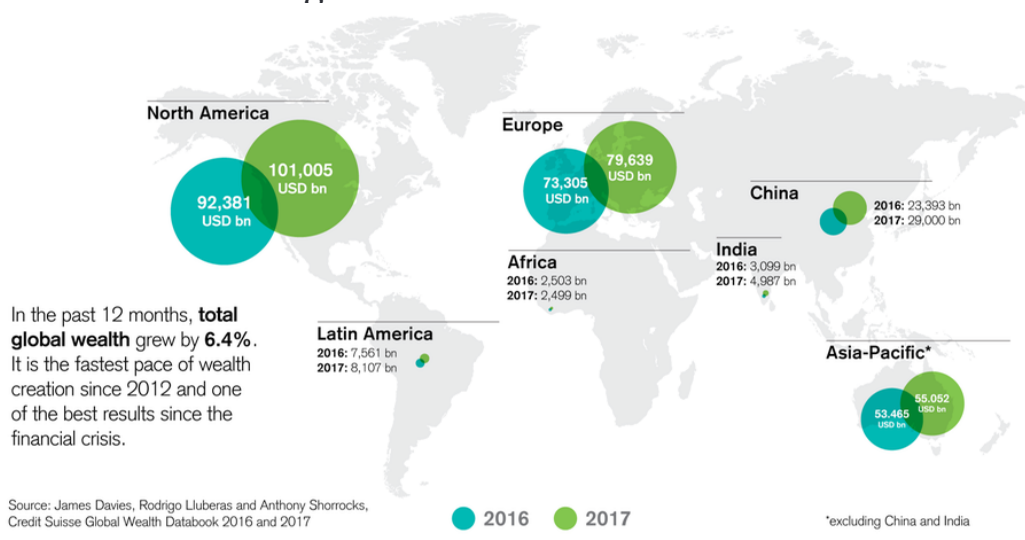
³¹⁶ « Forte croissance de la fortune mondiale en 2017 » <https://www.credit-suisse.com/ch/fr/articles/private-banking/globales-vermogen-ist-2017-stark-gewachsen-201712.html>

The U.S. Wealthy Lead the World

Share of private financial wealth controlled by millionaires and billionaires, by region.



Les commentaires du rapport nous expliquent que les 6,4 % de croissance de la fortune mondiale dépassent le rendement des bourses. Par conséquent, cette surperformance doit être due à des activités entrepreneuriales. Peut-être... Mais peut-être pas. Tout d’abord, les bourses officielles ne relaient pas les gains réalisés dans le monde opaque du *shadow banking system*. Ensuite, le PIB américain a crû d’environ 4,2 % environ. Or, la croissance de la fortune de citoyens américains a enregistré +9,9 %. Il a donc fallu qu’il y ait un troisième lieu de production de ce surcroît de gains.



Change in Household Wealth 2016-2017, by region

Source: James Davies, Rodrigo Lluberis and Anthony Shorrocks, Credit Suisse Global Wealth Databook 2016 and 2017

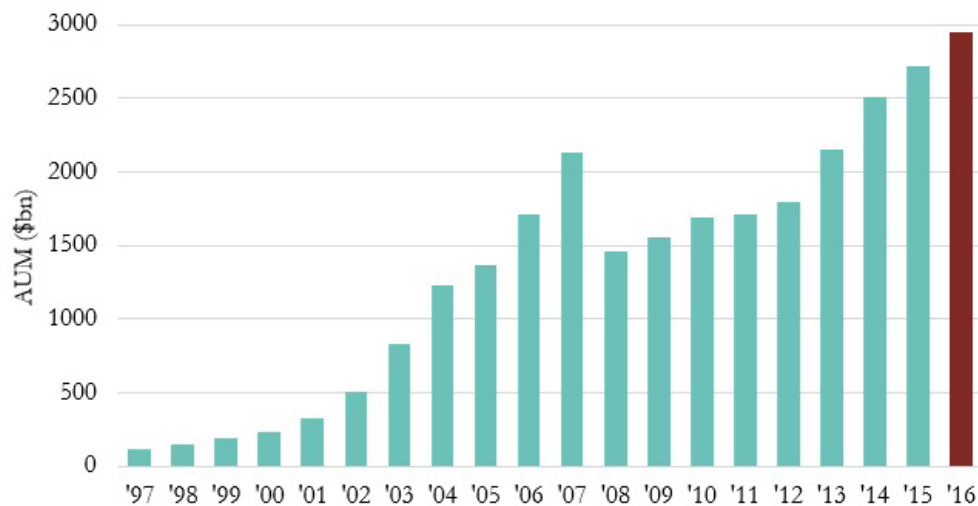
Il est donc plus que probable que celui-ci soit lié aux activités spéculatives du *shadow banking system* et des fonds spéculatifs

qu'il abrite, où la part la plus importante de la gestion d'actifs se fait dans le cadre de bourses privées totalement anonymes et opaques, et d'algorithmes qui ne le sont pas moins ! Or, les actifs sous gestion de ces fonds spéculatifs tant décriés autrefois ont augmenté de pratiquement 50 % par rapport à 2007 (cf. annexe 38). Phénomène identique en Inde, en Chine, ou en Europe, où la commission européenne³¹⁷ a légalisé en 2007, soit en pleine crise des *subprimes*, les bourses privées que sont les *dark pools*.

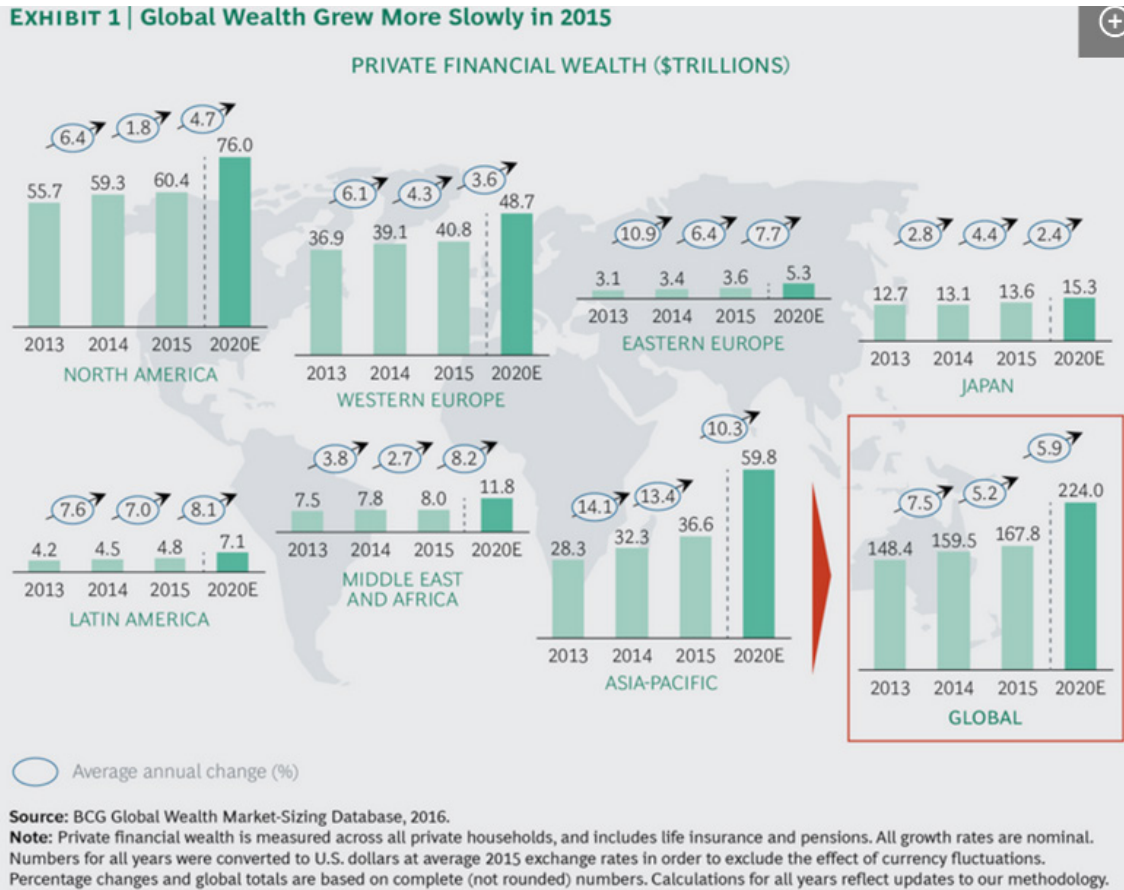
Quasiment 50 % de plus d'actifs placés dans les fonds spéculatifs qu'en 2007 !

Hedge Fund Assets at Record Highs!

(Source: BarclayHedge (USD), 2016)



³¹⁷ « Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers ».



Global Wealth 2016: Navigating the New Client Landscape <https://www.bcg.com/publications/2016/financial-institutions-consumer-insight-global-wealth-2016.aspx>

CHAPITRE XVIII

Le spectre de l'esclavage

Cette croissance des richesses des uns présente forcément une contrepartie. Celle-ci est fournie par le reste des populations, qui n'est pas impliqué dans le programme de financiarisation. Une politique monétaire est un axe vital de la gouvernance publique et de veille sur l'emploi, le maintien du pouvoir d'achat, etc. Lorsque cette politique monétaire transfère les richesses nationales à un microcosme, il semble évident qu'elle va participer à enrichir celui-ci de manière démesurée, mais aussi qu'elle va asphyxier les populations par assèchement des crédits disponibles pour la création d'emplois, et le financement de l'économie locale.

Les gouvernants politiques ont porté à son paroxysme le conflit entre les intérêts étatiques publics et ceux de la planète finance privée. En mettant à disposition d'un groupe de privilégiés des volumes extraordinaires de liquidités, on a offert à celui-ci la possibilité d'*hyperconcentrer* les richesses économiques planétaires, une rationalisation à outrance des processus de production à travers la planète. Et une réduction drastique des salaires. (cf. concentration de l'industrie bancaire US en annexe 39).

Les conséquences à l'encontre des peuples et de l'économie locale sont la paupérisation, le chômage structurel, la précarisation des emplois, la dégradation des prestations sociales — tout comme celle de la qualité des infrastructures et des services publics de toutes sortes... Aux États-Unis, le recours à la soupe populaire, appelée *food stamps*, a explosé. Un reportage de France Info³¹⁸ relayait ce mai 2018 le fait que toujours plus de travailleurs devaient dormir dans leur véhicule, car sans abris ! 30 % ont plus de 50 ans.

Un taux de pauvreté de près de 14 % frappait la France en 2016. « *La France compte cinq millions de pauvres si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian [1] et 8,9 millions si l'on utilise le seuil à 60 %, selon les données*

³¹⁸ « États-Unis : les Américains de plus en plus nombreux à dormir dans leur voiture », 16 mai 2018.

2015 (dernière année disponible) de l'Insee³¹⁹ ». Guère mieux en Suisse, Caritas avertissait fin 2017 que près de 40 000 personnes avaient été exclues de l'assurance chômage, et que cette catégorie de la population peinait toujours plus à se réinsérer. Par conséquent, elles dépendent durablement des prestations sociales. À ceux-ci s'ajoutent les 145 000 *working poors*.

De leur côté, les multinationales globalisées ont sous-traité tout ce qu'elles pouvaient à des entreprises aux méthodes de travail douteuses, voire criminelles. L'esclavage avéré et ses ersatz explosent, et une frange grandissante de l'humanité court des risques d'y basculer. La course aux gains à n'importe quel prix a décomplexé les esclavagistes. Voici quelques cas insoutenables qui se déroulent en ce moment même et qui participent à enrichir la planète finance. Selon une enquête, Gallup estimait qu'en 2016, 45,8 millions de personnes étaient victimes d'esclavage moderne³²⁰... Ces chiffres sont repris par Free Walk qui souligne le bond des statistiques par rapport à 2014, où le nombre de victimes affichait *seulement* 36 millions.

L'Allemagne, numéro 1 des excédents de la balance des paiements, voit se développer non seulement la précarisation des travailleurs avec des salaires à 0.80 euros de l'heure, mais aussi l'esclavage, dit moderne. Une étude menée par Gallup sur 167 pays révèle que ce pays détient les tristes scores de 0.02 % d'esclavage *moderne* avéré et de 26,29 % de la population qui y serait potentiellement vulnérable. Ces constats, comparés à des excédents hautement médiatisés, nous amènent à nous demander quelle part de ceux-ci aurait-elle dû revenir en temps normal aux travailleurs ? La question s'impose³²¹.

L'Allemagne est loin d'être un cas isolé. À globalisation de la production, globalisation de l'esclavage. La France³²² présente 0,018 % d'esclaves avérés et 27,30 % en situation de vulnérabilité en matière d'esclavage moderne. La Suisse, 52e en PRI, affiche des chiffres similaires (0,018 % ; 19,55 %). Les chiffres deviennent encore plus inquiétants quand on s'intéresse à des

³¹⁹ « 600 000 pauvres de plus en dix ans », octobre 2017, <https://www.inegalites.fr/600-000-pauvres-de-plus-en-dix-ans>.

³²⁰ « Providing a country by country estimate of the number of people living in modern slavery today » Global Slavery Index, 2017 (www.globalslaveryindex.org)

³²¹ Étude menée par Gallup sur 167 pays sur la base d'échantillonnage national représentatif, www.globalsurveyindex.org.

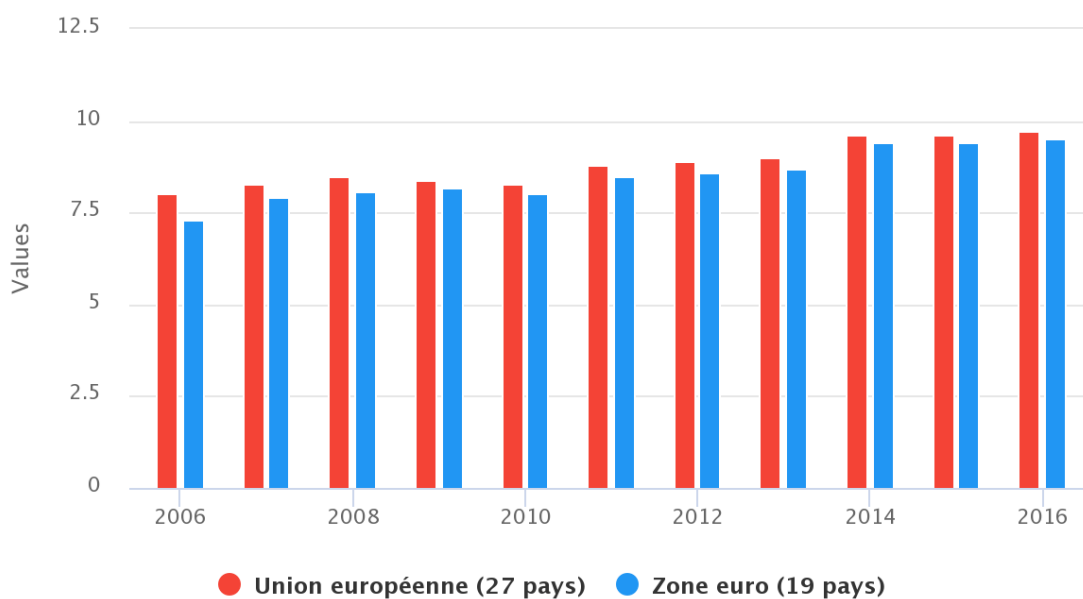
³²² 52e sur 167 en PIR, Prevalence Index Rank.

pays comme l'Inde ou l'Irak, dont les taux d'esclavage affichent respectivement 1,4 % et 1,3 % et les risques d'y basculer culminent à près de 51,35 % et 64 %.

Paupérisation et précarisation en Europe entre 2006 et 2016

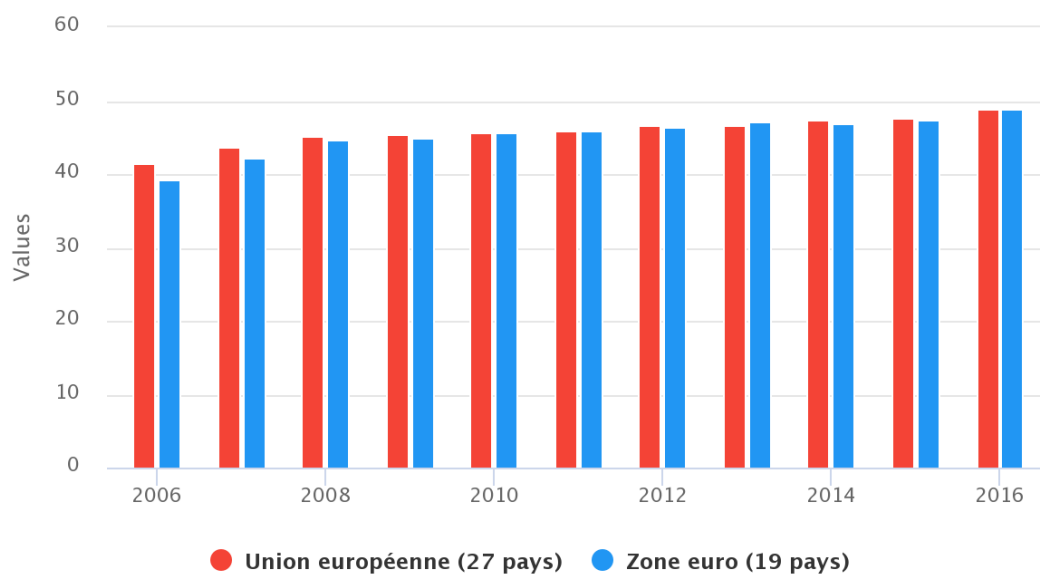
Taux de risque de pauvreté pour les personnes en emploi

Source : Eurostat



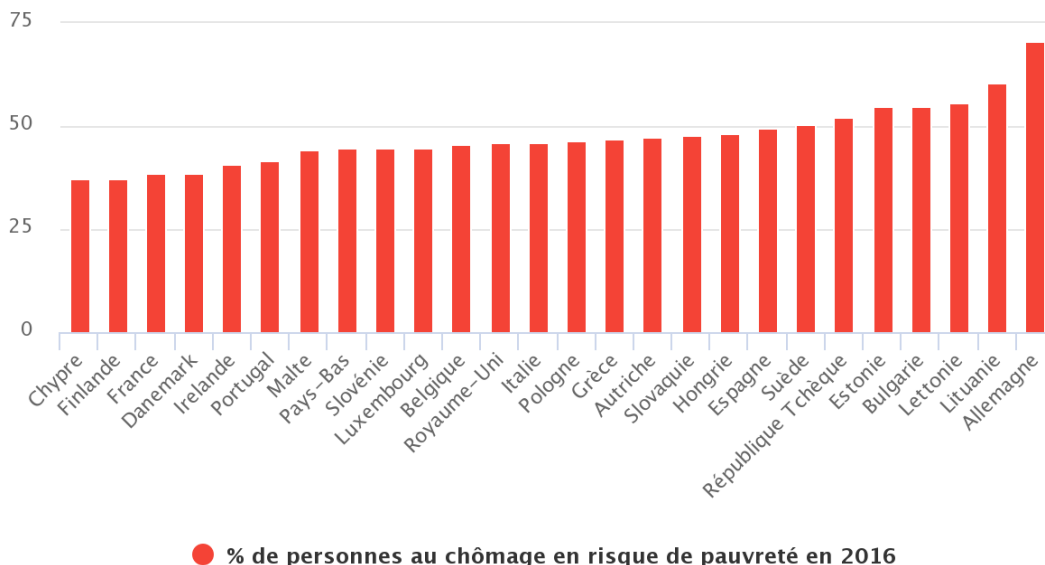
Taux de risque de pauvreté pour les chômeurs

Source : Eurostat



Part des personnes au chômage en risque de pauvreté

Source : Eurostat



De fait, asservissement et esclavage sont des business rentables. « *Il y a plus d'esclaves aujourd'hui qu'il n'y en a eu du XVIe au XIXe siècle* » explique Siddharth Kara, économiste spécialisé dans l'esclavage et auteur du livre *Modern Slavery*³²³. La cause ? Il faut la chercher dans les richesses que l'esclavage procure. Selon Siddharth Kara, le « *retour sur investissement* » serait 25 à 30 fois plus élevé actuellement que ce que cela rapportait aux XVIIIe et XIXe siècles. Le chercheur estime que la population concernée par le trafic sexuel génère à elle seule 50 % du chiffre d'affaires issu de l'esclavage moderne. Par ailleurs, si le bénéfice moyen réalisé par les esclavagistes s'élevait à 3'978 dollars par an et par victime, celui du trafic sexuel est décuplé et atteint 36 000 dollars. Selon les esclaves, les profits peuvent grimper à quelques centaines de milliers de dollars par an et par victime. Bénéfices exceptionnels donc ³²⁴!

Ce constat est confirmé par Kristiina Kangaspunta³²⁵, chef de l'unité chargée du Rapport mondial sur la traite des personnes à l'ONU. « *Je ne pense pas qu'il y ait une véritable compréhension de ce à quoi nous faisons face* » dit-elle. Ce secteur d'acti-

³²³ Selon lui, la vie humaine est devenue plus « sacrificable ».

³²⁴ Id.

³²⁵ www.unodc.org.

vité représente des enjeux gigantesques et insoupçonnés qui expliquent sa croissance funeste.

Nombreux sont les secteurs d'activité impliqués dans ces pratiques. Cacao, cobalt, coton, poissons, ateliers de textiles, composants électroniques... Cette brève liste donne un aperçu du phénomène, qui n'a plus rien de fortuit et d'exceptionnel. Le scandale de l'esclavage des enfants dans la production de cacao en Côte d'Ivoire fait régulièrement le tour de la planète des ONG. Des multinationales réputées sont concernées par la problématique. Toujours en Afrique, la République Démocratique du Congo possède un des sous-sols les plus riches de la planète, avec d'énormes gisements d'or, de cobalt et d'étain, composants indispensables aux batteries des smartphones et ordinateurs portables. Parmi les ouvriers exploitants, on trouve des enfants de 4 ans menacés et battus pour creuser, à mains nues, tunnels et puits.

Des journalistes de *Sky News* ont mené une enquête dans les 5 mines de cobalt du pays. Ils y ont croisé systématiquement des enfants. Un enfant de 11 ans leur confiait : « *Quand je me réveille le matin, je me sens très mal de savoir que je dois encore revenir ici.* » Un autre, de 8 ans, est pieds nus et n'a pas mangé depuis deux jours : « *Quand je travaille, je souffre. Ma mère est déjà morte, je dois travailler toute la journée et ma tête me fait mal.* »

*Le scandale des smartphones*³²⁶ a éclaboussé furtivement les grands noms du domaine. Sans conséquences durables. La progression de ces puissants sous-traitants est irrésistible, la productivité et la rentabilité étant les valeurs suprêmes de leurs mandataires. « *Au-delà du fait que les employés doivent avoir une productivité qu'on imagine à peine exécutable, que ces derniers soient numérotés au sens le plus littéral du terme, que les méthodes managériales consistent notamment à leur faire afficher aux murs de l'usine des lettres dans lesquels ils s'excusent pour leurs fautes, au-delà du fait que ces employés vivent dans des dortoirs déplorables, enfin, au moins la moitié d'entre eux sont des enfants.*

Employer des enfants plutôt que des adultes offre quelques

³²⁶ « Le vrai coût de fabrication de nos smartphones : pollution, esclavage, conflits armés » [Dossier], novembre 2014, www.phonandroid.com.

avantages non négligeables. Cela permet en premier lieu d'avoir une main-d'œuvre à bon prix, dans des pays où cette dernière n'est déjà pas onéreuse à la base. De plus, les enfants sont plus faciles à contrôler.

Ainsi, ce sont des personnes ayant parfois moins de 13 ans que l'on découvre travaillant 13 heures par jour, avec un jour de congé toutes les deux semaines et deux jours fériés par an, pour un salaire de 160 euros par mois. Peu d'entreprises échappent au scandale, et Huawei en a fait les frais lors d'une interview musclée de la journaliste de Cash Investigation.³²⁷ »

Voici ce qu'en disait en 2010 un célèbre blogueur, « Chang Ping »³²⁸ au sujet de Foxconn, fournisseur Taiwanais de composants électroniques : « On dit en Chine que Foxconn est seul à pouvoir prétendre au titre de “Roi mondial des sous-traitants”. Ce titre ne fait pas référence au nombre de ses employés, mais plutôt à un environnement social et politique. Grâce aux impôts colossaux qu'il reverse à la collectivité, Foxconn a gagné un poids politique qui dépasse de loin son influence économique. Bien qu'il existe des lois régissant le travail en Chine, Foxconn a eu la liberté de mettre au point un système de management grâce auquel il tire une grosse partie de ses bénéfices en forçant ses employés à faire des heures supplémentaires. Même la police de Shenzhen ne peut facilement faire respecter la loi au sein des installations de Foxconn, ce sont en effet des agents de sécurité privés qui y jouent le rôle de la police ».

Un rapport recense des problèmes majeurs décelés au niveau des conditions de travail.

- *Bas salaires et durées de travail excessives ;*
- *Management militaire : obéissance absolue, système de quotas de production, punitions et harcèlements inhumains ;*
- *Manque de prévention et de traitement des maladies professionnelles et des accidents du travail*
- *Exploitation des étudiants stagiaires ;*
- *Sévérité dans la gestion des dortoirs des ouvriers ;*
- *Inefficacité des syndicats et des systèmes de doléances.*

³²⁷ « Les secrets inavouables de nos téléphones portables », reportage de Cash Investigation, octobre 2014.

³²⁸ Courageux écrivain et journaliste. De son vrai nom : Zhang Ping www.blog.caijing.com.cn.

Le potager de l'Europe qu'est l'Espagne n'échappe pas non plus au phénomène. « 35 000 hectares de structures plastifiées où on cultive toute l'année les fruits et légumes qui finissent dans les supermarchés de France, de Grande Bretagne ou d'Allemagne. On estime à 40 000 le nombre de clandestins et d'ouvriers non déclarés qui travaillent dans le « potager de l'Europe »³²⁹. Sous une chaleur étouffante, par des cadences élevées, ils manipulent souvent, sans protection adéquate, des pesticides et des engrais chimiques. Certains exploitants agricoles tirent parti de cette main-d'œuvre corvéable et malléable à souhait. Une fois le travail terminé, ils s'entassent dans des bidonvilles insalubres, victimes du racisme quotidien, de tracasseries multiples et répétées. »

Nous voyons ainsi, comment une double dynamique a été instaurée par les tenants de la financiarisation de la planète, et leurs soutiens aux têtes des États. Les uns soutenus par les institutions deviennent toujours plus riches, en spéculant et en prenant des risques énormes tout en bénéficiant des garanties de l'État. Les autres sont de plus en plus fragilisés, épuisés et révoltés. Certains vont jusqu'à être dépossédés de leurs maigres ressources³³⁰ certes, mais aussi de leur droit à disposer d'eux-mêmes.

Bref, plus la spirale de la croissance et du cumul de pouvoirs et de prérogatives planétaires privés et publics s'installe, plus le mouvement de la double spirale s'accélère et devient pratiquement autonome. Le marché dysfonctionne, et les banques centrales doivent, pour éviter les crashes, intervenir en tant qu'agent pour soutenir et maintenir les valeurs. Leur arrivée va faire dysfonctionner encore plus le marché dans la mesure où elles sortent de leur mission et occupent une place qui n'est pas la leur.

Sur le terrain, les conditions des gens qui évoluent dans l'économie réelle, — y compris les commerces en ville, les PME/PMI qui n'ont pas été rachetés — ne cessent de se dégrader (cf. en les chiffres de paupérisation et de précarisation en Europe). Ils deviennent les clients captifs de politiciens, de droite comme de

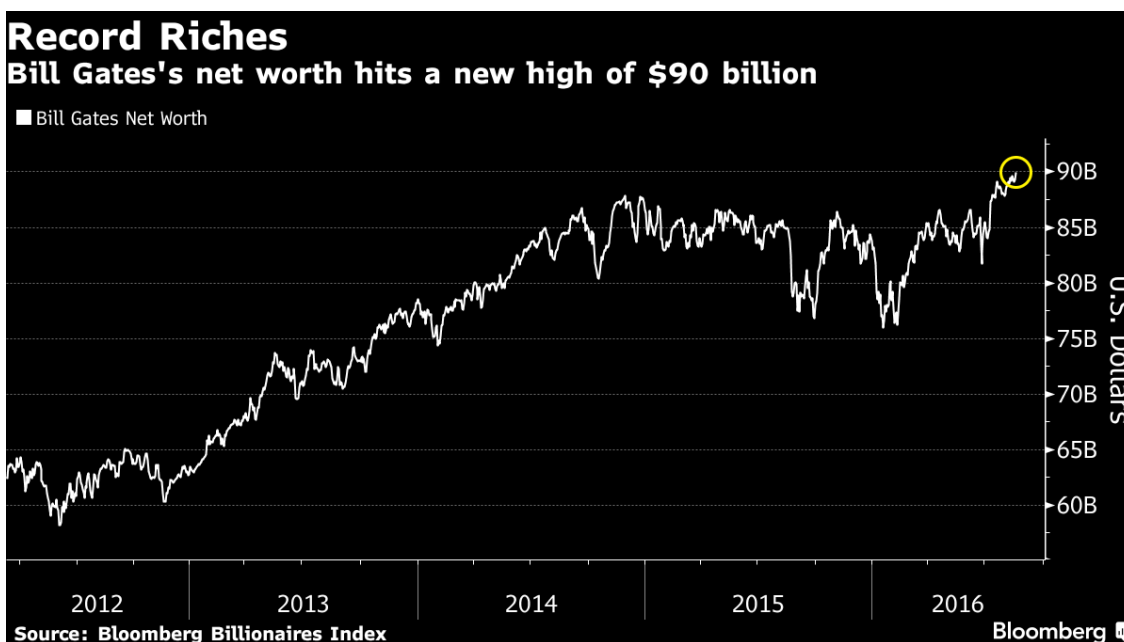
³²⁹ Reportage « Espagne : les naufragés de la mer de plastique », Arte, avril 2017 <http://info.arte.tv/fr/espagne-les-naufragés-de-la-mer-de-plastique>.

³³⁰ « Le pécule des enfants placés pourrait renflouer les caisses des départements », *La Croix*, 12 novembre 2017.

gauche, en quête de solutions. Ces populations qui sont exclues de la première spirale deviennent le carburant bon marché pour faire tenir le système, et sont condamnées à mourir, ou à se faire manger.

Ce constat de la double spirale n'est rien d'autre que le résultat de la maxime de Wall Street : « *eat or be eaten* ». C'est donc par phagocytage que l'hypercroissance de certaines entités et l'hyperconcentration des richesses se sont installées, durablement soutenues par l'argent facile et abondant des banquiers centraux...

Exemple de la double spirale : La fortune de Bill Gates a augmenté de 50 % en 4 ans seulement. Bloomberg explique que ceci provient de gains réalisés dans les participations détenues dans certaines entreprises, notamment dans Canadian National Railway Company et Ecolab Inc.



Pour mieux comprendre comment on peut s'enrichir massivement sans rien faire, voici un petit zoom sur la Canadian National Railway Company (CNR). Elle fut privatisée en novembre 1995 et M. Bill Gates en est le principal actionnaire depuis 2011 (Source Wikipedia).

Au moment de sa privatisation, l'État canadien avait reçu 2.16 milliards de dollars canadiens (environ 2CAD l'action!!!). Dix ans après son introduction en bourse (Canada ET New York), Business Wire relevait que la privatisation de l'entreprise canadienne de chemin de fer valait 20 milliards (environ 20 CAD l'action)! Les investisseurs avisés avaient réalisé jusqu'à 1000 % de plus-

value!³³¹

Et voilà que l'action atteignait en mai 2018 plus de 107 CAD. Cela signifie que celui qui a acheté une action CNR en 95 pour deux dollars, et l'a gardée à ce jour, il a effectué un gain de plus de 5 000 %! L'exemple retenu dans le processus qui vise à enrichir les uns et appauvrir les autres révèle une volonté de transférer les richesses de l'État vers des tiers privés qui n'ont fourni aucune valeur ajoutée!

Soulignons au passage que ce genre d'opérations n'aurait jamais pu se faire sans :

- le support indéfectible et généreux des politiques monétaires des banques centrales,
- l'alliance de la corporation banques centrales-banques *too big to fail*-les gros managers d'actifs,
- le transfert de privilèges régaliens aux grandes banques qui choisissent leurs champions,
- le soutien des gouvernants politiques acquis à la cause des élus du marché de la haute finance internationale,
- les privatisations du patrimoine public dont une grande partie n'est pas comptabilisée, ou fortement amortie sur les bilans,
- le transfert de l'infrastructure publique à prix cassés,
- le maintien du grand public dans l'ignorance,
- ...

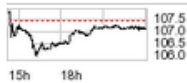
.....

Au fait, ceci n'est ni du libéralisme, ni du capitalisme. C'est une simple captation des richesses collectives !

³³¹ « CN celebrates 10 th anniversary of privatization and IPO ; decade saw remarkable business transformation of railway » *Business Wire*, novembre 2005 <https://www.businesswire.com/news/home/20051117005731/en/CN-celebrates-10th-anniversary-privatization-IPO-decade>.

CANADIAN NATIONAL RAILWAY COMPANY (CNR)

Ajou
Rap



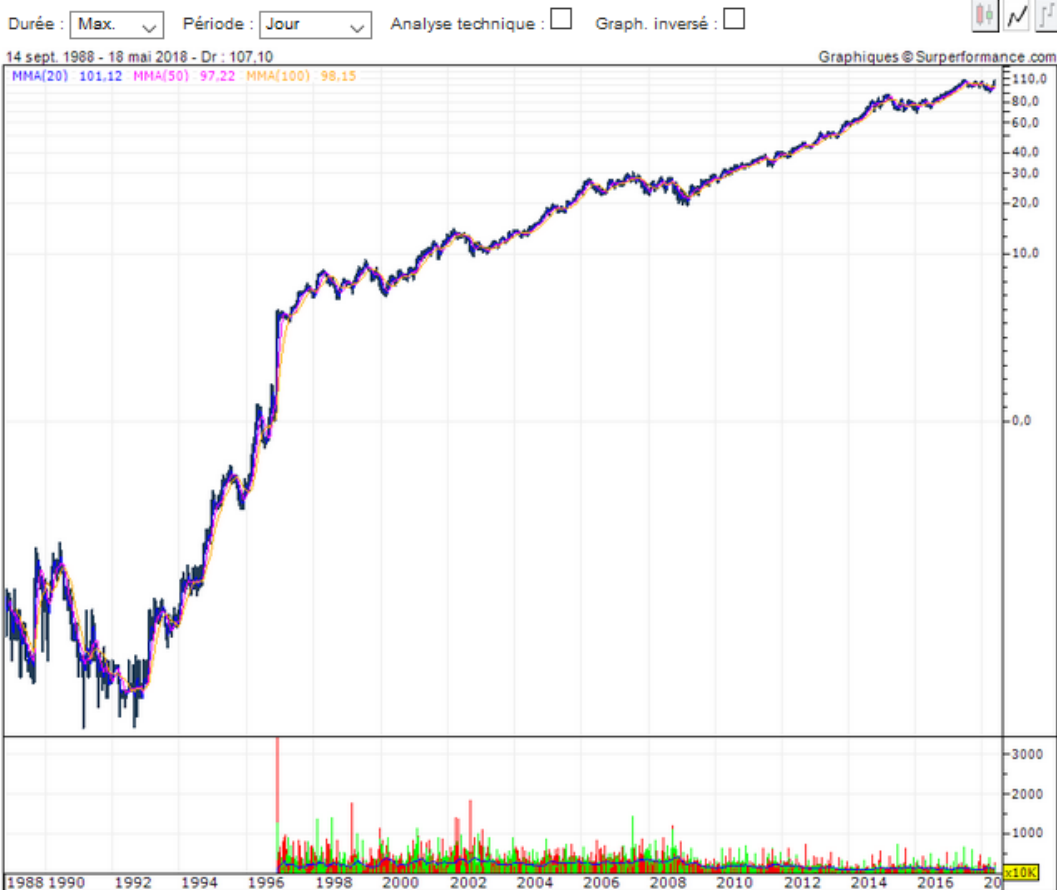
Temps Différé - 18/05 23:39:59
107.1 CAD **-0.32%**

07/03 CANADIAN NATION : Détachement de dividende
 18/01 CANADIAN NATION : publication des résultats annuels
 2017 CANADIAN NATION : Détachement de dividende

Synthèse Cotations **Graphiques** Actualités Analyses Agenda Société Finances Consensus Révisions Dérivés

Analyse Technique | Graphique de Cours | Graphique Actualités | Graphique Sectoriel | Graphique Comparatif | Graphique In

Graphique statique | Graphique dynamique



CONCLUSION

À quoi peut bien servir cette hyperpuissance monétaire et financière aux mains d'une élite supranationale ? Tout l'enjeu tient dans la réponse à cette question. L'hypothèse forte que nous émettons est que ce petit groupe est en voie de détenir l'ensemble des leviers, à travers une nuée d'entités commerciales et non commerciales, qui lui permettrait de mettre en place le management de la planète et de ses ressources à l'image de ce qui se passe dans une entreprise, centrée sur les performances et la détermination de la valeur ajoutée. Un business model qui risque bien de faire muter le statut de citoyen en celui de « collaborateur ».

La mondialisation n'aura été qu'une phase intermédiaire qui a fait sauter les verrous des acquis nationaux, qu'ils soient territoriaux, culturels, économiques ou encore monétaires. Elle aura permis de faire émerger des entreprises globales bien plus puissantes que les États et de leur faire remettre en question leur fonctionnement, la chose publique, et peut-être même leur raison d'être. Progressivement, les multiples accords multilatéraux, les partenariats multipartites, les transferts de droits régaliens aux financiers, etc. ont permis de canaliser la gouvernance nationale vers une gouvernance unique mondiale centrée sur la technologie qui permet de piloter et de contrôler un système dense de réseaux informationnels.

La gouvernance mondiale reposerait sur la gestion de l'information et sa technologie qui deviennent centrales dans la densification des interactions et des interconnexions à travers le monde. Ces circuits de l'information permettent aussi de contrôler et de corriger les trajectoires à distance à travers les médias, les réseaux sociaux, les industries du film et de la musique, etc. Ainsi, le pilotage des populations à distance est rendu possible. Une fois le mécanisme global au point, nous quitterions alors le monde des États pour un Système-monde structuré autour de flux d'activités et des flux informationnels mondiaux. C'est la phase de la globalisation.

Voici une réflexion convergente de Shimon Pérès : « *J'essaie de regarder le monde avec une perspective plus large. Ce, à quoi*

nous assistons, c'est la transition d'un monde ancien vers un monde nouveau. C'est la fin des territoires et de leur conquête. Nous passons de l'époque des terres et des guerres à un nouvel âge, totalement différent, qui repose sur la science. La science n'est pas quelque chose que l'on doit conquérir par la force. Vous ne pouvez pas l'enlever à quelqu'un, vous n'avez besoin de n'affaiblir personne. Le problème est qu'à ce stade, nous ne sommes pas totalement sortis du monde ancien et nous ne sommes pas complètement entrés dans le monde nouveau. »³³².

L'auteur à succès israélo-libanais Yuval Noah Harari a appuyé cette vision des choses dans un entretien accordé à *Science & Vie* : « *Nous vivons dans un monde global, mais les écoles et les livres ne nous racontent toujours que des histoires de « paroisse » sur un pays, ou sur une culture particulière. La réalité est qu'il n'y a pas un seul pays indépendant dans le monde. Notre planète est toujours divisée en 200 pays différents, mais ils dépendent tous de forces économiques, politiques et culturelles, qui sont, elles, globales. ».*

Bref, il semble bel et bien que nous soyons entrés dans une phase de modification de paradigme. L'accumulation des richesses planétaires a servi, sert et servira encore à financer le changement radical de l'organisation de la vie sur terre. Grâce aux messages audiovisuels, les médias et autres réseaux accompagnent cette mutation en nous amenant à changer notre manière de voir les choses. Ainsi nous quitterions un monde organisé autour d'États publics centrés sur le citoyen pour envisager une vie qui s'inscrirait dans un Système-monde.

Quid de l'être humain dans ce nouveau monde ? L'élite détenant les richesses de la planète ne veut plus être malade ou mourir. La science est chargée d'apporter sa réponse. Elle est si exaltée qu'elle travaille avec acharnement en imaginant un monde où l'homme est immortel. Un charlatanisme pour certains, mais les milliardaires veulent y croire et diffusent l'information pour nous en convaincre. Dans son ouvrage *Sapiens, une brève histoire de l'humanité*, le professeur Y. N. Harari — que Mark Zuckerberg, Barack Obama, et Bill Gates encensent — écrit : « *On pourrait donc imaginer une petite élite de "super-*

³³² « La réorganisation du monde confirmée par deux entretiens », La réorganisation du monde (DOSSIER), <https://lilianeheldkhawam.com/la-reorganisation-du-monde/>.

humains” milliardaires³³³ bénéficiant de très longues vies et de capacités augmentées, et un fossé plus abyssal que jamais entre ces derniers et la masse de pauvres sans emploi et “inutiles”... ».³³⁴

Les uns seront immensément riches, et les autres seront dans un système que Shimon Pérès appelait de « service ». D'autres parlent élégamment « d'économie de partage ». En tout cas, travailler gratuitement pourrait être considéré dans le nouveau monde comme un service rendu.

Le problème est que ceux qui parlent d'un monde meilleur, où tout individu recevrait un revenu de base universel, où la propriété privée serait abolie, où la vie intime de l'humanité serait aussi transparente que celle du poisson rouge dans son bocal, omettent d'analyser le contexte global. Celui-ci est celui d'une planète qui aura été privatisée à un niveau global. Certes peu tangible au niveau local, mais cela ne change rien au fait qu'elle serait aux mains de propriétaires et de leurs gestionnaires totalement inconnus, car cachés derrière des sociétés-écrans. Personne ne sait quel rôle y joueraient les membres de la mafia, par exemple.

Dans pareil environnement, l'humain pourrait bien être exploité à l'envi et le mot « servir » pourrait parfaitement laisser la place à « asservir ». La chose serait facile à implémenter grâce à la connexion permanente aux systèmes informationnels. L'arrivée subite de la technologie *blockchain* au lendemain de la crise des *subprimes*, la surveillance permanente par les entreprises de la technologie de la Silicon Valley, et la promotion du post-humanisme, sont des concepts-clefs qui nous indiquent la vision des nouveaux maîtres des lieux.

À un journaliste de *Science & Vie* qui lui demande : « Quelle sera l'utilité des humains dans un tel monde ? Que ferons-nous de milliards d'humains sans valeur économique ? », Harari, professeur tout de même à l'Université hébraïque de Jérusalem,

³³³ À l'heure où nous écrivons, Elon Musk, patron et actionnaire à 20 % de Tesla, vient de se voir accorder 56 milliards de dollars de rémunération. (Oui milliards et non millions). Cette somme est fondée sur les performances boursières sur les 10 prochaines années de Tesla, censée devenir une des plus grandes entreprises par capitalisation boursière... (Source AWP).

³³⁴ Serge Escale, « Transhumanisme et intelligence artificielle : un buzz à dégonfler », *Mediapart*, octobre 2015 <https://blogs.mediapart.fr/sergeescale/blog/251015/transhumanisme-et-intelligence-artificielle-un-buzz-degonfler>.

répond : « *Nous ne savons pas. Nous n'avons pas de modèle économique pour une telle situation. Ce pourrait bien être la plus grande question économique et politique du XXIe siècle.* »³³⁵.

Dont acte.

Note de l'éditeur : ce livre a une suite

.....

Coup d'Etat Planétaire,
*Comment une élite financière s'arroge le pouvoir absolu
par la captation universelle des ressources*

³³⁵ « *Sapiens, une brève histoire de l'humanité* », *Science et Vie*, <https://www.science-et-vie.com/sapiens-une-breve-histoire-de-lhumanite>.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE, <i>par Marc Chesney</i>	7
INTRODUCTION	9
CHAPITRE PREMIER	
La démocratie : un business comme un autre	15
CHAPITRE II	
Ces trois contraintes qui sabotent les États	27
CHAPITRE III	
L'autoenrichissement des banques par la création monétaire	37
CHAPITRE IV	
L'endettement public est une prise d'otages	53
CHAPITRE V	
Un royaume privé dans l'État public	63
CHAPITRE VI	
Les maîtres de la Réserve fédérale	73
CHAPITRE VII	
Une gouvernance monétaire globale coordonnée	85
CHAPITRE VIII	
L'indispensable suppression du cash	91
CHAPITRE IX	
L'argent de la mafia, pas sale pour tout le monde	101
CHAPITRE X	
La finance parallèle et son marché de l'ombre	117
CHAPITRE XI	
Produits dérivés : la spéculation ne faiblit pas	129
CHAPITRE XII	
Les risques de la haute finance garantis par le citoyen	137
CHAPITRE XIII	
Captation de l'épargne-retraite et autres détournements	149
CHAPITRE XIV	
Votre épargne n'est plus à vous	159
CHAPITRE XV	
L'argent facile favorise la concentration des richesses	165
CHAPITRE XVI	
Quatre gestionnaires d'actifs régendent le marché planétaire	171
CHAPITRE XVII	
La dépossession	183
CHAPITRE XVIII	
Le spectre de l'esclavage	191
CONCLUSION	201

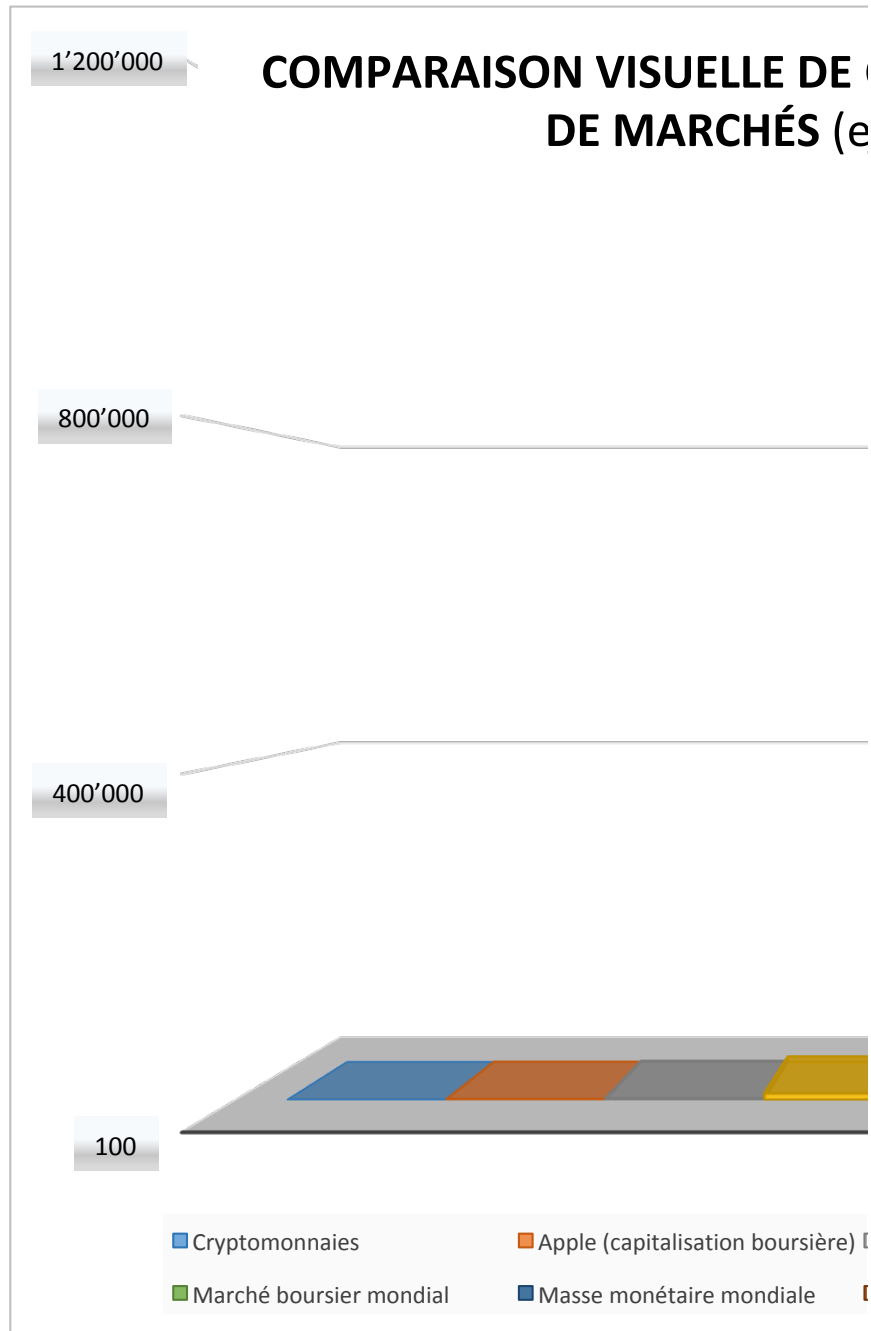
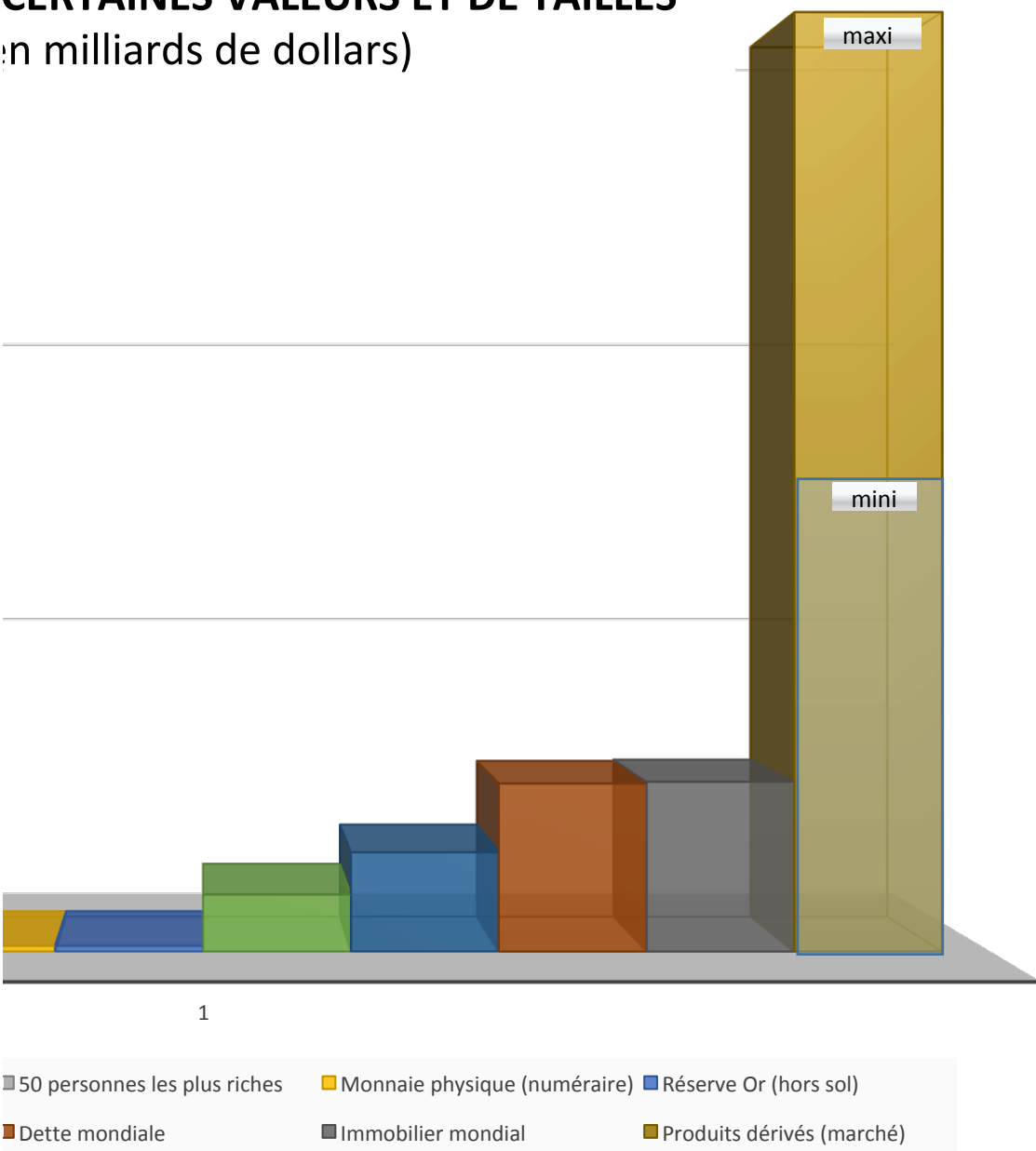


Tableau des chiffres	Milliards	Mini	Maxi
Cryptomonnaies	173		
Apple (capitalisation boursière)	807		
50 personnes les plus riches	1'900		
Monnaie physique (numéraire)	7'600		
Réserve Or (hors sol)	7'700		
Marché boursier mondial	73'000		
Masse monétaire mondiale	127'200		
Dettes mondiale	215'000		
Immobilier mondial	217'000		
Produits dérivés (marché)	1'200'000	544'000	1'200'000

CERTAINES VALEURS ET DE TAILLES (en milliards de dollars)



Source des données : la publication de [visualcapitalist.com/oct. 2017](http://visualcapitalist.com/oct.2017) – Jeff Desjardins

